



Cahier Nivernais d' Histoire de l' Education



Sommaire du numéro 28

- Avant-propos – Hommage à Robert CLOIX 3
 - Jean BUGAREL, Professeur honoraire de lettres au Lycée Jules Renard 6
 - Hommage à Jean Bugarel - Jacqueline MASSICOT 8
 - Sommaire détaillé de l'Histoire du Lycée de Nevers, actuel lycée Jules-Renard - Jean BUGAREL
- Etude complète consultable et téléchargeable sur <http://museduc.nevers.pagesperso-orange.fr/lycee.htm> ... 10
- De 840 À 1557 : Les écoles de Nevers. Histoire de l'enseignement à Nevers - Jean BUGAREL..... 18
 - Rapport sur la situation de l'enseignement primaire, année 1916 - J. PELTIER. Inspecteur d'Académie .. 49
 - Un instituteur-poète oublié : Louis Oppépin (1830-1915) - Jean BARJOT 57
 - Les écoles de nos villages du 18e siècle à nos jours Sancergues et St-Martin des Champs – F. BEZET.... 75
 - Sancergues : promenade littéraire « Sur les pas de Roger Martin du Gard » - Françoise BEZET..... 99
 - Valéry LARBAUD, le « petit oublié du début du XXe siècle » - Roger CLAY 114
 - Le mot de la Vice-Présidente - Madeleine TANNEAU..... 131

En couverture :

Le musée Nivernais de l'Éducation, à l'école de la Maîtrise, 8 rue du cloître St-Cyr, tel que vous ne le verrez plus à partir de septembre 2016, le bâtiment ayant été vendu par la municipalité de Nevers.

LES CAHIERS NIVERNAIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Une publication des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

28 Numéros parus – 12,00 € le numéro

****Prix spéciaux pour la collection complète ou pour les adhérents****

Sont également disponibles **les numéros hors-série** des Cahiers :

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986)	10,00 €
- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) Ecole Normale de Varzy	10,00 €
- Histoire de l'instruction des Sourds-muets de la Nièvre (1826-1926)	10,00 €
- Lycée Saint Joseph – Nevers. Historique et documents divers	10,00 €
- La pédagogie Freinet dans la Nièvre (1936 à 2008)	25,00 €
- L'histoire et l'enseignement de l'histoire au collège et Lycée de Nevers	10,00 €
- Brochures CAMOSINE consacrées au Musée :	
N° 85 : "Évocation illustrée des années 30 et 40"	10,00 €
N° 95 : "D'encre et de plume"	10,00 €
N° 108 : "De la plume à la... souris"	10,00 €

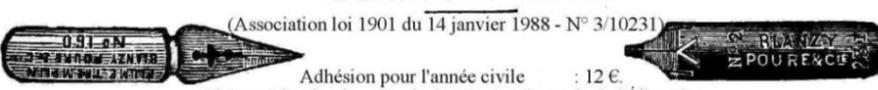
Directeur de la publication : Philippe Joly

Mise en pages et illustrations : Philippe Joly



LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION

MAISON FONDÉE EN 1988
(Association loi 1901 du 14 janvier 1988 - N° 3/10231)



Adhésion pour l'année civile : 12 €
Chèque à l'ordre des « Amis du Musée Nivernais de l'Éducation »
à adresser 8 rue du Cloître Saint-Cyr - 58000 NEVERS

Avant-propos :

HOMMAGE A ROBERT CLOIX



Robert Cloix nous a quittés le 4 novembre dernier. Il était l'un des membres fondateurs du Musée Nivernais de l'Éducation, notamment en tant que professeur travaillant pour le CDDP avec Henri Lavedan. Secrétaire Général des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation de 1988 à 2007, il fut aussi le metteur en pages des Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation jusqu'au numéro 15.

Pour cet hommage, nous avons choisi de lui donner la parole à travers le témoignage qu'il écrivit pour *l'Histoire du Centre Départemental de Documentation Pédagogique* par Henri Lavedan, que nous avons publié en 2004. Ce texte est emblématique : il nous remémore les multiples facettes de Robert : pédagogue avant tout, historien et géographe, soucieux de faire réussir les élèves en difficultés ou de milieux défavorisés, grand initiateur et organisateur de projets et surtout un immense philatéliste. Robert a été président de l'Association Philatélique de Nevers pendant plus de 35 ans et président de la Fédération Française des Associations Philatéliques en 2010-12.

Vie associative, bénévolat, partenariat dans l'amitié étaient les sources de ses nombreuses actions dans toutes les associations auxquelles il participait comme membre actif et bien souvent comme dirigeant avec des talents d'organisateur hors pair.

Voici ce témoignage :

« J'ai commencé à participer à la vie du C.D.D.P vers 1970, à l'époque des classes de transition, à l'époque où le mouvement Freinet avait repris une certaine activité avec la pédagogie appliquée dans ces classes. Contrairement à l'École Normale, qui n'attirait pas les enseignants, même pas ses anciens normaliens, le C.D.D.P était un lieu d'accueil, un lieu de réunion, où les enseignants pouvaient s'informer, discuter en dehors de toute contrainte officielle.

La création du service éducatif des musées, en 1978, avec au départ un seul enseignant par département, à qui étaient octroyées deux heures supplémentaires, m'a conduit à être plus présent au C.D.D.P et à fréquenter aussi le rectorat de Dijon avec Mme Gudin de Vallerin.

Mais c'est en 1981, avec la création des Zones d'Éducation Prioritaires, que j'ai pu, grâce à Henri Lavedan et à l'Inspecteur d'Académie Roland Hodel, passer 7 années de ma carrière d'enseignant, à mi-temps dans les locaux de la rue Charles-Roy. Que d'espoirs nous avions à cette époque, avec les travaux de la Commission Legrand, les projets de lutte contre l'échec scolaire : les Z.E.P allaient apporter dans les milieux défavorisés non seulement des moyens humains, mais aussi des moyens de faire pénétrer la culture soit dans les quartiers urbains, soit dans notre département, dans les zones rurales isolées ! Un demi-poste consacré à la connaissance du patrimoine, de l'environnement allait me permettre d'organiser pour les enseignants des stages pour une meilleure connaissance de la géographie ou de l'histoire du département (Paysages du Morvan, contact entre bocage et openfield dans les vaux d'Yonne, vignoble nivernais, élevage charolais... mais aussi l'histoire du flottage, le cheminement pédagogique dans Nevers, la Charité, Donzy, Clamecy...) ou d'apporter aux élèves des écoles et collèges ruraux des expositions itinérantes (Gaz, Chemin de fer, Pétrole, Résistance et Déportation) souvent jumelées avec des concours scolaires auxquels des partenaires extérieurs apportaient des récompenses, tel ce premier voyage en TGV avec l'aller-retour à Lyon pour quinze collégiens en 1983. La création du Muséobus départemental me laisse par

contre sur une déception, le Conservateur Départemental de l'époque n'ayant pas voulu s'appuyer sur les bonnes volontés disponibles. L'arrivée de l'informatique dans les écoles fut aussi une sorte d'épopée, avec l'absence de logiciels au départ : elle a cependant permis de réaliser un concours de philatélie par télématique en 1988, lors de l'exposition nationale jeunesse à Nevers, avec comme partenaire le Crédit Lyonnais. C'est l'époque où le Musée de l'École était en plein développement, j'abandonnais alors le C.D.D.P pour me consacrer au service éducatif de ce musée ; j'avais passé quelques années passionnantes à une animation qui permettait de sortir de l'enseignement traditionnel. »

En effet en 1983, le matériel récolté pour le musée était entreposé dans divers points du département et nous étions à la recherche d'un local sur Nevers. Grâce à la Municipalité de Nevers et en particulier à Raymond Frébault, élu municipal chargé des affaires scolaires, nous avons pu disposer d'une pièce désaffectée à l'école "André Cloix" ce qui a permis à une petite équipe dont faisait partie Robert Cloix, chargé du Service Éducatif des Musées et du Patrimoine, de reconstituer une salle de classe du début du XXe siècle.

Le 6 juin 1986, c'était l'inauguration du "musée de l'École nivernaise" par P. Bérégovoy, Député-Maire en présence du Docteur N. Berrier, Président du Conseil Général et de Jean Claude Legras, Inspecteur d'Académie.

Ce musée déménagera ensuite à l'école de la Maîtrise en 1995, toujours sous l'impulsion de cette bande d'amis venus du CDDP puis d'ailleurs et dont Robert était l'un des moteurs. Le Musée Nivernais de l'Education sait ce qu'il lui doit et ne l'oubliera jamais.



Inauguration du musée de l'École nivernaise par p. Bérégovoy (6 juin 1986) - Photo "Journal du centre "
De gauche à droite : MM. Lavedan – Legras (caché) – Martin – Guillaume
Bérégovoy – Cloix – Frébault – Berrier.



❖ Ils nous ont quittés en 2014-2015 :

M. Barjot Jean
Mme Biard Jacqueline
M. Billardon Jean
M. Bouquet Pierre
M. Bourgeois Guy
M. Bugarel Jean
M. Cloix Robert
M. Deveau André
Mme Faulon Raymonde
M. Léopold Jean-Jacques
Mme Rosier Rosine
M. Roumegous Alain
Mme Stainmesse Jeanne
M. Thalamy Georges
M. Valot André

Jean Barjot

Son visage était peu connu, tant il était discret. Sa prose, elle, était par contre reconnue de tous. Jean Barjot nous a quittés en début de semaine après une longue maladie dont il cachait pudiquement la gravité avec la modestie qui le caractérisait.

Cet enfant de Cervon, fils unique des épiciers, aimait par-dessus tout cette commune où il avait vu le jour en 1949. De ce bout de Nièvre, il avait fait sa passion, il en connaissait chaque recoin, la généalogie de chaque famille, les secrets de chaque pierre. Cet amour, il l'avait aussi pour cette région, pour le Morvan en particulier dont il maîtrisait parfaitement le patois.

Une connaissance extraordinaire dans le sens littéral du terme, qu'il a construit tout au long de son existence.

Après l'école communale de Cervon, il



a poursuivi ses études secondaires comme pensionnaire à Saint-Cyr à Nevers jusqu'au Bac obtenu en juin 1968.

Étudiant brillant et consciencieux, il a fait des études supérieures d'allemand à Dijon où il a obtenu sa maîtrise. Il effectuait des séjours réguliers outre-Rhin. Il a enseigné au lycée professionnel de Varzy comme professeur d'allemand.

Jean Barjot a constitué une collection documentaire unique sur la région. Il était naturellement membre de plusieurs associations d'histoire locale auxquelles il fournissait encore très récemment des articles à l'érudition exceptionnelle : la Société scientifique et artistique de Clamecy, la Société Académique du Nivernais, le Cercle généalogique du Nivernais-Morvan, la Camosine, etc. Homme de savoir et de sagesse, il savait manier l'humour avec justesse et une malice toute morvandelle dans le regard.

Ses obsèques ont lieu aujourd'hui, à 15 h, en cette église de Cervon qu'il affectionnait tant. Notre journal présente à sa famille et à ses très nombreux amis ses plus sincères condoléances. ■

Article Journal du Centre

Jean BARJOT venait juste de nous faire parvenir un article que vous pourrez lire page 57 dans ce Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation sur un instituteur-poète oublié : Louis Oppepin (1830-1915). Il avait d'autres projets d'articles dont il nous faisait part...

Jean Bugarel **Professeur honoraire de lettres au Lycée Jules Renard**

Jean Bugarel est décédé en mai 2015. Il était un véritable érudit qui a beaucoup contribué à notre Cahier Nivernais d'Histoire de l'Education. Il était spécialisé dans l'histoire du Lycée Jules Renard, mais il était aussi capable d'analyses très profondes sur des problématiques éducatives et scolaires dans une perspective historique. Afin de lui rendre hommage, le Cahier Nivernais d'Histoire de l'Education publie une liste de tous les articles qu'il a écrits pour notre brochure, mais aussi un extrait de son histoire du Lycée Jules Renard : **840 – 1577. Les Écoles et le 1^{er} collège de Nevers**. Ces recherches représentent plus de 1 000 pages publiées sur le site du Musée Nivernais de l'Education à cette adresse :

<http://museduc.nevers.pagesperso-orange.fr/lycee.htm>

❖ Contributions aux Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Education depuis 25 ans :

📖 N° 3 - 1990

Jules Renard, élève au lycée de Nevers
Le lycée de Nevers à l'époque de Jules Renard

📖 N° 9 - 1996

L'enseignement du français en classe de première au lycée de Nevers entre 1937 et 1942

📖 N° 10 - 1997

Quelques aspects de la vie au collège de Nevers de 1845 à 1850

📖 N° 11 - 1998

Brève évocation des anciens collèges et du lycée de Nevers

📖 N° 12 - 1999

A Propos d'un discours-panégyrique d'un élève du collège de Nevers en 1690

📖 N° 13 - 2000

Pour un baiser volé

📖 N° 14 - 2001

L'instruction à l'époque de Claude Tillier de 1816 à 1844 - 1^{ère} partie

📖 N° 15 - 2002

L'instruction primaire dans la Nièvre de 1816 à 1844 - 2^{ème} partie

📖 N° 16 - 2003

La Morale sexuelle en 1914, selon M. G. Rossignol
La discipline et les sanctions au lycée d'Etat de Nevers -septembre 1952 / juin 1960

📖 N° 17 - 2004

Une ténébreuse affaire au lycée de Nevers. Amédée Pichon - 1952-53.
Le Lycée de Nevers de 1875 à 1882 quand Jules Renard y était élève (I)

📖 N° 18 - 2005

1805 - Le premier règlement de discipline de l'Ecole Secondaire Municipale de Nevers
Le règlement du Collège de Nevers en 1812
Le lycée de Nevers de 1875 à 1881 quand Jules Renard y était élève (II)

📖 N° 19 - 2006

La Réforme du baccalauréat 1882-1885.
Un projet de refonte du baccalauréat par les Professeurs du Lycée de Nevers

📖 N° 20 - 2007

Hippolyte Taine à Nevers. 1851 - 1852

📖 N° 21 - 2008

Les révoltes de lycéens

Rapports maîtres / élèves

Le Lycée de Nevers pendant la guerre de 1914-18

📖 N° 22 - 2009

Été 1942 : Le service civique rural ; les fouilles de Champallement

Un journal du lycée : La voix des ruines

📖 N° 23 - 2010

L'Abbé Gaume et le catholicisme intransigeant 1827-1852

📖 N° 24 - 2011

«Tu seras Soldat» Un manuel d'instruction et d'éducation militaires en 1888

L'éducation et la formation militaires au lycée de Nevers à partir de 1870

Histoire du lycée technique nationalisé et de sa fusion avec le lycée Jules-Renard

📖 N° 25 - 2012

L'Hygiène, la culture du corps et la médecine au collège et lycée de Nevers de la Renaissance à nos jours

📖 N° 26 - 2013

Des nouvelles « posthumes » sur « La Voix des Ruines ».

L'année 1914 au Lycée de Nevers.

📖 N° 27 - 2014

L'année 1914 - 1915 et le Lycée de Nevers

7 août 1914. Le départ des troupes. Les premiers combats.

1914. La mobilisation générale. Rappel des réservistes.

Les pérégrinations d'un ancien élève du Lycée de Nevers, de Saint-Petersbourg à Bourges.

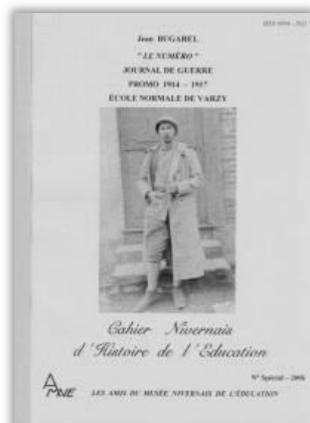
Numéros spéciaux

2002



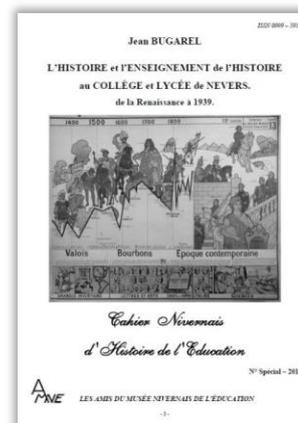
Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905)

2006



Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) Ecole Normale de Varzy

2014



L'histoire et l'Enseignement de l'Histoire au collège et lycée de Nevers de la Renaissance à 1939

Hommage à Jean Bugarel

Jacqueline Massicot



J'ai l'impression d'avoir toujours connu Jean.

Alors que je militais pour la Pédagogie Freinet à Magny-Cours puis en tant que conseillère Pédagogique, Jean exerçait au Lycée Jules Renard en « *Franc-tireur de la Pédagogie Freinet* », intitulé de son témoignage paru p 266-267 dans le cahier Nivernais d'Histoire de l'Education N° spécial 2012 « *La Pédagogie Freinet dans la Nièvre – 1936/2006* ».

Il y explique très clairement son cheminement. L'Ecole maternelle à 10 classes à St Quentin, sous la houlette militante de sa tante, exerçait la pédagogie de Mme Montessori. *Bricoleur dans l'âme*, il avait fabriqué des jeux éducatifs dont un castelet et de nombreuses marionnettes.

En 1952, il eut des contacts avec la Pédagogie Freinet avec un stage CEMEA sur les méthodes actives. En tant qu'étudiant, un stage à l'hôpital de Garches lui permit d'inventer une pédagogie adaptée à chaque enfant atteint de poliomyélite, selon son état.

A partir de 1960, devenu professeur, il ne s'est pas directement impliqué dans le Mouvement Freinet travaillant surtout avec l'enseignement primaire à cette époque. Nommé au Lycée Jules Renard de Nevers, il s'est toutefois inspiré de ses principes : apprentissage de la langue par l'expression orale et écrite des enfants qui a déclenché un travail en équipes, des réalisations diverses telles que journaux scolaires, romans, pièces de théâtre, films...etc...(se référer à son témoignage).

Nous nous connaissions pour nous être croisés dans diverses manifestations sans jamais avoir véritablement échangé.

En 2011, j'ai proposé au CA des AMNE la rédaction d'un ouvrage sur la Pédagogie Freinet dans la Nièvre. Un collectif composé de Jean, Paul de Loye, Philippe Joly, Annie Troncy, Josette Ueberschlag et moi-même a été mis en place pour réaliser cet ouvrage. J'allais, enfin !, pouvoir travailler avec Jean.

Il nous a fallu une année entière et ce fut l'occasion d'un merveilleux travail coopératif digne de Freinet nous permettant de nous découvrir, de nous apprécier et de construire une solide amitié. La plupart des réunions se faisaient chez moi et Jean est venu tous les mardis. Nous avons alors constitué un tandem sans faille, nous corrigeant et nous enrichissant mutuellement, dans un climat de confiance totale. Oui, Jean a été un véritable moteur avec Philippe qui, inlassablement, contrôlait, aménageait, proposait, avant la rencontre du groupe réuni autour d'une collation ou d'un repas.



Avec Jean Bugarel au Musée



Déjeuner chez moi le 17 mai 2012
Jean est au centre

La présentation officielle de la brochure par la Mairie de Nevers, suivie d'un vin d'honneur, le 14 avril 2012 a permis de couronner tous nos efforts et c'est tout naturellement que nous nous sommes retrouvés chez moi pour arroser ce beau travail.

A la dernière AG du Musée, nous nous étions encore engagés dans la même commission chargée de réaliser une exposition sur l'Image à l'école.

Parallèlement, Jean, historien inlassable du Lycée Jules Renard a retrouvé mon palmarès alors que j'étais en terminale Sciences Expérimentales en 1955 et m'a convaincue de mon adhésion à l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Jules Renard. C'est lui qui nous trouvait chaque année le texte de la dictée pour le prix de l'orthographe remis à la traditionnelle distribution des Prix offerte chaque année par l'Amicale. C'est lui qui rassemblait tout ce qui constitue la mémoire du lycée que ce soit dans les faits historiques tels que la guerre de 1914-18, les rencontres des Anciens élèves....

J'ai conservé tous ses courriels, ses photos et ses divers écrits.

Jean m'était devenu indispensable et j'ai du mal à réaliser que je ne le reverrai plus.



Histoire du Lycée de Nevers, actuel Lycée Jules-Renard

Etude complète consultable et téléchargeable sur
<http://museduc.nevers.pagesperso-orange.fr/lycee.htm>

Jean BUGAREL



→ PRÉSENTATION

L'histoire du Lycée de Nevers, actuel Lycée Jules-Renard, et des établissements qui l'ont précédé sous diverses appellations, Écoles de Nevers, Collège, Institut national, École Centrale, École Secondaire, Collège, Lycée Impérial, Lycée d'État, permet de survoler toute l'histoire de l'enseignement en France depuis ses origines. C'est pourquoi ses divers avatars doivent être éclairés par l'évocation des mentalités et des institutions à travers les siècles.

0600 – 1600. L'origine des Écoles et des Collèges.

L'institution scolaire en France est d'abord un héritage gallo-romain. Ces origines latines expliquent beaucoup de ses caractéristiques. Les écoles civiles disparurent entre le Ve et VIe siècle. L'Église développa ses écoles et élaborait sa propre doctrine pédagogique en vue de former les ecclésiastiques, prêtres et moines. La renaissance carolingienne rétablit des écoles civiles sur ce modèle, mais sans résoudre le problème fondamental : enseigner quoi et comment ? Il y eut cependant quelques grands pédagogues comme Raban Maur, Gerber et le philosophe Abélard. Le fonctionnement de ces écoles était difficile.

On note un renouveau au XIIIe siècle avec l'apparition des premières Universités. Les premiers Collèges du XIIIe au XVIe siècles se développèrent, on peut donner comme exemple nivernais : le collège de Hubant.

Ces collèges comme celui de Nevers, créé en 1527, étaient très différents de notre conception actuelle, tant par la population, que par l'ambiance de vie, la discipline, l'emploi du temps, la pédagogie ou les examens. Ils furent critiqués par Rabelais et Montaigne.

0840 – 1577. Les Écoles et le 1^{er} collège de Nevers.

Les Constitutions de Charlemagne provoquèrent la création des écoles. Dès 840, on trouve trace d'écoles épiscopales, auprès de la cathédrale ou plus tard autour de l'Abbaye Saint-Étienne. Dès le XIe siècle, il existait des écoles de la Ville. De même le Bourg Saint-Étienne avait les siennes. Il eut même une Université, puisque celle d'Orléans vint s'y établir pour un peu moins de deux ans en 1316. Une concurrence s'établit entre Nevers et le Bourg Saint-Étienne avec de multiples épisodes au cours desquels l'Abbé de Saint-Étienne établit le premier collège en 1519 où enseigna Arnolet de Saint-Saulge. Il fusionna en 1527 avec les Écoles de la Ville. L'histoire du Collège et Lycée de Nevers commence donc à cette date. Une chapelle fut inaugurée solennellement en 1530.

Maturin Cordier, précepteur de Calvin, et le plus remarquable pédagogue de son temps, fut principal du collège de Nevers de 1530 à 1533. Son passage à Nevers suscite différents problèmes. Sa personnalité et ses œuvres ont influencé la Renaissance pédagogique.

Après son départ, le collège périclita malgré l'ordonnance des Grands Jours de Moulins. Un délicieux poète, Jehan Marion, y fut régent vers 1560.

1500 – 1790. L'évolution des idées pédagogiques.

Dans ce domaine aussi, la Renaissance connut une crise grave. Un nouveau projet pédagogique se mit en place, d'abord avec les Frères de la Vie commune, puis avec la Réforme protestante : Luther à Strasbourg, avec Jean Sturm et Martin Bucer, et surtout Calvin à Genève, avec Maturin Cordier. Les Jésuites s'en inspirèrent pour leurs collèges.

Des théoriciens de la pédagogie apportèrent une vision nouvelle, comme Ratichius, Comenius, Francis Bacon, John Locke, ou en France, Fénelon et Fleury. Le Traité des Études de Rollin servit de bible pour les collèges jusqu'au XIXe siècle.

Cependant, au XVIIe siècle, l'évolution de la pédagogie se heurtait à de nombreuses oppositions liées à des raisons traditionnelles malgré les facteurs de changement sociologiques. Au XVIIIe siècle, des œuvres comme l'Émile de J-J. Rousseau, ou des philosophes comme Kant influèrent sur les changements dans la société, mais le système des collèges à l'exemple de celui de Tréguier ne changea guère.

1577 - 1762. Le Collège des Jésuites à Nevers.

Pendant presque toute cette période, le Collège de Nevers fut dirigé par les Jésuites appelés par le Duc de Nevers en 1572, mais qui ne s'y établirent qu'en 1577. Exilés en 1595, ils revinrent en 1606. Ils firent construire l'église Saint-Pierre (1608-1689), et malgré de nombreux procès, leur collège prospéra. Le passage à Nevers de Marin Mersenne pose le problème de l'enseignement des mathématiques et de la physique chez les Jésuites. À Nevers, ils entrèrent en lutte contre les Jansénistes, notamment à propos du Séminaire, soutinrent différents procès. Le Jésuite Gresset donna à la ville un emblème mythique Ver-Vert. Ils furent expulsés de France en 1762.

1599 - 1790. Les Exercices publics au Collège de Nevers.

L'année scolaire, depuis 1577, jusqu'à 1793 était ponctuée par les examens publics des élèves, qui, deux fois par an, présentaient des exercices de déclamation, jouaient des pièces de théâtre, soutenaient des épreuves orales de rhétorique ; et, pour les plus âgés, des thèses de philosophie ou de théologie. Ces manifestations étaient annoncées dans toute la région grâce à de magnifiques affiches. Leur étude permet de se faire une idée sur la mentalité et le contenu de l'enseignement pendant deux siècles.

1762 - 1804. Collège Municipal – Institut National – École Centrale.

Nouvelle expulsion des Jésuites de France en 1762. Le collège redevint municipal, mais périclita et le nombre de ses élèves diminua. La Révolution fut accueillie avec enthousiasme par les maîtres, qui étaient tous des ecclésiastiques, et les élèves, jusqu'au vote de la Constitution Civile du Clergé en 1790.

En 1793, le Directoire Départemental transforma le collège en Institut National Public, véritable précurseur des Écoles Centrales. La Convention créa ces Écoles Centrales en 1795. Celle de Nevers ouvrit à cette date avec parmi ses professeurs, un savant célèbre, Troufflaut. Nevers eut aussi une Bibliothèque et un Jardin Botanique. Un de ses élèves devint célèbre, le vice-amiral Jacquinet.

1804 - 1809. L'École secondaire municipale.

Napoléon Bonaparte qui se méfiait de l'esprit de liberté qui régnait dans les Écoles Centrales, les remplaça par son Université Impériale et créa les Lycées.

Nevers n'eut pas droit à un lycée mais seulement à une *École Secondaire Municipale* en 1804, que les Nivernais continuèrent d'appeler Collège. Ses débuts furent très difficiles, à cause des dissensions entre la Municipalité et le pouvoir d'Etat. Les édiles nivernais auraient préféré un enseignement confessionnel. Cette hostilité continuera d'ailleurs jusqu'à la création du lycée en 1862.

1809 - 1812. Le Collège de Nevers.

La réorganisation de toute l'Université en 1809-1810 conduisit, à Nevers, à la création d'un Collège. Son fonctionnement resta aussi difficile, notamment à cause de la concurrence illégale des écoles privées et surtout du Petit Séminaire, contrevenant au monopole de l'Université, mais soutenus par la municipalité.

1812 - 1816. Le Principalat de l'Abbé Henriot.

Pour surmonter cette crise, le Recteur imagina de réunir les élèves du Collège et ceux du Petit Séminaire, au Collège sous la direction de l'abbé Henriot, l'ancien directeur du Petit Séminaire. Celui-ci réussit à lui donner une certaine prospérité. Ceci ne favorisa point la survie du Collège, faute de moyens financiers.

1816 - 1817. Le Principalat de l'Abbé Terrasse.

L'abbé Terrasse, son successeur, réussit, en quatre mois, à ruiner complètement le Collège et à le vider presque entièrement de ses élèves.

1817 - 1821. Le Principalat de l'Abbé Tabary.

Le nouveau principal, un oratorien, fit en sorte de remplacer tous les régents, prêtres ou laïcs, par des oratoriens. Il redonna un peu d'importance au collège. La chapelle fut rénovée en 1818. La chaire de philosophie fut même rétablie en 1821. Mais la faiblesse des moyens financiers donnés par la Municipalité rendait son existence précaire. L'École Mutuelle, fondée en 1817 dans le collège, fut, elle aussi, en 1821, amputée de la moitié de ses subventions au profit de l'École chrétienne.

1821 - 1832. La décadence du collège, la Révolution de 1830 et ses conséquences.

Les successeurs de Tabary, les abbés Fouquoire (1821-1823), Robinot (1823-1826) et Rouchauce (1826-1830) ne purent enrayer la décadence du collège, faute de moyens et aussi à cause de conflits avec l'évêché, surtout à partir de 1823, comme l'explique l'abbé Crosnier qui fut régent de 6^e au collège. Le nouvel évêque, (l'évêché de Nevers fut rétabli en 1823), voulait absolument avoir la haute main aussi bien sur le collège que sur le petit séminaire. L'église Saint-Pierre, ancienne chapelle des Jésuites était devenu église paroissiale, la Ville de Nevers décida donc, en 1829, de construire une nouvelle chapelle dans le collège, elle ne sera inaugurée qu'en 1839.

La Révolution de 1830 amena le remplacement, par des universitaires, de tous les régents ecclésiastiques, malgré les efforts de la municipalité pour les conserver dans leurs postes. Le nouveau principal M. Thomas Lefebvre se heurta, lui aussi, à l'attitude hostile de la Ville La réforme du baccalauréat en 1830, donna une nouvelle orientation à l'enseignement.

1832 - 1847. Les débuts du « règne » de M. Thomassin.

M. Thomassin qui dirigea le collège de 1832 à 1857, en fit la prospérité, non sans mal, toujours à cause de l'hostilité plus ou moins déclarée de la municipalité, pour diverses raisons.

En 1832, un nouvel enseignement apparut au collège, son appellation a varié au fil des ans, classe de français, classe primaire supérieure, et en 1842 École Primaire Supérieure. Par la suite cet enseignement deviendra Enseignement Primaire Spécial,(1858), École Professionnelle (1863), Enseignement Secondaire Spécial (1865) et enfin Enseignement Secondaire Moderne (1891). Cette innovation suscita des polémiques parmi les professeurs (MM. Fabre et Bruandet).

Sur le plan idéologique, dès 1830, se développa une réaction philosophique et religieuse qui apparaît très nettement dans les discours de distribution des prix (Fabre, 1837 et 1840, Cougny, 1845, Eysenbach, 1847). Les Prix d'Honneur furent officiellement rétablis à partir de 1837.

Une révolte éclata au collège, en 1838, racontée par Jean-Placide Turigny. Parmi les élèves de cette époque, il faut noter le sénateur Alfred Massé, le général Thibaudin et un grand savant, le botaniste Édouard Bornet.

En 1839, la nouvelle chapelle fut inaugurée et un aumônier fut nommé, l'abbé Lebrun, qui devait devenir principal du collège puis le premier proviseur du lycée. Cette chapelle restera en usage jusqu'en 1944. Une chaire d'histoire fut créée en 1846.

1848 - 1851. La mise en place d'une réaction universitaire.

La révolution de 1848 et surtout les révoltes sociales de juin 1848 et leur répression par l'armée, eurent un retentissement important. L'adhésion enthousiaste des élèves du Collège à la République, s'accompagna dans l'opinion publique d'une crainte de la révolution sociale qui poussa, sous la pression de l'Église et de l'État, à une réaction idéologique dans l'Université, qui tendit à interdire toute la pensée et la littérature moderne, à partir du XVII^e siècle, comme en témoignent les discours de distribution des prix (Delaroche, 1848 et 1851, Cougny, 1849).

En 1850, l'Université perdit son monopole et la concurrence faite par les établissements confessionnels devint importante (discours de Gruet et de Manuel député et ancien élève).

Le choléra de 1849 fit, au collège, des victimes parmi les élèves et les professeurs (Eysenbach, Fourquemin). Parmi les élèves de cette époque, il faut citer le député Cyprien Girerd et le général Potelleret.

1851 - 1852. Hippolyte Taine à Nevers.

Hippolyte Taine, victime de la réaction cléricale dans l'Université, fut nommé professeur remplaçant de philosophie à Nevers pour le premier semestre 1851-1852. Sa vie, sa carrière et ses écrits de cette époque en font un témoin remarquable des événements politiques nationaux (Coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte et répression de toute l'opposition politique et idéologique, l'enseignement de la philosophie fut d'ailleurs supprimé en 1852), ainsi que de la vie à Nevers et au collège et des événements locaux (révolte de Clamecy et sa répression).

1852 - 1857. La fin du principalat de M. Thomassin. Achille Millien.

Les discours de distribution des prix de cette époque témoignent d'une part, de la montée de la répression idéologique, et de la mise en tutelle de l'Université par l'Église, au fur et à mesure de la mise en place de l'Empire. (Cougny, 1852, Manuel, 1852, Morellet, 1853, Pointu, 1854, Lebrun, 1855 et, bien entendu, l'évêque, le préfet et les recteurs ou inspecteurs d'académie). D'autre part, ils font écho aux événements politiques (guerre de Crimée, colonisation, Exposition Universelle de 1855).

Achille Millien fit ses études de 1849 à 1856. Ses souvenirs donnent des images précises de la vie au collège et il publia même en 1856, alors qu'il était en rhétorique, sa première œuvre littéraire, un pseudo témoignage de guerre : Souvenirs de Sébastopol.

1857 - 1862. Les débuts du « règne » de l'abbé Lebrun.

La transformation du collège en lycée.

L'abbé Lebrun devint principal en 1857, à la mort de M. Thomassin.

Depuis 1852, le pensionnat du collège était en régie directe de la Ville. Les effectifs avaient augmenté, le niveau des études était bon et les locaux devenaient trop petits. Le personnel comprenait quatre administrateurs et quinze professeurs et il y avait environ 300 élèves. Chaque année une dizaine d'élèves étaient reçus au baccalauréat. Les nouvelles municipalités se montraient plus favorables et surtout plus généreuses. L'abbé Lebrun, d'abord comme aumônier puis comme principal, fit beaucoup pour attirer la sympathie publique en faveur du lycée.

Depuis la création du Collège, les Municipalités successives de Nevers, cherchaient à s'en débarrasser en le faisant prendre en charge par l'État, mais les différentes tentatives pour le transformer en Collège Royal puis en Lycée Impérial, échouèrent, car la Ville refusait de faire les frais nécessaires pour mettre les locaux aux normes ministérielles. Enfin en 1859, grâce aux efforts du Préfet de la Nièvre et du Ministre de l'Instruction Publique la dernière tentative aboutit. La Ville consentit à faire un investissement considérable pour agrandir et moderniser les locaux, et le collège put devenir en 1862, *Lycée Impérial*.

1862 - 1870. Le provisorat de l'abbé Lebrun. La révolte de 1870.

Le lycée avait un personnel complet avec, au début, 20 à 22 professeurs et un internat d'une capacité maximale de 300 pensionnaires. Mais des travaux restaient à faire ou à reprendre et les bâtiments devinrent très vite insuffisants.

Un élève de cette époque Henri-François Marion devint un grand pédagogue et fut le premier professeur de Science de l'Éducation en France dont il créa la chaire en Sorbonne.

La révolte du lycée de Nevers fit partie des grandes révoltes de lycéens de mars 1870 qui touchèrent au moins 21 établissements et témoignent de l'état déplorable, à tous les points de vue, de l'enseignement secondaire.

1870 - 1894. Les successeurs de l'abbé Lebrun. Le provisorat de M. Guerreau.

En liaison avec les événements politiques, quatre proviseurs se succédèrent rapidement au lycée de 1870 à 1877.

Dès la chute de l'Empire et sous la présidence d'honneur de l'abbé Lebrun, fut créée l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée de Nevers, la plus ancienne de France et qui joua un rôle important dans la vie du lycée jusqu'à nos jours. En 1873, fut remise pour la première fois sa médaille d'or, le prix d'honneur le plus convoité par les élèves.

En 1877, Augustin Guerreau, ancien élève du Collège devint proviseur et dirigea le lycée jusqu'en 1894. Il en assura la prospérité. Deux écrivains devenus célèbres firent leurs études au Lycée, Jules Renard et Franc-Nohain. (Voir chapitres séparés).

La grande crise universitaire de 1882-1883 vit naître un mouvement structuré des lycéens auquel le lycée de Nevers participa. Les réformes de l'enseignement qui suivirent suscitèrent des polémiques parmi les professeurs notamment sur la réforme du baccalauréat. De même à partir de 1888, l'enseignement moderne fut remis en question par les tenants des humanités classiques.

Les effectifs du lycée qui avaient atteint 467 élèves en 1882 descendirent régulièrement jusqu'en 1901 (278 élèves). Décadence liée au contexte politique et à la rapide dégradation des locaux.

Grâce aux archives de l'Amicale, on connaît davantage d'élèves de cette époque. Outre Jules Renard et Franc-Nohain, il y eut des généraux comme Gautheron et Lequime, le peintre Henri Chartier, des savants comme Louis Bouveault et Maurice Javillier, le docteur Jules Renault, des politiques comme Alfred Massé ou Hubert Bourgin, le résistant Jules Subert ou un professeur du lycée et érudit, Marius Gérin.

1875 - 1882. Quand Jules Renard était élève au lycée de Nevers.

Le passage de Jules Renard au lycée, permet d'évoquer en détails, la vie du lycée et des lycéens ainsi que la personnalité du proviseur et du concierge, celle de l'aumônier très contesté, de plusieurs professeurs, notamment M. Lacour héros malheureux d'une aventure politico-rocambolesque, M. Jacques, M. Roy, ou Louis Durieu, romancier et précurseur de Jules Renard, peintre des collèges et de leur faune.

1880 - 1939. Un mauvais roman feuilleton, la reconstruction du lycée.

Alors que Jules Renard était en rhétorique on annonça la reconstruction prochaine du lycée dont l'état était lamentable. Les projets et les plans se succédèrent sans aucune réalisation jusqu'en 1939.

1881 - 1888. Quand Franc-Nohain (Maurice Legrand) était élève au lycée de Nevers.

Les documents de l'époque nous donnent une idée du contenu idéologique de l'enseignement au lycée. Par contre, le mystère reste entier sur les œuvres lycéennes de Maurice Legrand, qui fonda à Paris, une première revue de potaches : Potache-Revue.

1894 - 1900. Le provisorat de M. Chassigneux. Georges Duhamel.

Un ouvrage paru en 1896, donne un tableau très critique des collèges et lycées de l'époque, et confirme bien ce qu'en disaient Jules Renard et Louis Durieu. Les souvenirs de Georges Duhamel qui fut élève au lycée de Nevers en 1900, montrent que c'était également vrai pour notre lycée.

Les discours de distribution des prix témoignent de l'idéologie nationaliste et germanophobe de l'enseignement, en liaison avec l'idée de revanche contre la Prusse et alors que le pays se divisait à propos de l'affaire Dreyfus. Ils témoignent aussi du rejet de toutes les formes de l'art moderne.

1900 - 1908. Le début du provisorat de M. Méchin.

M. Méchin qui allait diriger le lycée jusqu'à la fin de la grande guerre, fit en 1901, un bilan catastrophique de l'état des bâtiments et du recrutement des élèves, en liaison avec la désaffection pour l'enseignement classique et la concurrence des établissements confessionnels, plus modernes et plus orientés vers l'enseignement technique. Il fait état également d'une campagne nivernaise contre le lycée.

En 1902, justement, le Ministère imposa une profonde réforme de l'enseignement secondaire et notamment de l'enseignement des langues vivantes. Les discours au lycée en témoignent ainsi que l'étude d'un manuel de cette époque. Mais déjà le discours du Comte d'Aunay, sénateur de la Nièvre annonçait les lois laïques. En 1907, M. Méchin publia une brochure publicitaire pour le lycée, expliquant ses nouvelles structures.

Le professeur d'histoire, M. Élicio Colin, écrivit en 1903, une Histoire du Nivernais, à l'usage des écoles, développant la nouvelle conception de l'histoire.

Les discours officiels développent la propagande coloniale.

Les documents permettent d'avoir beaucoup d'informations sur les professeurs et élèves de cette époque dont beaucoup périrent pendant la grande guerre.

1909 - 1914. La suite du provisorat de M. Méchin.

La distribution des prix de 1909 fut marquée par le fameux discours de Jules Renard. En 1910, on célébra le cinquantenaire de la création officielle du lycée (mais qui n'ouvrit qu'en 1862). Les discours à cette occasion, font écho à la polémique entre laïques et cléricaux. Un pamphlet de 1909 permet de comprendre l'idéologie du parti clérical et les luttes parfois violentes entre partisans et adversaires de l'enseignement public. De même, un ouvrage de la bibliothèque des professeurs, paru en 1912, développe la position officielle de l'Église.

Les Associations d'Anciens Élèves participent également au débat sur les finalités idéologiques de l'enseignement. Leurs revues témoignent aussi de la montée de l'inquiétude devant la perspective de la guerre. L'étude du devenir des élèves du lycée en 1913, montre l'importance des pertes subies pendant la grande guerre, environ 20%.

Beaucoup d'informations sur les élèves et professeurs de cette époque, notamment sur Marcel Déat, Camuzat, et M. Antarieu.

1914 - 1919. La fin du provisorat de M. Méchin. Le Lycée dans la guerre.

Outre les difficultés liées à la transformation du lycée en hôpital militaire, et à la guerre elle-même, les nombreux témoignages rendent compte de la vie des lycéens, des réactions tout au long du conflit. Les discours de distribution des prix énumèrent les morts, les blessés, les promotions, les décorations des anciens élèves et professeurs et parlent aussi de la guerre elle-même. Un livre d'or sera publié pour garder les noms des disparus.

Parmi les anciens de cette époque, figurent entre autres, René Le Droumaguet, Louis Guéneau, Romain Baron, et Louis Rolland (romancier sous le nom de Louis Francis).

1919-1937. Le Lycée entre les deux guerres.

M. Bertrand succéda à M. Méchin de 1919 à 1925. Le discours de M. Massé pour l'inauguration du monument aux morts du lycée en 1921, témoigne du traumatisme causé par la guerre. Dès 1922 éclate une polémique sur les finalités de l'enseignement secondaire où s'opposent une fois de plus, conservateurs partisans des « humanités classiques » et modernes.

En 1923 pour la première fois des jeunes filles figurent en classe terminale et en 1935, une femme est nommée professeur d'anglais.

M. Veigneau est proviseur de 1925 à 1929. On propose que le lycée porte le nom d'Achille Millien mais sans succès.

M. Schuler dirige le lycée de 1930 à 1937, le « nouveau » baccalauréat est mis en place. Les souvenirs des anciens élèves de cette époque permettent de connaître en détails la vie du lycée et de nombreux élèves et enseignants dont quelques-uns sont devenus légendaires comme M. Méry ou M. Nicolas. Pierre Jeanpierre quitte le lycée en 1930.

Les discours de distribution des prix témoignent de la montée du danger d'un conflit mondial.

1937-1945. Le provisorat de M. Grousset.

M. Grousset eut à assurer une des périodes les plus dramatiques du lycée. Dès son arrivée, commencèrent les travaux de rénovation des locaux, faute d'une reconstruction complète. Des réformes importantes furent apportées au contenu de l'enseignement (activités périscolaires). L'atmosphère de la vie lycéenne était troublée par les prémices de la guerre que mettait en lumière M. Coppens en Juillet 1939. Puis ce fut la guerre elle-même et en 1944 la destruction par un bombardement où lui-même faillit périr avec tous les administrateurs.

Les témoignages deviennent abondants, sur les élèves notamment les filles de terminales, ou Raymond Vilain, ou les festivités traditionnelles (la Saint Charlemagne de 1939), ou les enseignants comme Maurice Savin, ou même les travaux des élèves comme ceux de M. Harris de 1937 à 1942.

1939 – 1944. Le lycée dans la guerre.

La mobilisation d'une partie du personnel, puis l'occupation des locaux par un hôpital militaire puis après l'invasion, par les troupes allemandes, pour quelques semaines, et la réinstallation des élèves dans les locaux ne représentent qu'un mince aspect des incidences de l'occupation.

Le plus important, ce fut la partie cachée de la vie du lycée, sur le plan politique en général puis dans la résistance passive dont témoigne Jean-Claude Sallé, ou active avec de nombreux exemples comme ceux de Jacques Bronchard, ou d'Édouard Harris. Le livre d'or de cette période vient s'ajouter à celui de la Grande Guerre.

1939 à 1944. Le lycée pendant la guerre, la vie quotidienne.

Par contraste avec ces faits, abondent des témoignages sur la vie quotidienne du lycée, sur les enseignants, sur les élèves (notamment les internes dont les conditions de vie n'étaient pas faciles), sur certains d'entre eux, devenus plus ou moins célèbres, à divers titres, comme l'universitaire Michel Duchain, ou Alain de Bougrenet de la Tocnaye, sur la discipline, et surtout les indisciplines, sur les activités sportives (le foot avec Denti). On peut même se faire une idée de leurs mentalités en 1942 grâce à leur journal Le Jardin de Candide.

On les suit même en dehors du lycée, avec les fouilles de Champalement guidées par É. Harris, ou en ville avec le monôme du bac de 1943 qui aurait pu mal finir.

Les palmarès de distribution des prix avec les discours de René Le Droumaguet en 1942 ou ceux de M. Grousset de 1945 éclairent cette période.

1944 – 1951. Le lycée détruit.

Plusieurs récits permettent de rendre compte du bombardement de juillet 1944, puis de la difficile reprise des cours à la rentrée dans des locaux provisoires puis au Musée Blandin à partir de la rentrée 1945 pour l'externat et dans un internat réaménagé dans le vieux lycée.

Les élèves publient un journal, Panurge, en 1946. Les numéros retrouvés traduisent leur état d'esprit. Des souvenirs directs font revivre des enseignants comme Marcel Anfray, Denti, Méry, Henri Bareil, ou des élèves comme Jacques Montagnon, Jean-Claude Sallé, Jean-Pierre Harris, Jacques Jarriot, ou évoquent l'ouverture du lycée à des élèves allemands ou africains.

1945 – 1958. La construction du lycée Jules-Renard.

Dès 1945 commence un très long processus en vue de la construction d'un lycée neuf. Malgré l'urgence, la Municipalité de Nevers n'arrive pas à une décision. Les projets et les plans se succèdent sans aboutir. Finalement en 1955, la construction de Jules-Renard est décidée. L'externat ouvre en 1958, l'internat l'année suivante. Mais le lycée restera en chantier quasi permanent jusqu'à nos jours, à cause de la fluctuation des effectifs et de la variation de son recrutement.



**DE 840 À 1557 : LES ÉCOLES DE NEVERS.
L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT À NEVERS COMMENCE EN 840.
C'EST LA FAUTE À CHARLEMAGNE.**

Jean BUGAREL 

Jusqu'à la fameuse constitution : *De Scholis per singula episcopia et monasteria instituendis* de 788¹, par laquelle Charlemagne impose la création d'une école près de chaque cathédrale ou monastère, il ne dut y avoir à Nevers qu'un enseignement du chant et de la lecture des textes sacrés pour former les chantes de la cathédrale, sous la direction du Grand Chantre : le Primicerius.

À Nevers comme on le verra plus bas, cette Constitution sera la source de conflits entre l'évêché (et son Ecolâtre) et le Procureur ou Prieur de l'Abbaye Saint-Étienne, surtout à partir de la Charte du Comte Guillaume (1090) par laquelle les Prieurs devinrent les Seigneurs du Bourg Saint-Etienne.

Dans toute l'Europe occidentale, l'état des études était réduit à sa plus simple expression. Mis à part quelques précepteurs particuliers, de très rares écoles, l'essentiel de la connaissance s'était réfugié dans les monastères et les couvents. Encore ne faut-il pas se faire trop d'illusion sur l'étendue de ces connaissances. Les livres étaient extrêmement rares. *On y lisait les Questions naturelles de Sénèque, quelques écrits de Cicéron, l'Organum d'Aristote, traduit par Boèce et un petit nombre d'autres livres. Là se bornait à peu près toute la science d'alors*².

Après la réforme de Charlemagne, les Évêques et Abbés durent enseigner le peuple en latin puis traduire leurs instructions en langue vulgaire. Ils chargèrent bientôt un chanoine ou un moine de cette fonction et le Grand Chantre devint naturellement l'Ecolâtre ou Scolastique, c'est-à-dire le directeur de ces écoles. Il touchait une certaine somme pour leur fonctionnement et devait recruter des régents ou pédagogues, payés par les élèves. On enseignait surtout la grammaire latine et le plain-chant, la lecture et plus rarement l'écriture.

Avertissement concernant l'histoire des Écoles et du 1^{er} Collège de Nevers.

Pour toute cette partie, jusqu'au retour des Jésuites en 1606, on ne trouvera ici que nos recherches personnelles et nos rectifications, au sujet des études antérieures, notamment celles d'EDMOND DUMINY, *Le Collège de Nevers*. Nevers 1907 et de VICTOR GUENEAU : *Recherches sur les Ecoles et le Collège de Nevers*. Nevers 1909. Nous n'avons pas reproduit intégralement les nombreux documents publiés par eux. Nous nous référons cependant à eux pour les informations dont nous n'avons pu retrouver les sources originelles. En effet, selon l'usage regrettable de beaucoup d'érudits de leur temps, leurs références sont souvent très insuffisantes, par exemple : « Archives départementales », ou « Archives hospitalières de Nevers », sans autre précision. Retrouver un document avec ces seules indications devient alors, un jeu de hasard.

840 C'EST PARTI !

Les premières traces d'une école épiscopale à Nevers, apparaissent en 840 seulement. L'écolâtre était un chanoine de la Cathédrale et avait un sceau représentant un maître à l'aspect vénérable, couvert de sa toque, assis dans un fauteuil et tenant dans sa main un livre ouvert ;

¹ Cette "constitution" n'est que l'une des "circulaires" qui de 769 à 803 tentent de recréer un système d'enseignement.

² Brancherot : *Praelectiones Philosophicae*, Clermont-Ferrand, 1849, T.3, p. 270.

devant lui, de jeunes enfants, assis, lisent dans des livres. Ce sceau portait pour légende : *Scholarum magister*.

L'école de la cathédrale était située près du Château, son importance sera variable.

Cet enseignement était-il efficace ? On peut en douter. Parmentier dans les *Archives de Nevers*³, affirme qu'*au commencement du Xe siècle les chanoines de Nevers étaient dans l'ignorance la plus profonde*. De 907 à 916, l'évêque Atton fit venir le moine Hucbal (ou Humbauld), moine de Saint-Amand dans le diocèse de Tournai, pour leur enseigner la philosophie, la théologie et le chant ecclésiastique *dans lesquels il excellait et qui étaient alors la période des connaissances humaines*. Il avait rempli le même emploi à Reims. Pendant son séjour, il décrivit en vers latins le martyre de Saint Cyr et Sainte Julitte. Guy Coquille dans son Histoire du Nivernais prétend qu'il profita de son séjour à Nevers pour dérober quelques reliques de Saint Cyr et les faire transporter dans son couvent de Saint-Amand. À qui se fier ! Mais Parmentier qui rapporte cette accusation de Guy Coquille émet l'hypothèse que l'évêque lui en avait fait présent.

Malgré cet enseignement, princes et courtisans savaient à peine lire et quelques ecclésiastiques seulement étaient instruits. On les nommait : Grands clercs⁴.

D'ailleurs on avait d'autres soucis que l'instruction, car la guerre ravageait nos provinces. En 952, Hugues le Grand, Duc de France et de Bourgogne, incendia Nevers.

Passée la Grande Peur de l'An Mil, les mœurs se relâchent au point qu'il fallut trois Conciles : Rouen (1055), Toulouse (1056), et Rome (1059), pour essayer d'imposer la continence aux clercs et le célibat aux prêtres, ce qui veut dire que le contraire était d'usage courant.

De cette époque, nous n'avons trace que d'un grand chantre Raginerius (1083) qui portait le titre ronflant de *Recteur des Écoles de Nevers* et d'un grammairien : Gaudon (1089). Le titre porté par le Grand Chantre signifie peut-être, qu'en plus de l'école épiscopale (ou école de l'Église de Nevers), il y avait des écoles publiques ou tout du moins un maître pour les laïcs. Gaudon pouvait être un maître de petites écoles ou humanités. L'écolâtre avait la charge de les surveiller et de nommer les maîtres. (Au XVIe siècle encore, il possédait ce droit et les maîtres devaient lui verser une rétribution sur leurs revenus). Dans ces écoles, on n'enseigne comme au VIIIe siècle, que les rudiments : la lecture, parfois l'écriture, un peu de calcul, le plain-chant, et quelques notions de grammaire latine.

LES ÉCOLES DU BOURG SAINT-ÉTIENNE

Le Bourg de Saint-Étienne, construit hors les murs de la ville autour de l'important monastère qui lui a donné son nom dut avoir aussi des écoles créées par les prieurs du monastère, qui entrèrent en concurrence avec celles de la ville.

1316 : UNE UNIVERSITÉ

Il eut même une Université puisque celle d'Orléans s'y installa en 1316 pendant un peu moins de deux années. La raison en était que la ville d'Orléans avait été frappée d'un interdit par le Pape.

Le traité du 27 mai 1316 précise que l'Université s'installa, avec le consentement du prieur, au monastère de Saint-Étienne, celui-ci étant le seul à offrir des salles assez spacieuses pour recevoir les docteurs et leurs élèves

La morgue des docteurs et des étudiants provoqua une véritable révolte des habitants et des échevins de Nevers et elle dut partir vers d'autres lieux. La population saccagea les salles de l'Université et brisa les chaires. Cette émeute déclencha un procès au Parlement, des

³ Cap. XXII Du collège, p. 305.

⁴D'où les mots : *clergie* : science, savoir et *mauclerc* : ignorant.

Universitaires molestés, contre la ville, et celle-ci fut condamnée, mais l'Université ne revint pas.

Fourquemin dans son *Histoire de Nevers*⁵, raconte ainsi ce séjour de l'Université d'Orléans à Nevers *qui y avait été transférée à cause de l'interdit jeté sur cette ville par le Pape Jean XXII dont un parent y avait été tué dans une sédition, mais à peine cet établissement était-il formé que les habitants de Nevers que César avait appelés nation de fer - gens ferrea, et qui n'étaient pas devenus plus traitables au bout de 14 siècles prirent querelle à leur tour avec les étudiants et jetèrent la chaire du Docteur dans la Loire en criant "Retourne par le Diable à Orléans d'où tu es venue". L'université suivit sa chaire et retourna en effet à Orléans.*

Il faudra attendre notre génération pour voir les Universités de Dijon, Nancy et Clermont installer en nos murs des "antennes". Apparemment cette présence ne provoque pas les mêmes réactions qu'au XIVe siècle.

Rappelons que depuis la Charte de Mahaut de Courtenay (1231), il existait une "municipalité" à Nevers constituée d'abord de quatre "bourgeois" (se souvenir des "Bourgeois" de Calais) qui donnèrent sans doute son nom à la rue des Bourgeois dont nous parlerons plus loin à propos du Collège (elle se nomma ensuite rue du Lycée puis actuellement, rue des Francs-Bourgeois).

Ces bourgeois se nommèrent par la suite "échevins". Ils étaient élus annuellement puis tous les deux ans. Il n'y avait pas encore d'Hôtel - de - Ville et ils siégeaient en l'Abbaye Saint-Martin.

Après 1547, le vote fut à deux échelons. Chacun des quatre quartiers de Nevers (Croux, Loire, Nièvre, Barre) élisait huit conseillers qui à leur tour élisaient les quatre échevins. La fonction de Maire ne fut créée qu'en 1692. Nous verrons que cette Municipalité joua un grand rôle dans la création et la vie des Écoles puis du Collège et du Lycée.

ST-ÉTIENNE CONTRE NEVERS. UNE GUERRE DE 260 ANS.

Par une charte de 1090, du Comte Guillaume, les prieurs devinrent seigneurs (avec droits de haute et basse justice) du Bourg Saint-Etienne où nul n'avait le droit de pénétrer sans leur permission, pas même l'évêque de Nevers. Ce n'est qu'en 1585 qu'ils rendirent au Duc de Nevers leurs droits de Justice tout en conservant les autres droits seigneuriaux. De là naquirent tous les différends et procès qui les opposèrent à la ville et à l'écolâtre, puis aux Jésuites, à propos des écoles et du collège établis sur leur territoire. Ces débats toujours recommencés durèrent de 1527 jusqu'à la Révolution. Lorsque celle-ci éclata, le dernier procès en cours n'était pas encore jugé.

En vertu de cette charte, le prieur de Saint-Etienne avait donc le droit de contrôler directement les écoles du bourg. C'est d'ailleurs avec lui que le recteur et les docteurs de l'université d'Orléans passèrent un acte le 27 mai 1316 contenant la forme et les conditions de leur établissement dans le bourg de Saint-Etienne.

NEVERS SE BAT SUR SON TERRAIN

L'écolâtre de la cathédrale, qui donnait aussi les leçons de théologie, avait le contrôle des écoles publiques, et les échevins devaient tout au moins, lui présenter le principal, outre que les autres maîtres ou régents devaient prendre son attache et que, par la suite, les écoles se tinrent chez lui. Théoriquement la ville ne pouvait ouvrir d'école de sa propre initiative, il lui fallait au moins signer un traité avec l'Écolâtre. Victor Gueneau avoue que *jusqu'à ce jour, je n'ai pas rencontré un acte me faisant connaître le texte des traités passés entre les habitants*

⁵ Manuscrit, "Mémoires" de Fourquemin, BMN 2 n 357 MS 86, Histoire de Nevers, 1er cahier, page 10 ; (recherches historiques p.53) ; voir aussi Raoul Toscan *La curieuse histoire de Nevers*, tome 1, pp. 150 à 154.

de Nevers et l'Écolâtre. Il suppose qu'ils devaient ressembler à celui que passèrent les habitants de Chitry (*arrondissement d'Auxerre, Yonne*) avec leur curé, qui par ce texte s'engageait à : *Scholas et earum regimen persone ydonee, sufficienti et utili, pro pueris affluentibus et affluere volentibus erudiendis tradere et concedere tenebitur, adeoque ipsius eas regentis mediante ydineo regimine scolares moribus et scientia adornentur*⁶.

Mais la ville a la charge financière des magisters et des locaux de ses écoles situées près du Château au moins jusqu'en 1494 : en effet en 1400, dans un acte privé de reconnaissance de dettes⁷, de Guillaume des Rosiers, il est question d'une place sise au Château *près la place Bienvenue des Rosiers "in qua sunt schole Nivernenses"*. Cet emplacement est confirmé en 1494 par une décision des Échevins de faire des travaux de *pavage en la rue montant au château jusqu'à la maison des hoirs de feu Hugues de Pougues où se tient l'eschole*⁸.

Ces écoles de la ville remplacent-elles ou ont-elles absorbé l'école de l'Église?

Celle-ci existait encore en 1361 puisqu'un évêque de Nevers, Renaud de Moulins-Engilbert fit, avant de mourir, un don à l'église de Nevers de 2050 francs - or (2700 florins), pour faire enseigner la grammaire à douze enfants et pour divers autres services⁹.

Les enseignants sont des prêtres, recrutés par la ville, sous le contrôle de l'écolâtre de la cathédrale, mais comme celui-ci néglige son travail ou perd son temps dans des procès avec les prieurs de Saint-Etienne, les échevins en profitent pour recruter des maîtres à leur guise ce qui provoque de temps en temps, un procès, comme en 1508 où la querelle monta jusqu'au tribunal du Grand-Châtelet de Paris.

Trouver des maîtres est d'ailleurs difficile (déjà une crise de recrutement) et ils ne restent jamais bien longtemps dans leurs postes (ce ne pouvait pourtant pas être sous le prétexte d'un rapprochement de conjoints). En 1418 la ville versa 40 sols tournois à Maître Paul Dongrie pour la maîtrise des écoles. De 1418 à 1514 nous trouvons trace de 11 ou 12 maîtres engagés par la ville comme *gouverneurs ou recteurs des écoles*. Il y en eut certainement plus car ils étaient engagés pour trois ans et beaucoup partaient avant la fin de leur contrat. En 1494 les Échevins sont obligés d'envoyer des messagers à Asnan et à Decize pour essayer d'en recruter, mais en vain. Les prédécesseurs étaient partis et n'avaient pu être remplacés sur place.

Il faut signaler tout de même qu'elles avaient déjà beaucoup d'élèves, au moins cent vers 1462, lors de *la nouvelle venue de Madame Jacqueline Dailly, première femme de Jean de Bourgogne, comtesse de Nevers*, puisque la ville accorda à *Aubri Beaugard, peintre, 50 sols tournois, pour avoir fait 100 penonceaulx aux armes de Madame la Comtesse, lesquels furent portés au devant d'elle par les enfens de l'escolle*¹⁰. Juste avant la fondation du collège, en 1516, ils étaient au moins quatre fois plus nombreux puisque pour *la joyeuse venue à Nevers de Charles de Clèves et Marie d'Albret*, la ville paya à *Jean Corbier et Jean Cothereaul, peintres, 36 livres tournois pour avoir peint ... 400 écussons auxdites armes es bannerettes et guidons portés par les enfants de l'école*¹¹

Mais que valaient leurs maîtres ? En 1473 deux conciles nous éclairent sur le clergé en général. Celui de Madrid constate que la bonne chère et la débauche étaient l'occupation ordinaire des prêtres et celui d'Aranda essaye d'imposer un code de discipline ecclésiastique et interdit de conférer les ordres sacrés à ceux qui ne savent pas le latin (preuve de l'ignorance d'une bonne partie du clergé). On voit que depuis le XI^e siècle la situation ne s'est guère arrangée.

⁶ Archives de l'Yonne, E, 548 cité par V.G. t. 1, p. 14.

⁷ Archives hospitalières de Nevers B 47 cité par V.G. t.1, p.15.

⁸ Archives Communales de Nevers (AC) Toutes les références renvoient à l'*Inventaire sommaire des Archives Communales Antérieures à 1790 rédigé par M. l'abbé Boutillier, curé de Coulanges*, Nevers 1876. Ici : AC, CC 76 (1493-1494)

⁹ V.G. t. 1, p. 14.

¹⁰ AC, CC 59 (1461-1465)

¹¹ AC, CC 90 (1515-1516)

VERS LA CRÉATION DU COLLÈGE

La naissance du Collège de Nevers se fera en cinq épisodes et durera de 1508 à 1527. Au départ, il semble que personne n'y songeait. La préoccupation majeure était de faire fonctionner au mieux les écoles existantes. Ce sont les circonstances locales qui finalement amenèrent la municipalité à "franchir le pas" non sans réticences.

PREMIER ÉPISODE

1508 TRAFICS ET DÉMÉNAGEMENTS ... ÇA COMMENCE !

En 1508 l'Ecolâtre, Jehan Parent, donne en fermage ses droits à Antoine Perrot (Perot ou Peurot) pour trois ans, moyennant quarante livres par an. Celui-ci percevra donc les revenus des écoles et paiera sur eux des provisions aux autres maîtres. Ce fermage est renouvelé pour trois ans en 1511.

Mais ce trafic semble susciter des querelles puisque, à cette date, la ville est obligée de payer dix livres tournois à Antoine Perrot et à un autre maître *pour le différent à cause de l'escolatrerie* et aussi *pour ce qu'ils changeaient de maison*. Perrot et son adjoint en effet se séparaient de leurs autres collègues pour aller fonder école dans une maison du Bourg Saint-Etienne où nous allons bientôt les retrouver. Il semble qu'une bonne partie des élèves de l'école de la ville les aient suivis, ce qui évidemment met en difficulté celle-ci.

DEUXIÈME ÉPISODE

1519 SAINT-ÉTIENNE : ENFIN UN COLLÈGE !

Pendant ce temps, les écoles du Bourg Saint-Etienne prospèrent. Elles ont été créées vers 1320, sur le modèle dont l'université d'Orléans avait laissé l'idée.

Parmentier affirme ¹² qu'en 1418, il y avait à Nevers un maître ès arts nommé Paul d'Hongrie et qu'en 1427 Martin Odes, maître ès arts, avait été appelé de Paris pour gouverner et exercer les écoles universelles de cette ville et que celles-ci se tenaient au bourg Saint-Etienne. Ceci est en contradiction avec ce qui a été dit plus haut concernant Paul d'Hongrie. Toujours selon lui, pendant tout le XVe siècle elles avaient en permanence sept à huit maîtres ès-arts. Elles semblent donc plus importantes que celles de la ville. Est-ce la raison pour laquelle l'Ecolâtre entre en procès avec le Prieur, en 1470, pour réclamer ses privilèges ?

Coup fourré en 1519, le Prieur, Jean Duchâteau engage comme Recteur du Collège de Nevers, Antoine Perrot. L'acte précise que le collège est fondé *au logis dudit Perrot*.

Parmentier ¹³ précise que les *papiers domestiques du monastère* de Saint-Étienne, prouvent que *Jean Duchâteau, prieur de Saint-Étienne, donna des provisions de l'office de recteur du collège de Nevers, le 24 décembre 1519, à Me Antoine Perrot, maître ès-arts, pendant le temps duquel fut fondé le collège où il est à présent, au logis dudit Perrot. Quelque portion duquel était en la justice de la ville, hors le paroissiage de Saint-Étienne, et le surplus, même la plus grande partie d'icelui, était de la justice et du paroissiage dudit monastère.*

Ainsi, dès le départ, les bases de la dispute entre le Bourg Saint-Étienne et la ville de Nevers sont bien précisées. La limite entre les deux passant au milieu du quartier situé entre la rue des Bourgeois et la rue Mirangron, une petite partie du terrain dépendait de Nevers et la majeure partie de Saint-Étienne. Le Collège établi à cheval sur cette limite devait donc payer

¹² op. cit. p. 306.

¹³ Parmentier *Archives de Nevers ou Inventaire historique des Titres de la Ville*, Paris, Thecner, 1842, p. 339.

des droits, notamment la censive aux deux. Et même si Nevers dispensait le Collège du paiement des droits lui revenant, il ne pouvait prendre la même décision à la place du prieur de Saint-Étienne, qui gardait de plus, autorité sur les écoles établies sur son domaine. D'où les procès déjà évoqués.

Arnolet de Saint-Saulge.

L'année suivante, en 1520, Jean Arnolet de Saint-Saulge est nommé premier régent du collège (professeur)¹⁴. C'était un savant humaniste et un poète distingué qui écrivait des *Hymnes latines* sur la Trinité, la Vierge et autres thèmes religieux, et composa un *Traité d'orthographe latine*, édité à Paris en 1524¹⁵,

On sait peu de choses sur lui. D'après les recherches de Guy Thuillier¹⁶, il serait né vers 1490 à Saint-Saulge, aurait été l'ami de Tixier de Ravisy et aurait fait ses études au Collège de Navarre. Thuillier hésite sur la date de sa nomination comme régent au Collège de Nevers (1525 ?). Nous suivons sur ce point, l'abbé Crosnier. Née de la Rochelle¹⁷ quant à lui, cite Arnolet sans apporter davantage de précisions. On perd ensuite sa trace.

M. l'abbé Crosnier, écrit : 1520. *Jean Arnolet, de Saint-Saulge, premier régent du collège de Nevers, fait un traité sur l'orthographe et des poésies latines*. Victor Gueneau¹⁸ qui reproduit ce passage regrette que M. Crosnier ne nous ait pas fait connaître la source où il avait puisé ce renseignement. En effet il y avait vers 1498, à Bourges, un éditeur du même nom. Peut-être un parent ?

N. Weiss, cite un poème (il y en aurait eu deux en réalité), dédié à Jean Parent, scolastique de Nevers, et publié dans un recueil collectif en 1544, mais qui doit dater d'avant 1533 (mort de Jean Parent). Il en déduit que Parent, comme Arnolet, aurait eu des sympathies pour l'évangélisme et les premiers réformateurs. Nous étudions en détail cette question dans le chapitre consacré à Maturin Cordier, principal du Collège (1530-1534).

TROISIÈME ÉPISODE

Ainsi Saint-Étienne fonde le premier collège et se permet le luxe de le baptiser : Collège de Nevers.

La ville ne pouvait pas en rester là. Ce collège du Bourg Saint-Etienne, pouvait être simplement la réunion dans un même lieu de plusieurs écoles, sauf que chaque maître, au lieu d'avoir une classe à plusieurs divisions, des tout petits : les abécédaires, aux plus grands : rhétorique et philosophie, ne s'occupait que d'une ou deux divisions au maximum, l'ensemble étant dirigé par un recteur ou principal, Antoine Perrot en l'occurrence, qui était chargé du recrutement des maîtres ou régents. Nous ignorons si ce collège recevait des boursiers et dans quelles conditions il fonctionnait.

1521 NEVERS CONTRE-ATTAQUE

Les échevins de Nevers devaient relever le défi de cette concurrence en donnant plus d'importance aux écoles de la Ville.

En 1521, les échevins de Nevers achètent pour *huit vingt dix livres* (170 livres) la maison de Jean Chevau, près de la Cour des Comptes pour *construire les écoles de la ville et*

¹⁴ M. Morellet, professeur d'histoire, parle de lui dans son discours de distribution des prix du Collège de Nevers, le 13 août 1853. Il affirme que *les échevins de Nevers lui confièrent en 1524 la direction de notre collège qu'ils venaient de fonder*. Il y a évidemment erreur sur la date, la fonction et l'origine de son recrutement.

¹⁵ *De Orthographia*, Paris, 1524 et *Bucolicon Ludicrum*, Paris 1524.

¹⁶ In catalogue de l'exposition : *Guy Coquille et les auteurs nivernais du XVIe siècle*, BMN et SAN, Nevers, 2003, p.9.

¹⁷ Née de la Rochelle, *Mémoires*, T III, p. 35.

¹⁸ V.G. t.1, p. 20 et note 2.

joindre à la maison de maistre Jehan Parent, escolâtre, pour ce que en cette ville il n'y avait eu longtemps par cy devant nulles escolles de valeur ; au moyen de quoy les habitants ont été contraints envoyer leurs enffans aux escoles hors la ville. (Traduisez : du Bourg Saint-Etienne). Mais, malgré cette amélioration, les écoles de la ville ne peuvent soutenir la concurrence du Collège.

QUATRIÈME ÉPISODE

1526 L'ÉCOLÂTRE PREND L'OFFENSIVE

NEVERS CHANGE DE TERRAIN

La nouvelle installation ne dura que cinq ans, les Nivernais préférant toujours envoyer leurs enfants au Collège dépendant de Saint-Etienne. Que faire?.

Puisque les écoliers ne voulaient pas monter vers les écoles, il ne restait plus qu'à faire descendre les écoles vers eux. C'est toujours le même problème. Faut-il rapprocher le tabouret du piano ou le piano, du tabouret ? Comme nous sommes à Nevers, pays de la fameuse Botte, on pourrait dire aussi : Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira (t) à toi.

En 1526, Léonard du Pontot, bailli de Nivernois cède à Jean Parent, l'écolâtre, (en échange de l'ancienne maison de Jean Cheveau, servant d'école, près de la Cour des Comptes) une maison près du Puits des Ardilliers, connue sous le nom de Maison de Veaulce, tenant par devant à la rue des Bourgeois (plus tard, rue du Lycée et actuellement, rue des Francs-Bourgeois) et par derrière à la rue de Mirangron. La ville paye la moitié des frais d'installation des écoles en ce nouveau lieu. Il semble qu'il y ait eu à cette occasion fusion entre elles et le Collège du Bourg Saint-Etienne.

Cela n'alla sans doute pas tout seul. En effet, en 1526 - 1527, les échevins envoient à Paris, le Contrôleur des deniers communs de Nevers, pour négocier avec Jehan Parent l'écolâtre, *afin de conclure avec lui sur le fait des écoles pour le bien de la chose publique*. Sans doute fallait-il se mettre d'accord sur le transfert des écoles et la fusion avec le collège existant situé, en grande partie, sur le domaine du Prieur de Saint-Etienne, ce qui posait des problèmes de compétence et d'impôts. Ce voyage nous apprend aussi que l'écolâtre devait résider à Paris, d'où il réglait toutes ses affaires et bénéfices à Nevers.

CINQUIÈME ÉPISODE

1527 LA VILLE RÉCUPÈRE LE COLLÈGE

Le 18 juillet 1527, Pierre de la Foy est nommé principal du Collège, par la ville (contrat de trois ans mais il ne restera que deux). *La ville lui fournit six tonneaux de vin, quinze quartauts de froment, quinze mesures de bois à chauffer, avec la vaisselle d'étain nécessaire pour le mettre en ménage, lui, ses régents et domestiques* ¹⁹. La réparation de la maison de Veaulce est financée moitié par la ville et moitié par l'écolâtre. Il en coûta 241 livres et 14 sous pour chaque partie. On commence immédiatement la construction d'une chapelle. La preuve en est qu'en 1528, Etienne de Maintenant, bourgeois de Nevers et sa femme, Jeanne Garnier, donnent 42 livres pour fonder une messe quotidienne perpétuelle *en la chapelle qu'on édifie de nouvel au Collège et escoles communes de la Ville pour l'instruction des jeunes enffans affin qu'ils ne puissent vaguer*.

¹⁹ *ibid.* p. 308.

DE 1527 À 1577 LE COLLÈGE DE NEVERS SON HISTOIRE COMMENCE EN 1527

Pierre de la Foy fut donc le premier principal du Collège de Nevers. Désormais on ne parlera plus du collège de Saint-Etienne ni des écoles de la Ville.

Peu à peu, ses bâtiments s'étendront dans tout le quartier, entre la rue des Bourgeois, et la rue Mirangron en longeant les rues de l'Esguillerie et des Fangeats (actuellement rue de la Préfecture). Il faut se rappeler qu'un collège vit en quelque sorte, en autarcie, il possède en plus des bâtiments d'habitation pour les maîtres et élèves, des salles de classe, d'exercices et d'études et de la chapelle, des locaux pour les domestiques, une cuisine, un fournil pour faire cuire le pain, un jardin potager, une vigne, un verger, des locaux "agricoles" comme la "vinée" et même des fermes à l'extérieur de Nevers qui lui fournissent une partie de ses besoins alimentaires.

Ses revenus proviennent de rentes et donations diverses faites par de généreux donateurs dont les Ducs de Nevers, de taxes municipales (droits d'octroi, droits sur les alcools etc...) qui lui ont été affectées par la municipalité, de bénéfices ecclésiastiques donnés par les Evêques et des pensions payées par les parents des élèves non boursiers.

Le Collège puis le Lycée ne quitteront plus cet emplacement jusqu'en 1944 où un bombardement détruira une partie des bâtiments. Mais les restants seront toujours employés jusqu'en 1964²⁰.

Des disputes et procès éclatèrent presque chaque année soit avec la municipalité pour le recouvrement des taxes affectées, soit avec le Prieur de Saint-Etienne, parce qu'une partie du terrain dépendait de la *censive* de ce bourg et que le collège ne voulait pas payer les taxes réclamées, soit avec (et toujours) l'écolâtre de la cathédrale qui essayait de recouvrer ses droits, soit même avec le Duc de Nevers qui en tant que fondateur, voulait faire reconnaître les siens.

Il y avait aussi des difficultés pour le recrutement des principaux et des régents, sans parler de la concurrence des *escholes buessonnières*, tenues par des maîtres "indépendants" ou par des réformés. Selon les années, d'autres problèmes apparaissaient, la famine et la misère, ou les épidémies comme la peste, qui vidaient le collège de sa population, il demeurera même fermé à cause de celle-ci de septembre 1563 à décembre 1564

Les principaux se succédaient, Martin de la Terre, Louis Faul ou Fleau, Guillaume Maulguin, ce dernier recruté en catastrophe, pour six livres tournois, *les enffans estant vagans depuis le despart de Maistre Louis Fleau*, et enfin Mathurin Cordier, qui resta trois ans, de 1530 à 1533 environ. En somme, si Nevers avait su le garder, notre ville aurait pu, au lieu de Genève, devenir le berceau de l'école moderne²¹.

Après ce rapide résumé de présentation de cette période, nous allons suivre pas à pas l'histoire du collège, au hasard des documents très rares qui en attestent.

LES AVATARS DU COLLÈGE DE 1527 à 1534.

1526-27²² : Les arrangements à conclure avec l'écolâtre, pour mettre en place le collège ne se firent pas facilement : en effet, nous trouvons une note à Jean Lesperon, contrôleur des deniers communs de la ville de *20 livres tournois pour 16 journées par lui employées (à 25 sols tournois chacune) en un voyage de Nevers à Paris, auprès de maître Jehan Parent, scolastique dudit Nevers, afin de conclure avec lui sur le fait des écoles pour le bien de la*

²⁰ Plus tard une autre fusion difficile mettra à l'épreuve notre Lycée, celle avec l'ancien lycée technique Jean-Jaurès dont on se demande encore si ce fut une ingestion ou un phagocytage.

²¹ voir chapitre suivant.

²² AMN, CC 99.

chose publique. 16 jours de négociations en comptant le voyage aller et retour, les difficultés rencontrées ne devaient pas être minces.

Quant au nouveau recteur, Pierre de la Foy, *principal des écoles de cette ville*, son installation ne fut pas facile et les échevins lui octroyèrent 6 tonneaux de vin, 15 quartauts de froment et 15 mesures de bois à chauffer *pour le commencement de sa vie, parce qu'il estoit venu nouveaul audict collège*.

1528²³ : 18 juillet, aux aides en nature, accordées à son arrivée, s'ajoutaient les appointements annuels fixés par le contrat du 18 juillet 1527 ; en effet nous trouvons, l'année suivante le versement à maître Pierre de la Foy, maître ès arts et principal du collège, de 20 livres tournois pour une année échue le 18 juillet 1528, *de la pension à lui accordée par la ville, pendant trois années qui commencèrent le 18 juillet 1527* .

1528-29²⁴ : Mais Pierre de la Foy ne remplit pas entièrement son contrat de trois ans qui aurait dû se terminer le 18 juillet 1530, car dès l'année 1528-29, nous trouvons trace de l'arrivée d'un nouveau principal non nommé dans cette partie du registre mais qui devait être Martin de la Terre. Il avait dû y avoir de grandes difficultés pour le recruter. En effet on dut faire une avance de 50 livres 10 sols 3 deniers tournois au *docteur principal* du collège quand il prit la charge dudit collège afin d'avoir le blé, vin, bois argent pour sa nourriture et celle de ses régents et domestiques pendant un mois *sans lequel avantage il n'eut accepté ladite charge*. Ces détails nous montrent que si la Ville ne connaissait en titre que le principal, celui-ci faisait fonctionner le collège en engageant lui-même des régents et des domestiques, tous ses frais s'élevaient donc en moyenne à un peu plus de 50 livres par mois. Or comme on l'a vu plus haut, la pension du principal payée par la Ville ne dépassait guère 20 livres par an, le reste des dépenses étant couvert par les frais de scolarité payés par les élèves. Mais cette dernière ressource devait être insuffisante en ces temps difficiles car on trouve pour la même année, mention d'une somme de 7 livres 10 sols tournois, au compte du receveur, pour blé délivré à maître Martin de la Terre, principal audit collège *au moyen de la famine qui regnoit en la ville audit temps*. Cette famine dura plusieurs mois et en 1529-1530, nous en trouverons des traces précises.

À ces subsides municipaux s'ajoutaient des revenus de donations diverses. À preuve, la même année, la Ville fait un échange avec le seigneur des Marais, de la seigneurie de Monaton, acquise pour la fondation des messes de la chapelle du collège ; ainsi différents domaines donnés par des particuliers, par la ville de Nevers ou les comtes et ducs, constituaient un patrimoine dont les revenus alimentaient le fonctionnement général du collège ou étaient affectés à titre particulier, comme ici au paiement des messes célébrées dans la future chapelle.

La même année, la Ville finit de régler les frais des échanges de maisons, en versant à Jehan Budeaul, notaire, 30 sols tournois pour la grosse du contrat d'échange fait entre les habitants de la ville et maître Jehan Parent, scolastique, de la maison du collège, contre la maison de messire Leonard Dupontot, chevalier, bailli de Nivernais. Elle poursuit les travaux de construction du collège, nous trouvons en effet des versements divers : à Jacques Murault, maçon, 65 livres tournois, à Jehan Couraut, charpentier, 20 livres tournois, à Jehan Massegras alias Machegras, couvreur, 80 livres, sur leur marché pour l'œuvre du collège et de la chapelle ; à Jehan Cotereaul, peintre, 20 livres pour les verrières, à Jehan Demay, menuisier, 30 sols tournois etc ... à Jacques Rollet, maçon, 25 livres tournois pour la fin de la maçonnerie de la chapelle du collège, à Huguet Bourguignon, blanchisseur, 11 livres 5 sols tournois pour la moitié de 22 livres 10 sols pour le *blanchissage* de la dite chapelle. Ce détail nous permet de savoir que les parois en étaient blanchies à la chaux, selon une technique très ancienne et qui a perduré jusqu'à notre époque. Il faut ajouter à ces règlements d'autres paiements

²³ AMN, CC 100.

²⁴ AMN, CC 101.

d'ouvriers qui avaient travaillé au collège, montant à la somme de 74 livres 10 sols et 6 deniers tournois.

1530 UNE CHAPELLE.

Avec le blanchissage des murs, les travaux de la chapelle arrivent à leur fin, il ne reste plus qu'à accrocher une corde de 13 toises au clocher, fournie par Gilbert Goubellot pour 10 sols 10 deniers tournois ²⁵. La chapelle sera officiellement inaugurée en 1530. À cette occasion on ne lésina pas sur les moyens et la ville fit même démolir en divers endroits, certains murs du collège, *pour que plus facilement, l'évêque de Bethléem, Philibert de Beaujeu puisse passer et repasser pour la bénédiction et dédicace de la chapelle*. Les brèches furent réparées après la cérémonie. Son voyage coûta à la ville 44 livres, 11 sols et 8 deniers.

En **1532-1533** les vitres de la chapelle sont payées, moitié par la ville et moitié par défunt M. Parent, Ecolâtre.

1529-30 ²⁶ : Martin de la Terre n'avait dû remplir son office que quelques mois. Un nouveau principal du collège maître Louis Flaul, reçoit 30 livres tournois *pour la nourriture et entretien des escolles de la ville* et peu de temps après, un notable, Jacques de Taches reçoit 22 sols 5 deniers tournois pour être allé au lieu et ville de Monceaux le Comte savoir si l'on pourrait *recouvrer un maître qui est audit lieu* pour venir demeurer aux écoles de Nevers, à titre transitoire sans doute, car entre temps, un échevin, Pierre Perrin était allé à Paris pour négocier avec Mathurin Cordier.

Comme l'année précédente, la disette régnait. Les autorités publiques sont obligées de pourvoir aux besoins les plus urgents des pauvres. Les échevins votent au receveur 14 livres 12 sols tournois pour le pain acheté à cause de la donne générale (distribution gratuite) du jour des Trépassés, à l'abbaye Saint-Martin, le pain ordinaire ne suffisant plus, vu le grand nombre de pauvres qui se trouvèrent de tous côtés et aussi pour le prévôt et les sergents qui maintiennent l'ordre et pour le sacristain de Saint-Martin qui fait sonner ladite donne. La même année, 700 livres des deniers communs sont employés *en blés pour subvenir au pauvre peuple et éviter la famine qui eut pu s'ensuivre*.

Maturin Cordier, Maître de Calvin et Principal du collège de Nevers.

À l'époque où il fut question de faire venir Maturin Cordier à Nevers pour prendre la direction du collège, c'était déjà un grammairien et un pédagogue très connu et très estimé à Paris où il fut régent, notamment, dans deux collèges prestigieux, Sainte-Barbe et Navarre. À Sainte-Barbe, (ou à La Marche selon les sources) il eut entre autres élèves, Jean Calvin qui lui voua une amitié indéfectible. Comment le projet de le faire venir à Nevers fut-il initié ? et par quels moyens fut-il mené à terme ?, cela reste un grand mystère et comme on le verra plus loin, nous pouvons seulement faire quelques hypothèses. Son départ, au bout de trois années à peine, est également inexplicable. Après Nevers, il fut régent au Collège de Guyenne, à Bordeaux. Finalement Calvin l'appela près de lui à Genève et il y fut l'inspirateur et le réalisateur de l'enseignement calviniste dont s'inspirèrent d'ailleurs les Jésuites.

Le séjour de Cordier à Nevers suscite pas mal de questions et de controverses que nous nous devons d'évoquer en commençant par l'étude des documents très rares qui en témoignent.

Pour expliquer l'intérêt qu'il suscite, il nous faudra évoquer sa personnalité remarquable qui apparaît à travers des témoignages très divers. Nous avons aussi beaucoup de renseignements sur sa pédagogie et sur ses œuvres presque toutes consacrées à l'éducation, mais qui sont malheureusement, insuffisamment connues. Nous les évoquerons d'autant plus

²⁵ AMN, CC 102.

²⁶ AMN, CC 102.

volontiers que deux au moins de ses ouvrages importants furent sans aucun doute rédigés pendant son séjour en Nivernais.

Cordier à Nevers.

Les articles publiés et les passages le concernant dans divers ouvrages affirment différentes versions sur sa venue et son séjour à Nevers, sur la foi, les uns des autres, mais sans citer de sources sûres.

Les archives ne nous donnent que peu de renseignements. Les seules précisions viennent des livres de comptes de la municipalité.

En 1529-30²⁷ deux notes concernent sa venue. La première est un versement de 54 livres 4 sols tournois à maître Maturin Cordier *envoyé quérir à Paris pour l'exercice des écoles communes de la ville*. Curieusement, c'est une note postérieure qui concerne l'indemnisation d'un échevin, Pierre Perrin qui s'était rendu précédemment à Paris pour savoir dudit maître *et composer à luy de ce qu'il demanderoit, affin du tout en advertir les habitans*.

On pourrait en conclure qu'un accord était intervenu entre Cordier et l'échevin et que la somme versée était une avance sur ses gages ou une indemnité pour son déménagement. Mais sans doute n'avait-on pas obtenu encore l'accord du scolastique, indispensable pour officialiser cette nomination car dans les comptes de l'année suivante 1530-31²⁸, nous trouvons un versement à un nouveau principal, maître Guillaume Maulguin *maistre es ars* de 6 livres tournois, à lui promis pour prendre la charge des écoles communes jusqu'à ce qu'on eût averti M. le scolastique Parent pour *recouvrer un principal audit collège pour ce que maître Louis Fleau qui par ci-devant en avait eu la charge l'avoit du tout délaissé et estoient les enfans vagans*. Il s'agissait en somme d'assurer l'interim avant l'arrivée de Cordier.

Cordier ne semblait pas particulièrement désireux de s'établir à Nevers surtout en ces années de misère où les revenus du collège étaient réduits et où peu d'enfants payaient régulièrement leur écot. En effet au cours de ce même exercice financier, la Ville lui versa deux fois des subventions supplémentaires. À maître Maturin Cordier, principal du collège, 40 livres tournois *pour lui aider à vivre attendu la stérilité de l'année et que sans ladite ayde, il vouloit entièrement délaissier les escolles*. Et quelques semaines après : à maître Maturin Cordier, principal des écoles communes, 20 livres tournois pour aider à sa dépense attendu la *sterellité*.

Ce même registre contient des témoignages abondants des misères de ce temps. Du 7 mai au 28 juin, la Ville organisa des distributions générales d'aumônes *en pain, chair et potages*, dans les différents quartiers, à raison d'un jour par semaine et par quartier. Le nombre de pauvres était si abondant que la Ville essaya de réserver les distributions de vivres aux seuls pauvres, indigènes, et en vint même à faire transporter par eau, 250 pauvres de Nevers à Cosne, *parce qu'il y en avait tel nombre qu'on ne pouvait sûrement aller par les rues*. On leur donna pourtant du pain.

En plus de la misère, sévissait la peste, au moins du mois de juillet jusqu'à la fin septembre, en fait on en parle encore dans les registres de l'année suivante. Les échevins votaient des crédits pour surveiller l'épidémie, soigner les pestiférés, les confesser, les administrer, les ensevelir et les enterrer. Ils votaient aussi des crédits pour faire fermer par des barres de fer les maisons contaminées et pour que les familles des pestiférés quittent la ville et aillent faire un séjour à la campagne. Prudents, les échevins ne siégeaient plus à Nevers, mais dans les paroisses voisines, à Coulanges le 1er août 1531, à Villemenant le 20 etc.

En 1531-32²⁹ : deux autres mentions concernent maître Maturin Cordier, principal des écoles, 12 livres tournois *affin de lui donner couraige et le mander de venir continuer la bonne œuvre par luy encommancée esdites escolles*. Ceci laisserait supposer que Cordier avait

²⁷ AMN, CC 102.

²⁸ AMN, CC 103.

²⁹ AMN, CC 104.

abandonné un certain temps Nevers, peut-être à l'occasion des vacances, et que les échevins craignaient qu'il ne revînt pas. Mais il reprit ses fonctions car plus tard ils lui attribuèrent 6 livres tournois pour l'aider à vivre lui et ses régents, à cause des grands frais qu'il avait supportés par la famine et la mortalité.

Bien entendu, ces aides devaient s'ajouter à la pension annuelle prévue dans le contrat, comme ce fut le cas pour le premier principal Pierre de la Foy. Rien ne permet de supposer que cette clause financière ait été supprimée dans le contrat de Cordier comme l'affirme Weiss³⁰.

Il faut rappeler que le Principal³¹ avait à sa charge les salaires des régents et des domestiques qu'il engageait ; toutes les dépenses ordinaires d'entretien des bâtiments, d'ameublement des locaux, salles, et chambres des élèves et du personnel, et de la nourriture de tous ces convives. Ses seules ressources étaient les pensions payées par les internes et les frais de scolarité des externes. S'y ajoutaient selon les cas les revenus des fondations, rentes, revenus des terres appartenant au collège, subventions diverses de la ville ou de généreux donateurs, mais à l'époque de Cordier, le collège n'était pas bien riche, il faudra attendre la fondation des ducs et l'arrivée des Jésuites pour que ses revenus augmentent sensiblement. La somme fixée par le contrat d'engagement du Principal, versée annuellement ou par quartiers, représentait son traitement personnel.

Nous ne trouvons plus mention de Cordier dans les registres. Celui de 1532-1533³² ne contient que des factures pour les travaux de la chapelle du collège. À ce propos, on voit que les *vittres* de ladite chapelle ont été payées *moitié par la ville et par défunt M. Parent*, ce qui prouve que celui-ci était décédé depuis quelques mois au plus. L'usage voulant que les contrats d'embauche des principaux se fassent soit en juillet, soit en octobre, et en général pour trois ans, le séjour de Cordier à Nevers aurait pu durer, au moins, de juillet 1530 à juillet 1533 mais les registres concernant les exercices 1533-34 et 1534-35 manquent.

Parmentier³³ affirmait que *le compte de Gilbert Doireau, de ladite année 1534, porte que Maturin Cordier était dans ce même temps principal du collège, et que l'ayant abandonné, sa place fut remplie par Me Claude Budin*. Il faisait remarquer cependant, en étudiant les archives de l'abbaye Saint-Étienne dont dépendait en partie le collège, que le 6 février 1534, frère Aré Duclos, chancre, présenta au même office de recteur Me Bertrand, maître ès-arts, à Me François Le Bourgoing, prieur commandataire de Saint-Étienne, ce qui semble prouver qu'à cette date, Cordier était bien parti définitivement.

Les comptes de 1533-34 et de 1534-35 sont maintenant perdus, mais Parmentier a pu en avoir connaissance avant leur destruction, on peut donc supposer que le départ de Cordier date au plus tard, du début de l'année 1534. On ne voit pas comment Bayle, dans son dictionnaire, a pu affirmer péremptoirement que Cordier *régenta à Nevers en 1534, 1535 et 1536*.

Théodore de Bèze³⁴ qui avait bien connu Cordier à Genève se contente de signaler son enseignement à Nevers entre Paris et Bordeaux.

Autre source de renseignements, les ouvrages de Cordier, les deux premiers détails sont relevés par la plupart des biographes.

En 1533, *postridie Liberalium 1533* (soit le 23 février 1534³⁵), Cordier envoyait à l'imprimeur R. Estienne le manuscrit de ses *Disticha nomine Catonis inscripta*, accompagné

³⁰ N.Weiss, *Le collège de Nevers et Maturin Cordier (1418-1540)*, in : *Revue pédagogique*, N° 5 - Mai 1891, p. 400-416. BMN NM 1035-19

³¹ Voir chapitre précédent, notre étude sur les collèges.

³² AMN, CC 105, le registre suivant, AMN, CC 106 concerne l'année 1535-1536.

³³ Parmentier *Archives de Nevers ou inventaire historique des titres de la Ville*, Thecner, Paris, 1842, T. 1, p. 340.

³⁴ Théodore de Bèze, *Histoire de la vie et de la mort de M. Jean Calvin*. 1563.

³⁵ Nous indiquons entre parenthèses les calculs effectués par N. Weiss qui a transformé les dates en *ancien style* comme il l'écrit, en dates correspondant au calendrier grégorien, *nouveau style*, qui ne sera mis en pratique qu'après 1582. Ces différences de calendrier expliquent peut-être pourquoi les différentes études sur Cordier divergent parfois sur les dates de sa présence à Nevers et la durée totale de son séjour.

d'une lettre datée de *Novioduni ad Ligerim*, dans laquelle il expliquait que l'année précédente, il avait dicté à ses élèves de Nevers, ce texte latin avec sa traduction française. Il espérait que cette dictée pourrait servir aux élèves successifs de sa classe mais il s'était aperçu, que les copies renfermaient quantité de fautes et que plutôt que de les corriger, il aurait plus vite fait de revoir tout son travail pour le faire imprimer. Robert Estienne mit cette lettre comme préface en tête de l'opuscule dont le premier tirage porte la date de 1533 (1534 avant Pâques). À la fin des *Disticha*, on lit : *Dictabat parvulis suis Corderius Novioduni : quæ est Nivernensium metropolis ad flumen Ligerim*³⁶.

Le deuxième détail se trouve dans la préface des *Colloques*, où il déclare : *Depuis que Dieu, père très doux, ayant pitié de moi, a illuminé mon entendement de la vraie cognoissance de son Évangile, j'ay encores poursuivi cette entreprise (d'exhorter ses élèves, non seulement à l'estude d'humanité, mais aussi à craindre et servir Dieu) beaucoup plus ardemment. Ce qu'a expérimenté l'escole de Nevers (Nivernensis schola), et un peu après celle de Bordeaux (où je m'estoys retiré estant chassé de Paris à cause de l'Évangile), l'espace de trois ans*³⁷. Ce texte prouve d'une part, que Cordier, après son séjour à Nevers, a enseigné à Bordeaux, (peut-être après une tentative malheureuse pour s'établir de nouveau à Paris), avant de rejoindre Jean Calvin à Genève et d'autre part qu'il était déjà gagné aux idées des premiers réformateurs avant de venir à Nevers.

De plus, dans l'édition de Lyon de 1539 du *De corrupti sermonis enmendatione*, dans la préface, figure la mention : *Ex Nivernensi gymnasio ad flumen Ligerim, 1532*, détail signalé également par Compayré³⁸.

Enfin un troisième détail est beaucoup plus indirect. Un poète du XVI^e siècle, Jehan Marion³⁹, a fait une paraphrase en vers français⁴⁰, d'un texte très peu connu, en vers latins, de Cordier⁴¹. Or il figurait déjà en 1533 dans la troisième édition du *De corrupti sermonis enmendatione*, la première édition de cette œuvre daterait de 1530, soit de son arrivée à Nevers, mais nous n'avons pu vérifier si ce *Carmen* y figurait déjà. Sinon on pourrait penser qu'il a été écrit à Nevers et publié pendant son séjour, et si Jehan Marion est réellement nivernais, le choix fait par lui, pourrait témoigner de l'influence de Cordier à Nevers.

Pour compléter ces sources, il faut s'adresser aux quelques mentions que l'on peut glaner chez divers auteurs, malheureusement, pour beaucoup, il ne s'agit que de simples conjectures.

L'une des rares études consacrées au passage de Cordier à Nevers est celle de N. Weiss⁴² qui date de 1891. Lui aussi commet pas mal d'erreurs tant sur la vie et la carrière de Cordier que sur l'histoire du collège de Nevers qu'il prétend suivre de 1418 à 1540. Faute d'avoir pu collecter lui-même les rares informations contenues dans les archives de Nevers, il interprète d'une manière très discutable les avatars des anciennes écoles de la ville et tout le cheminement qui conduisit à la fondation du Collège par la Ville et les Ducs de Nevers.

Les dates sur le séjour de Cordier à Nevers, comme sur les différentes étapes de sa vie, selon les biographes et les historiens, sont des plus fantaisistes. Nous avons donné ci-dessus

³⁶ Cordier avait dicté (ceci) à ses petits élèves de Nevers : qui est la ville des Nivernais près du fleuve Loire.

³⁷ Traduction donnée in *France protestante*, 2e édition, t. V, col 881, n° 22. Cité par Weiss, op. cit.p. 401, note 2.

³⁸ Gabriel Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, (1879), T. 1, Livre 1, Cap. 3, *Les réformateurs protestants*. Sur Cordier p. 150-151

Gabriel Compayré : né à Albi en 1843, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse, spécialiste de l'éducation, élu député du Tarn de 1881 à 1889, il fut ensuite recteur de l'université de Lyon. A publié de nombreux ouvrages sur l'éducation et la philosophie.

³⁹ Voir notre étude sur Jehan Marion, in *Colloque sur Guy Coquille et les auteurs nivernais du XVI^e siècle*. 2003, BMN, éd.

⁴⁰ *Un Carme admonitoire de Maturin Cordier, affin que les enfans viennent incontinant à Jesuchrist, selon ceste sentence : Laissez venir les petits à moy et ne les empeschez point. Car le Royaulme de Dieu est pour telz ... Traduct (en vers) de latin en françoys.*

⁴¹ *Ut ad Christum pueri statim accedant, carmen paræneticum in hanc ipsius Christi sententiam : sinite paruulos venire ad me : & ne prohibueritis eos. Talium est enim regnum dei. Mar. 10. & Matt. 19. item Luc. 18. Pueri pure proficere cupienti salutem a Christo Iesu*

⁴² Op. cit.

les seuls détails dont nous avons pu vérifier l'authenticité par des documents d'archives. D'après eux, il est improbable qu'il soit arrivé avant l'exercice 1530-31. Quant à son départ, comme il affirme lui-même qu'après un passage à Paris, il passa trois années à Bordeaux avant de rejoindre Calvin à Genève en 1536 ou 1537 (la date varie selon les biographes de Calvin), en comptant au plus juste, il aurait dû quitter Nevers en 1533 ou au début de 1534.

Selon le dictionnaire Fayard ⁴³, il aurait fui Paris au cours de l'hiver 1534-1535, aurait enseigné à Bordeaux du début de 1535 à la fin de l'année 1536, soit seulement deux ans et non trois comme le dit Cordier dans la préface des *Dialogues*, à moins que cette précision concerne son séjour à Nevers. Toujours selon ce dictionnaire, il aurait publié son *De corrupti sermonis enmendatione libellus* en 1530 avant de venir à Nevers : *Cordier se rend ensuite à Nevers où il enseigne la grammaire*. Ceci est possible, car cet ouvrage a eu plusieurs éditions et la préface citée et datée de Nevers en 1532 est peut-être celle de l'édition de Robert Estienne de 1533.

À propos de ces questions de dates concernant son passage à Bordeaux, il nous faut préciser que comme Montaigne, né en 1533, n'est entré au collège de Guyenne qu'à l'âge de six ans, en 1539, il n'a pu y rencontrer Cordier comme l'affirment certains de ses biographes. Par contre il y a connu Buchanan qui enseigna à Guyenne de 1539 à 1543 puis de 1545 à 1547. Celui-ci avait été le collègue de Cordier à Sainte-Barbe où il enseigna de 1528 à 1534. Dans les *Essais*, Montaigne parle bien de Buchanan mais non de Cordier. Pourtant le *Traité des Sciences pédagogiques* ⁴⁴ affirme : *De 6 à 13 ans, le voilà à Bordeaux au Collège de Guyenne qui avait la réputation d'être des plus doux, où enseignaient des maîtres réputés, tel Maturin Cordier*.

Pourquoi et comment Cordier est-il venu à Nevers ?

Cette question préalable se pose en effet. Comment se fait-il que l'on ait pensé à solliciter avec tant d'énergie sa venue à Nevers ? Nous avons vu par les documents évoqués plus haut qu'habituellement on se contentait d'un modeste recrutement local justifié aussi par la modicité des ressources et des revenus du collège. Or Cordier était un régent réputé de Navarre, après avoir enseigné à Sainte-Barbe, deux des plus prestigieux collèges de Paris, et avait eu des élèves non moins prestigieux. Si l'on peut comprendre que les notables de Nevers, pour donner un élan de départ à leur nouvel établissement aient songé à s'attacher un tel principal, on comprend mal pourquoi Cordier a condescendu à s'exiler loin de Paris, de son éditeur, Robert Estienne et de tous ses amis. Si c'était par précaution, pour se mettre à l'abri des persécutions que l'on commençait à pressentir contre les nouveaux évangélistes et réformateurs, il aurait pu choisir un collège plus important. Plus tard quand il quitta Nevers puis Paris, il n'eut aucun mal à se réfugier au célèbre collège de Guyenne à Bordeaux.

C'est ici que les hypothèses s'affrontent.

J. Quicherat ⁴⁵ suppose que la famille de Fontenay ⁴⁶ qui avait des liens avec Sainte-Barbe et avec Nevers servit d'intermédiaire pour inciter Cordier à quitter Navarre pour

⁴³ *Dictionnaire des Lettres françaises, Le XVIe siècle*, La Pochotèque, Fayard, Paris 2001, p. 298-299

⁴⁴ *Traité des Sciences pédagogiques*, T. 2 Maurice Debesse : *La Renaissance*, p. 254

⁴⁵ J. Quicherat *Histoire de Sainte-Barbe*, Hachette, Paris 1860-1864. Cet ouvrage remarquable, outre l'histoire de ce collège, contient des chapitres consacrés à la vie de l'université de Paris, à l'organisation et au contenu des études depuis le moyen-âge et à la vie quotidienne des collèges, notamment aux études, aux querelles doctrinales etc ... Les pages qui concernent Cordier sont au T. 1 p. 152-154.

Jules-Étienne-Joseph Quicherat (1814-1882), chartiste, attaché à la Bibliothèque nationale, devint professeur à l'École des Chartes puis son directeur de 1871 à 1882. Par son enseignement à l'École des Chartes, on considère qu'il a été un des fondateurs de l'archéologie française. Il a publié de nombreux ouvrages d'histoire.

Il était le frère cadet de Louis-Marie Quicherat (1799-1884), Normalien, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1843, académicien en 1846, on lui doit de nombreux ouvrages d'enseignement de la musique et du latin, notamment le *Thesaurus poeticus linguae latinae* (1836) et le *Dictionnaire Latin-Français* (1844 avec Daveluy) réédité en 1919 par Émile Chatelain, et bien connu des latinistes.

prendre, à Nevers, la tête du collège : *En 1528, il passa de Sainte-Barbe dans la Société de Navarre, mais l'étude de la théologie ne lui plut pas, il y renonça bientôt pour aller, probablement à la sollicitation des Fontenay, enseigner dans un collège qui avait été institué récemment à Nevers* ⁴⁷.

Les Fontenay fils et descendants du seigneur de la Tour de Vesvres en Berri étaient fort nombreux (dix-sept enfants et quatorze oncles et tantes) et plusieurs d'entre eux se firent attribuer des bénéfices et offices en Nivernais, notamment Henri qui fut archidiacre de Nevers, et Gui qui enseigna à Sainte-Barbe à partir de 1509 (où un de ses frères, Pierre avait été principal dans les années 1495-1510), écrivit de nombreux ouvrages et devint chanoine de la cathédrale de Nevers dont il mourut doyen. Un Fontenay fut aussi évêque de Nevers. Gui de Fontenay ⁴⁸ avait très bien connu Cordier à Sainte-Barbe et a pu très probablement intervenir pour l'inciter à venir à Nevers.

On pourrait également penser que les ducs de Nevers ne furent pas étrangers à cette nomination et usèrent de leur influence. Par la suite, voyant que la Ville laissait périr le collège, ils prirent l'affaire en mains directement, créèrent une fondation et contractèrent avec les jésuites. En fait leur ambition était plus grande car ils envisageaient de fonder une université comme celle d'Orléans.

N. Weiss suppose que des milieux nivernais déjà gagnés aux idées nouvelles sont à l'origine de ce projet. *On pourrait soupçonner Pierre Perrin, qui se chargea de la négociation, d'avoir été dans les mêmes idées. Mais il fallait l'approbation de Jean Parent. Celui-ci était chanoine, il habitait Paris, et y était certainement, à cause de sa situation à la cour, au courant du mouvement luthérien. En avril 1529, on avait brûlé en place de Grève un familier de cette cour, le premier hérétique de marque depuis qu'on parlait de Réforme, Louis de Berquin. Les opinions libérales de Robert Estienne devaient être connues ainsi que ses amis. Il faut ajouter toutefois, pour être exact, que le supplice de Berquin fut l'œuvre de la Sorbonne et du Parlement, bien plus que du roi et de son entourage, et qu'à cette époque il y avait plus de gens d'Église qu'on ne pense, surtout dans ces régions, qui inclinaient vers les idées nouvelles.*

À partir de là, Weiss imagine ⁴⁹ que Jean Parent lui-même était de ce nombre et en veut pour preuve deux poèmes latins de Jean Arnolet, l'un adressé à Jean Parent et l'autre à son neveu, Jean Bourgoïn, dans lesquels il décèle des accents *tout à fait dans la note religieuse des premiers réformés.*

Weiss oublie que d'après les documents d'archives, cités plus haut, Jean Parent n'avait pas encore été prévenu de l'engagement de Cordier, alors qu'on avait déjà versé à celui-ci une indemnité pour son déménagement et son installation.

Alfred Massé ⁵⁰ reprend l'hypothèse de Weiss en citant l'article signalé et en faisant allusion à des notes que celui-ci lui aurait communiquées mais qui ont disparu.

⁴⁶ Sur les Fontenay, voir Quicherat, op. cit. T. 1, p. 65 à 67, et les pages 105 à 112, où il cite un *Mémoire généalogique sur la famille de Fontenay, de La Tour-de-Vesvre* BNF, cabinet des titres, dossier Fontenay, qui a été rédigé par Gui de Fontenay et daté du 1er mai 1559.

⁴⁷ Op. cit. T. 1, p. 154.

⁴⁸ La dédicace de son premier livre publié vers 1509, *Conducibilium opprime synonymorum et ad communem sermonem accomodatissimorum liber*, pose une énigme nivernaise. Ce livre des synonymes usuels (latins), est en effet dédié à Jean Saltrion ou Sautrion *maître consommé en rhétorique et en poésie, l'honneur du Nivernais*, le reste de cette dédicace nous le présente comme un universitaire important qui aurait même entretenu des relations avec la Lombardie. Voir Quicherat, op. cit. p. 68 et 106, qui pense que ce pourrait être le successeur de Pierre de Fontenay au principalat de Sainte-Barbe. Mais était-ce son véritable nom ou un pseudonyme désignant un membre de la famille Lenormant ?

⁴⁹ Op. cit. p. 108 et note 3

⁵⁰ Alfred Massé *Monographies du canton de Nevers*, manuscrit, chap. XIV, P. 143-146, ADN MS 116.

Où Cordier a-t-il été le maître de Jean Calvin ?

Nous rencontrons une même confusion à propos de la carrière de Cordier à Paris et de sa rencontre avec Calvin.

Comme le fait remarquer J. Quicherat ⁵¹, tout repose sur les textes de Théodore de Bèze qui a écrit deux fois la vie de Calvin, *Histoire de la vie et mort de M. Jean Calvin, de Noyon, ministre de Genève*, en 1563, où il dit que Calvin reçut les leçons de Cordier à la Marche et *Discours de M. Théodore de Bèze contenant en bref l'histoire de la vie et la mort de maistre Jean Calvin*, en 1564, où il dit (selon Quicherat) que Cordier fut le maître de Calvin à Sainte-Barbe. Or le passage de Cordier soit à Sainte-Barbe soit à Navarre repose sur ce même texte. Nous n'avons pu vérifier ces deux éditions quasi introuvables, mais nous avons pu consulter une réédition du premier discours sous le titre *Histoire de la vie et mort de feu Mr Jean Calvin fidèle serviteur de Jesus Christ* ⁵² où De Bèze écrit : ... son dit fils (Jean Calvin) fut tant mieux & libéralement nourri aux despens toute fois de son pere, en la compagnie des enfans de la maison de Mommor ; ausquels aussi il fit compagnie aux estudes à Paris. Là entre autres precepteurs il eut pour son commencement au college de la Marche, M. Maturin Cordier ...

S'appuyant sur ces deux ouvrages, Duboulay ⁵³ n'osa pas trancher et affirma que *Calvin fut élève de Sainte-Barbe selon les uns et de la Marche selon les autres* ⁵⁴. En l'occurrence, les *uns* et les *autres* se réduisent donc à deux textes d'une seule et même personne : Théodore de Bèze. À sa suite, les biographes de Calvin et de Cordier optèrent pour l'une ou l'autre version, la plupart optèrent pour le texte de 1563.

Cependant on peut considérer, avec Quicherat, que le second texte de Bèze est une rectification du premier. D'ailleurs le collège de la Marche jusqu'en 1530 n'avait guère d'importance et ne comptait que deux régents de grammaire ce qui est en contradiction avec ce que Calvin évoque de son passage au collège dans la préface de son *Épître de Saint Paul aux Thessaloniens* cité plus loin où il précise bien que Cordier, l'année de son arrivée au collège avait abandonné sa classe de rhétorique pour se consacrer à la quatrième ce qui lui permit de bénéficier de son enseignement, or il semble bien qu'il n'y avait pas de classes supérieures (seconde et rhétorique) à la Marche en 1523.

D'autre part, on situe à Sainte-Barbe, ceux que l'on connaît comme ayant été les condisciples de Calvin qui entra au collège en 1523 à quatorze ans. Il semble donc établi que c'est bien à Sainte-Barbe que Cordier et Calvin se connurent.

Weiss n'avait évidemment pas connaissance de l'étude de J. Quicherat déjà vieille de trente ans à son époque, sinon, il n'aurait pas situé la rencontre de Cordier et Calvin à La Marche. Compayré ⁵⁵ fait de même. Les autres auteurs qui nous intéressent suivent Weiss (c'est le cas de Massé) ou éludent la question. Le *Dictionnaire des Lettres françaises* ⁵⁶, fait quant à lui une curieuse synthèse de toutes les déductions : *Il est d'abord prêtre à Rouen, puis, avant 1514, il devient professeur de rhétorique à Paris, où il enseigne successivement aux collèges de Reims, de Sainte-Barbe, de Lisieux, et de la Marche (où il eut Calvin pour élève), En 1523, il choisit de devenir professeur de grammaire, pour améliorer la pédagogie élémentaire du latin. En 1528, il entre comme étudiant boursier (donc pauvre) en théologie*

⁵¹ J. Quicherat, op. cit. p. 204-205

⁵² Édition de Genève, Chouet, 1658. À Nevers figurent deux autres éditions du XVIIe siècle : SNLSA, C 36 et SNLSA C 46 qui ont été présentées à l'exposition sur les auteurs nivernais du XVIe siècle.

⁵³ César Égasse Du Boulay ou Duboulay, mort en 1678, fut professeur d'humanités au collège de Navarre, recteur et historiographe de l'université de Paris. Il écrivit une *Historia Universitatis Parisiense*, (1665-1673) continuée au XIXe siècle par Jourdain.

Charles-Marie-Gabriel Bréchillet-Jourdain (1817-1886) : *Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et XVIIIe siècle*, Paris, 1862-1866.

⁵⁴ Op. cit., t. VI, p. 950.

⁵⁵ Op. cit. T 1, p. 150.

⁵⁶ Op. cit. p. 298-299.

au collège de Navarre, mais on le retrouve deux ans après professeur de grammaire dans ce même collège ... Cordier se rend ensuite à Nevers.

Il faut rappeler qu'un autre protagoniste important de la vie religieuse au XVI^e siècle, Ignace de Loyola fit lui aussi ses études au collège Sainte-Barbe (en sortant de Montaigu où il avait commencé son cursus) où il reçut sa licence en 1533 et sa maîtrise ès arts en 1534. Plusieurs de ses premiers compagnons y furent ses condisciples. Mais les barbistes de cette génération entre 1520 et 1530 représentent pratiquement toutes les nuances, de l'orthodoxie à l'hérésie. *À côté de l'ascétisme communicatif des premiers jésuites, nous trouvons le mysticisme effréné de Guillaume Postel ; à côté du rigorisme inquisitorial de Démocharès, la tolérance de Gelida et d'André de Gouvéa, qui n'empêchera pas ces hommes vertueux d'être irréprochables dans leur foi ; ou bien encore c'est le scepticisme mal contenu de Buchanan, ou l'indépendance philosophique d'Antoine de Gouvéa, qu'une voix ennemie a taxé de matérialisme, et qui a fait associer le nom de cet homme distingué à ceux de Bonaventure Desperriers et de Rabelais. Quant à l'esprit de secte, il est représenté par celui qui en fut l'incarnation, par Jean Calvin*⁵⁷. Notons que très curieusement, Calvin qui commença ses études à Sainte-Barbe, les acheva à Montaigu, à l'inverse de Loyola, sans doute pour des raisons de carrière ecclésiastique, à cause des réclamations du clergé de Noyon.

Pourquoi Cordier a-t-il quitté Nevers ?

Le départ de Cordier de Nevers suscite les mêmes questionnements. Pourquoi est-il parti ? Est-ce en rapport avec le contexte religieux ? Quelle influence eut-il sur la vie religieuse du Nivernais ?

Weiss qui a supposé que Parent, gagné aux idées de la Réforme, avait incité Cordier à venir à Nevers, suppose de même, logiquement, que la mort de l'écolâtre entre 1532 et 1533, *contribua au départ de Nevers de son protégé*⁵⁸. Mais avant même ce décès, Cordier avait abandonné son poste et n'était revenu que sur la pressante sollicitation des échevins et moyennant une indemnité supplémentaire.

À plus juste titre, il met également en avant les pénibles circonstances de la vie à Nevers, la misère, la famine, la peste, évoquées plus haut et la chute des revenus du collège qui en résultait.

Mais il évoque aussi une autre explication⁵⁹ : *Très vraisemblablement la réaction cléricale qui suivit l'affaire des placards (octobre 1534), l'exacte recherche des sectateurs de la Réforme, que ses ennemis organisèrent dès lors par toute la France, détermina son départ. Cordier était avant tout une nature pacifique. On le suspectait, on l'accusait, il s'en alla, comme il le fit quelques mois plus tard à Paris, comme le firent dès cette époque et pendant des siècles tous ceux qui préférèrent la liberté et la paix à l'oppression, à l'hypocrisie ou à la lutte.* Hypothèse séduisante, mais qui obligerait à supposer d'une part que Cordier aurait quitté Nevers bien après octobre 1534 et d'autre part, que les poursuites contre les réformés se seraient faites à Nevers aussi rapidement qu'à Paris.

Or Massé, qui a particulièrement étudié la Réforme à Nevers⁶⁰ et accepte l'hypothèse de Weiss, n'a trouvé de traces locales de poursuites contre des protestants qu'à partir de 1536 : *de 1536 à 1554, il y a eu à Nevers des protestants qui ont été poursuivis et condamnés pour faits d'hérésie. D'autres plus heureux ont échappé aux condamnations et aux supplices en quittant leur pays tel François Bourgoing qui en 1545 ou 1546 se réfugia à Genève.* Et il cite à l'appui, de nombreux exemples de condamnations et d'exécutions. Il faudrait donc supposer qu'avant même l'affaire des placards et le début des poursuites judiciaires, il y ait eu à Nevers, une sorte de cabale catholique contre Cordier, telle qu'il eût préféré s'en aller. Ceci semble en

⁵⁷ Quicherat, op. cit., p. 205

⁵⁸ Op. cit. p. 408, note 1.

⁵⁹ Op. cit. p. 411.

⁶⁰ Op. cit. p. 143-146.

contradiction avec la bonne opinion exprimée dans les attendus des gratifications versées par la Ville jusqu'en 1532 où l'on évoque *la bonne œuvre par luy encommancée esdites escolles*.

Cordier et la Réforme à Nevers.

En ce qui concerne l'influence de Cordier sur les débuts de la Réforme à Nevers, nous avons surtout beaucoup de suppositions et d'extrapolations. L'étude d'Alfred Massé⁶¹ les résume très bien.

Il part de la préface des *Colloques*, déjà citée : *Depuis que Dieu, père très doux, ayant pitié de moi, a illuminé mon entendement de la vraie cognoissance de son Évangile, j'ay encores poursuivi cette entreprise* (d'exhorter ses élèves, non seulement à l'étude d'humanité, mais aussi à craindre et servir Dieu) *beaucoup plus ardemment. Ce qu'a expérimenté l'escole de Nevers (Nivernensis schola)*

Il en déduit *qu'il prêcha les idées luthériennes dès son arrivée à Nevers*, et qu'il dut *se laisser guider par des préoccupations d'ordre confessionnel dans le choix qu'il fit des régents appelés à le seconder et si tous ses collaborateurs ne furent pas comme lui des adeptes du protestantisme, du moins peut-on tenir pour certain que quelques-uns d'entre eux au moins appartenaient à la Réforme*.

Pour étayer cette thèse, il s'appuie sur la requête des échevins au Parlement, afin de remédier aux désordres du collège, dus à la *diversité des doctrines, divisions et séditions* et qui aboutit à l'ordonnance bien connue, donnée aux Grands Jours de Moulins en 1540, et qui pour obvier à ces graves désordres établit un règlement définitif du Collège de Nevers⁶². Il suppose que cette *diversité des doctrines, divisions et séditions* est relative aux disputes entre les régents réformés laissés au collège par Cordier et les régents catholiques recrutés par ses successeurs.

Il s'appuie également sur le développement entre 1534 et 1540 des *escoles buissonnières*.

Victor Gueneau⁶³ définit très bien ce terme : *Les opinions nouvelles ayant fait des progrès très rapides, il se forma des écoles buissonnières, c'est-à-dire soupçonnées de protestantisme. Pendant le moyen âge, ce nom d'écoles buissonnières fut donné aux petites écoles de Paris dont les maîtres allaient enseigner dans les champs et les bois, afin de se soustraire à la redevance qu'ils étaient tenus de payer au Grand Chantre de Notre-Dame. On appela du même nom les écoles que les protestants tinrent dans les campagnes à l'ombre des buissons*. Et effectivement, on trouve dans les archives après 1534, beaucoup de plaintes concernant ces écoles qui concurrençaient le collège sans qu'on sache si elles étaient protestantes ou non.

Mais Massé suppose qu'un certain nombre d'anciens élèves de Maturin Cordier, devenus des hommes, ont continué de professer la religion réformée à laquelle les avait initiés leur maître. Parmi eux sans doute se trouvait ce François Bourgoing qui en dépit des fonctions exercées par son parent : *"délégué royal sur le fait d'inquisition des hérétiques es pays de Nivernois"*, s'en fut en 1545, rejoindre son ancien maître et aussi le ministre Laplanche qui exerça d'abord à La Charité et vint en 1562 prêcher à Nevers.

Comme on le voit, tout cet argumentaire repose sur des suppositions vite transformées en certitudes. Que Cordier, malgré la brièveté de son séjour à Nevers, ait établi des contacts avec des notabilités locales et surtout avec ceux qui étaient attirés comme lui par les idées nouvelles, cela n'aurait rien d'étonnant, bien que divers biographes affirment qu'il n'adhéra, réellement, à la confession protestante qu'après son arrivée à Genève.

⁶¹ Op. cit. P. 145-146.

⁶² Cette ordonnance est reproduite par Weiss en annexe de son étude (op. cit.)

⁶³ Victor Gueneau, *Recherches sur les Écoles & le Collège de Nevers*, La Tribune ed., Nevers 1909, T. 1, p. 24-25. Massé semble avoir beaucoup puisé dans cet ouvrage.

En réalité nous manquons d'une étude sérieuse et complète sur les débuts du protestantisme en Nivernais qui pourrait seule nous indiquer quelles ont été les sources de ce mouvement et son importance réelle.

La personnalité et les œuvres de Cordier

Notons tout de suite un fait peut-être unique. Bien qu'il ait été mêlé aux luttes de la Réforme, et l'on sait avec quelle sauvagerie, leurs protagonistes se vilipendèrent réciproquement, on ne trouve aucun jugement négatif sur lui dans aucun camp. Cette unanimité étonne et pourtant :

En 1550, Calvin lui dédia son *Commentaire sur la première épître aux Thessaloniens*, en ces termes : *Hoc posteris testatum esse volui, ut si qua ex meis scriptis ad eos perveniat utilitas, aliqua ex parte abs te manasse agnoscant.*⁶⁴ Cette phrase finale de la préface est souvent citée, mais rarement son ensemble. Nous pensons utile de le faire.

*Vous aussi, il est juste que vous ayez votre part dans nos travaux, puisque, ayant fait sous vos auspices mon entrée dans la carrière des lettres, j'y ai assez réussi pour devenir de quelque utilité à l'Église du Seigneur. Lorsque mon père m'eut envoyé à Paris, bien jeune encore⁶⁵ et n'ayant qu'un avant-goût du latin, la Providence a voulu que je vous eusse pour professeur, pendant peu de temps, il est vrai, mais assez pour recevoir de vous la méthode rationnelle qui m'a permis ensuite d'apprendre les choses avec plus de fruit. Rappelez-vous que, de la classe de rhétorique, que vous faisiez avec éclat, il vous arriva, l'année même de mon entrée au collège, de descendre en quatrième, à cause de l'insupportable ennui que c'était pour vous d'avoir à refaire de fond en comble l'instruction de vos élèves, ceux-ci vous arrivant des classes inférieures, formés uniquement pour la montre et gonflés de vent, sans rien de solide au fond. Je tiens pour un bienfait particulier de Dieu que cette résolution, si louable de votre part, m'ait procuré l'avantage d'un enseignement tel que le vôtre. Si nous n'en avons eu qu'une jouissance passagère, parce qu'un homme inepte, dont la volonté ou plutôt le caprice dirigeait nos études, nous fit tout de suite avancer d'une classe, néanmoins vos principes m'ont été si profitables, que je me regarde comme redevable envers vous de tous mes progrès ultérieurs. Et j'ai voulu en porter le témoignage devant la postérité, afin que, si elle attache quelque valeur à mes écrits, elle sache qu'ils découlent en partie de vous*⁶⁶.

Un grand écrivain protestant, d'origine nivernaise, Théodore de Bèze⁶⁷ qui suivit Calvin à Genève et y connut par conséquent Cordier fit ainsi son portrait : *un fort bon personnage, de grande simplicité & fort soigneux en son estat; lequel depuis a usé sa vie en enseignant les enfans tant à Paris qu'à Neuers, Bordeaux, Geneue, Neufchastel, Lausanne, & finalement de rechef à Geneue, où il est mort ceste annee 1564. en l'aage de 85 ans, instruisant la ieunesse en la sixième classe trois ou quatre iours deuant sa mort, qui fut le 8. de Septembre.*⁶⁸

Émile G. Léonard⁶⁹, rectifie cette affirmation de De Bèze sur le lieu de sa mort, mais on ne sait sur quel document il s'appuie : *Cordier, octogénaire, était venu à Lausanne et fut logé au collège, en reconnaissance de ses services ; il devait mourir le 8 septembre 1564, quatre jours après avoir donné sa dernière leçon ... Il venait de publier le plus fameux de ses ouvrages pédagogiques, réimprimé au moins jusqu'en 1863, les "Colloquiorum scholasticorum libri quatuor ad pueros in sermone latino paulatim exercendos".*

⁶⁴ Trad. : J'ai voulu en porter le témoignage devant la postérité afin que si elle attache quelque valeur à mes écrits, elle sache qu'ils découlent en partie de toi.

⁶⁵ Calvin avait quatorze ans à son entrée au collège en octobre 1523.

⁶⁶ Traduction de Quicherat, op. cit. P. 207-208. Quicherat remplace la deuxième personne, *tu*, habituelle au discours latin par le *vous* de politesse, nous avons respecté sa traduction.

⁶⁷ Né à Vézelay en 1519, mort en 1605.

⁶⁸ Théodore de Bèze, *Histoire de la vie et de la mort de M. Jean Calvin*. 1564, nous avons transcrit le texte d'une réédition de Genève, 1663, p. 10-11, BMN NM 5.

⁶⁹ Émile G. Léonard : *Histoire Générale du Protestantisme*, PUF, Paris 1961, Tome 1, p. 259 - 294 - 304.

Tous ceux qui par la suite, ont parlé de lui, n'ont fait que paraphraser les textes de Calvin et de de Bèze sans apporter d'informations nouvelles et la plupart du temps sans citer leurs sources.

Nous avons pourtant deux témoignages indirects et intéressants. Un curieux exemple d'une grammaire latine du XVI^e siècle : *Ubicumque docebit Maturinus Corderius, florebit bonae litterae*⁷⁰, prouve au moins que très tôt, de son vivant, et alors qu'il venait de quitter Nevers, son mérite pédagogique était devenu proverbial. Un autre exemple est aussi parlant, celui-ci cité par Quicherat : *Les poésies d'un Barbiste rappellent à plusieurs reprises que Cordier redressait le caractère et la conduite de ses élèves avec autant d'attention que leur langage. Voici un distique sur ce sujet : Cordatus linguæ, morum vitæque magister, / Corderius censor crimina cuncta notat*⁷¹ : (Sage magister de la langue, des mœurs et de la vie, le censeur Cordier châtie toutes les fautes).

D'après le Dictionnaire de Bayle⁷², il fut un des meilleurs régens de classe que l'on eut pu souhaiter, car il entendoit fort bien la langue latine ; il avoit beaucoup de vertu et s'appliquoit diligemment à ses fonctions, aussi soigneux de former ses écoliers à la sagesse qu'à la bonne latinité.

Sénebier dit de lui⁷³ : Il avoit une de ces âmes antiques, qui désirait sincèrement le bien public et qui le préférait toujours à ses intérêts et à sa propre gloire ; aussi se consacra-t-il tout entier à l'éducation des enfants .

Sénebier, constatant le peu de détails connus de sa vie en tire la leçon suivante : les hommes qui font le bien et le font constamment, sont comme les beaux jours, on en jouit sans en parler⁷⁴.

Maturin Cordier, un des meilleurs pédagogues du XVI^e siècle, affirme Muchembled⁷⁵, normand né en 1479, avait étudié à Paris avant d'y être le précepteur de Calvin au collège de La Marche.⁷⁶ Le grand réformateur l'appela à Genève en 1537, se souvenant de ses méthodes scolaires aimables, sachant quel profit en tireraient les élèves, par opposition à ceux des scolastiques formés uniquement pour l'étalage et gonflés de vent sans rien de solide au fond..

⁷⁰ Partout où enseignera Maturin Cordier, les bonnes lettres fleuriront. Grammaire de Junius Rabirius, *De octo orationis partium constructione etc.*, cap.: *De constructione adverbiorum*. Paris, 1534. Cité par Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, Tome I, p.152. Cette sentence latine a été relevée et citée par presque tous ceux qui ont écrit sur Cordier. Il faut préciser que Rabirius devait connaître Cordier dès 1534. En effet, les *Annales de l'Imprimerie des Estienne* d'Antoine Augustin Renouard (Paris, 1863), pages 339 et 340, nous apprennent que Jean Dorat (ou Daurat) fit une pièce en vers latins dédiée à Robert Estienne (l'ancien) où il fait parler Junius Rabirius racontant comment il fut reçu par lui, allant présenter à Robert un opuscule de grammaire latine (*De octo orationis partium Constructione Libellus, cum Commentariis Junii Rabirii*, in 8°, imprimé deux fois en 1534 et sept fois depuis jusqu'en 1580. Robert me jugea digne de vivre à ses dépens et de demeurer dans sa maison. Or en 1534, Cordier demeurait justement dans la maison de Robert Estienne son ami, après son départ de Nevers et avant de partir pour Bordeaux où il fut justement le collègue de Rabirius. Selon Le Coultre (op. cit. p. 103) André de Gouvea, nommé principal du Collège de Guyenne à Bordeaux, en 1534, recruta en décembre de la même année, cinq professeurs parisiens dont Cordier et Junius Rabirius.

⁷¹ Quicherat, op. cit. T 1, p. 154. Le distique est tiré de *Joh Vulteij Epigrammatum*, lib. 1, Johannes Vulteus Remensis ou Jean Voulté était lié au cardinal Du Bellay (Voir Bonmily, *Jean de Voulté et le cardinal du Bellay* in *Revue de la Renaissance*, 1902, tome 2 p. 192-195. Ancien barbiste et peut-être élève de Cordier.

⁷² Bayle (1647-1706) *Dictionnaire historique et critique*.

⁷³ Jean Sénebier (1742-1809), Bibliographe et naturaliste, né et mort à Genève, a publié des ouvrages de contes moraux et de physiologie végétale. Son ouvrage capital est l'*Histoire littéraire de Genève* (1786).

⁷⁴ Op. cit.

⁷⁵ Robert Muchembled, professeur d'histoire à l'École normale de Lille, *L'enseignement protestant au XVI^e siècle*, in *Information Historique*, N°4 de 1970, cet article est la synthèse des recherches faites pour un DES : *Une mentalité au XVI^e siècle : outillage mental, mythes et croyances, l'éducation*, Lille, 1966 (dactyl.) ; et de recherches dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français* (BSHP) et la revue : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* (BHR).

⁷⁶ Cette affirmation de Muchembled est contestable, voir plus haut.

Ce jugement sévère sur les scolastiques vient en fait de J. Bonnet ⁷⁷ qui comme on l'aura noté reprenait lui aussi la phrase de Calvin.

Quicherat dit de lui qu'il fut l'idéal du professeur élémentaire. Il aimait l'enfance et savait se faire comprendre d'elle, parce que pendant de longues années il en avait étudié l'esprit avec la profondeur d'un philosophe.⁷⁸

Compayré ⁷⁹ dont l'ouvrage est toujours une source incontournable pour l'histoire de l'éducation, écrit un magnifique éloge : *Cordier est la plus parfaite image du pédagogue instruit et généreux qui associe aux dons de l'esprit, les qualités du cœur. Sa vie fut tout entière consacrée à l'éducation de la jeunesse. Il se préoccupait surtout des commencements, des premières études. On le vit, alors qu'il était chargé d'une classe supérieure, résigner ses fonctions pour prendre la place du professeur de quatrième, croyant ainsi rendre plus de services à l'instruction des enfants* ⁸⁰. *Passionné pour la belle latinité, il n'eut pas de plus grand souci que de combattre le latin barbare ; et la plupart de ses ouvrages, notamment ses "Colloques", si souvent réédités et qui sont restés classiques en Suisse jusqu'à ces dernières années, ne sont que des manuels destinés à exercer graduellement les enfants dans l'étude du latin. Par un choix de phrases d'une difficulté croissante, Cordier s'efforçait d'inculquer à ses élèves les plus belles leçons morales sous la forme la plus correcte et la plus pure. Mais il était surtout admirable par son activité : il professait encore quelques jours avant de mourir. Ce fut un Rollin* ⁸¹ protestant.

Les œuvres de Cordier.

L'essentiel de son œuvre est pédagogique et concerne l'enseignement du latin.

Nous mettrons à part toutefois, un discours en vers : *Remonstrance et exhortations au roy de France très chrestien et aux Estats de son royaume sur le faict de la religion, par Maturin Cordier*. Genève, 1561 qui sort de ses préoccupations pédagogiques habituelles.

Il est très difficile de trouver une bibliographie complète concernant Cordier. Les exemplaires existants des premières éditions sont relativement rares, il y a eu de multiples éditions de ses œuvres parfois sous des titres très différents. En fait, aucun dictionnaire, aucune bibliographie annexée à une étude sur Cordier, ne donne de liste complète et bien souvent les indications sont contradictoires ce qui oblige à une certaine prudence.

Nous ne donnons ci-dessous que les références des ouvrages les plus intéressants à divers titres, notamment de ceux qui sont relatifs à son séjour à Nevers. Pour une bibliographie plus complète, se reporter à notre étude sur Cordier in *Colloque sur les auteurs nivernais du XVIe siècle* qui contient une synthèse des relevés qui nous avons pu faire, classés selon les dates probables des premières éditions, et donnant quelques indications sur le contenu des ouvrages que nous avons pu consulter.

1530 : *De Corrupti sermonis emendatione libellus* chez Robert Estienne. qui parut très vite sous le titre de *Commentarius puerorum de quotidie sermone* . Ce "Commentaire " ⁸², plusieurs fois édité et traduit se présente comme un lexique du jargon pseudo-latin des

⁷⁷ J.Bonnet : *Maturin Cordier ou la Réforme française et l'enseignement classique* in: *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1868, pp.449-463.

⁷⁸ Op.cit.t.1, p. 153.

⁷⁹ Op cit. p. 150-151.

⁸⁰ Compayré paraphrase évidemment ici la préface de Calvin.

⁸¹ Charles Rollin, (1661-1741), professeur de philosophie à vingt-deux ans, nommé au Collège Royal à vingt-sept ans, recteur de l'université de Paris trois ans plus tard, académicien en 1701 ; réélu recteur en 1720 il dut démissionner à cause de ses opinions jansénistes, finit sa carrière au collège de Beauvais. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus célèbre est son *Traité des Études*, véritable bible pour l'organisation et le fonctionnement des collèges. Il y expose des principes de pédagogie très modernistes. Cet ouvrage fit autorité en France jusqu'au XIXe siècle.

⁸² La Société Nivernaise des Lettres Sciences et Arts possède deux exemplaire de cet ouvrage, une édition de 1533 (A 39) et une de 1541 (D 51)

écoliers, chaque tournure vicieuse étant accompagnée de sa traduction en français et d'une version latine élégante. Le vocabulaire et les phrases sont regroupés en chapitres thématiques couvrant tous les aspects de la vie quotidienne. Un index de mots-clefs permet de retrouver les phrases dans lesquelles ces mots ou l'idée qu'ils représentent peuvent s'intégrer. Il y a en particulier un chapitre consacré aux proverbes et expressions courantes qui est une mine d'informations sur la sagesse populaire de l'époque. Le but était d'amener les enfants à employer un latin correct dans toutes les circonstances de la vie.

Cet ouvrage parut sous différents titres

C'est dans cet ouvrage, à la fin du lexique et avant l'index, que se trouve, au moins à partir de l'édition de 1533 le *Ut ad Christum pueri statim accedant, carmen paræneticum in hanc ipsius Christi sententiam : sinite paruulos venire ad me : & ne prohibueritis eos. Talium est enim regnum dei. Mar. 10. & Matt. 19. item Luc. 18. Puero pure proficere cupienti salutem a Christo Iesu*. Nous avons cité ce *Carmen* plus haut, d'abord à propos de la sauvagerie des maîtres scholastiques à l'égard des élèves, puis à propos de Jehan Marion qui en fit la paraphrase en émettant l'hypothèse qu'il fut écrit à Nevers, vers 1530.

1533 : Nous ferons une place à part à un ouvrage dont la préface est datée de Nevers, en 1532. *Disticha de Moribus Nomine Cathonis Inscripta (cum latina et gallica interpretatione)*

Nous avons parlé plus haut de cette préface, l'exemplaire que nous avons consulté était l'édition de Lyon de 1544, mais il semble qu'une première édition ait été réalisée par Robert Estienne à Paris en 1533 ; dans le fascicule de présentation de l'exposition nivernaise sur les auteurs du XVI^e siècle, Guy Thuillier signale une édition de Paris, 1536⁸³, avec un titre un peu différent : *Disticha moralia Catonis cum latina interpretatione*. Selon Ch. Brunet⁸⁴, l'éditeur Robert Estienne avait fait cette édition sous quatre formes ; 1^o texte seul, 2^o avec traduction française, 3^o avec le commentaire d'Érasme et 4^o avec en plus les notes et la traduction de Cordier.

Les "*Distiques de Caton*" sont un des plus anciens livres scolaires européens et datent de peu après l'an 500. Ils consistent en préceptes moraux, en latin, la première moitié du livre étant en prose, la seconde moitié en paires de vers, une pour chaque précepte. Ces vers latins furent mémorisés par les écoliers pendant plusieurs siècles et eurent une énorme influence sur la formation des normes morales. La présence générale de ce texte scolaire dans tous les pays et tous les siècles résulte de la rédaction de différentes "extensions" et commentaires ; même Erasme composa un tel commentaire au XVI^e siècle. On en compte par exemple plus de 135 éditions différentes au XV^e siècle en différentes langues.

L'édition de 1534 contiendrait en plus d'une préface datée de Nevers en 1532, et d'une introduction, le texte des Distiques, leur traduction en français, les Commentaires latins d'Érasme et leur traduction en français par Cordier. C'était la première traduction en français des distiques. Cordier avait dédié son œuvre à Robert Estienne l'imprimeur parisien sous l'influence de qui il embrassa la doctrine réformée.

1533 : Autre livre sans doute écrit à Nevers, à cause de sa date d'édition, bien qu'il ne porte pas comme le précédent la précision du lieu : *M.T.Ciceronis epistolarium familiarum liber secundus, cum latina et gallica interpretatione*, In-12, Paris, Mathieu David éd., 1533 . Cette œuvre montre que Cordier dès 1533, donc à Nevers, pratiquait l'usage simultané du latin et du français dans les études de textes latins.

1559 : Autre œuvre de Cordier qui fut éditée et "plagiée" pendant des siècles : *Le Miroir de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie*, Poitiers, P. et J. Moine, 1559 (in-16^o). Dès l'année suivante : 1560, elle fut semble-t-il remaniée à l'usage des écoles

⁸³ Bib. Nat. , Ye 7426.

⁸⁴ Charles Brunet, *Manuel du libraire etc ...*

catholiques et éditée sous le titre : *Civilité puérile et honnête* J. Ruelle, 1560. Elle y resta en usage jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Érasme avait publié en 1530, un traité : *De civilitate morum puerilium libellus*⁸⁵ pour l'éducation du jeune Henri de Bourgogne, il était divisé en sept parties *de Corpore, de Cultu, de Moribus, de Conviviis, de Congressibus, de Lusu, de Cubiculo*. Cet ouvrage eut un retentissement considérable, il y eut plus de 80 éditions latines au XVIe siècle⁸⁶. Il fut plusieurs fois traduit notamment en 1537 par Pierre Saliat, et en 1558 par Jean Louveau .

L'ouvrage de Cordier est en quatre parties, la première reprend la traduction du traité d'Érasme de Jean Louveau en supprimant les prescriptions religieuses propres à la religion catholique et en réécrivant certains chapitres pour adapter l'ensemble à la religion protestante, mais comme le *Dictionnaire des Lettres françaises*⁸⁷ considère comme probable une édition de Cordier antérieure à 1559, cela pose le problème de l'antériorité de la traduction de Louveau. En fait, Cordier n'a pas écrit de manuel de civilité à proprement parler, la quatrième partie de son ouvrage qui porte de titre de *Le Miroir de la jeunesse* est un poème de 134 quatrains d'octosyllabes opposant le *bon enfant* et l'*enfant pervers*. Comme pour Érasme, il ne s'agit pas en fait pour lui, de prescrire des comportements sociaux mais de définir un comportement général propre à marquer les qualités morales et la piété d'un enfant.

Ces ouvrages de civilité ont eu un tel succès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle qu'il y a confusion totale entre les multiples éditions d'autant plus que ces ouvrages utilisés à l'école ont, comme tous les ouvrages scolaires, été détruits après usage, les exemplaires restants sont très rares. Ils ont une caractéristique propre, depuis la traduction de Louveau en 1558, ils ont tous été imprimés avec un caractère spécial mis au point par Robert Granjon, ressemblant à l'écriture manuscrite et connu sous le nom de *caractère de civilité*.

1563 : Autre succès pédagogique et d'édition de Cordier, les *Colloques*⁸⁸ mentionnés ci-dessus, véritable manuel d'apprentissage du latin comme langue vivante. Il furent publiés d'abord sous le titre : *Colloquiorum scholasticorum libri IIII ad pueros in sermone latino paulatim exercendos*, (4 livres de colloques scolaires pour exercer progressivement les enfants au discours latin) Dans l'édition de 1564 de Lyon, de Straton éd., au moins, se trouve une épître dédicatoire à Théodore de Bèze, nous n'avons pu vérifier si elle se trouve aussi dans les diverses éditions.

Autre originalité de cette œuvre, Cordier présente ses colloques en deux colonnes, l'une en latin, l'autre en français. Cette version française fut souvent éditée séparément. Ceci montre bien que pour lui, depuis son premier ouvrage, le *De Corrupti sermonis emendatione libellus*, et jusqu'à la fin de sa vie, l'étude du latin devait se faire en même temps que celle du français, par une méthode de réflexion et de comparaison entre les deux langues.

Il veut transformer le latin en langue vivante pour les élèves. Chaque colloque met en scène soit deux élèves soit un maître et un ou plusieurs élèves, parlant d'un thème de la vie du collège, de la vie familiale ou de la vie civile. Les enfants devaient les apprendre et les jouer. Ils s'approprièrent ainsi d'une manière graduelle, le vocabulaire de tous les jours et des structures de phrases réutilisables. Ce sont de véritables modèles simples de conversation Ceci rappelle évidemment les méthodes modernes d'apprentissage des langues vivantes. Les *Colloques* de Cordier furent très utilisés, souvent réédités ou imités et même traduits⁸⁹. À

⁸⁵ In œuvres complètes T. 1 p. 1034 et suivantes.

⁸⁶ Voir à ce sujet l'article *civilité* dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*, op. cit., p. 270-272.

⁸⁷ Op; cit. p.299.

⁸⁸ Voir *Nouvelle Traduction des Colloques de Maturin Cordier*, Paris 1672, BMN. NM 34.

⁸⁹ Par exemple : *Colloquiorum scholasticorum libri IIII ad pueros in sermone latino paulatim exercendos*, Genève 1563 ; (4 livres de colloques scolaires pour exercer progressivement les enfants au discours latin) *Nouvelle traduction des Colloques de Maturin Cordier*, Paris 1577, BM. NM 34 ; *Les Colloques de Maturin Cordier, divisez en quatre livres, traduits de latin en françois, l'un respondant à l'autre pour l'exercice des deux langues (par Gabriel Chapuis)* Paris 1586.

titre d'exemple nous donnerons en annexe une partie d'un colloque qui porte sur le début de la journée d'un collégien.

Cette méthode d'apprentissage du latin par des "colloques" fut très répandue ⁹⁰. Des humanistes célèbres en rédigèrent également. En premier lieu il faut citer les fameux *Colloques* d'Érasme qui inspirèrent la plupart de ses successeurs. Signalons par exemple qu'un colloque sur les jeux d'enfants de Cordier, contenant une liste bilingue de jeux, a souvent été édité à partir de 1555 avec deux autres colloques sur le même sujet, d'Érasme et de Vivès ⁹¹ sous le titre : *Ludus pueriles*.

Pour nous, ces colloques présentent un tout autre intérêt que celui de l'apprentissage du latin, ils dressent en effet un tableau très précis et très détaillé de la vie au XVI^e siècle. Pour l'histoire de l'enseignement, on y trouve tout sur la vie des collèges : les emplois du temps, le système des exercices, de répétition, de surveillance, de punition, d'excuses, les jeux, (y compris les jeux interdits, comme les paris d'argent), les mensonges et autres fautes plus ou moins graves des collégiens, etc... .

On aura noté au sujet de plusieurs œuvres, des références à Érasme, en fait il y a bien d'autres points de parenté entre ces grands humanistes, ne serait-ce que l'esprit d'indépendance à l'égard des idées toutes faites, la volonté de se tenir à l'écart des polémiques fanatiques sur le plan religieux et une sorte de modernité dans la vision pédagogique qui fait d'eux encore aujourd'hui une source féconde de réflexion sur les problèmes d'éducation.

La Renaissance pédagogique et Cordier.

Chacun a en mémoire ces passages de Rabelais et de Montaigne où ils font un réquisitoire impitoyable contre les écoles moyenâgeuses. Longtemps résonnera l'expression *geôle de jeunesse captive*, par laquelle Montaigne caractérisait les collèges de son temps.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agissait là de caricatures exagérées. Tous les témoignages et toutes les études confirment le tableau désolant de l'enseignement à la fin du XV^e siècle. Il faut se reporter sur ce sujet à l'histoire de l'université de Paris, de Duboulay, aux recherches sur la France d'Estienne Pasquier et à l'étude de l'organisation de l'enseignement dans l'université de Paris au moyen âge de Thurot, entre autres. Quicherat a fort bien résumé ce tableau notamment dans les chapitres IX et X de son histoire de Sainte-Barbe ⁹². Dans notre bibliographie, figurent des ouvrages de témoins de ce temps comme Buchanan ⁹³, Vives ⁹⁴, qui confirment amplement les critiques plus littérairement connues de Rabelais et Montaigne ⁹⁵. À ce sujet il convient de rappeler qu'Érasme un des premiers avait dénoncé cet état de fait dont il avait lui-même souffert à Montaigu, le *collège des haricots*, comme on le nommait. Compayré ⁹⁶ résume très bien ses critiques : *Les écoles d'Allemagne lui avaient montré la rudesse du moyen âge conservée dans toute sa rigueur. Le respect de la personne humaine était alors chose inconnue. Les brimades les plus grossières étaient exercées de camarades à*

⁹⁰ Elle sera reprise par les Jésuites, voir notre étude sur l'histoire du collège et lycée de Nevers et le chapitre concernant la pédagogie des Jésuites. Nous y étudions en détail un manuel de ce genre fait par un jésuite Jacques Pontanus, au tout début du XVII^e siècle (Lyon 1603), et utilisé dans leurs collèges.

⁹¹ Vivès Jean-Louis, né à Valence (Espagne) en 1492, mort à Bruges en 1540. Étudia à Valence, Paris, Louvain où il se lia d'amitié avec Érasme. Publie en 1522 la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin avec des commentaires qui provoquèrent de violentes critiques de la part des théologiens. Enseigna le droit et la théologie à Oxford. Avec Érasme et Budé, il fut un des fondateurs de l'humanisme. Il s'est aussi occupé de questions sociales notamment de l'extinction du paupérisme. Ses œuvres complètes, (plus de soixante écrits) ont été publiées à Bâle en 1555.

⁹² Op. cit. T. 1, p. 73-92.

⁹³ Buchanan : *Œuvres complètes*, T. 2, p 21, "*Quam misera sit conditio doctentium litteras humaniores Lutetiae.*" (Combien est misérable la condition de l'enseignement des humanités à Paris).

⁹⁴ J. L. Vivès, *Exercitatio linguae latinae*.

⁹⁵ Se reporter à notre chapitre 500 à 1600 Histoire générale.

⁹⁶ Gabriel Compayré *Histoire critique des Doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, Paris , Hachette, 1911, T.1 , p.124-125.

camarades : on barbouillait de boue le visage du nouveau venu, de boue ou d'autre chose encore. L'usage de frapper les enfants était général. On les attachait nus à un poteau, et plus ils niaient la faute qui leur était reprochée, plus le bourreau redoublait ses coups. "C'est à la charrue, s'écrie Érasme, qu'il faut envoyer de pareils maîtres, dignes d'effrayer de leur voix tonnante les bœufs et les ânes. Oses-tu bien entreprendre d'instruire les autres, toi qui n'as rien appris ? Oses-tu bien, stupide bourreau, déchirer à coups de fouet des jeunes gens d'esprit et de bonne famille que tu es plus capable de tuer que d'instruire ? Et c'est dans le lieu que les Grecs ont appelé σχολη, du mot qui veut dire loisir, et les latins ludus, c'est là que tu exerces une tyrannie qui dépasse celle de Phalaris"⁹⁷. Compayré fait remarquer que bien avant Érasme, d'autres humanistes avaient dénoncé cette violence, ce fut le cas de Rodolphe Agricola⁹⁸ (1443-1485) : Une école ressemble à une prison : ce sont des coups, des pleurs et des gémissements sans fin. Si une chose a un nom contradictoire, c'est l'école. Les Grecs l'ont appelée σχολη, loisir, récréation, et les Latins, ludus litterarius. Aristophane l'a nommée φροντιστηριον c'est à dire lieu de souci, de tourment, et c'est le nom qui lui convient le mieux.

Ceci permettra de comprendre la différence d'attitude de Cordier vis à vis des élèves et l'image idéale du maître qu'il dessine dans son *carmen paræneticum*. Le portrait de Jésus devient celui du régent idéal qui aime et est aimé de ses élèves : *Heureux celui que ce doux maître, Jésus, enseigne, car il nous enseigne sans verges et sans peur. Et qui plus est il se réjouit d'enseigner sans aucune rétribution. Chose plus étonnante, celui qu'il enseigne, il le nourrit. Il donne sans mesure à tous ; il ne reproche rien à personne. Il écoute, il aime, il corrige par un doux discours. Il est généreux, bienveillant, sincère autant que fidèle ; il est d'un abord facile, naturel, paisible et doux.* N'est-ce pas l'idéal pédagogique que se proposait Cordier et qu'il proposait à ses régents ? Cette idée que le Christ doit être l'inspirateur de l'enseignement avait frappé ses contemporains. Jean Voulté (Johannes Vulteus Remensis) a paraphrasé le texte de Cordier en beaux vers dédiés *Ad Corderium*⁹⁹.

Quicherat, en prenant Sainte-Barbe comme exemple, montre fort bien comment la Renaissance se manifesta dans les études d'humanités¹⁰⁰ à partir du milieu du règne de François Ier. Ce fut un véritable bouleversement culturel. Il fallait admettre d'abord que tout ce que l'on croyait savoir sur le latin véritable et les auteurs latins, à travers les commentaires, et les commentaires de commentaires etc., réitérés durant tout le moyen âge, était faux, auto critique difficile surtout pour les maîtres : *Eux, les savants en us, les dignitaires du peuple latin, on leur prouvait qu'ils n'entendaient rien au latin. La plupart aimèrent mieux s'en rapporter à leurs diplômes, qui témoignaient du contraire. Quelques-uns seulement, par un effort de modestie et de bon sens, arrivèrent au sentiment de leur insuffisance, eurent le courage de désapprendre pour s'instruire de nouveau. C'est par ceux-là que le feu sacré fut allumé sur la docte montagne*¹⁰¹.

Il fallait ensuite réétudier les textes latins authentiques que l'imprimerie mettait enfin à la portée de tous et inventer de nouvelles méthodes de lecture et d'analyse de ces textes. Et pour l'enseignement, il fallait élaborer de nouveaux ouvrages pédagogiques, pour les maîtres comme pour les élèves.

Cette révolution se fit au cours des années 1510-1530. Quicherat constate que : *entre 1525 et 1530, le but auquel on aspirait depuis si longtemps fut atteint : le véritable enseignement classique prit possession de toutes les chaires. Maturin Cordier, Strébée et Buchanan achevèrent à Sainte-Barbe cette heureuse transformation*¹⁰².

⁹⁷ Érasme : *de Conscribendis epistolis*, cap. 11, *de Emendando*, in op.cit. T.1, p. 362.

⁹⁸ Rodolphe Agricola (1443-1485) fut le maître de Hegius, recteur de Deventer, qui fut lui-même le maître d'Érasme, cité par Compayré.

⁹⁹ Cités par E. Gaullieur in *Histoire du Collège de Guyenne*, Paris 1874. (Le Coultre op. cit. p. 28 note 1).

¹⁰⁰ Op. cit., Cap. XVII *La Renaissance à Sainte-Barbe - Cordier. Strébée - Buchanan*. p. 150-164.

¹⁰¹ Op. cit. T. 1, p. 151.

¹⁰² Op. cit. T. 1, p. 152.

Mis à part celui de Calvin, nous n'avons pas de témoignage précis sur la pédagogie de Cordier aussi bien à Paris qu'à Nevers ou plus tard à Bordeaux. On peut évidemment déduire de ses œuvres ses principes les plus évidents. Mais c'est l'organisation de l'enseignement à Genève, dont il fut le véritable inspirateur, qui nous donne une idée précise sur sa conception de l'éducation ¹⁰³.

Avant toute chose il faut souligner que pour les protestants comme pour les jésuites, les collèges sont avant tout des centres de culture religieuse. À Genève, Cordier concevra l'organisation de l'éducation avec comme finalité, la théologie, à laquelle sont subordonnées toutes les études. Comme Érasme, Cordier ne sépare jamais le souci humaniste d'enseigner un latin très pur, du souci évangéliste d'appuyer cet enseignement sur la morale et la piété. Le but fondamental de sa pédagogie est la formation d'un homme chrétien et moral.

Luther avait tenté de créer à Strasbourg, un système d'enseignement qui finalement ne se généralisa pas. C'est plutôt Genève qui servira de modèle. Calvin y reprit les principes de Luther avec un système d'école unique, supprimant donc les petites écoles (sauf celles des faubourgs éloignés). Ce système cohérent, allant du primaire à l'Université porte le nom d'École ou d'Académie. C'est Théodore de Bèze qui deviendra le grand maître de l'Académie de Genève. Ce recteur contrôle l'enseignement dispensé par des régents au collège et des professeurs à l'Université. Tout l'enseignement est orienté vers un but unique et l'enfant se sent engagé dans un cursus logique en vue d'un but concret pratique et moral en fonction duquel toutes les matières enseignées se trouvent justifiées.

Maturin Cordier ¹⁰⁴, après avoir été banni un moment pour avoir résisté au Conseil de Genève (comme Calvin) fut nommé régent de la cinquième classe du collège mais en fait, il organisa tout le système d'enseignement. Il répartit les 600 élèves en sept classes (au lieu de huit à Strasbourg, la classe de théologie étant transférée à l'Université). Autre différence : il emploie le français et fait place à la rhétorique.

Cordier trouvait mauvaise l'obligation de parler uniquement en latin dès les premières classes. François Ier qui régna de 1515 à 1547 en avait imposé l'usage exclusif en classe et même dans les cours de récréation. Ce latin de potaches devait être assez peu cicéronien si l'on en juge par quelques exemples recueillis par Maturin Cordier : *Ego transibo me de te. Diabolus te possit inferre. Noli crachare super me.*¹⁰⁵ (L'édit de François I^{er} fut repris par Henri IV).

Les débutants se contentaient de travestir en latin leur français parlé. Ils contractaient ainsi des tournures vicieuses dont ils ne pouvaient plus se défaire. Pour bien le parler, Cordier pensait qu'il fallait penser en latin. Or cela ne pouvait se faire que par une fréquentation assidue des auteurs et par des exercices de composition. Il pensait aussi que les professeurs devraient donner leurs explications en français pour être mieux compris des élèves en faisant des rapprochements ou des oppositions entre les deux langues comme on le voit dès 1533, dans l'avis du libraire en tête de l'ouvrage déjà signalé sur les épîtres de Cicéron ¹⁰⁶. Sa méthode était donc fondée sur l'étude simultanée du français et du latin. (Il faudra attendre le début du XVIII^e siècle pour qu'un autre grand pédagogue, Rollin dont nous avons parlé plus haut, mette en valeur ces idées de Cordier).

Il donna une grande importance à l'exercice de thème latin, qui n'était pas une traduction d'un texte français mais le développement écrit en latin d'un sujet, proposé après lecture et commentaire de textes de bons auteurs traitant du même point.

¹⁰³ Nous nous contentons de résumer ici l'excellente étude de Muchembled et notamment : op. cit. p. 159.

¹⁰⁴ Sur Cordier, son rôle dans l'organisation des collèges et son influence sur la pédagogie du XVI^e siècle et sur les siècles suivant, on peut lire en plus des ouvrages déjà cités d'autres ouvrages cités dans la bibliographie.

¹⁰⁵ Maturin Cordier, *Maturini Corderii De corrupti sermonis emendatione et latine loquendi ratione liber unus*, Lyon 1539 préface.

¹⁰⁶ Cordier, *M.T.Ciceronis epistolarium familiarum liber secundus, cum latina et gallica interpretatione*, .In-12, Paris, Mathieu David ed.,1533.

L'autorité de Cordier était forte mais non despotique. Malgré Calvin qui avait fait interdire à Genève les spectacles et les bals qu'il jugeait trop frivoles, Cordier imposa dans le Collège la pratique du théâtre comme moyen d'éducation. Sa devise était *le travail dans la joie*, ses élèves l'aimaient beaucoup et louaient sa bonté, sa douceur, son amour des enfants et le nommaient *bien-aimé*.

Il imposa donc une discipline plus souple et surtout plus douce sans exclure les châtements corporels, mais ceux-ci devinrent exceptionnels, mais aussi, plus solennels. Sa pédagogie reposait sur la persuasion et l'émulation. Les élèves étaient divisés en décuries dont le chef, le décurion, était celui qui avait obtenu les meilleurs résultats dans les compositions hebdomadaires ou de quinzaine. Les décuries disputaient entre elles la préséance sur les mêmes critères.

Les jésuites à leur tour diviseront leurs classes en deux camps, les *Romains* et les *Carthaginois* avec toute une hiérarchie interne fondée sur le mérite scolaire. Le but de l'exercice était pour chaque camp de l'emporter sur l'autre dans les différents exercices.

Sur le plan de l'organisation du collège, contrairement aux jésuites qui feront en sorte que la quasi-totalité des élèves fussent pensionnaires afin de les séparer le plus possible du monde, Cordier refusera le pensionnat, tous les élèves sont externes mais le petit déjeuner et le goûter sont pris au collège.

Les collèges protestants servirent aussi de modèle aux autres collèges.

LE COLLÈGE DE NEVERS APRÈS CORDIER.

Après lui, le désordre et la discorde s'installèrent, les maîtres se disputaient. C'était l'époque de la Réforme et des guerres de religion, au point que les échevins de Nevers firent appel au Parlement pour *obvier à la diversité des doctrines, divisions et séditions*. Il s'était également formé des *Ecoles buessonnières* soupçonnées de protestantisme. Cette appellation avait été donnée au Moyen-âge aux petites écoles de Paris dont les maîtres allaient enseigner dans les champs et les bois afin de ne pas payer la redevance due au Grand Chantre de Notre-Dame. On appliqua ce terme aux écoles tenues par les protestants dans la campagne, à l'abri des buissons. Elles concurrençaient le collège et exacerbèrent les querelles religieuses qui divisaient les maîtres.

1540 LE RÈGLEMENT DU COLLÈGE AUX GRANDS JOURS DE MOULINS.

Une ordonnance rendue aux Grands Jours de Moulins (30 octobre 1540) tente de mettre de l'ordre dans ce collège en lui donnant un règlement contraignant. Il était établi trois classes : *les arts et philosophie, s'il y a enfants capables à y parvenir et régents ydoines à les enseigner*, la seconde pour *la grammaire, poésie et l'art d'oratoire*, et la troisième pour *l'alphabet, les sept pseaulmes, les heures de Notre-Dame et le Donat* (manuel de grammaire en usage à l'époque). Les cours ont lieu tous les jours ouvrables de sept heures du matin en hiver (six heures en été) jusqu'à cinq heures et demie le soir, avec des moments prévus pour la messe, les repas et les récréations. Afin d'arriver à une plus grande stabilité des maîtres, la ville décide aussi de leur attribuer des appointements fixes.

Les querelles ne cessent pas et, principaux et régents sont souvent en procès avec la ville et celle-ci avec l'écolâtre.

En 1543 le principal François le Maître porte plainte contre les échevins, par-devant le Parlement de Paris, à propos de l'ouverture d'écoles lui faisant concurrence.

Avec l'écolâtre, il s'agit toujours du droit de nomination des maîtres. Le 1er février 1547, le Parlement de Paris décide que les échevins proposeraient le principal, mais que celui-ci devrait faire la preuve de ses capacités pédagogiques devant l'écolâtre et qu'ensuite l'évêque ou ses vicaires jugeraient de sa moralité (et de l'orthodoxie de ses opinions religieuses).

La Ville (ou le Prieur de Saint-Etienne) avait dû, sans doute, contrairement à l'arrêt de 1543, autoriser de nouveau la création d'autres écoles, car le Parlement de Paris ratifie en 1560 une *défense qui fut faite de tenir école particulière en ville ou dans les faubourgs*.

L'arrêt de 1547 ne fut pas davantage respecté puisqu'en 1561, selon Parmentier, *il y avait dans le collège des régents des deux partis*¹⁰⁷. Il dut y avoir une lutte féroce entre eux car dès la même année il ne resta plus qu'un seul régent pour les quatre classes. La ville institua donc dans le collège un maître pour les abécédaires, le régent "survivant" assurant sans doute seul les trois autres classes.

UN RÉGENT DU COLLEGE ? : JEHAN MARION.

Un poète nivernais du XVI^e siècle, inconnu et problématique.

Nous ne savons de Jehan Marion et de son œuvre, que ce que raconte Prosper Blanchemain dans sa présentation des *Rondeaux et Vers d'amour*.

Il aurait trouvé chez un libraire, qui n'est pas nommé, *un manuscrit très petit in-4°, de 102 feuillets, ayant jadis appartenu au comte de Caylus, et renfermant les œuvres d'un poète inconnu, qui avait écrit dans la première moitié du XVI^e siècle*¹⁰⁸

Ce manuscrit serait divisé en trois parties 1° *Les Questions problématiques d'Amours, traduites de prose en rigme*. - 2° *Un Carme admonitoire de Mathurin Cordier, affin que les enfans viennent incontinent à Jesuchrist, selon ceste sentence : Laissez venir les petits à moy et ne les empeschez point. Car le Royaulme de Dieu est pour telz ... Traduict (en vers) de latin en françoys*. - 3° *Enfin, des Rondeaulx, Quadraings, Sizains, Ballades, Epistres et autres poésies*.

Blanchemain, à propos de la première partie, déclarait : *Pour ma part je fais peu de cas de cette littérature entortillée*, et la laissant de côté, décidait de ne transcrire et publier que les deux autres. Cette préface est datée de Février 1869, l'ouvrage a été publié chez Léon Willem à Paris en 1873. Notre exemplaire avait été dédié par l'auteur à un certain *Docteur Laloy* avec cette indication : *dernier exemplaire d'une édition épuisée*, et la date : *Château de Longefont 2 février 1877*. L'édition princeps, épuisée en 1877 selon cette dédicace, avait été tirée à cent exemplaires. Il n'y a pas eu d'autre édition.

Dans un article publié en 1877 justement¹⁰⁹ et qui est la reproduction intégrale de sa préface, Blanchemain précise toutefois que ce serait à la demande de l'éditeur Léon Willem, qu'il aurait transcrit et publié ces vers.

En ce qui concerne la vie et les activités de Jehan Marion, Blanchemain se contente d'extrapoler à partir des détails des textes et imagine la vie d'un pauvre poète qui aurait exercé le métier d'instituteur ambulancier allant de village en village, serait même devenu, pourquoi pas, régent au collège de Nevers et finalement échevin de cette bonne ville.

Blanchemain avait fait appel à quelques érudits, spécialistes du Nivernais, qui ont effectivement trouvé plusieurs Jehan Marion au XVI^e siècle mais aucun poète. Il n'hésite pourtant pas à l'identifier à un échevin de 1579 et 1580 et à lui supposer une proche parenté avec Miles Marion, père de Simon Marion, baron de Druy, le jurisconsulte nivernais.

Très honnêtement, cependant, il transcrit intégralement en tête des notes, la lettre du Comte de Soultrait¹¹⁰, à qui il avait communiqué sa préface avant publication, et qui avait

¹⁰⁷ *ibid.* p. 310

¹⁰⁸ Ce manuscrit mis en vente à Paris a été acheté par un collectionneur américain.

¹⁰⁹ Blanchemain Prosper in *Poètes et amoureuses, portraits littéraires du XVI^e siècle*, Paris Willem 1877, *Jehan Marion poète inconnu du XVI^e s* (pp 149-160), Archives Départementales de Nevers (ADN) : NIV 5417. Chaque fois que nous le pourrions nous donnerons pour les ouvrages cités, leurs cotes aux Archives Départementales de la Nièvre (ADN) et à la Bibliothèque Municipale de Nevers (BMN) (ou dans d'autres lieux).

¹¹⁰ Notes pp 105 à 109, la lettre est datée de Lyon le 14 décembre 1872. Sans autre précision, toutes les notes renvoient à cette édition Blanchemain.

vainement recherché des traces de ce poète. Selon Soultrait, la seule hypothèse plausible ferait de lui le fils de *Pierre Marion, orfèvre à Nevers, cousin-germain et contemporain du célèbre jurisconsulte et du seigneur de Coude* et dont on ne sait pas grand-chose sinon *qu'il s'établit en Pologne où il fit fortune par les armes*. Il est difficile d'imaginer dans ce soudard l'auteur des poèmes.

Les divers commentateurs qui par la suite, ont cité ce poète ou reproduit ses vers, l'ont toujours fait selon l'ouvrage de Blanchemain. Par exemple Jean Heurtebise ¹¹¹ en 1936 qui reprend la vie imaginaire de Jehan Marion en l'amplifiant, le voyant même, faisant *son tour de France* comme écrivain public et maître d'école ambulancier. Au passage, Heurtebise interprète une épitaphe pour la mort du fils du poète, Guillaume, en faisant de cet enfant, une fille, on ne sait pourquoi.

Les auteurs d'anthologies littéraires nivernaises ont également rédigé leurs notices et choisi leurs textes d'après cette édition unique.

Certes, Prosper Blanchemain est connu comme bibliophile et spécialiste des auteurs du XVI^e siècle, c'était aussi un poète délicat qui devint même en 1853, maître des jeux floraux. On lui doit des ouvrages d'érudition et un grand nombre d'éditions d'écrivains du XVI^e siècle ¹¹². Cependant, faute de pouvoir étudier le manuscrit original, nous serons amené à faire quelques réserves sur cette transcription.

Jehan Marion et le Nivernais.

Des documents nivernais attestent l'existence de plusieurs familles Marion. Flammare ¹¹³ qui fait la synthèse des relevés de Parmentier, Marolles et Soultrait, et de ses propres recherches aux archives, a dressé 201 fiches pour la période 1487-1858. Pour la période qui nous intéresse, nous y trouvons des *orlogeurs* ou *horlogeurs*, des *bourgeois de Nevers*, certains occupant des situations plus remarquables : Pierre, *châtelain de Cuffy pour la Comtesse de Nevers* en 1493 ; Jean, *sous-prieur et secrétaire de l'abbaye de Fontmorigny* en 1546 ; Michel et Jean *secrétaires du duc de Nevers* respectivement en 1562 et 1564 ; Miles, *notaire royal et échevin de Nevers* en 1567 et 1568 et même un Jean ou Jehan, *secrétaire du duc de Nevers*, entre 1564 et 1570, époux de Jehanne de la Fosse dont un fils, Jacques fut baptisé en 1570 avec comme marraine *la veuve de Miles Marion ayeule paternelle*. Ce Jehan, *conseiller et maître des comptes du Duc de Nevers* était *seigneur de Coudes* (1574), *échevin de Nevers* en 1579 et 1580 et représentait son parent, Maître Simon Marion, pour l'achat en 1584 ou 1585 de la baronnie de Druy.

Sociologiquement, il est difficile d'identifier l'un de ces personnages avec le pauvre poète tel qu'il transparaît dans son œuvre, tout au plus peut-on supposer, comme le fait Soultrait, si l'on veut absolument l'apparenter à la famille de Miles Marion, qu'il appartiendrait à une branche pauvre et obscure.

Nous avons un autre témoignage de la pauvreté de sa famille. Une de ses épîtres nous laisse à penser qu'il était sur le point de contracter mariage mais il apprend que la mère de la future est sa propre marraine, ce qui pour l'Église établit un lien de parenté très étroit. Il lui faudrait donc obtenir une dispense, procédure courante mais relativement coûteuse. Il doit donc renoncer au mariage ¹¹⁴.

¹¹¹ Jean Heurtebise *Un poète inconnu Jehan Marion*, in *Pro Medico*, Produits Lambiotte Frères - Paris, 13^e année, 1936 N°4, pp : 106-111, A.D.N. NIV 6088, l'article est orné de 4 dessins de G. Delatousche dont 3 vues de Nevers : *La Tour Goguin, l'Église Saint-Étienne, et la porte du Croux* et d'une évocation d'un *Écrivain public du XVI^e siècle*.

¹¹² Jean-Baptiste-Prosper Blanchemain, (Rouen 1816-Longefond, Indre 1879). Fut quelque temps, bibliothécaire au ministère de l'intérieur. *Poèmes et poésies* (1845) ; *Foi, Espérance et Charité* (1853) ; *L'Idéal* (1858) ; *Recherches sur les noms véritables des dames chantées par les poètes français du XVI^e siècle* (1868) ; *Jacques de Lorens et le "Tartuffe"* (1867).

¹¹³ Archives départementales de Nevers, fichier des familles dit fichier Flammare.

¹¹⁴ *Lettre*, p. 59.

*... entre nous a trop grande alliance,
Pour ce qu'au vray madame vostre mère
Est ma marrain', comme m'a dict mon pere,
....Ce ne pourroit se faire sans dispense ;
Ce qui seroit a bien grande despence.*

En fait, il n'y a que trois détails de ses poésies qui établissent un rapport entre Jehan Marion et Nevers, les envois de deux épîtres et une épitaphe. Dans la première ¹¹⁵, il se plaint que son correspondant ne veuille plus lui écrire et signe :

*A Neuers, escripte i'ay celle,
En Apuril, ce dixième iour,
En esperant que, par icelle,
I'en auray de toy mon retour.*

Dans la deuxième ¹¹⁶, au même, se plaignant toujours de son silence, il envoie cette épître par un porteur, lui laissant le soin

*A amplement te dire des nouvelles /
De par deça ; aussi attendant celles
Que i'espere qu'en brief me manderas,
épître datée :*

*A Neuers cecy escript i'ay,
Ce dixneuvième iour de may.*

Enfin l'épitaphe ¹¹⁷ nous apporte aussi une date :

*Cy gist et y est à l'enuers
Vng qu'on nommoit Dreux de Nevers,
Qui depuis l'heure qu'il nasquit
Quatre-vingts et douze ans vesquit
Iustement ; mais l'an mil cinq cens
Quarante neuf, fixa ses ans.
Donc tous ensemble nous prîrons
Le Créateur qu'avec les bons,
En paradis, sans retarder,
Sa place luy veuille garder.*

Cette épitaphe permet à Blanchemain de supposer¹¹⁸ qu'elle s'applique "à Miles Marion de Druy, que notre poète écrit Dreux, pour se conformer peut-être à la prononciation de son époque " mais Miles Marion était encore échevin de Nevers en 1567-1568 et la baronnie de Druy, comme on l'a vu plus haut, a été achetée par Simon Marion en 1584 ou 1585. Rien n'atteste par ailleurs que Druy se soit localement prononcé Dreux et pourquoi l'aurait-on nommé "Druy de Nevers". À moins qu'il ne s'agisse d'un autre Miles Marion inconnu, mort à 92 ans à Nevers en 1549. Cette dernière date fait de Jehan Marion un poète du milieu ou de la première moitié du XVI^e siècle.

Aucun autre détail des 119 poèmes divers ne fait allusion au Nivernais ou à une quelconque réalité régionale, aucune allusion n'évoque les paysages ni les personnages ou événements nivernais contemporains. L'ensemble semble au contraire se situer en dehors de tout rapport avec le contexte social et historique.

¹¹⁵ *Lettre*, p. 50 . Dans toutes les citations nous respecterons scrupuleusement la transcription de Blanchemain pour si surprenante qu'elle paraisse par endroits, faute de pouvoir comparer avec le "manuscrit".

¹¹⁶ *Avltre lettre*, p. 50-51

¹¹⁷ *Avltre épitaphe*, p. 92 .

¹¹⁸ Notes, p.112.

Ce pourrait être l'œuvre d'un poète de n'importe quelle origine, qui aurait eu l'occasion dans sa vie errante de séjourner quelque temps à Nevers. Il paraît donc abusif de voir en lui un poète nivernais au sens régional du terme, comme le sera par exemple Adam Billaut ¹¹⁹.

DÉCADENCE DU COLLÈGE

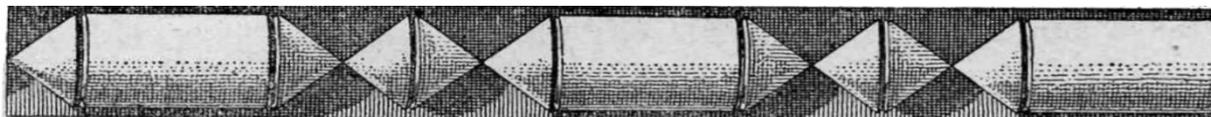
La peste qui dura à Nevers du 1^{er} septembre 1563 au 31 décembre 1564, fit fermer le collège qui devint un hôpital. Les professeurs furent envoyés *aux champs à grans frais, affin que plus promptement, le péril passé, ledit collège fut remis en son premier estat pour obvier à la desbaulche des jeunes enffans de lad. Ville* (débauche signifiant, bien entendu, oisiveté).

Ce dernier coup causa presque sa ruine. Le Duc Louis de Gonzague et sa femme Henriette de Clèves proposèrent aux échevins de faire appel aux Jésuites. Mais ceux-ci avaient mauvaise réputation. Les échevins refusèrent donc cette proposition. Par contre ils décidèrent, (le 28 août 1565), afin d'éviter le renouvellement des troubles antérieurs que *le principal serait tenu de faire vivre tous ses escolliers selon les traditions de l'Église romaine, et fréquenter la messe et aultres services et prières, selon l'institution ancienne. Et s'il y a aucuns enfans qui ne veulent suyvre notre religion, qu'il leur déclare qu'il luy est deffendu de les recepvoir au collège et ne les recepvrà en icelluy.*

Evidemment les notions de tolérance et de laïcité n'étaient pas encore de mise en ces temps de guerres de religion.

D'autre part les échevins désiraient que les jeunes gens puissent apprendre un métier au collège (première ébauche d'un futur lycée technique : en somme, en unifiant Jules-Renard et Jean-Jaurès on n'a fait que réaliser une idée de 1565... quatre cents ans et quelques après.)

1556-57 ¹²⁰ : (date non précisée). Les échevins décident qu'il ne doit y avoir qu'un seul collège à Nevers où tous les enfants seront instruits et fait défense de tenir des écoles particulières en la ville ou faubourgs.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
Septembre à Juin : de 14 h à 17 h
Juillet et Août : de 15 h à 18 h
Sur rendez-vous pour les groupes et les classes
Fermé du 1^{er} décembre aux vacances d'hiver.

Tarifs

Adultes : 3 € - Groupes : 2 € - Enfants : 1 €
Gratuit pour les écoles.

CONTACTS :

8 rue du Cloître Saint-Cyr à Nevers

☎ 09 64 46 28 90

Email :

amnevers@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/MUSEEDEL EDUCATIONNIVERNAISE/>

Musée Nivernais de l'Éducation

¹¹⁹ Pour une connaissance plus approfondie de son œuvre, voir notre étude : *Jehan Marion. Un poète nivernais du XVI^e siècle, inconnu et problématique*, in : Actes du Colloque 2003 : *Guy Coquille et les auteurs nivernais du XVI^e siècle*. Bibliothèque Municipale de Nevers.

¹²⁰ AMN, BB 18.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE¹

Année 1916

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de la Nièvre pendant l'année 1916.

CHAPITRE PREMIER

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET ÉCOLES MATERNELLES

I.- Locaux scolaires

Par suite de la continuation de la guerre, aucune construction ni appropriation d'école n'a été faite au cours de l'année et l'exécution des projets établis a été différée en raison des circonstances. La situation, à cet égard, reste donc ce qu'elle était en 1914 et nous ne pouvons que renvoyer à notre rapport de l'année 1915 pour l'exposé des projets de construction et d'amélioration qu'il y aura lieu, après la guerre, de mettre à exécution.

Quelques-unes de nos écoles sont encore occupées par des formations sanitaires. Toutefois, un progrès sensible a été réalisé dans ce sens à la rentrée d'octobre 1916 par la restitution que nous avons obtenue, notamment à Nevers, des locaux qui avaient été réquisitionnés et le fonctionnement des classes a, de ce fait, pu reprendre à peu près partout dans des conditions normales.

II. - Création d'écoles et de postes

Aucun changement ne s'est produit dans la situation des écoles et des emplois, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte d'après les tableaux ci-après. Il a été possible toutefois de reconstituer quelques classes qui avaient dû, pendant les deux premières années de la guerre, être réunies à d'autres. Il va de soi, d'ailleurs, que l'éventualité de modifications importantes, par suppression, création ou meilleure répartition de postes, ne pourra être utilement envisagée qu'après la cessation des hostilités.

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1915 ET AU 31 DÉCEMBRE 1916

1° Ecoles

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1916
			1915		1916		1915	1916		1915		1916		1915	1916				
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	140	5	140	5	145	145	»	36	3	36	3	39	39	»	184	184	»
Château-Chinon	5	62	151	»	151	»	151	151	»	22	1	22	»	22	22	- 1	174	173	- 1
Clamecy.....	7	104	161	4	161	4	165	165	»	25	»	25	»	25	25	»	190	190	»
Cosne.....	7	78	151	6	151	6	157	157	»	22	3	22	3	25	25	»	182	182	»
Totaux....	25	213	603	15	603	15	618	618	»	105	7	105	6	112	111	- 1	730	729	- 1

¹ Académie de Dijon, Département de la Nièvre, Bulletin de l'instruction primaire, 48^{ème} année, N° 4, Août - Septembre 1917, pages 155-170

SITUATION COMPARÉE AU 31 DÉCEMBRE 1915 ET AU 31 DÉCEMBRE 1916

2° Classes

CIRCONSCRIPTIONS	Cantons	Communes	ÉCOLES PUBLIQUES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	ÉCOLES PRIVÉES				TOTAUX		DIFFÉRENCE pour 1916	TOTAUX généraux		DIFFÉRENCE totale pour 1916
			1915		1916		1915	1916		1915		1916		1915	1916		1915	1916	
			primaires	maternelles	primaires	maternelles				primaires	maternelles	primaires	maternelles						
Nevers.....	6	69	⁽¹⁾ 264	8	268	8	272	276	+ 4	89	4	96	4	93	100	+ 7	365	376	+ 11
Château-Chimon.....	5	62	250	»	250	»	250	250	»	41	1	42	»	42	42	»	292	292	»
Clamecy.....	7	104	236	7	236	7	243	243	»	42	»	45	»	42	45	+ 3	285	288	+ 3
Cosne.....	7	78	260	9	260	9	269	269	»	49	4	54	4	53	58	+ 5	322	327	+ 5
Totaux....	25	213	1.010	24	1.014	24	1.034	1.038	+ 4	221	9	237	8	230	245	+ 15	1.264	1.283	+ 19

(1) L'E.P.S de Nevers n'a pas fonctionné

II. PERSONNEL – TABLEAU DES MAÎTRES

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES				ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES								ÉCOLES Matern ^{les}		TOTAUX GÉNÉRAUX					OBSERVATIONS				
GARÇONS		FILLES		INSTITUTEURS				INSTITUTRICES				Directrices	Titulaires adjointes	Professeurs	Maîtres et maîtresses adjoints	Titulaires	Stagiaires	Totaux					
Directeurs	Professeurs	Maîtres adjoints	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total	Directrices	Titulaires	Stagiaires	Total												
<i>1° Enseignement public</i>																							
4	7	9	20	1	2	2	5	328	120	7	455	266	240	11	517	15	9	614	9	11	369	18	1021
<i>2° Enseignement privé</i>																							
»	»	»	»	»	»	»	»	17	18	»	35	88	116	»	202	6	2	111	»	»	134	»	245

Du total des maîtres porté sur ce tableau il convient de retrancher les 259 instituteurs mobilisés, ce nombre comprenant d'ailleurs les anciens élèves-maîtres des promotions sorties de l'École normale depuis 1914. Comme les années dernières, le service de ces instituteurs a pu être assuré, grâce aux réunions d'écoles ou de classes que l'effectif scolaire et les dispositions des locaux ont permises, par des intérimaires appartenant soit au cadre du personnel de l'enseignement primaire des départements envahis (30), soit au cadre des auxiliaires de la Nièvre (53) ; d'autre part, deux instituteurs retraités, qui étaient rentrés en fonction dès le début de la guerre, nous ont continué leur concours, ainsi qu'un instituteur belge réfugié dans notre département.

On ne saurait prétendre évidemment que l'organisation actuelle du service scolaire présente les mêmes garanties, offre la même stabilité, produise des résultats aussi profitables que le régime normal. La proportion est élevée, en effet, dans ce personnel de remplacement, de jeunes gens et de jeunes filles qui font leurs premières armes dans l'enseignement, et si les connaissances générales dont ils sont munis - presque tous ont obtenu le brevet supérieur - sont à la hauteur de la tâche qui leur est assignée, il n'en va pas toujours ainsi de leur compétence pédagogique et de leur préparation professionnelle. Dans la mesure où il était possible de remédier à cette insuffisance, l'administration scolaire l'a fait, en fournissant aux intérimaires les moyens de s'initier à la conduite d'une classe, au choix des méthodes, à la pratique des meilleurs procédés d'enseignement. Des réunions spéciales ont été organisées, en effet, où ces jeunes gens viennent recevoir, soit de l'Inspecteur primaire, sous forme d'exposés oraux touchant les questions pédagogiques essentielles, soit de maîtres et de maîtresses éprouvées en assistant à leurs leçons, les directions qui doivent les mettre aussi rapidement que possible en état de remplir utilement leur fonction. Nous sommes heureux de dire que ces séances ont été suivies avec beaucoup de fruit par les intérimaires, ainsi qu'en ont témoigné les visites d'inspection faites dans leurs classes et les mémoires intéressants où la plupart ont fixé avec intelligence les impressions et le souvenir qu'ils avaient gardés de ces réunions.

Tableau des élèves

NOMBRE D'ENFANTS reçus DANS LES ÉCOLES	ÉCOLES PUBLIQUES			ÉCOLES PRIVÉES			
	Année 1915-1916	Année 1914-1915	Différence pour 1915-16	Année 1915-1916	Année 1914-1915	Différence pour 1915-16	
De moins de 6 ans .	garçons...	3.353	3.304	+ 49	481	432	+ 49
	filles	3.052	3.081	- 29	808	748	+ 60
De 6 à 13 ans.....	garçons...	17.987	18.069	- 82	1.174	1.207	- 33
	filles	15.512	15.594	- 82	3.323	3.309	+ 14
De plus de 13 ans..	garçons...	899	884	+ 15	123	108	+ 15
	filles	1.130	817	+ 313	424	344	+ 80
TOTAUX.....	41.933	41.749	+ 184	6.333	6.148	+ 185	

Les résultats comparés des effectifs de 1914-1915 et 1916 accusent un écart, en faveur des deux dernières années, de 1.188 unités. Cette différence provient presque exclusivement du changement heureux qui s'est produit dans la situation des écoles de Nevers ; la charge de la réquisition militaire, qui avait pesé si lourdement sur elles en 1914 et pendant une grande partie de l'année 1915, ayant notablement diminué, le nombre des enfants reçus dans ces écoles a retrouvé la moyenne des années ordinaires. Est-ce à dire que nous devons nous satisfaire de ce retour à un état de choses considéré jusqu'ici comme normal ? Nous le pourrions si le nombre des écoliers fréquentant effectivement et régulièrement les classes coïncidait avec celui des élèves nominalement inscrits. Mais il s'en faut que nous constations cette équivalence. Et, sans doute, nous savons qu'il y a dans les circonstances actuelles des motifs sérieux qui expliquent, pour les enfants de nos campagnes, leurs absences fréquentes ou prolongées, et nous n'ignorons pas le concours actif qu'il a été possible de demander à leurs jeunes forces pour les travaux de la terre et de la ferme. Mais, s'il faut nous résigner pour un temps à voir l'enfant remplacer aux champs le père ou le frère mobilisé, nous voudrions du moins qu'à la ville, dans les centres urbains, où aucune considération d'ordre national ne

justifie l'oubli dans lequel on laisse tomber la loi, l'autorité municipale, secondant l'autorité scolaire, veillât rigoureusement à ce que l'obligation de fréquenter une école devienne enfin pour tous les enfants une réalité. Bien dangereux il serait de remettre après la guerre le soin de prendre les mesures que réclame la situation. C'est dès maintenant qu'il convient d'agir. Nous avons entre les mains un instrument, dont on peut bien dire comme de tout instrument, qu'il n'est point parfait, mais qu'on n'a pas le droit, pour cette seule raison, de laisser sans emploi et qui, au surplus, toutes les fois qu'on a bien voulu l'utiliser, a rendu les services qu'on attendait de lui. Que la loi du 28 mars 1882 doive être ou non retouchée plus tard sur ce point, il n'importe : elle doit, pour l'instant, être respectée et appliquée telle quelle dans toutes ses dispositions. Aussi bien est-il imprudent de laisser croire que la loi, dans quelque domaine que ce soit, peut ne pas être obéie et que les sanctions qu'elle prescrit au cas où on la viole resteront lettre morte : l'esprit public ne gagne rien en force et en discipline à tant de négligence ou de faiblesse.

ECOLES MATERNELLES

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, appelé l'attention sur les conditions d'installation matérielle de ces écoles : elles sont trop souvent défectueuses. Soit que la disposition du local ait été mal conçue – salle unique, ou trop vaste, ou mal éclairée, cour étroite et sans soleil – soit qu'il y manque une partie du mobilier indispensable – ici les lavabos n'existent qu'à l'état rudimentaire ; là, ce sont des tables vétustes et mal appropriées à l'âge des enfants – l'école ne répond pas, dans la plupart des cas, à la fonction qu'elle doit remplir, au but qu'elle se propose : offrir aux tout petits un milieu clair, hygiénique, gai, où ils puissent s'éveiller peu à peu à la vie de l'intelligence et du sentiment, en laissant s'épanouir joyeusement leur jeune activité. Nous avons toutes raisons de penser que les municipalités voudront bien nous apporter leur concours pour la réalisation des réformes et des améliorations qui mettront nos écoles maternelles en état de rendre tous les services qu'il y a lieu d'attendre d'elles.

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

I. Ecoles primaires supérieures

Ces écoles supportent encore les charges de la réquisition militaire. Une seule – l'école de La Charité – a pu reprendre possession de ses locaux. A vrai dire deux autres de ces établissements – l'école de Clamecy et l'école de Decize – ont été installées, dès le début de la guerre, dans des bâtiments convenables et dans des conditions à peu près normales. Il n'en a pas été ainsi malheureusement pour les écoles de Château-Chinon et de Nevers, qui restent toujours occupées par des formations sanitaires. Nous regrettons, tout particulièrement, qu'en dépit d'accords interministériels formels, l'autorité militaire ait commis l'imprudence d'affecter les bâtiments de l'école normale de Nevers au traitement des malades contagieux et de maintenir cette affectation malgré les réclamations les plus justifiées et les démarches les plus pressantes des administrations préfectorale, municipale et académique. Sans parler du présent – l'effectif de l'école est descendu de 260 élèves à 94 – il y a tout à craindre pour l'avenir, lorsqu'il s'agira de reconstituer les services d'internat, des conséquences que pourra avoir sur le recrutement une mesure aussi arbitraire que dangereuse contre laquelle, une fois de plus, nous nous élevons avec force.

II. Cours complémentaires

Nos cours complémentaires continuent à mener leur existence laborieuse et utile. Ce n'est pas que leur installation matérielle, particulièrement aux cours de Guérigny et de Fourchambault, soit de nature à faciliter la tâche des maîtresses et des maîtres qui les dirigent,

et il y aurait beaucoup à dire sur les améliorations à réaliser à ce point de vue ; nous reviendrons plus tard sur ce sujet. D'autre part, ces établissements sont presque tous très pauvres en matériel d'enseignement scientifique et il faudra songer au plus tôt à les en pourvoir. L'esprit d'observation et la curiosité des élèves ont besoin, pour se développer, d'être appuyés par la perception directe des faits et des expériences : il ne faudrait pas que, faute de moyens matériels et des appareils appropriés, on demandât presque exclusivement au livre des leçons qu'il convient de dégager surtout de la nature, judicieusement interrogée et consultée.

CHAPITRE III

ÉCOLES NORMALES

I. - École normale d'instituteurs de Varzy

1° *Situation matérielle.* – Les bâtiments de l'école restant toujours réquisitionnés, sinon occupés (car aucun blessé n'y a été reçu depuis la rentrée scolaire dernière) par l'autorité militaire, les services d'enseignement ont fonctionné, comme en 1914 et en 1915, dans les locaux de l'école maternelle et – pour les élèves-maîtres de 3^e année – dans la salle de la Justice de paix, à l'hôtel de ville. On ne voit vraiment pas les raisons pour lesquelles le Service de santé se refuserait à accueillir favorablement la demande de restitution des bâtiments qui lui a été adressée par l'autorité scolaire ; mais, jusqu'à ce jour, aucune solution n'est intervenue qui nous permette d'espérer que l'école sera rendue bientôt à sa destination et nous n'envisageons pas sans crainte le renouvellement, une année encore, du régime que l'Administration a dû se résigner à appliquer depuis trois ans et qui l'oblige à s'en remettre à des familles, à des conditions qui deviennent chaque jour plus onéreuses, du soin de loger et de nourrir les élèves-maîtres. Il n'y a rien d'excessif à penser que le Service de santé, qui ne fait aucun usage des bâtiments de l'école, pourrait, sans négliger les intérêts dont il a la charge, favoriser le retour à un état de choses normal.

2° *État sanitaire.* – Il a été satisfaisant toute l'année, si nous exceptons toutefois une épidémie d'angine qui se produisit à la fin de juin et qui détermina le renvoi anticipé dans leurs familles des élèves de première année. L'un de ces élèves, atteint d'appendicite au cours des vacances qui suivirent, dut être opéré à l'hôpital de Nevers. D'autre part, un accident terrible, qui affecta vivement l'école, amena la mort, dans des conditions tragiques d'un élève-maître de deuxième année, André Camus : ce jeune homme, qui se rendait en vacances, fut écrasé par le train qui l'amenait à destination.

3° *Situation intellectuelle et morale.* – Aucun changement ne s'est produit dans le personnel enseignant et les concours précieux qui nous avaient permis, dès la première année de la guerre, d'assurer la formation intellectuelle et la préparation professionnelle des élèves-maîtres nous ont été continués en 1916. Nous nous plaignons à redire ici, en particulier, avec quelle activité M. Martin, ancien professeur, s'est donné, pour le plus grand profit de nos jeunes gens, à des enseignements aussi différents que l'histoire et la géographie, la musique et la gymnastique. L'école a contracté envers ce maître une dette de reconnaissance dont elle s'acquitte en entourant M. Martin d'un affectueux respect. Grâce également au zèle aimable de M^{lle} Boguet, professeur à l'école primaire supérieure de Clamecy, il a été possible de réorganiser, dès la rentrée scolaire de 1915, l'enseignement de l'allemand ; il n'est que juste de rendre hommage à un dévouement dont les élèves-maîtres ont recueilli tout le prix.

Ainsi, par le concours de tous, la vie intellectuelle de l'école a été assurée dans des conditions qu'on pourrait considérer comme tout à fait normales, si les événements actuels, par la nécessité qu'ils ont créée d'appeler avant l'heure les jeunes Français à remplir leur devoir de soldats, n'avaient obligé à distribuer sur un temps plus court, en particulier pour les élèves de troisième année, les études prescrites par les programmes. Tout compte fait et malgré les limitations imposées par les circonstances, le travail fourni par les élèves-maîtres a été régulier et fructueux ; les examens qui l'ont sanctionné en ont donné le témoignage le plus

satisfaisant, puisque, tant au brevet supérieur qu'au certificat de fin d'études normales, tous les élèves ont été admis.

4° *Recrutement.* – Les conditions dans lesquelles s'est fait le recrutement en 1916 ressortent du tableau ci-après :

	En 1915	En 1916
Candidats inscrits.	34	34
— présentés	31	32
— éliminés à l'examen médical	2	»
— admissibles.	23	24
— admis	17	17
— admis sur la liste supplémentaire	3	6

Des chiffres ci-dessus, il résulte que le recrutement de l'école de Varzy est assuré dans des conditions suffisantes et qui, d'ailleurs, n'ont pas sensiblement varié depuis quelques années : la guerre n'a pas eu de répercussion appréciable sur elles.

5° *Effectif à la rentrée d'octobre 1916 :*

3 ^e année (promotion 1914-17) :	10 élèves-maîtres,	2 auditeurs	12
2 ^e — (— 1915-18) :	15	»	15
1 ^{ère} — (— 1916-19) :	17	»	17
Total	42	2	44

II. *Ecole normale d'institutrices de Nevers :*

1° *Situation matérielle.* – Elle reste ce qu'elle a été en 1914 et en 1915. – L'école occupe toujours le très petit local où nous n'avions pensé l'installer que pour quelques mois, au début de la guerre. Cette situation est évidemment fort défectueuse et nous souhaitons qu'elle cesse au plus tôt.

Un instant, nous avons eu l'espoir que nous allions pouvoir rentrer en possession des bâtiments de l'école dans leur totalité. Mais il nous a fallu nous rendre à l'évidence : des aménagements nouveaux, appropriés à des besoins que comportait sans doute le service médical de la place ont été faits dans les locaux, qui rendent improbable la restitution intégrale que nous avons demandée. Il reste peut-être que l'autorité militaire nous autorisera à reprendre les salles affectées en temps ordinaire aux services des écoles annexes et où nous pourrions – en apportant quelques modifications à leur distribution – organiser un régime d'externat plus commode que dans la petite maison qui nous sert actuellement de refuge. Cette amélioration laisserait, d'ailleurs, entière la question la plus importante, celle de l'internat : sans parler des motifs d'ordre général qui nous font désirer, à cet égard, le retour à un état de choses normal, nous entrevoyons les plus grandes difficultés, à la rentrée prochaine, en raison des conditions économiques particulièrement dures, pour le placement en pension des élèves-maîtresses.

2° *État sanitaire.* – La santé a été généralement bonne et aucune épidémie n'a sévi sur l'école. Si l'exiguïté des pièces où se pressent chaque jour cent cinquante personnes environ, n'est point très favorable à l'observation des lois de l'hygiène, du moins, par des promenades aussi fréquentes que possible, essaie-t-on de prévenir les effets fâcheux que pourrait avoir sur la santé des élèves l'insuffisance des locaux.

3° *Situation intellectuelle et morale.* – L'année a donné les meilleurs résultats pour le travail et de belles promesses, en ce qui concerne quelques-unes de nos élèves-maîtresses, pour l'avenir. Les besoins du service ont voulu que toutes les élèves de troisième année fassent un stage – en dehors de celui qu'elles accomplissent normalement aux écoles annexes – dans les écoles publiques. L'expérience, qu'imposaient les circonstances, a réussi et ces jeunes filles ont pu ainsi éprouver, en les appliquant dans un milieu un peu différent de celui que représentent les écoles annexes, la valeur des méthodes et des directions qu'elles ont appris à connaître et à suivre.

Comme les années précédentes, l'école s'est appliquée à servir de son mieux les œuvres nées de la guerre. Les travaux de couture et de tricot ont été activement poursuivis et ont fourni une importante contribution au vêtement du soldat. En outre, s'inspirant d'instructions officielles, maîtresses et élèves ont collaboré ensemble à un essai de culture dans un terrain de huit ares loué par l'administration de l'État et ont montré qu'elles étaient capables de s'employer, non seulement avec goût, mais avec succès, à des travaux de jardinage. Il y a là une expérience heureuse à tous égards : elle devra survivre aux circonstances qui en ont été l'occasion.

4° *Recrutement.* – Le fléchissement qu'accuse sur le tableau ci-dessous le nombre des aspirantes à l'école en 1916, comparé à celui de 1915, n'est pas tel qu'il puisse empêcher un recrutement suffisant et une sélection nécessaire.

	En 1915	En 1916
Candidates inscrites	65	51
— présentées.	61	49
— éliminées à l'examen médical.	»	»
— admissibles	59	37
— admises	17	17
— admises sur la liste supplémentaire	5	18

CHAPITRE IV

OEUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE

Il fallait s'attendre à ce que la continuation de la guerre eût une répercussion sensible sur l'enseignement postscolaire, l'appel successif des jeunes classes ayant enlevé aux cours d'adultes la majeure partie de ceux qui étaient appelés à les suivre. D'autre part, l'exceptionnelle rigueur de la température, l'hiver dernier, a nui également à la fréquentation de la classe du soir. Ainsi, les cours d'adultes n'ont réuni que 2.410 auditeurs, en diminution de 493 sur le nombre atteint en 1915. Aussi bien et en dehors de toutes considérations inspirées des circonstances actuelles, y aura-t-il lieu de réorganiser sur des bases nouvelles l'enseignement postscolaire, en donnant aux adolescents non plus seulement un complément de connaissances générales solides, mais encore une instruction technique appropriée à leurs aptitudes et qui leur permettra de remplir utilement, dans la profession qu'ils auront choisie, leur fonction individuelle et sociale. La nécessité urgente de cette œuvre s'impose et, d'ores et déjà, un projet de loi très étudié est soumis au Parlement. Nous souhaitons que ce projet passe dans l'application le plus tôt possible et que le principe d'obligation qui est à sa base trouve, à la faveur du problème de l'enseignement des adultes, des forces nouvelles qui assureront son succès dans tout l'ordre de nos lois scolaires.

La participation de nos maîtres et de nos institutrices aux œuvres complémentaires de l'école a pris, comme il était naturel, une orientation conforme aux préoccupations que les

événements imposent à nos esprits. Cette inspiration qui a animé les cours d'adultes ou les conférences populaires s'est plus directement fait sentir encore dans le concours empressé que tous ont apporté aux œuvres de guerre proprement dites : collecte de l'or, causeries sur l'emprunt, mise en culture des jardins scolaires, Œuvre du Tricot, Œuvre des Pupilles de l'École publique en plein fonctionnement depuis le mois d'avril 1916. Toutes ces manifestations de l'esprit national ont trouvé chez les membres du personnel enseignant des propagandistes zélés et des organisateurs experts.

En répondant à tous les appels qui leur ont été adressés, quelque fréquents qu'ils aient pu être, en satisfaisant à toutes les tâches qui leur ont été confiées, quelque lourdes qu'elles aient été, les instituteurs et les institutrices de la Nièvre ont continué à montrer, du même cœur et du même élan, cet esprit de dévouement à la cité et au pays dont ils avaient donné, dès la première année de la guerre, un si précieux et si réconfortant témoignage. Qu'ils en soient remerciés : ils se sont montrés dignes de ceux des leurs qui, sur un autre champ de lutte et de devoir, ont donné à la patrie le concours de leurs forces et de leur vaillance. Parmi ces derniers, hélas ! quelques-uns lui ont donné leur vie et nous avons dû, cette année encore, ajouter une nouvelle page au Livre d'or du personnel pour y inscrire les noms de six instituteurs et de deux élèves de l'École normale morts pour la France. Ces noms, notre reconnaissance les associe pieusement à ceux des vingt-cinq maîtres que la guerre avait déjà, les années précédentes, enlevés à leurs familles et à l'école, et notre souvenir garde à la mémoire de ces hommes braves et généreux l'éclat de noblesse qui éclaira leur sacrifice.

Nevers 22 juillet 1917

L'Inspecteur d'Académie,
J. PELTIER.

**
*

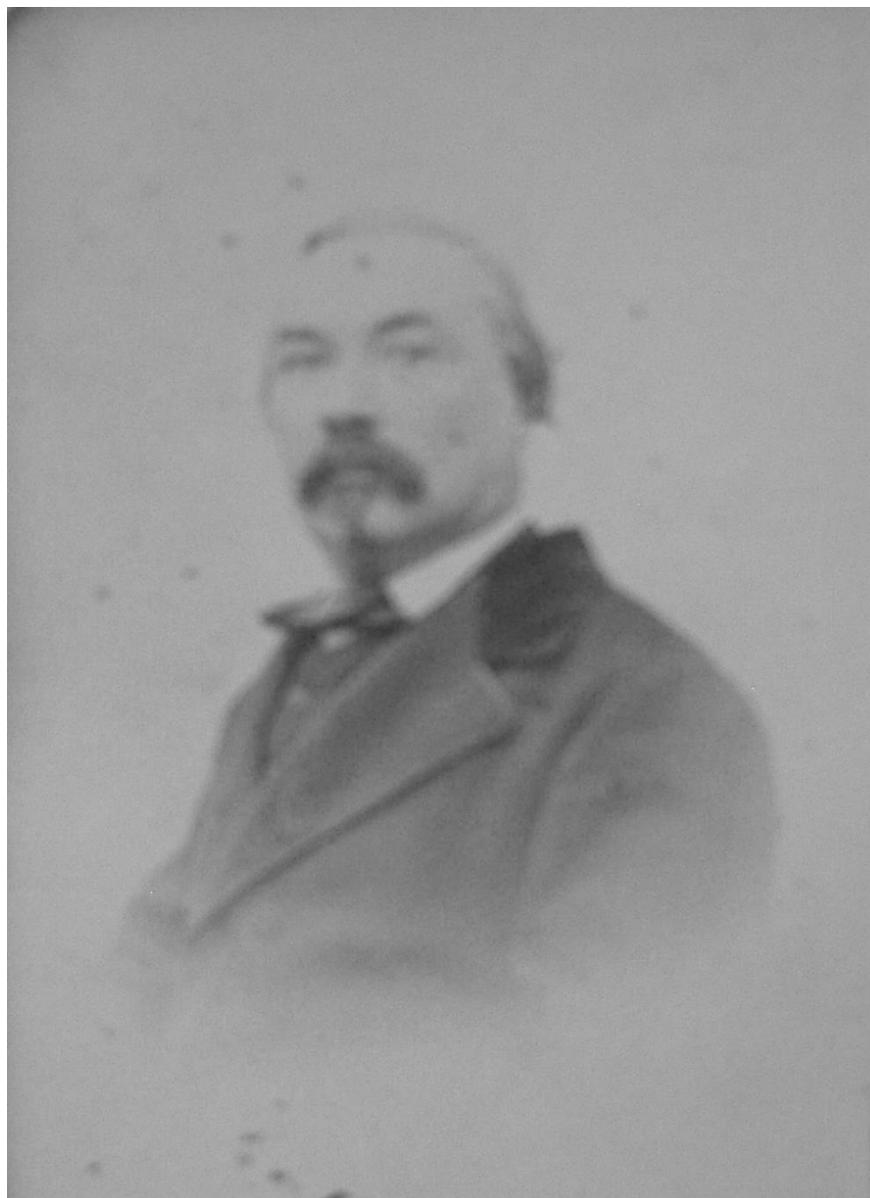


**LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS
DE L'ÉDUCATION**

(Association loi 1901 du 14 janvier 1988 - N° 3/10231)
Adhésion pour l'année civile : 12 euros
chèque à l'ordre des « Amis du Musée Nivernais de l'Éducation »
A adresser 8 rue du Cloître Saint-Cyr - 58000 NEVERS

Un instituteur-poète oublié : Louis Oppépin (1830-1915)

Jean BARJOT



A.D. 58 : Fonds Achille Millien

Il y a cent ans le 24 octobre 1915, Louis Oppépin s'éteignait à Nevers. Ce centenaire ne fera sans doute pas grand bruit ; il reste si peu de traces de son passage parmi nous, pas même sa tombe au cimetière Jean Gautherin de Nevers. Sa tombe avait pourtant été répertoriée ¹, le long du mur mais, faute d'entretien, elle aura fait l'objet d'une reprise par la ville. Ses œuvres sont aujourd'hui quasiment introuvables, même chez les bouquinistes ; toutefois, quelques-unes dorment à la Médiathèque Jean-Jaurès, attendant un hypothétique lecteur.

¹ Les Annales des Pays Nivernais, 1999. Le gardien du cimetière n'a pas pu nous dire à quel moment les cendres d'Oppépin ont été relevées.

La famille Oppepin n'est pas Varzycoise de vieille souche puisque c'est le père de notre instituteur-poète, Michel Oppepin, qui, le premier, s'établit à Varzy comme menuisier lors de son mariage avec Barbe Emilie Vincent.

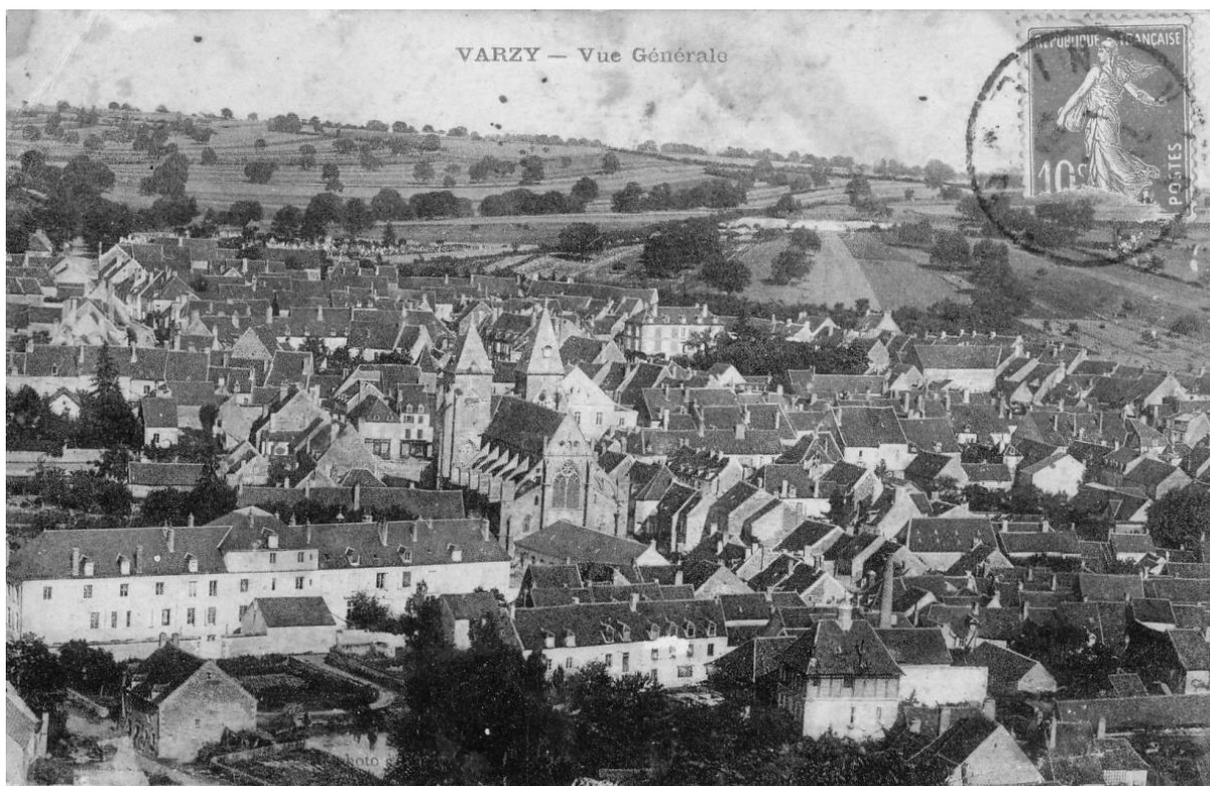
Michel Oppepin est un vétéran des campagnes du Premier Empire et pourtant, malgré les fatigues accumulées sur les champs de bataille, sa longévité lui permettra de recevoir la Médaille de Sainte-Hélène, une récompense attribuée aux survivants en 1857. Il sait lire, écrire et surtout signer son nom et c'est à lui que nous devons l'orthographe Oppepin : en dépit de la fantaisie dont faisait preuve le secrétaire de mairie lors de la rédaction de l'acte de naissance de ses enfants – Oppin, Opépin, Oppepin -, il persiste à signer avec deux p.

Michel Oppepin qui exerce la profession de menuisier à Beuvron lors de son départ aux armées, transporte donc son atelier à Varzy à l'occasion de son mariage, en 1813. Union féconde : Barbe Emilie Vincent mettra au monde sept enfants, Hippolyte en 1814, Hector en 1817, Jean Cyrille en 1819, Louis Gustave en 1823, Emilie Suzanne en 1825, Elvira Lucie en 1828, et enfin le petit dernier, Louis, le 7 février 1830.

Le Collège de Varzy

Les fils Oppepin ont la chance de vivre à proximité d'un collège, ce qui facilitera leur instruction, mais encore fallait-il que leur père, modeste artisan, soit convaincu des bienfaits de l'enseignement pour ses garçons.

L'aîné, Hippolyte a fait carrière en Afrique, dans les spahis et *possède une passable instruction ordinaire*, selon son frère Louis qui sollicite pour lui la place de concierge à l'Ecole Normale *qui doit ouvrir à Varzy à la rentrée prochaine* ².



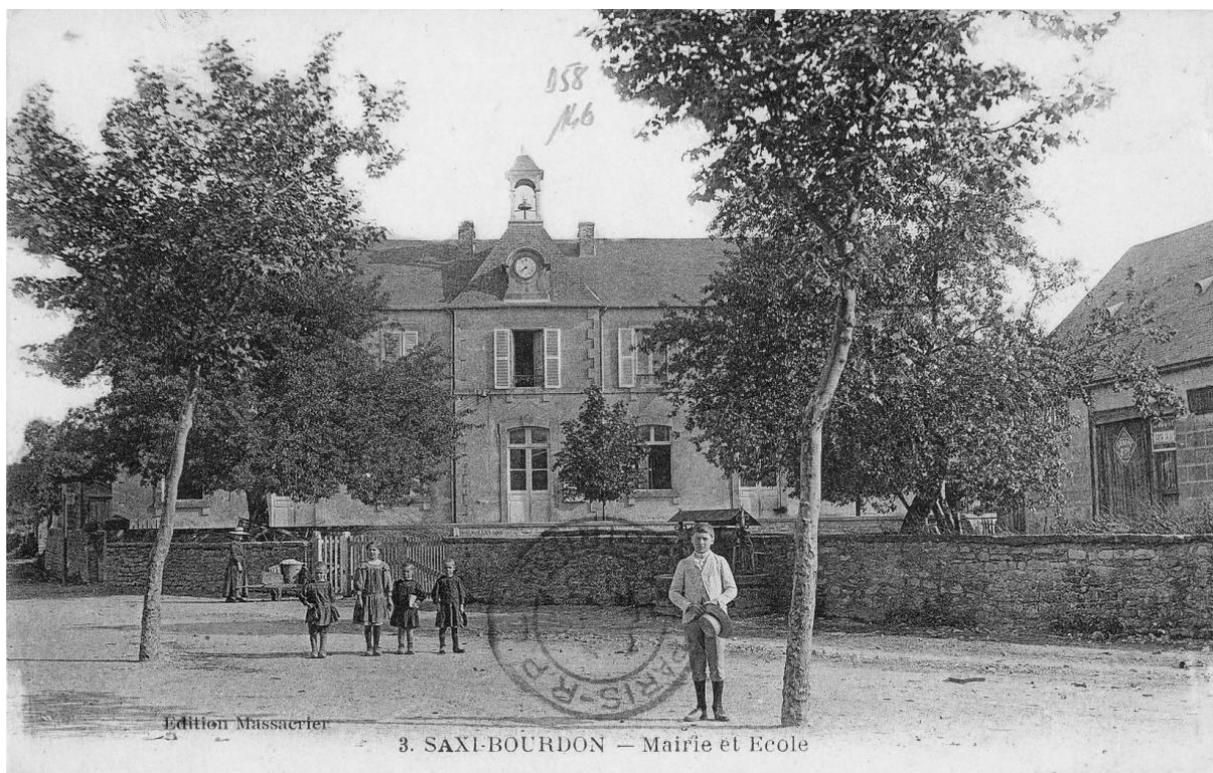
Au premier plan, à gauche, l'Ecole Normale

Esther Oppepin, maîtresse d'école

Le second, Hector, est notaire à La Chapelle-Saint-Sauveur, canton de Pierre-de-Bresse, en Côte d'Or, lorsque, en 1843, il épouse la fille d'un défunt avocat de Tournus. Leur fille Esther, née à La Chapelle Saint-Sauveur le 26 octobre 1845, débute comme élève maîtresse

² 2- A.D. 58. 1T 37. Lettre adressée par Oppepin à l'Inspecteur d'Académie le 23 juillet 1861.

départementale le 27 avril 1864 et en sort le 7 août 1866 titulaire du brevet simple sur l'instruction morale et religieuse, lecture, écriture, français, calcul, système métrique, travaux d'aiguille. Elle est tout d'abord affectée comme titulaire à l'école de Ville-Langy où elle pratique la méthode simultanée³. Elle n'y reste pas longtemps ; elle est très vite nommée à Saxi-Bourdon où elle se plaît et où elle est très bien accueillie par la population.



Les archives de la Nièvre conservent un rapport d'inspection dont le contenu est plutôt favorable à la jeune maîtresse :

On ne peut apprécier l'enseignement de l'institutrice. La situation de l'école a été examinée et à une autre visite, on pourra constater ce qui appartient dans les résultats de Mlle Oppepin.

Cette jeune personne débute à Saxi où elle n'est que depuis un mois. Elle a été accueillie par la population avec la plus grande satisfaction. Ses 66 élèves témoignent de la nécessité du dédoublement de l'école.

Le local vient d'être approprié. Il est très convenable.

Et, un peu plus loin, *Conclusions* : *Le dédoublement de l'école mixte a été une bonne fortune pour l'école et pour la population. Mlle Oppepin y réussira très bien ; elle se plaît à Saxi.*⁴

Malheureusement Esther Oppepin mourait à Saxi le 11 juin 1871.

L'Instituteur

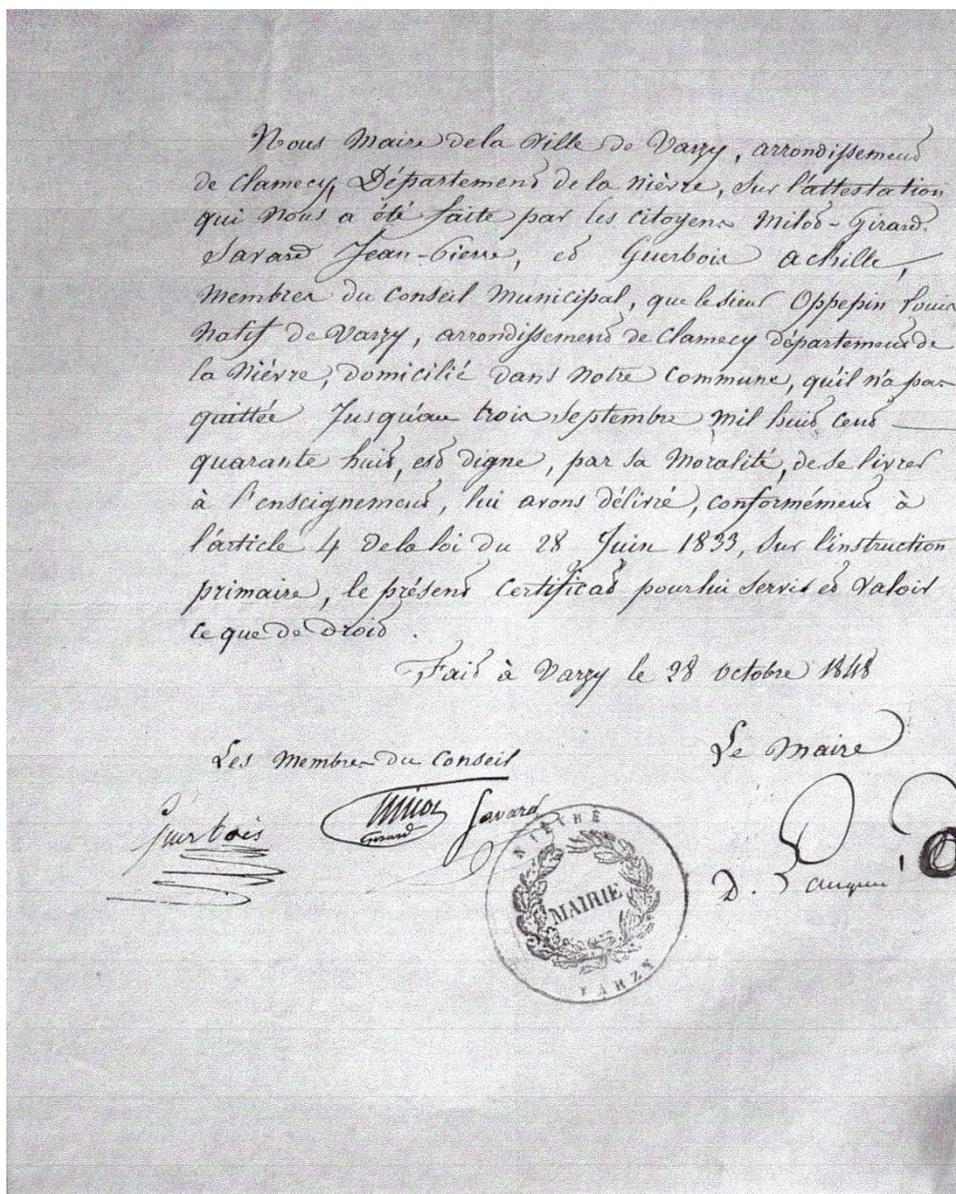
Revenons maintenant, après cette parenthèse qui nous a paru cadrer avec notre sujet, à Louis Oppepin. Il suit donc les cours dispensés au collège de Varzy, lui permettant de se présenter au brevet de capacité, degré élémentaire, qui lui est attribué à Nevers le 3 mai 1848, par la commission d'examens de la ville⁵. Et le voilà instituteur, à une période difficile à vivre pour les enseignants. En effet, en février 1848, des enseignants aux opinions plus

³ Sous la Restauration furent introduites en France les méthodes britanniques d'enseignement mutuel qui donnaient aux meilleurs élèves un rôle de moniteur à l'égard de leurs condisciples.

⁴ A.D. 58. 1T 766. Dossier personnel d'Esther Oppepin.

⁵ Idem. Dossier personnel de Louis Oppepin. Fiche de renseignements.

avancées que la moyenne *décident de fonder une association d'instituteurs socialistes et lancent un appel pour un enseignement démocratique et anticlérical* ⁶. Et les idées de Louis Oppepin en fait de politique, semblent être plutôt conservatrices. Mais les choses vont bientôt changer car les élections législatives de mai 1849 donnent une majorité résolument conservatrice qui se fera un devoir de frapper durement les « meneurs » de 1848.



Certificat établi par le Maire de Varzy

L'école de Saint-Martin-d'Heuille

Louis Oppepin fait sa première rentrée le 12 septembre 1848 à Saint-Martin-d'Heuille, avant même que sa situation administrative soit régularisée. Un brouillon émanant de l'Instruction primaire, daté du 12 décembre 1848, clarifie sa situation vis-à-vis du Maire :

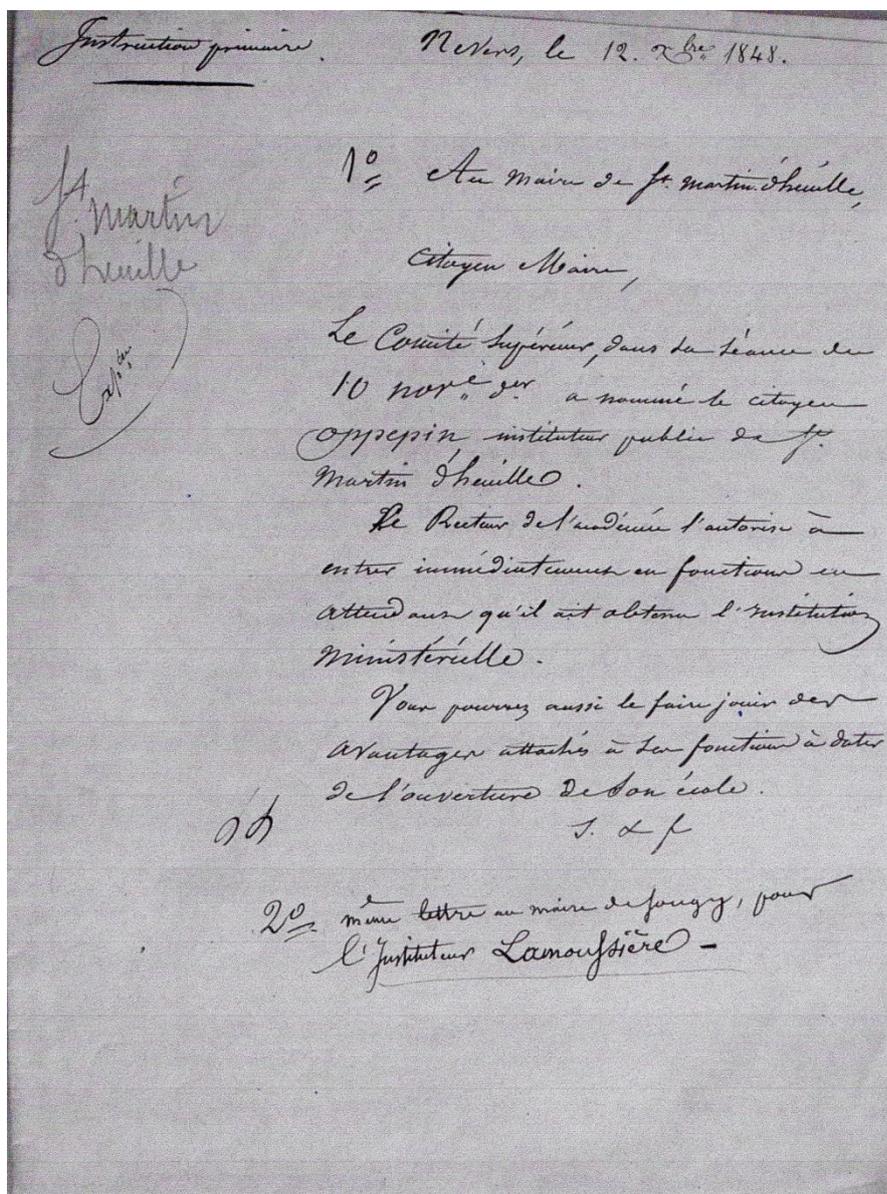
Le Comité supérieur, dans sa séance du 10 novembre dernier, a nommé le citoyen Oppepin instituteur public de Saint-Martin-d'Heuille.

Le Recteur de l'Académie l'autorise à entrer immédiatement en fonction en attendant qu'il ait obtenu l'Institution ministérielle.

Vous pouvez aussi le faire jouir des avantages attachés à sa fonction à dater de l'ouverture de son école.

⁶ F. Pisani-Ferry. *Monsieur l'Instituteur. L'école primaire a 100 ans*. J. C. Lattès, 1981.

Il lui faut en effet fournir un certificat de moralité que le maire de Varzy lui adresse le 28 octobre ⁷, ainsi que l'accord du Recteur de l'Académie de Bourges à laquelle la Nièvre est rattachée ; le 10 novembre, sa situation administrative est, comme nous l'avons vu, réglée et il peut enseigner à Saint-Martin-d'Heuille.



Il doit toutefois, semble-t-il effectuer un stage à l'échelon national : le 1^{er} avril 1850 ⁸, il est envoyé pour quelques mois sous-maître au collège d'Arras, le temps de terminer l'année scolaire. Mais s'il n'a pas eu le temps d'imprimer sa marque à Saint-Martin-d'Heuille, il y a rencontré celle qui deviendra son épouse.

L'école de Verneuil

Il nous faut tout d'abord dire quelques mots sur la loi Falloux qui a été votée le 15 mars 1850 et demeurera longtemps la charte organique de notre enseignement. Sa caractéristique essentielle est de replacer l'éducation à tous les niveaux sous la domination sinon exclusive, du moins primordiale, de l'Eglise catholique ⁹.

⁷ Les renseignements concernant la carrière d'Oppepin sont extraits de son dossier personnel.

⁸ Les enseignants étaient alors nommés tout au long de l'année.

⁹ F. Pisani-Ferry. Op. cit.

Oppepin fait, semble-t-il, la rentrée à l'école de Verneuil où il est nommé le 15 octobre 1850, poste qu'il n'occupera guère qu'un an et demi. Le 29 novembre, il envoie au Rectorat son engagement à enseigner pendant dix ans dans l'enseignement primaire, ainsi que le consentement de son père à cet engagement. Il sollicite, par la même occasion, l'autorisation d'ouvrir à Verneuil une classe pour adultes de six heures à huit heures du soir. L'ouverture de ces classes pour adultes était une grande avancée sociale, en ce sens qu'elle permettait aux adultes qui n'avaient pu fréquenter l'école d'apprendre quelques rudiments, lire et écrire ainsi que quelques rudiments de calcul.

Mais deux évènements majeurs se produiront pour lui pendant son bref séjour à Verneuil : son mariage et les premières atteintes du mal qui l'obligera à mettre un terme à sa carrière d'enseignement avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

On apprend à la lecture de son dossier personnel, qu'un congé exceptionnel lui est accordé, du 1^{er} au 15 juin 1851, à l'occasion de son mariage. C'est en effet le 10 juin que Louis Oppepin épouse, à Saint-Martin-d'Heuille, Françoise Désirée Perruchet¹⁰, son aînée de deux ans. Mais il lui a fallu trouver un remplaçant agréé par le maire de Verneuil et le curé pour assurer ses cours pendant son absence. Il s'agit de Louis Perruchet, jeune homme de 17 ans, qu'il dit être son parent et son élève qui se destine à faire carrière dans l'enseignement. Il sera d'ailleurs épaulé par le curé de Verneuil qui passera chaque jour dans sa classe.

La jeune dame Oppepin n'est pas brevetée de l'enseignement mais, selon les dires de son époux, capable d'enseigner à lire, écrire et calculer, le tricot, la couture usuelle et la broderie¹¹.

Toutefois, dans l'immédiat, se pose le problème de la résidence du jeune couple. L'école de Verneuil se trouve quelque peu éloignée de Saint-Martin-d'Heuille et un poste à Livry, que l'on dit vacant, ferait bien l'affaire d'Oppepin. Aussi sollicite-t-il du Recteur ce poste *plus important qui le rapprocherait de sa nouvelle famille*. Et, pour que sa demande ait plus de chances d'être prise en considération, il la fait appuyer par le chanoine Deplaye, curé de Decize et natif de Varzy qui, d'ailleurs, ne cache pas son embarras :

Je ne connais point assez ce jeune homme pour pouvoir vous rendre un témoignage consciencieux sur sa conduite. Mais il me prie de vous adresser une lettre de M. le Préfet, laquelle est toute en sa faveur. Comme ce jeune homme est né, comme moi, à Varzy et que je connais assez particulièrement sa famille, j'ai cru devoir me rendre à ses désirs et le recommander à votre charitable bienveillance. Ce jeune homme est neveu de M. Vincent, ancien ami des MM. Dupin, et qui est mort, il y a quelques années, maître de pension à Paris.

Cette demande met au jour un trait, et non des moindres, de son caractère d'éternel quémandeur qui ne sait que faire pour attirer sur lui les bonnes grâces du Recteur et de l'Inspecteur d'Académie. Nous en verrons maints exemples.

Malheureusement pour lui, le poste de Livry n'était pas vacant... à moins que le Recteur ne l'ait attribué à quelqu'un d'autre. Louis Oppepin ne restera cependant pas à Verneuil. Des problèmes de santé l'obligent à consulter un médecin de Nevers, dont le certificat médical est annexé à son dossier :

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que Monsieur Oppepin Louis, atteint d'inflammation de l'arrière gorge et du larynx, a besoin d'un repos de quinze jours environ pour arriver à la guérison radicale de cette affection.

¹⁰ Née à Coulanges-les-Nevers le 11 février 1828, de Léonard et Marie Huet.

¹¹ Fiche de renseignements remplie par Oppepin en mai 1858.

Les quinze jours de congé lui sont accordés à compter du 20 janvier 1852. Il ne se doute pas qu'il quitte définitivement Verneuil : le 2 février, c'est à l'école d'Urzy, tout près de Saint-Martin-d'Heuille, qu'il reprend ses cours.

L'école d'Urzy

Cette nomination était sans doute inespérée alors que, l'année précédente, il espérait obtenir le poste de Livry afin de se rapprocher de sa belle-famille. Il ne restera toutefois à Urzy que deux ans et demi

Nomination très rapide s'il en fut : l'instituteur en poste à Urzy, Claude Villard, avait été révoqué en janvier. Il n'est pas impossible qu'il se soit rendu coupable de malversation dans la caisse de l'école, voire de choses plus graves car il disparaît de la circulation et Oppépin se voit obligé de traiter avec son frère pour un remboursement :

Je soussigné Villard Pierre, menuisier à Imphy, reconnaît que M. Oppépin, instituteur au même lieu, m'a remis un mandat de remboursement de la somme de trente et un francs quarante-huit centimes, montant des fonds placés à la Caisse d'épargne par mon frère, Villard, ex-instituteur à Urzy.

Imphy, le 10 novembre 54.

Le Conseil Municipal le choisit donc, le 1^{er} février, parmi les quatre candidats ¹² et l'invite à ouvrir sa classe dès le lendemain.

Comme à Verneuil, Louis Oppépin sollicite l'autorisation d'ouvrir un cours d'adultes, de cinq heures et demie à huit heures du soir, mais il souhaite que ce soit au Greux, village plus centré que l'école du bourg : *Malgré la fatigue que j'y trouverais sans doute, écrit-il, je pourrais ainsi réunir un nombre d'élèves bien supérieur à celui que j'aurais si je faisais cette classe à la maison d'école même.*

Il jouit de la considération de la population. Lorsque les rumeurs de mutation se concrétisent, le Maire, tout en se réjouissant qu'Oppépin obtienne un poste plus avantageux pour lui et sa famille, déplore son départ dans un courrier qu'il adresse au Recteur le 11 novembre 1853 :

Je regrette beaucoup cet instituteur dont l'aptitude et le zèle avaient beaucoup contribué à attirer à notre école un nombre d'élèves que l'on obtiendrait (sic) pas si l'instituteur était moins capable.

On peut supposer qu'il obtient un délai de grâce et termine l'année scolaire à Urzy, car sa mutation pour l'école d'Imphy est datée du 8 novembre 1854.

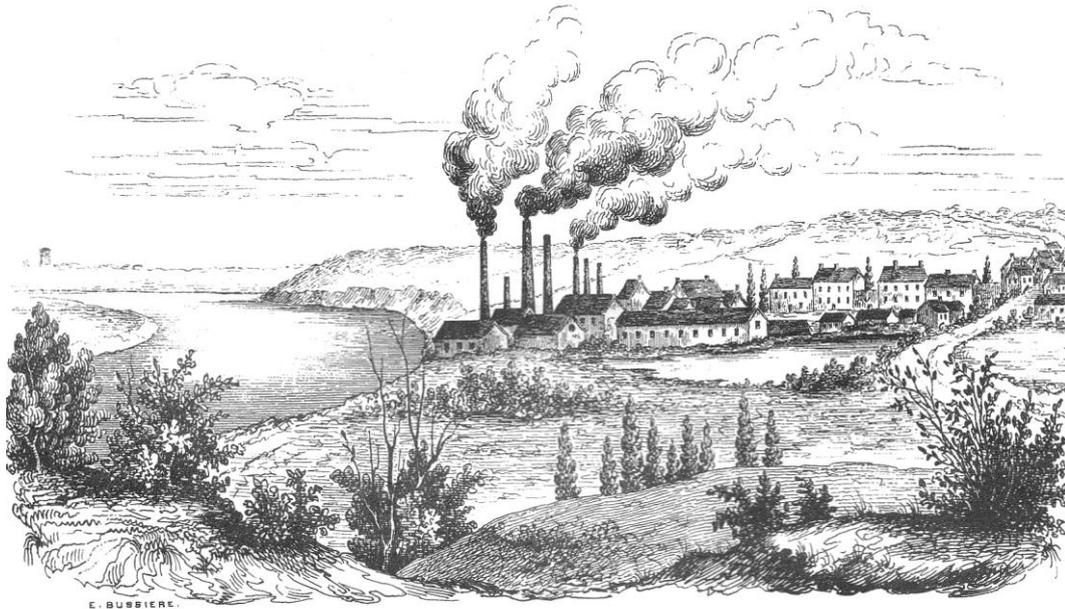
Le directeur de l'école d'Imphy

C'est une promotion pour Louis Oppépin car l'école d'Imphy est beaucoup plus importante que celle d'Urzy, mais est-il bienvenu dans la cité industrielle ? On peut en douter au vu du courrier qu'il adresse directement au Recteur le 28 novembre :

Vous me pardonnez, je l'espère, Monsieur le Recteur, d'être resté aussi longtemps sans vous donner des nouvelles de l'école d'Imphy : d'une part, j'attendais que M. le Maire m'eût installé ; en second lieu, je voulais laisser s'écouler quelques jours pour être mieux à même de connaître les personnes et les circonstances. Si vous voulez bien me le permettre, j'aurai sous peu, Monsieur le Recteur, l'honneur d'aller vous présenter mes respects et de vous faire part de mes observations et de mes réflexions sur l'état des choses et sur l'accueil poli mais quelque peu froid que j'ai reçu de M. Renard ¹³.

¹² Il faut donc qu'une personne étrangère ait proposé la candidature d'Oppépin.

¹³ Sans doute est-ce le Maire d'Imphy.



Imphy (Le Nivernois, Barat – Morellet – Bussière)

Les contrariétés viennent s'ajouter les unes aux autres : de nombreux enfants ne fréquentent pas l'école ou, au mieux, la quittent dès l'âge de dix ans où ils partent travailler à l'usine. D'autre part, l'école d'Imphy est victime de la concurrence que lui fait celle de Saint-Ouen où le montant de la rétribution scolaire est moindre pour les familles. Cette situation est exposée dans deux courriers adressés par Oppépin à l'Inspecteur d'Académie :

Le 20 août 1857 : *Monsieur l'Inspecteur, après avoir pris l'avis des autorités d'Imphy, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'avoir mes vacances le 6 septembre prochain et d'effectuer ma rentrée le 1^{er} octobre suivant.*

La diminution de mes élèves qui, ainsi que je vous l'ai dit plusieurs fois déjà, Monsieur l'Inspecteur, sont reçus à l'usine d'Imphy avant dix ans, ne me permettant plus d'avoir un sous-maître à ma charge, je vous serai reconnaissant de vouloir bien placer le sieur Berherlet dans un autre établissement. Je me contenterai, jusqu'à nouvel ordre, d'un jeune homme de 16 ans qui se destine à l'instruction, et qui, sous ma surveillance, fera travailler mes plus jeunes élèves.

Le 25 août 1857 : *Monsieur l'Inspecteur, j'ai l'honneur de vous donner avis que, pour arrêter auprès de lui quelques élèves d'Imphy, M. Mouquot, instituteur provisoire à Saint-Ouen, vient parfois dans ma localité et propose aux parents de prendre dans sa classe leurs enfants pour 0,75 f. et 1 f. par mois. Le taux de la commune d'Imphy étant fixé à 1,50 f., il n'est pas étonnant que les parents de ce dernier pays aient consenti à envoyer leurs enfants à Saint-Ouen.*

Il lui faut encore faire face aux réclamations des parents qui se plaignent du comportement d'un sous-maître – il s'agit de ce Berherlet dont Oppépin voudrait se « débarrasser » - vis-à-vis des enfants *qu'il frappe sans cesse et toujours vigoureusement.*

Aurait-il été accusé de protéger son subordonné ? Si tel est le cas, cette accusation serait dépourvue de fondements car on le voit, au travers de sa correspondance, tout faire pour obtenir son départ :

Le 28 août de la même année : *Monsieur l'Inspecteur, le peu de soins que M. Berherlet a depuis son entrée dans mon établissement, donnés à la classe qui lui était confiée, et sa conduite envers les élèves qu'il frappe sans cesse et toujours vigoureusement¹⁴, ayant attiré*

¹⁴ C'est Oppépin qui souligne.

de grandes plaintes de la plupart des familles, je viens vous prier, une seconde fois, de vouloir bien le caser ailleurs. Toutes choses considérées, il m'est impossible de garder ce jeune homme qui ne m'a pas encore, jusqu'ici, témoigné le moindre goût pour son état. Sa classe n'est qu'un désordre complet et manque totalement de travail : parents et élèves ont donc perdu toute confiance en lui et désirent vivement le voir remplacer.

Et Oppepin propose à l'Inspecteur de nommer à la place de Berherlet un nommé Jean Tarterat qui vient de recevoir son brevet et qui a obtenu, lui a-t-on assuré, d'excellentes notes.

Mais face à toutes ces difficultés, Louis Oppepin craque et demande sa mutation pour le poste de Tannay qui, selon un de ses condisciples du collège, prêtre aux environs de Varzy, se libérerait. Il précise, mais peut-on le croire ? *Je tiens d'autant plus à conserver mon poste actuel, que j'ai plus à cœur de faire tomber les fausses accusations qui ont été naguère dirigées contre moi.* Cette précision était sans doute de trop s'il voulait réellement quitter Imphy, et mettait le rectorat fort à l'aise.

On ne pouvait, à coup sûr, pas lui reprocher ses idées sociales vis-à-vis des enfants, mais peut-être était-ce là le problème lorsqu'il militait contre le travail à l'usine des enfants de dix ans. Le faible salaire qu'ils recevaient compensait la contribution scolaire que les parents devaient acquitter et, pour les indigents admis gratuitement à l'école, les quelques pièces que leurs enfants rapportaient étaient les bienvenues.

C'est dans ce but qu'il s'adresse à l'Inspecteur le 1^{er} juillet 1859 : *Malgré tous mes efforts, je crains, Monsieur l'Inspecteur, aujourd'hui que les travaux reprennent un peu à l'usine d'Imphy, qu'un certain nombre de mes élèves, de 10 à 12 ans, ne quittent ma classe pour entrer au travail (...).*

L'école d'Imphy est loin d'atteindre le chiffre que demande la population de la commune : avec quelques paroles d'encouragement de la bouche des administrateurs de l'usine (ce qui n'a pas eu lieu une seule fois¹⁵ depuis le dernier changement du Directeur, dont les soins les plus assidus ne se portent qu'à l'école des filles) ou plutôt sur leur refus d'occuper des enfants avant l'âge prescrit par la loi, pour les usines et les manufactures, je serais sûr, Monsieur l'Inspecteur, de voir les familles moins empressées de mettre au travail pour douze heures consécutives par semaines de jour et semaines de nuit, des enfants de 10 à 12 ans qui ne peuvent ainsi que s'épuiser avant l'âge.

Heureusement, les cours qu'il dispense aux adultes de six heures à huit heures du matin et du soir lui apportent beaucoup de satisfaction et ont sans doute contribué à la Mention honorable qu'il a obtenue en août 1855. D'autant plus qu'Oppepin ne semble pas se désintéresser des honneurs et plutôt les rechercher. Son dossier personnel contient une lettre de remerciements qu'il adressait à l'Inspecteur d'Académie Lebègue, le 7 février 1866, *pour l'espérance que vous me donnez pour la médaille de bronze.*

Une fiche de renseignements adressée aux enseignants en 1858 et complétée par l'Inspecteur, indique qu'il touche un traitement fixe de 200 francs auxquels s'ajoutent le produit de la rétribution scolaire, 1200 francs, et 200 francs comme secrétaire de Mairie et les frais de bureau. Il ne faut toutefois pas oublier que le directeur d'école devait rémunérer ses adjoints.

L'appréciation de l'Inspecteur peut nous permettre d'approfondir son caractère :

Physique : bien Education : bonne

Caractère : bon mais un peu artiste

Moralité : bien Conduite religieuse : bonne.

¹⁵ C'est Oppepin qui souligne.

Pour terminer l'évocation de son séjour à Imphy, nous citerons sa demande d'autorisation du 27 janvier 1862, *d'afficher dans sa classe un tableau que le curé Provost a rapporté de Rome, contenant la bénédiction que Pie IX accorde aux élèves.*

L'Inspecteur d'Académie s'empresse de donner son accord et conclut : *Je me propose d'aller prochainement remercier M. le Curé de la marque de bienveillance dont il a bien voulu honorer l'école d'Imphy.*

Le directeur de l'école du Château à Nevers

Louis Oppépin est nommé directeur de l'école du Château le 8 juin 1866, poste qu'il quittera pour partir à la retraite dix ans plus tard. Il apparaît comme un directeur à la fois plein de zèle et exigeant, ne craignant pas de desservir ses adjoints auprès de l'administration.

Ainsi, seulement deux sur cinq sont, à ses yeux, dignes d'éloges. Voyons ce rapport du 5 juin 1875 :

- *Berthélemy : Travaille avec un zèle soutenu et une remarquable intelligence ; a une grande influence sur les élèves et obtient d'excellents résultats. Conduite très bonne et tout de famille.*

- *Sauvageot : Fait preuve d'aptitudes et de zèle ; obtient des progrès et se conduit très bien.*

- *Gaudry : Bon caractère, mais remplit sa tâche avec un peu de mollesse ; je le crois ami des amusements de café.*

- *Gillot : Pourrait beaucoup mieux faire même avec sa moyenne de cent élèves ; se livre sans doute à trop d'amusements car il fait des dettes ; s'est attiré quelquefois des reproches pour voies de fait, mais commence à être plus maître de lui.*

- *Jacquard : Intelligent mais peu zélé, se croit trop au-dessus de sa tâche ; a frappé plusieurs fois les élèves mais paraît se retenir depuis quelque temps ; se conduit bien.*

Et dire qu'en 1858 l'Inspecteur le jugeait un peu artiste ! Sans doute sait-il de quoi il parle lorsqu'il critique son collègue Jacquard, car lui non plus ne manque pas d'ambition et de prétentions lorsqu'il assaille sa hiérarchie de courriers afin de se faire bien voir.

Ainsi, il fait en sorte que l'Inspecteur d'Académie honore de sa présence la distribution des prix à l'école du Château et, comme il craint que l'Inspecteur ait oublié, il n'hésite pas à se rappeler à son bon souvenir par ce courrier du 7 avril 1876 :

Monsieur l'Inspecteur,

Vous avez bien voulu me faire espérer que vous daigneriez assister à la distribution des récompenses obtenues par mes élèves aux concours cantonaux du mois de juin dernier. Je prends la liberté de vous rappeler cette promesse qui m'a été précieuse, et de vous demander s'il vous convient que cette petite cérémonie soit fixée au mercredi saint, à 2 heures du soir.

Si le jour et l'heure vous agréent, Monsieur l'Inspecteur, je vous serai reconnaissant de me le faire savoir afin que je puisse, selon le conseil que vous m'avez donné, inviter à vous accompagner M. le Maire, M. le Curé et M. le Délégué cantonal.

Sans doute s'agit-il de la session de 1875 du Certificat d'Etudes, qui n'a pas été un succès pour l'école du Château. Oppépin s'en explique auprès de l'Inspecteur d'Académie dans une longue lettre datée du 25 juin 1875 :

Les élèves que j'ai présentés hier à l'examen des certificats d'études ont subi un échec dont je vous demande la permission d'expliquer les causes car je serais désolé que mes supérieurs surtout pussent croire qu'il y a eu dans cet insuccès négligence de ma part.

En fait, Oppépin ne pensait présenter que les deux élèves ayant obtenu le niveau nécessaire pour se présenter, mais voilà que les directeurs des deux autres écoles en présentaient un nombre supérieur. *J'eus le tort de me laisser guider par l'amour propre et, le matin même de l'examen, j'ajoutai six élèves à ma liste primitive.* En fait, ce sont sept élèves qui figurent sur le tableau qu'il joint à sa lettre

Examen du Certificat d'études.

Élèves qui ne devaient pas prendre part au Concours, et qui, néanmoins, y ont été présentés

Noms.	Causes essentielles de l'insuccès.
Brault.	Absent de l'école, en Décembre à fin Mars. Insuccès, malgré cette lacune dans les études, sur la 1 ^{re} classe.
Ethienne.	N'a paru en classe que deux jours sur cinq, à cause des besoins de sa famille.
Geoffroy <small>(enfant à charge)</small>	N'est dans mon école que depuis 11 mois, et savait à peine lire en y entrant.
Guillet	Bon élève, mais a été malade depuis les fêtes jusqu'aux premiers jours de Mars. Sa faiblesse le lui a fait perdre le souvenir des leçons.
Lurier	A été très souvent distrait par causes de maladie. Sa santé, cependant élève.
Marigny.	Élève bon sujet, mais très faible et peu intelligent.
Marinje.	Bon petit élève, mais à qui les parents ou l'écritain n'ont jamais le temps de faire ses devoirs et d'apprendre les leçons. L'on donne à cet enfant le moyen de travailler en dehors des classes, par l'envoi de ses cahiers à l'école, et l'on ne lui donne pratiquement à l'école que le temps

Certifié sincère et véritable,
Le Directeur,
P. Oppenheim

Toutefois, Oppépin, malgré ses qualités professionnelles reconnues par ses supérieurs, ne convient guère pour s'adresser aux enfants ; selon la coutume, il devait adresser son discours à l'Inspecteur avant la distribution des prix et on a le retour de celui prévu pour celle de 1874 :

Je crains qu'une grande partie de votre auditoire ait peine à vous suivre dans la sphère un peu élevée où vous avez porté votre sujet. Peut-être y oubliez-vous aussi que la prose ne comporte pas une certaine exagération d'expressions que l'on passe plus facilement aux vers. Chaque genre et chaque lieu ont leurs convenances. (...) La clarté, la simplicité, le naturel, sont les qualités d'une allocution destinée à des enfants. Votre discours gagnerait à être revu et remanié à ce point de vue.

On imagine sa déception à la lecture de cette mercuriale, lui qui fait tout son possible pour se faire bien voir de ses supérieurs ! D'ailleurs, maints écrivains devraient méditer les conseils de l'Inspecteur Anselme.

La fille de l'Inspecteur Anselme, Alice, assure des cours de piano dans un établissement tenu par les Sœurs de la Sainte Famille – sans doute l'Institution Jeanne d'Arc – Or, pendant

sa maladie, Oppepin a proposé les services de sa fille, mais il ne veut pas concurrencer la dite demoiselle Alice :

La Supérieure des Sœurs de la Sainte Famille mande ma fille pour continuer dans son établissement les leçons de piano commencées par Mlle Anselme. Je n'ai consenti à cet arrangement de choses que dans la pensée que Mlle Alice reprendra ses élèves dès qu'elle sera rétablie : je ne tiens pas à voir ma fille donner des leçons de musique ; à plus forte raison, je ne veux pas qu'elle fasse concurrence à votre demoiselle.

Les choses sont donc claires et l'Inspecteur auquel cette lettre est adressée le 7 juin 1872, ne peut douter de la loyauté d'Oppepin.

Mais les problèmes de santé qui l'avaient obligé à s'arrêter lorsqu'il enseignait à Verneuil et revenaient périodiquement, ne font que s'aggraver en cette année 1876. L'école du Château accueille alors 408 élèves, dont 170 élèves sont répartis en deux classes ; il manque du personnel et Louis Oppepin a dû faire appel à son gendre pour remplacer les sous-maîtres absents.

Autre préoccupation : les allées et venues des élèves de l'école de musique, ainsi qu'en témoigne un brouillon de lettre destinée au Préfet. *Un escalier et un couloir conduisant à la fois à deux salles de l'école et à une salle voisine où se réunissent les Sociétés musicales de la ville, sont ouverts chaque soir sans surveillance, à l'occasion des répétitions qui ont lieu dans la dernière. Des polissons (je ne trouve pas d'autre terme) en profitent pour couvrir les murs d'inscriptions et de dessins obscènes qu'il est impossible de soustraire entièrement aux yeux des élèves de l'école.*

Le 12 août 1876, il est obligé de consulter de nouveau un médecin. Il est vrai que la présence à son cours d'une centaine d'élèves n'est pas faite pour soulager sa voix. Le constat du médecin est sans surprise :

Je soussigné, docteur en médecine, demeurant à Nevers, certifie que M. Oppepin, directeur de l'école communale du Château, est atteint d'une maladie chronique de la gorge et du larynx (laryngo-pharyngite granuleuse) arrivée au degré qui en fait un état fort grave et qui exige absolument une abstention très prolongée de l'usage des organes de la voix. M. Oppepin ne peut se guérir qu'à la condition d'un repos complet pendant plusieurs mois. Signé : Dr Rauque (?).

Il sollicite, le 1^{er} septembre, un congé d'un an de l'Inspection d'Académie, congé qui lui est accordé par arrêté préfectoral du 25 septembre, et qui sera prolongé jusqu'à l'établissement de sa pension de retraite, le 10 avril 1878.

Sa dernière année d'enseignement lui apporte une grande déception, mais aussi une grande joie. La distribution des prix est fixée au mardi 8 août, quelques jours avant qu'il ne consulte le médecin, et le discours d'usage est prononcé par son adjoint, M. Berthélemy. Le coup est rude, et *Oppepin* laisse échapper : *Quant à moi, je n'ai plus qu'à m'effacer humblement et à déposer le modeste mandat d'instituteur que je remplis depuis 28 ans.*

Une dernière satisfaction lui est accordée lorsqu'une lettre du Ministre de l'Instruction Publique lui apprend sa nomination au grade d'officier d'Académie que, semble-t-il, il attendait depuis une dizaine d'années, malgré la lettre de remerciement qu'il adresse à l'Inspecteur d'Académie, le 18 janvier 1877, alors qu'il est en congé :

Cette haute distinction honorifique que je n'osais guère espérer me cause une bien douce satisfaction ; elle me donne en outre une nouvelle marque de votre bienveillance. Je n'oublierai jamais, en effet, Monsieur l'Inspecteur, que c'est à votre généreuse initiative que je dois cette flatteuse récompense, objet de l'ambition de tous les Instituteurs dévoués à l'accomplissement de leur mandat.

Le retraité

Voilà donc Louis Oppépin retraité à 48 ans, en forme en dépit de la laryngite chronique qui l'empêche de poursuivre sa carrière et le prive d'une pension de retraite complète¹⁶. Il se retire alors à Saint-Martin-d'Heuille.



Nous savons, grâce à une lettre adressée à l'Inspection d'Académie, le 4 septembre 1883, par laquelle il demande un état dûment certifié de ses services civils, indiquant leur durée, qu'il sollicite l'attribution d'un bureau de tabac. Il ne sera pas donné suite à sa demande et il exercera les fonctions de secrétaire de mairie à Guérigny, du 1^{er} septembre 1885 au 1^{er} juillet 1900¹⁷, époque à laquelle il s'installe à Nevers, rue des Neuf Piliers, ou rue Jean Gautherin¹⁸.

C'est alors, selon Georges Krämer¹⁹, qu'il entreprend l'exploitation des terres à plâtre d'Urzy, opération hasardeuse pour laquelle il n'avait sans doute aucune aptitude et qui lui fit engloutir ses quelques économies.

Le Poète

Louis Oppépin était, selon le mot de Guy Thuillier, un poète impénitent²⁰. Ses études au collège de Varzy où il s'était nourri de latin et de grec, lui avaient donné le goût des belles lettres. Ses poètes de référence étaient Lamartine et Victor Hugo dont il parvint difficilement à s'affranchir. Très jeune, il commença à taquiner la muse. Jean-Baptiste Renouat reproduit un poème qu'il avait écrit à 14 ans, et qui ne manque pas d'allure :

¹⁶ En 1878, le montant de sa pension de retraite est de 995, 35 francs par an.

¹⁷ Bulletin de la Société Nivernaise. Tome 31. Etude de Jean-Baptiste Renouat.

¹⁸ Son adresse figure au bas d'une lettre à Achille Millien du 4 mai 1903. A.D. 58. 82 J. 1903.

¹⁹ *Journal du Centre* du 25 septembre 1855.

²⁰ Les auteurs nivernais de 1815 à 1914. Bibliothèque Municipale de Nevers et Société Académique du Nivernais, 2005.

L'Angélu du Soir

*Sonne, sonne, cloche plaintive,
A nos âmes, parle du ciel :
Apporte à la vierge pensive
Un son du concert éternel !*

*Apporte à la veuve qui prie
Un doux espoir consolateur
En lui parlant de la Patrie
Promise par un Dieu sauveur !*

*Rappelle à l'orphelin qui pleure
De sa mère la douce voix.
Donne à tout pauvre sans demeure
La force de porter sa croix !*

*Sonne, sonne, cloche bénie,
Echo du concert éternel !
A ta voix, toute âme qui prie,
Rêve le bonheur dans le ciel !*

Le poète abreuve ses supérieurs de ses poèmes, poésies de circonstance, poésies d'actualité ou, plus simplement, poèmes dédiés à des personnalités, comme à M Lebègue, son Inspecteur, auquel il dédie un poème intitulé l'Espérance :

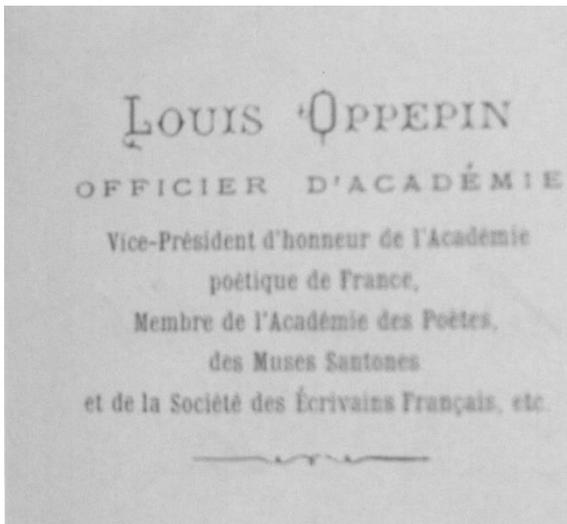
*L'espérance est la fleur dont le bois se parfume,
Le flot qui pousse au port le navire égaré ;
L'étoile qui sourit dans le ciel azuré (...)*

*C'est la palme promise à la valeur des braves ;
Du proscrit regretté, c'est le prochain retour ;
Après la sombre nuit, l'aurore d'un beau jour,
La douce liberté pour les peuples esclaves !*

Il semble que les Inspecteurs d'Académie, Lebègue et Anselme, son successeur, se soient toujours intéressés aux travaux littéraires de Louis Oppépin. Le 23 novembre 1861, il adresse à l'Inspecteur *la petite pièce de vers* « *A la mémoire de Mgr Dufêtre* » qui compte tout de même 210 vers²¹. Et, le 10 mai 1866, il adresse à l'Inspecteur, en réponse à sa demande, la liste des prix littéraires qu'il a obtenus :

- 2 mentions honorables, en 1863 et 1864, à Domfront (Oise)
- 1 mention honorable et 1 accessit, en 1864 et 1865, à la Tribune Lyrique de Mâcon
- 1 deuxième accessit, en 1865, à Tinchebray (Orne)
- 1 mention honorable, en 1865, à Poligny (Jura) au concours de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, sous le patronage du prince Napoléon
- 1 deuxième prix (sur 150 concurrents), en 1865, au Tournoi Poétique en Champagne, à Châlons-sur-Marne
- une médaille de vermeil, en 1865, à Apt (Vaucluse)
- 1 lys d'argent, à Paris, en 1865, aux Jeux floraux du Rosier de Marie
- 1 médaille d'or à la Tribune Lyrique de Mâcon, en 1866

²¹ La plaquette figure dans le dossier d'Oppépin. Elle avait été publiée chez Fay, à Nevers, en 1861.

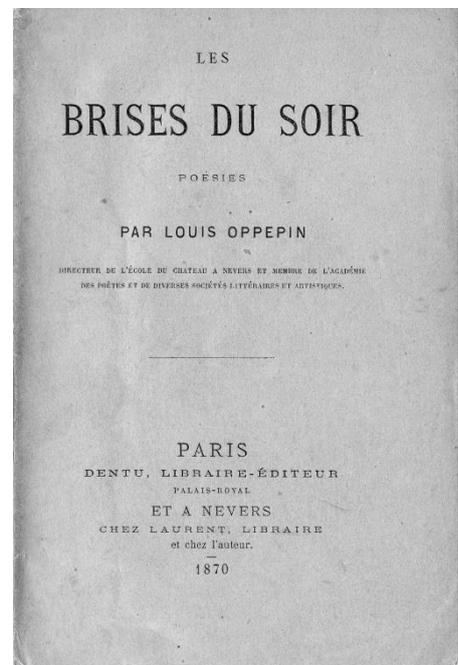


En-tête du papier à lettres de Louis Oppépin

Ces différents prix lui ont valu les titres suivants :

- Membre de l'Union des Poètes (Paris), Société dont Méry est président d'honneur, et Legouvé, Ponsard, de Laprade, membres de l'Académie Française, vice-présidents
- Membre de la Société Littéraire et Artistique de Paris
- Membre de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Poligny
- Membre de la Société Littéraire, Scientifique et Artistique d'Apt
- Membre des Echos Littéraires Contemporains.

Sa nombreuse production paraît dans les journaux locaux, les revues. De nombreuses plaquettes ou opuscules sont publiés à Nevers, à petit tirage, et sont aujourd'hui très difficiles à trouver chez les bouquinistes. La Médiathèque Jean-Jaurès de Nevers en possède heureusement quelques-uns, ainsi que le seul volume qui ait été édité, *Les Brises du Soir*²². La liste des souscripteurs laisse apparaître, outre les autorités locales, principalement des instituteurs et des professeurs, ainsi que quelques hommes de lettres dont Achille Millien auquel on doit la préface. Ironie du sort, un seul souscripteur est de Varzy, ville natale du poète, le receveur municipal Boisseau, père du sculpteur Alix Boisseau. L'exemplaire que nous possédons porte la dédicace : *Hommage sympathique à Melle Marie Rossignol, Elève à Fontenay-aux-Roses*, vraisemblablement de Varzy, qui n'avait pas jugé bon d'en couper les pages...



Achille Millien qui s'y connaissait en fait de poésie, porte sur Oppépin le jugement suivant, dans sa préface des *Brises du Soir* : *M. Oppépin ne saurait devenir un poète à la mode. Il ne sacrifie pas au goût du jour ; son livre n'est pas fait d'après la formule d'une école. Le jeu varié des rythmes, l'effet des mots systématiquement accouplés, la sonorité des rimes plusieurs fois redoublées, ces procédés, ces artifices, M. Oppépin ne les connaît pas.* Une solide amitié semble avoir existé entre les deux hommes : *La Revue du Nivernais* publie huit poèmes de lui, ainsi *Larmes sans prix*, dont voici quelques extraits :

*Ravie, elle oubliait et Paris et ses fêtes,
Et ses plaisirs ardents et sa frivole cour,
Et les chants et les ris, et les folles conquêtes,
Aux sublimes splendeurs de ce riant séjour. (...)*

*Et, joignant ses deux mains, comme dans la prière,
Les yeux levés au ciel, le regard attendri,*

²² Publié en 1870, chez Dentu, libraire éditeur à Paris, et à Nevers, chez Laurent, libraire.

*L'humble femme tremblante a murmuré : « Ma mère !... »
Et l'ange du pardon doucement a souri !...*

*Comme un lys qui se penche au vent de la colline,
Laisse couler les pleurs dont son calice est plein,
Son front rasséréné pieusement s'incline,
Et deux larmes sans prix ont roulé sur son sein !*

Toutefois, Louis Oppépin ne semble pas avoir recherché la fréquentation des intellectuels du département. Le 4 décembre 1873, il est admis comme membre titulaire de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts où il ne semble pas avoir trouvé sa place. Il y figure encore en 1874, pour la dernière fois. Pour quelles raisons n'a-t-il plus jamais renouvelé son adhésion ?

La poésie d'Oppépin est également marquée par l'actualité, la vie des humbles. Lors de son séjour à Imphy, il écrit pour les ouvriers de l'usine *L'Hymne aux Travailleurs* :

*Ouvrez-vous, ateliers ! dévorante fournaise,
Où la sueur à flots baigne mon front brûlant !
Dieu m'a rendu la force, et nul fardeau ne pèse
A mon corps ranimé d'un repos bienfaisant !*

*Frappez marteaux ; résonne enclume,
Lancez, ô feux tous vos éclairs !
Le travail, sainte loi, purifie et parfume,
Et console des jours amers !*

C'est encore à Imphy que, le 23 mai 1866, il écrit son ode à l'impératrice Eugénie, à nos yeux actuels trop empreinte de flagornerie, mais écrite dans le style du XIX^e siècle :

*C'est vous, ô trinité bénie,
Qui du trône au fronton vermeil,
Sur la grande famille unie
Resplendissez comme un soleil !...
Commis aux gloires de la France,
Tu grandis sa vieille puissance,
Louis, dans la lice de Mars !
Tandis que l'Épouse adorée
Guide d'une main assurée
L'Enfant béni des Césars !...*

Huit ans plus tard, c'est la funeste guerre franco-prussienne qui sonne le glas de l'Empire. L'annexion de l'Alsace-Moselle et l'exode des familles qui ont opté pour la France, donne naissance au poème *Enfant français et Enfant alsacien*, écrit, précise l'auteur, à l'usage des écoliers français dans les classes primaires²³ et dont la dernière strophe, que Déroulède n'aurait pas désavouée, reflète parfaitement les sentiments revanchards de l'époque :



Dessin de Hansi. Les écoliers

²³ La Revue du Nivernais, 1^{er} année, n° 11, juillet 1897.

*L'enfant français, l'âme attendrie
Par le récit de l'exilé,
Lui presse les mains et s'écrie :
« Tu ne seras plus isolé !
Nous serons frères !... Le temps passe ;
Viens, ensemble nous grandirons !
Enfants, nous aimerons l'Alsace,
Et, soldats, nous la vengerons.*

La guerre qui se prolonge fournit l'occasion à notre poète de publier une plaquette, *L'Hospitalité suisse envers l'Armée française en janvier 1871* ²⁴. Les 15 et 17 janvier 1871, l'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki, est battue à Héricourt (Haute-Saône) et ses éléments en déroute, fuient en direction de la Suisse, poursuivis par les Prussiens. Ils parviennent heureusement, malgré la neige qui entrave leur marche, à la frontière suisse où ils sont désarmés et accueillis comme des frères. Un deuxième contingent parviendra en Suisse début février, car l'armistice de 21 jours accordé par Bismarck ne comprend pas l'armée de l'Est.

*Il neigeait ; une bise amère, inexorable,
Dans leurs veines glaçait le sang de nos soldats ;
Pleins d'ardeur, cependant, ils allaient à grands pas,
Bravant sans murmurer le froid impitoyable.
Oh ! la route était rude à lasser les plus forts !
Le pied glissait souvent sur les pentes rapides ;
Le souffle se glaçait sur la lèvre : intrépides,
Ils allaient, s'unissant en sublimes efforts ! (...)*

*Noble Suisse, salut ! salut, terre chérie,
Qui vient tendre les bras à ceux que nous pleurons,
Rendre un peu d'espérance à leur âme flétrie,
Et par un mot ami, rasséréner leurs fronts ! (...)*

*« Entrez, avez-vous dit, d'une voix attendrie,
Nos modestes trésors et nos cœurs sont vous ;
Et jusqu'au jour où Dieu vous rendra la patrie,
Français, vous vivrez avec nous !...*

Nous arrivons au terme de cette étude bien incomplète sur Louis Oppépin, qui fut loué par ses compatriotes nivernais. A. Desforges considérait ses œuvres *inspirées par les sentiments les plus purs ; toutes révèlent l'âme sensible, généreuse et compatissante d'un homme de bien*. Alfred Massé loue la facilité du poète, sa *fraicheur d'imagination*, ajoutant qu'il consacra des vers à chacun des événements marquants de son temps ²⁵.

Liste des œuvres de Louis Oppépin, consultables à la Médiathèque de Nevers :

- Le Barde aux pieds de Marie. (Bégat 1868)
- Les Brises du Soir (Dentu 1870)
- Un cri du cœur à l'Empereur Guillaume (Fay 1871)
- L'Hospitalité suisse envers l'armée française (Vincent 1874)
- Poèmes parus dans les journaux de la Nièvre (1887-1902)
- Les Boërs (1900)
- Victor Hugo (sonnet)

²⁴ Publiée à Nevers, chez Vincent en 1874.

²⁵ Nous reprenons le jugement de Georges Krämer sur Oppépin. Journal du Centre du 25 septembre 1955.

Aux Enfants .

Sonnet.

Enfants, quand au soleil qui sourit à la terre,
Vous promenez vos pas dans les bois, dans les champs
Où tout est harmonie, enivrement, mystère,
Sérénité, rayons, paix, amour et doux chants,

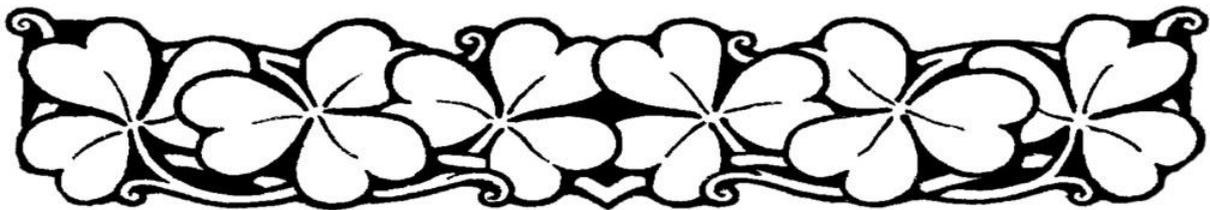
Ne troublez pas l'oiseau dans son nid solitaire,
Qui couve ses petits de ses soins si touchants,
Laissez l'active abeille à son miel salutaire,
Et le gai papillon à ses riants penchans,

Laissez l'humble fourmi traîner son brin de paille,
Ne brisez pas l'épi dont le germe tressaille
Au rayon fécondant qui descend du ciel bleu ;

N'effeuillez pas des fleurs la brillante corolle ;
Gardez pour l'indigent votre pieuse obole,
Enfants, et vous serez les amis du Bon Dieu !

Louis Oppenheim

Officier de l'Instruction publique



Les écoles de nos villages du XVIII^e siècle à nos jours

Sancergues et Saint-Martin des Champs

Françoise BEZET

Belle morale du jour écrite sur le tableau noir avec pleins et déliés, bons points ou badine, buvards, ardoises, encriers, porte-plumes et plumes sergent major sont autant d'images d'antan que les Amis du Musée Nivernais de l'Education connaissent bien. Par leur action, ils font revivre cette école d'autrefois. Mais ... « autrefois »... voilà une époque du passé bien vague et bien vaste, souvent très subjective d'ailleurs.

Les recherches que j'ai pu faire sur l'histoire de Sancergues et Saint-Martin-des-Champs m'ont permis de tracer un aperçu de l'évolution de l'école dans ces deux communes en m'appuyant sur des documents d'archives allant de 1779 à nos jours. Il va sans dire qu'en évoquant ce qui s'est passé dans nos deux villages, nous plongerons souvent dans l'Histoire en général et dans l'histoire de l'école en particulier, celle que vécut chaque village de la France rurale depuis la plume d'oie ou de corbeau jusqu'à la souris... d'ordinateur, il s'entend !

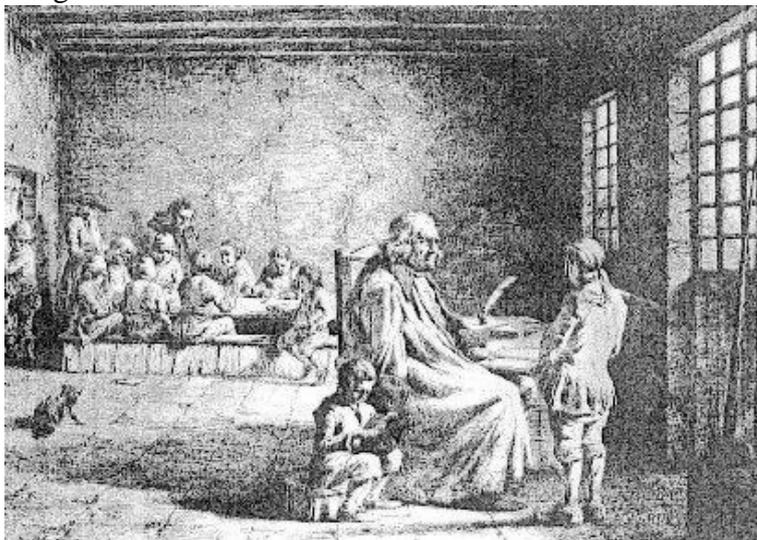
I- Au XVIII^e siècle

Le mouvement pour la scolarisation est en marche bien avant les lois de Jules Ferry. S'il s'intensifie tout au long du XIX^e siècle, il avait déjà commencé avant la Révolution dans nos villages. Nous trouvons trace d'un maître d'école dans les registres paroissiaux en 1690, Michel Delaunay, ce qui ne nous donne pas beaucoup de renseignements, si ce n'est qu'une école existait au XVII^e siècle à Sancergues. Qu'enseignait-on et comment y enseignait-on ? Quels enfants bénéficiaient de cet enseignement ? Quelles en étaient les conditions ? Les questions affluent... Il semble qu'à cette époque on apprenait à lire dans la Bible et que les citations du livre saint servaient de page d'écriture (j'en avais retrouvé trace dans les registres paroissiaux de Veaugues). Toutefois, un document de 1779 nous apporte quelques précisions sur l'enseignement au XVIII^e siècle.

Il s'agit du compte-rendu d'une assemblée des habitants, retrouvé aux archives départementales du Cher. Nous y apprenons que le seigneur de Labriffe, seigneur marquis de Sancergues et les archidiacres de Bourges ont le dessein « *d'établir un maître d'école à leurs frais pour donner l'instruction chrétienne et enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le chant et cela gratis aux enfants de père et mère pauvres, tant de cette paroisse que de celle de Saint-Martin-des-Champs.* »

La communauté doit assurer au maître d'école un logement dans lequel la classe se fait. Celui-ci sera exempté de taille, corvée, collecte, logement de gens de guerre, tutelles, curatelles et autres charges publiques.

Cette école est placée sous le contrôle du clergé et des



Une école villageoise au XVIII^e siècle
Gravure d'Eisen
Histoire du peuple français

notables. Ainsi, ce sont le curé de la paroisse, le bailli et le procureur fiscal qui établissent la liste des enfants pauvres qui bénéficieront d'un enseignement gratuit. Le catéchisme du diocèse fait évidemment partie des disciplines enseignées aux garçons comme aux filles qu'il faudra toutefois tenir séparément dans la classe. Quant au maître, il doit se rendre utile aux deux paroisses pour le chant à l'église mais sans déranger son enseignement.

Dans les registres paroissiaux nous apprenons qu'en 1781, Louis Marc Gendron est « maître d'école à Sancergues, y demeurant ». Est-il le frère ou le neveu du père Gendron, qui fut curé de Saint-Martin puis de Sancergues ?

La rétribution mensuelle versée par les parents dépend du niveau de l'enfant ce qui nous donne une idée de la progression dans l'enseignement : « jusqu'à ce qu'ils soient à la lecture, français et latin 10 sols, à la lecture dans le papier 15 sols et lorsqu'ils seront à l'écriture 20 sols ». Les enfants apprennent donc à lire français et latin avant de commencer l'écriture.

Quant aux rythmes scolaires journaliers, ils variaient suivant la saison : « l'école sera ouverte en été le matin de sept heures à onze heures et le soir de deux heures à cinq heures ; en hiver, elle ne commencera qu'à huit heures, se déroulera jusqu'à onze heures pour reprendre à une heure de l'après-midi et continuer jusqu'à quatre heures. »

Dans les cahiers de doléances (mars 1789) il est souvent demandé que :

- les écoles soient développées
- les maîtres soient choisis pour leurs compétences
- un programme minimum soit établi pour les écoles primaires
- les communes prennent à leur charge les écoles et les gages du maître.
- les collèges soient ouverts aux enfants du peuple

(Ceux de Sancergues et Saint-Martin n'ont pas de paragraphe concernant l'école)

II- La Révolution et le premier Empire

Sous la Révolution, le rapport de Condorcet (1792) préconise :

- La neutralité complète de l'école : « l'école ne doit être la servante ni des religions ni des factions politiques. »
- La gratuité de l'école : « Il ne peut y avoir d'école démocratique et vraiment populaire si la fortune décide du sort scolaire des enfants. »
- L'éducation des femmes : « L'instruction doit être la même pour les femmes et pour les hommes. »
- L'éducation tout au long de la vie : « On empêchera ainsi les connaissances acquises dans les écoles de s'effacer trop promptement des mémoires. On y développera la compréhension des lois nationales dont l'ignorance empêcherait un citoyen de connaître ses droits et de les exercer. »

Les législateurs sous la III^e République s'inspirèrent beaucoup du rapport Condorcet.

Le 5 nivôse An II (25 décembre 1793) la Convention a voté une loi stipulant que l'enseignement serait laïc, gratuit et obligatoire. De nombreuses communes ne l'appliquèrent pas faute de locaux et de moyens.

Avec Napoléon I^{er}, les dispositions prises par la Convention en matière d'éducation populaire sont abrogées. Mais la force des idées exprimées par les Conventionnels fut telle que les monarchies puis le Second Empire contribuèrent lentement à organiser administrativement l'école primaire.

III- La Monarchie Constitutionnelle de Louis XVIII (1814-1824) et La Restauration avec Charles X (1824-1830)

➤ L'école toujours sous le contrôle ecclésiastique et celui des notables

L'ordonnance du Roi Louis XVIII du 29 février 1816

- Un comité est chargé de surveiller et encourager l'instruction primaire : curé cantonal, juge de paix, maire de la commune, notables.
- L'instituteur doit présenter un certificat de bonne conduite délivré par le curé et le maire.
- L'instruction primaire est fondée sur la religion, le respect des lois et l'amour du souverain.
- L'évêque peut, toutes les fois qu'il le juge convenable, visiter ou faire visiter les écoles de son diocèse et prendre connaissance de l'état de l'enseignement religieux qui y est dispensé.

En application de cette ordonnance, une délibération du conseil municipal de 1817 fixe le montant de la rétribution payée à l'instituteur par les parents dont les enfants sont admis à l'école. Ce tarif n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui de l'Ancien Régime mais la progression de l'enseignement a varié. Ainsi, il faudra régler 10 sols par mois pour les écoliers commençant à épeler, 20 sols pour ceux qui commencent à lire et 30 sols pour ceux qui liront, écriront et commenceront les règles de l'arithmétique. A cette époque, l'enseignant ne reçoit pas de traitement, mais seulement la rétribution scolaire versée par les parents, souvent partie en argent, partie en nature. Il en sera ainsi jusqu'en 1833.

Comme en 1779, l'évêque pouvait, toutes les fois qu'il le jugeait convenable, visiter ou faire visiter les écoles de son diocèse et prendre connaissance de l'état de l'enseignement religieux qui y était dispensé. Un comité composé du curé, du maire et d'un notable choisi parmi les membres bienfaiteurs de l'école devait surveiller et encourager l'instruction primaire.

IV- La Monarchie de Juillet : Louis Philippe (1830-1848)

Le travail réalisé par les édiles de l'époque, tous notables, propriétaires et bourgeois montre bien l'importance primordiale qu'ils apportaient à l'instruction :

- 1830 : école mutuelle pour Sancergues, Saint-Martin, Charentonnay et Jussy-le-Chaudrier
- 1839 : ouverture d'une classe de filles ; suppression du mode d'enseignement mutuel
- 1843-1844 : Construction d'une maison école (actuelle mairie)
- 1845-1847 : Construction d'une maison d'école pour les filles

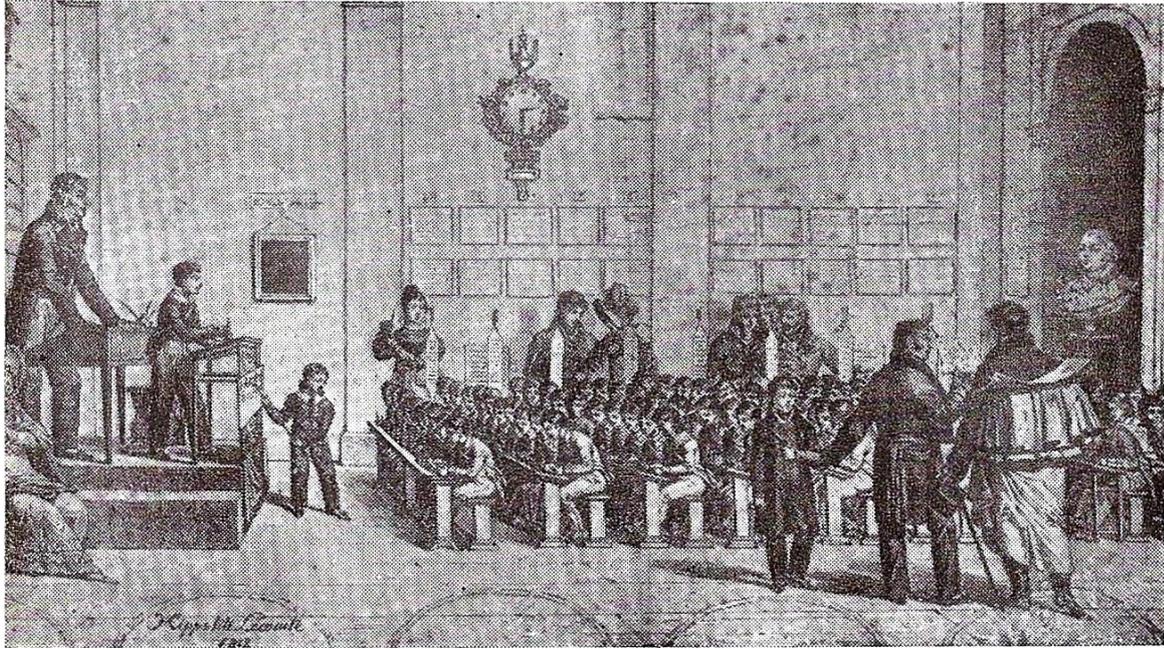
➤ 1830 : une école mutuelle pour Sancergues, Saint-Martin, Charentonnay et Jussy-le-Chaudrier

En mai 1830, Gabriel Barbier, maire de Sancergues expose aux conseillers municipaux l'avantage qu'il y aurait pour les communes de Sancergues, Saint-Martin, Charentonnay et Jussy-le-Chaudrier de se réunir pour avoir une école mutuelle au chef-lieu du canton.

Le principe de cet enseignement consistait « *dans la réciprocité de l'enseignement entre les écoliers, le plus capable servant de maître à celui qui l'est moins*¹ » Le système fonctionne avec des moniteurs, tout le monde apprenant à son niveau et enseignant au niveau inférieur, sous l'autorité du maître qui peut ainsi avoir en charge un très grand nombre d'élèves. Parmi les nouveautés introduites par cette méthode citons l'apprentissage concomitant de la lecture et de l'écriture, et l'utilisation de nouveaux outils encore peu usités, comme l'ardoise qui économise le papier ou les tableaux muraux autour desquels les groupes de niveaux font cercle.

¹ J. Hamel 1818

Dans la délibération de Conseil Municipal, il est souligné qu'il faut entreprendre des travaux importants afin de pouvoir y accueillir cent élèves, notamment abattre plusieurs murs et cloisons et les remplacer par une forte poutre, réparer la chambre de l'instituteur. Le menuisier, doit confectionner le mobilier nécessaire, huit tables avec leurs bancs, un bureau, deux tableaux. Sancergues et son école mutuelle ne sont pas une exception. Dans les années 1830, pour pallier à la pénurie de maîtres, l'enseignement mutuel est, en effet, fort en vogue puisque plus de 2000 écoles de ce type existent en concurrence avec les écoles confessionnelles.



L'école mutuelle au début du XIX^e siècle.

De 1830 à 1839, l'enseignement mutuel resta en vigueur mais avec la loi Guizot (28 juin 1833) imposant aux communes de plus de 500 habitants de financer une école de garçons, il semble que Jussy-le-Chaudrier ait créé sa propre école puisque les élèves ne viennent plus à l'école mutuelle de Sancergues. En 1834, Pierre Etienne Fleurier, 21 ans, fils d'un laboureur de Jussy est l'instituteur de l'école mutuelle. Il perçoit un traitement annuel fixe de 200 F (comme le préconise la loi Guizot), plus la rétribution scolaire versée par les parents et fixée par le conseil municipal : le tarif varie suivant le niveau des élèves et est déterminé, au moins tous les six mois, par deux membres du conseil qui font subir un examen aux enfants.

Le contenu de l'enseignement dispensé par Etienne Fleurier répondait aux instructions de la loi Guizot qui mettait toujours en avant l'instruction morale et religieuse mais aussi le système légal des poids et mesures (système métrique institué en 1795, rendu obligatoire en 1837).

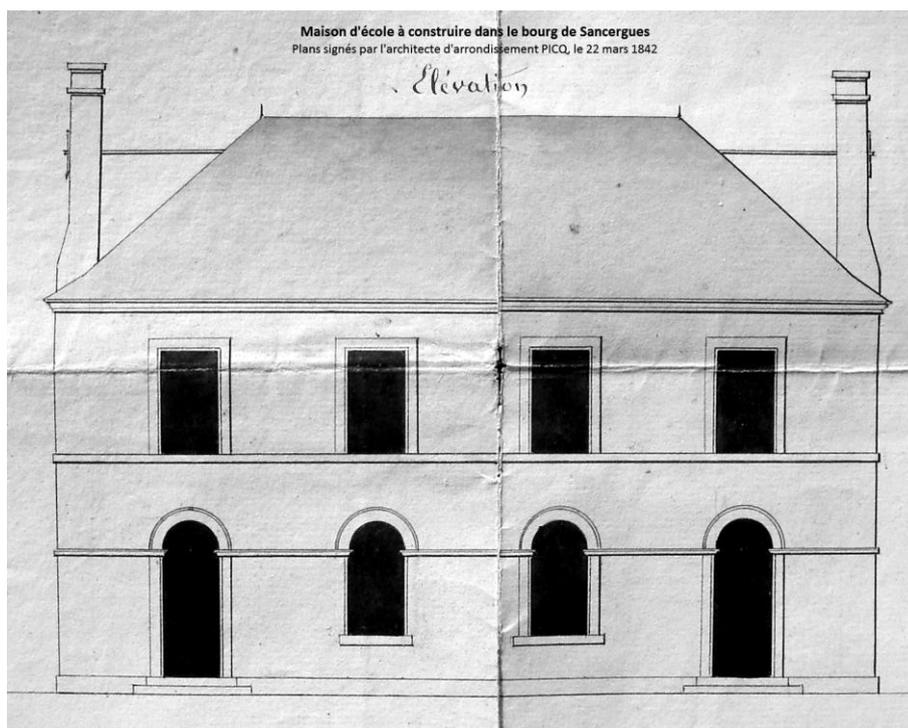
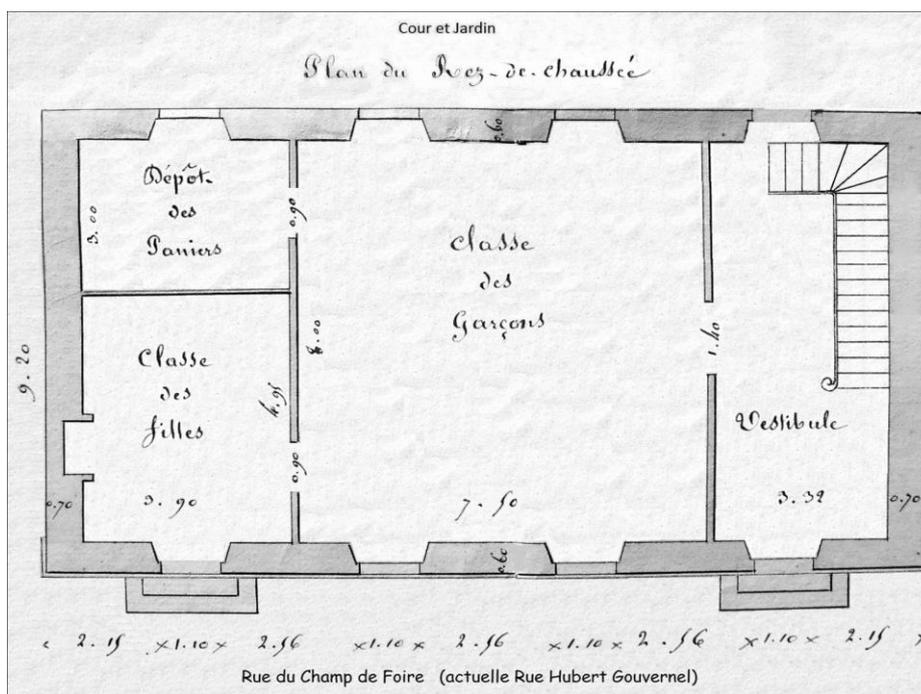
➤ **ouverture d'une classe de filles en 1839 ; suppression du mode d'enseignement mutuel**

En 1836, une extension de la loi Guizot demandait aux communes l'aménagement d'une école de filles sans obligation toutefois. A Sancergues, une classe de filles est ouverte en 1839 et une institutrice est nommée. Le conseil décide de "*substituer au mode d'enseignement mutuel, celui de l'enseignement simultané plus propre à l'instruction des jeunes gens*". Il n'y aura plus d'élèves moniteurs, seul le maître, s'adressant à un groupe d'écoliers de même niveau, dispensera son enseignement. Deux conseillers sont chargés de faire réaliser ces changements et de "*surveiller la direction de la classe le plus qu'il leur sera possible*".

L'école de garçons accueille à cette époque soixante-dix élèves venant des trois communes Sancergues, Saint-Martin et Charentonnay. Parmi eux, dix enfants de familles pauvres sont admis gratuitement.

➤ **Construction d'une maison école (actuelle mairie) 1843-1844**

Si dès 1832, donc avant la loi Guizot, le conseil municipal de Sancergues envisage d'acheter ou de construire un bâtiment destiné à recevoir l'école mutuelle avec classe et logement du maître mais aussi mairie et prison, il faudra attendre mars 1842 pour que les plans d'une école-mairie-Justice de Paix soient dessinés par l'architecte d'arrondissement, M. Picq. Il s'agit du bâtiment de notre actuelle mairie. On constate au rez-de-chaussée une grande salle pour les garçons, une plus petite pour les filles et le local à paniers. Mairie et Justice de Paix sont prévues au premier étage ainsi que le logement de l'instituteur (45 m² pour un couple et 3 enfants)

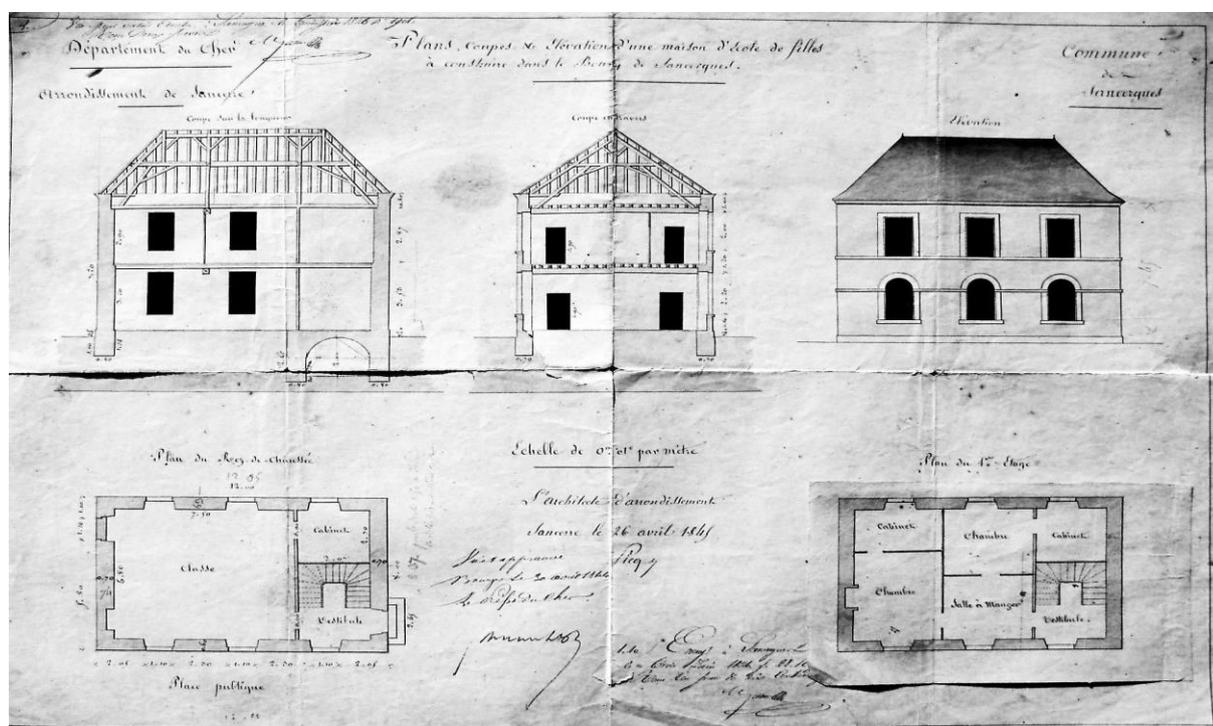


➤ Construction d'une maison d'école pour les filles (1845-1847)

La maison d'école-mairie-Justice de Paix n'est pas sitôt opérationnelle (1844) que les conseillers projettent la construction d'une maison d'école pour les filles. L'année suivante on apprend "que l'école de filles prend un accroissement chaque jour et que le nombre d'élèves peut s'élever de 70 à 80".

Les édiles veillent avec zèle sur leurs chères écoles. N'ont-ils pas, en août 1844, remercié M^{elle} Audebrand qui "laissait à désirer pour les progrès qu'on devait espérer après un temps d'étude assez long." Aux remontrances qui lui sont faites, l'institutrice en attribue la cause au manque d'intelligence de ses élèves. Le comité local n'en croit rien et lui conseille de se procurer un emploi dans une autre commune parce "qu'il importe de donner aux élèves une bonne instruction surtout au chef-lieu de canton où beaucoup d'élèves seront appelées par leur position sociale à connaître les bons éléments d'instruction et leurs devoirs religieux."

Depuis 1844, les deux écoles n'accueillent plus que les enfants de Sancergues et de Saint-Martin des Champs. Charentonnay s'est retirée du groupement, ayant sans doute créé sa propre école.



V- La II^e République (1848-1852)

Arrive la Révolution de février 1848 : Louis-Philippe abdique et la II^e République est proclamée le 25 février. Alors que Guizot louait « l'obscur et laborieuse condition des instituteurs », Hippolyte Carnot, ministre de l'instruction publique en 1848, stimule leur contribution pour fonder la République, « il faut la défendre contre l'ignorance et le mensonge et c'est à eux qu'appartient cette tâche ». Il les invite à oublier leur obscure condition et à s'impliquer dans la vie politique. « Qu'ils viennent parmi nous, au nom des populations rurales dans le sein desquelles ils sont nés, dont ils savent les souffrances, dont ils ne partagent que trop la misère. » Les événements empêcheront la loi républicaine préparée par Hippolyte Carnot de porter ses effets. Son projet de loi prévoyait un enseignement primaire obligatoire et gratuit pour garçons et filles, une école ne dépendant plus du ministre des cultes, une rémunération des instituteurs revalorisée et le droit à la retraite. Il faudra attendre la III^e République pour que ces avancées sociales deviennent effectives.

➤ **Destinations des deux bâtiments scolaires inversés (1847-1867)**

Sancergues possède donc deux belles maisons d'école qui accueillent garçons et filles de Sancergues et Saint-Martin-des-Champs. Avec leurs deux beaux bâtiments flambant neufs et leurs deux enseignants compétents, les affaires scolaires vont-elles s'apaiser ? Ce serait sans compter sur l'esprit de contestation des Sancerguois ! Voilà que certains parents et quelques conseillers font observer au maire que l'affectation des deux bâtiments d'école devrait être inversée. « *Les garçons auraient mieux la force de faire le trajet pour aller à l'école de la Carolerie, excentrée du bourg, que les petites filles qui ont presque toujours besoin d'être accompagnées.* » Il serait préférable que le local situé au centre du pays soit destiné aux filles. Discussions... argumentations interminables, séance houleuse... vote. Par sept voix contre cinq, la permutation est adoptée. De 1847 à 1867, date à laquelle, l'institutrice M^{elle} Pouvesle quitte l'enseignement pour être remplacée par des sœurs, l'école de filles sera rue des Grands Fossés (actuelle mairie) et l'école de garçons à la Carolerie (actuelle école primaire).

VI- Le Second Empire Napoléon III (1852-1870)

➤ **De la séparation des deux communes pour l'instruction en 1854 à la construction de la maison d'école-mairie à Saint-Martin en 1862**

Mais ne croyons pas que la vie s'écoulait calmement de part et d'autre de la Vauvise. L'argent, nerf de la guerre et objet de bien des querelles ne va pas tarder à envenimer les bonnes relations entre les deux communes. Les enfants de Saint-Martin viennent à l'école à Sancergues depuis bien longtemps puisque cette coutume remonte à l'Ancien Régime comme nous l'avons vu. La commune de Saint-Martin payait sa quote-part des frais occasionnés tant par la location du bâtiment utilisé en salles de classe que par le logement du maître ainsi que par son traitement. Voilà que depuis 1847 l'esprit de rébellion semble gagner les édiles de Saint-Martin-des-Champs. Ils remettent en cause le montant de cette participation puisqu'il n'y a plus de loyer à payer. Leur quote-part due pour l'instruction doit être calculée uniquement sur les 200 F du salaire versé à l'instituteur, au prorata du nombre d'élèves.

La querelle prend une telle proportion que Saint-Martin demande, en préfecture, la séparation des deux communes pour l'instruction primaire. Toutefois, les enfants de Saint-Martin continuent à aller en classe à Sancergues jusqu'en 1854, car les voisins manquent de moyens financiers pour construire leur propre maison d'école.

L'affaire traîne... En 1854, le conseil de Saint-Martin afferme une maison d'école ; un maître, Monsieur Renault est nommé. Cette maison, « *bien située, assez spacieuse, possédant une écurie pour loger une vache, déposer le bois et un jardin de dix-sept ares* », semble convenir tout à fait. L'achat du mobilier va suivre. En février 1858, le conseil de Saint-Martin étudie les plans et devis réalisés par l'architecte d'arrondissement, Charles Guillard, pour la construction d'une nouvelle maison d'école et mairie. Elle sera terminée en 1862 et porte encore, sur son fronton, la date en chiffres romains. En 1865, il est décidé d'y annexer une salle pour la mairie car la commune n'a pas de salle de réunion si ce n'est la salle de classe qu'elle ne peut évidemment utiliser que les dimanches et les jeudis.

« *Cette construction à annexer au pignon sud de la maison d'école (à droite sur la photo ci-dessous) correspond parfaitement à celle existant au nord et qui sert de cuisine à l'instituteur. Cela donnerait à l'ensemble de la maison d'école un aspect extérieur bien plus agréable.* »

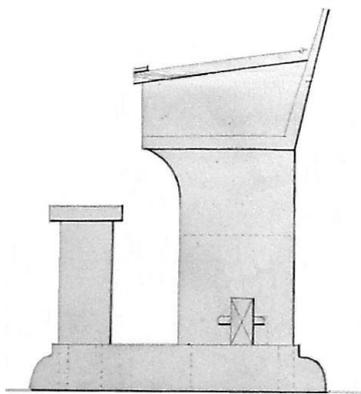
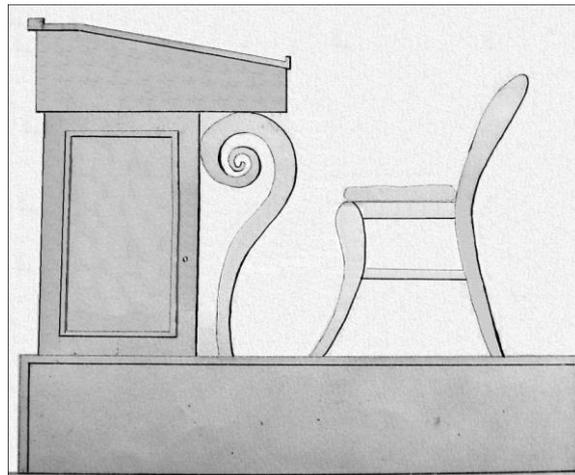


Table d'élève



Bureau du maître sur estrade

➤ La Loi Falloux 15 mars 1850

La loi Falloux préconisait notamment l'ouverture de salles d'asile, « *œuvres de foi, de charité et d'amour maternelle* », pour les enfants de deux à six ans. En 1852, le sous-préfet envoie une lettre au maire de Sancergues afin qu'il insiste auprès de son conseil pour en obtenir la création. Tout en reconnaissant l'utilité en général de l'établissement d'une salle d'asile, les conseillers estiment que « *cette création n'est pas de première urgence pour leur commune où la plupart des femmes ne travaillent pas au dehors et peuvent par conséquent garder leurs enfants.*² » Par ailleurs les ressources manquent, aussi le conseil, à l'unanimité, se voit, à regret, obligé d'ajourner la demande de M. le sous-préfet.

² En lisant cette délibération, je n'ai pu m'empêcher de sourire en me remémorant la création de l'école maternelle en 1970 à Sancergues. Quelques 118 ans plus tard, les conseillers opposants au projet exposaient exactement les mêmes raisons !

Cette loi Falloux en réaction contre la loi républicaine de 1848 remet en vigueur des dispositions de contrôle de l'école par l'Eglise que la Monarchie de Juillet avait abandonnées. Elle lui fournit aussi les moyens d'ouvrir davantage d'écoles, en supprimant l'obligation du brevet de capacité pour les ecclésiastiques et pour les religieuses.

Par cette loi de 1850 favorisant l'enseignement confessionnel, le programme se trouve réduit à l'instruction religieuse et morale, à la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, l'arithmétique et le chant religieux. L'enseignement doit être donné gratuitement à tous les enfants de famille pauvre. Que d'analogies avec l'école prévue en 1779 par le seigneur de Sancergues et les archidiacres de Bourges, tant dans le fonctionnement que dans le contenu enseigné ! Et pourtant, la Révolution est passée et soixante-dix ans se sont écoulés.

➤ **1867 : les Sœurs de l'Immaculée Conception prennent la direction de l'école de filles Agrandissement du bâtiment de l'école de La Carolerie**

De 1860 à 1870, le Second Empire entre dans sa phase libérale qui au niveau de l'instruction publique se concrétisera par la loi Duruy du 10 avril 1867. Si Victor Duruy ne put faire adopter la gratuité absolue de l'école, il modéra les effets de la loi Falloux et apporta quelques avancées vers la laïcité en introduisant l'histoire et la géographie de la France dans les programmes et en limitant le caractère confessionnel des écoles. La loi prévoit que les instituteurs des écoles publiques seront des laïcs et impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de cinq cents habitants. Saint-Martin entre dans cette catégorie mais elle choisira d'envoyer ses petites filles à l'école de Sancergues.

Outre l'accueil des fillettes de Saint-Martin, à la rentrée de 1867, l'école de filles de Sancergues vit un grand bouleversement. Après le départ en retraite en août 1866 de M^{elle} Pouvesle qui était en poste depuis vingt et un ans, l'intérim assuré par M^{elle} Charles s'arrête en octobre 1867. Elle sera remplacée par les sœurs de l'Immaculée Conception de l'Hôpital de Bourges, et l'école retrouvera les locaux prévus initialement pour les filles, c'est-à-dire à la Carolerie. Le dossier présenté par le maire, Louis Moreau, propriétaire et notable du village, est si bien ficelé qu'il est accepté à l'unanimité malgré les travaux importants nécessaires. Il faut agrandir l'école vu le nombre important d'élèves. En 1868, une troisième religieuse est adjointe aux deux autres. Les Sœurs assumeront l'enseignement à l'école de filles jusqu'en 1881.

Les travaux de 1867 ajoutaient une salle de classe supplémentaire en prolongeant le bâtiment sur le pignon ouest. Une ouverture créée dans l'épaisseur du mur de la première construction faisait communiquer les deux salles de classes. Ce passage existe d'ailleurs toujours.

En 1871 l'école de filles compte entre 90 et 100 élèves réparties en deux classes mais il semble que quelques difficultés se fassent sentir *« des plaintes s'étant produites au sujet de la direction d'une des écoles dans laquelle la surveillance donnée laisserait à désirer. Il est nécessaire qu'une commission municipale fasse une visite une fois par trimestre dans chaque école pour reconnaître le degré d'instruction de chaque cours et constater les progrès pendant le trimestre écoulé³. »*

➤ **Vers la gratuité de l'école primaire : un beau texte du Conseil de Saint-Martin 1867**

Comme nous l'avons vu, en 1867, le ministre de l'Instruction Publique, Victor Duruy n'avait pas pu faire adopter la gratuité absolue de l'école, comme il le souhaitait. Si à Sancergues, le conseil semble plus absorbé par l'installation des sœurs que par la gratuité scolaire, le conseil de Saint-Martin-des-Champs nous a laissé un beau texte proche des idées de Condorcet. Il constate que le nombre de jeunes scolarisés ne cesse de croître, mais que trop d'enfants sont encore privés d'instruction primaire bien que la commune accepte de plus en plus d'élèves gratuits. Le maire constate l'aspect pernicieux de la rétribution scolaire :

³ Délibération du conseil municipal de Sancergues du 26 novembre 1871

« Considérant qu'un des résultats les plus brillants d'une commune c'est qu'aucun enfant ne soit privé de l'école et d'inspirer autant que possible chez ces jeunes êtres l'esprit d'égalité dans l'école de la même manière que leur est donnée l'instruction sur les bancs ; car on a vu souvent et l'on remarque encore certains élèves faire mépris de leurs camarades parce que ceux-ci ne paient pas les mois d'école ce qui engendre malheureusement parmi eux une certaine division, en apparence sans importance, mais dont le germe ne se développe que trop à mesure qu'ils grandissent. »

A Sancergues, la gratuité absolue de l'école est étudiée en février 1878 mais soulève des oppositions dans le conseil municipal qui estime que l'école est un service et comme tout service, elle doit être payante.

Il faudra attendre la loi de Jules Ferry du 16 juin 1881 pour que la gratuité devienne effective pour tous les enfants.

➤ **1872 : création d'une école de filles à Saint-Martin**

Lors de la séance de mars 1872, le maire, Lucien Mulon, donne lecture d'une lettre du sous-préfet qui engage le conseil municipal à s'occuper de la création d'une école de filles à Saint-Martin. Etant donné le nombre important de fillettes qui pourraient la fréquenter, les conseillers semblent tout à fait favorables à ce projet. Ils estiment que *« l'école de Sancergues étant dirigée par des congréganistes, celle de Saint-Martin devra être dirigée par une institutrice laïque afin de donner le choix aux parents »*. En 1875, Louise-Solange Butte, institutrice de 26 ans venant de Mehun-sur-Yèvre se voit nommée à Saint-Martin, troisième changement en quinze mois pour la jeune femme. La charge d'un nouveau déménagement se fait si lourde qu'elle doit emprunter et demander un secours à l'Inspection. *« Je verrais avec plaisir qu'une indemnité de déplacement fût accordée à M^{elle} Butte, d'autant plus que cette institutrice n'a aucune ressource »* annote l'inspecteur primaire en marge du courrier, laissant ainsi un témoignage sur les difficiles conditions matérielles des enseignants à cette période. L'année précédente, Auguste Veslin, originaire de Jussy-le-Chaudrier avait pris la direction de l'école de garçons à Saint-Martin. Ensemble, ils mirent en œuvre des projets qui leur tenaient à cœur comme la scolarisation des jeunes de plus de 13 ans. Dès le mois de décembre 1875, M^{elle} Butte demandait l'autorisation d'assurer cette classe les lundis, mercredis et vendredis de six à huit heures du soir pour permettre aux ouvrières d'y assister, puisqu'elles ne pouvaient quitter leur atelier dans la journée. En 1876, la classe de Louise-Solange Butte compte 27 élèves et celle d'Auguste Veslin 36. A se côtoyer si souvent pour le travail, ils s'apprécièrent rapidement, tant et si bien... qu'ils se marièrent. Ils continueront tous les deux leur carrière à Sancergues à partir de 1881.

VII- La III^e République (1870- 1940)

➤ **Vers une école de filles laïque à Sancergues 1879-1881**

Avec la III^e République et l'élection de nouveaux conseillers, les idées de laïcité commencent à faire leur chemin à Sancergues. L'enseignement des Sœurs est sérieusement remis en cause : *« L'école congréganiste laisse beaucoup à désirer, les études y sont faibles et l'enseignement insuffisant. Les fillettes y travaillent sans application, sans raisonnement et souvent sans comprendre ce qu'elles font. Les Sœurs, routinières, n'ont nullement à cœur les progrès de leurs élèves et passent la majeure partie du temps à faire réciter aux enfants des cantiques et des prières. »*

Les Sœurs quitteront l'école de filles à la fin de l'année scolaire 1881 et seront remplacées par une institutrice laïque alors que la III^e République vote les grands principes de notre école : le 16 juin 1881, Jules Ferry fait adopter la loi proclamant la gratuité absolue de l'enseignement primaire puis le 28 mars 1882, celle relative à l'obligation et à la laïcité.



L'école de filles vers 1900

➤ Les bouleversements de la rentrée d'octobre 1881

A la rentrée d'octobre 1881, la loi sur la gratuité scolaire entre en application. Finie la rétribution scolaire versée par les parents. Les enseignants seront toujours payés par les communes, la dépense étant couverte par les impôts et des subventions du Département et de l'Etat. Le salaire ne devra pas être inférieur à celui touché au cours des trois dernières années.

Gratuité de l'enseignement certes, mais les fournitures scolaires, elles, restent à la charge des parents, charge trop lourde pour certains, si bien qu'à l'avenir, chaque année, il sera établi une liste d'élèves indigents auxquels les fournitures seront procurées gratuitement.

Le problème des effectifs trop chargés revient à l'ordre du jour dès le 18 octobre. Chacune des deux écoles communales accueillent en hiver environ quatre-vingt-dix élèves et rarement moins de soixante-dix. Imaginons quelques 90 garçons au premier étage du bâtiment « Ecole de garçons-Mairie -Justice de Paix » ! Le conseil décide de demander l'ouverture d'un poste d'adjoint à l'école de garçons et d'un poste d'adjointe à l'école de filles.

➤ Fusils et bataillons scolaires

Fourniture scolaire étonnante que celle recommandée par l'Inspecteur de l'enseignement primaire dans une circulaire de 1882 : il s'agit de fusils ! Pour les petits garçons de 6 à 10 ans, ce seront des fusils de bois et pour les plus grands, de 10 à 13 ans, de vraies armes avec de vraies munitions. L'inspecteur engage, par ailleurs, le conseil à désigner un instructeur militaire. En effet, depuis la défaite de 1870, l'Ecole de la République prépare les petits Français à la revanche ; elle leur enseigne l'amour de la patrie et les soumet à une préparation physique et militaire avec apprentissage du maniement des armes. La loi de 1882 avait même créé des bataillons scolaires, organisés militairement pour les garçons de plus de douze ans. Mais à



Sancergues, lors de la réunion du 16 novembre 1884, le conseil municipal s'opposa aussi bien à l'achat des fusils scolaires qu'à la création d'un bataillon. « *Les deux propositions ont été rejetées à l'unanimité* » précise laconiquement le secrétaire sans explications complémentaires.

➤ **1890 : Construction de nouvelles classes pour les garçons**

« *L'adjonction d'un sous-maître* » à l'école de garçons en 1881 a nécessité l'augmentation du mobilier scolaire (pupitres, estrade, bureau du maître) mais a aussi entraîné un certain nombre de travaux au premier étage du bâtiment. Très rapidement ces locaux ainsi que la cour paraissent exigus pour tous et un projet de construction d'une nouvelle école de garçons est lancé en 1884. Comme toujours entre projet et réalisation, les années s'écoulent et la réception des travaux aura lieu le 25 novembre 1890 (bâtiment de l'actuelle école maternelle).

	Titulaire	Adjoint
Ecole de garçons	1 502 F	700 F
Ecole de filles	1 487 F	600 F

A noter la différence de salaire entre maître titulaire (directeur) et adjoint. La loi du 19 juillet 1889 a apporté des bouleversements notoires dans les dépenses relatives au personnel de l'enseignement primaire puisque dorénavant les traitements des enseignants des écoles élémentaires et maternelles sont versés par l'Etat. Restent à la charge de la commune, l'entretien, le chauffage et l'éclairage des locaux scolaires ainsi que le logement des maîtres ou les indemnités représentatives.

➤ **1891 : construction d'une école de filles à Saint-Martin**

La nouvelle école de garçons vient tout juste d'entrer en service à Sancergues que Saint-Martin va devoir également envisager une nouvelle construction. Le bail de l'école de filles expire au 1^{er} mai 1891. Au cours de l'année précédente, le conseil a donc décidé de construire un nouveau bâtiment.

Il faut dire qu'en cette fin de XIX^e siècle, le nombre d'habitants de nos villages est à son apogée et en conséquence les effectifs scolaires très importants. L'exode rural n'a pas encore vidé nos campagnes.



Ecole de filles de Saint-Martin-des-Champs ouverte en 1891 (Aujourd'hui Mairie Salle des fêtes)

➤ Début du XX^e siècle

Nos deux communes abordent donc le XX^e siècle avec, pour chacune d'elles, écoles de garçons et écoles de filles. Pour Sancergues : deux classes de garçons dans l'actuelle école maternelle et deux classes de filles dans l'actuelle école élémentaire. Pour Saint-Martin : une classe de garçons dans l'ancienne mairie (6, rue de la mairie) et une classe de filles dans l'actuelle mairie-salle des fêtes.

VIII- L'École de la République

L'école née sous la III^e République a continué jusqu'à la fin des années 1960 quand le passage obligé en classe de 6^{ème} va la bouleverser.

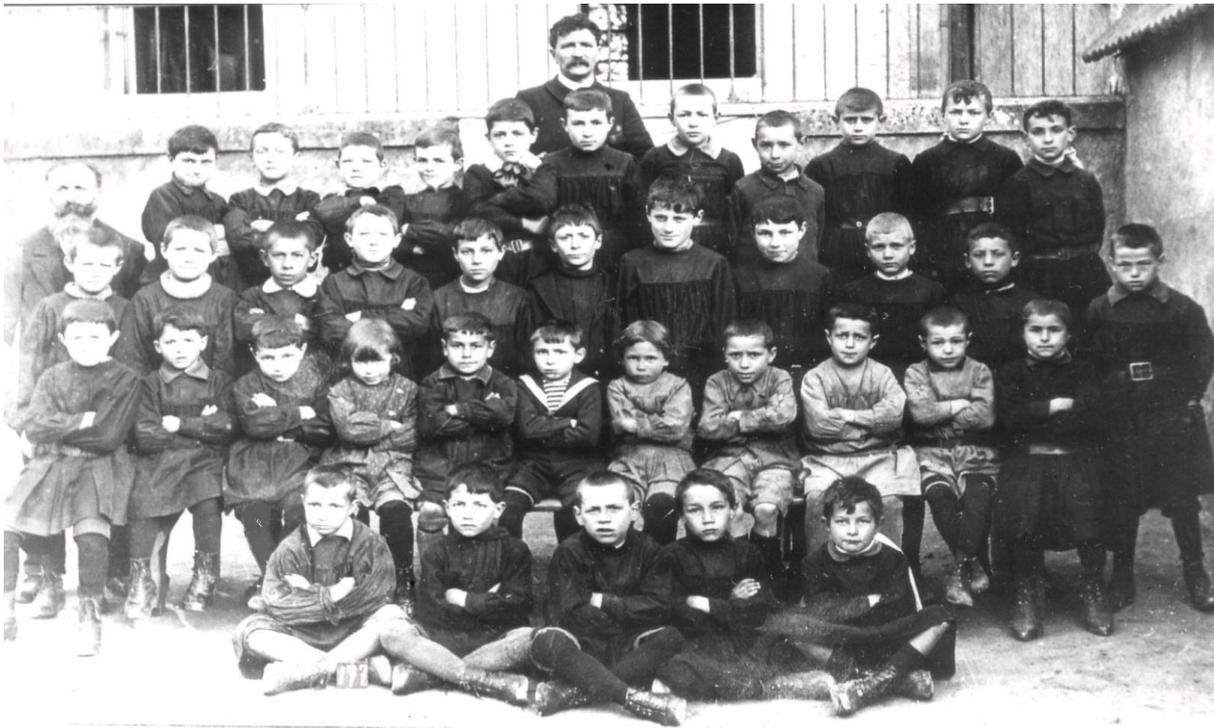
L'école primaire laïque initiée par Jules Ferry était obligatoire jusqu'à 13 ans (loi du 28 mars 1882), puis elle le sera jusqu'à 14 ans à partir du Front Populaire (loi du 9 août 1936), et enfin jusqu'à 16 ans (6 janvier 1959). La scolarité était couronnée par le glorieux Certificat d'Études.

C'est elle, cette École de la République qui laissera dans les mémoires les images de « l'école d'autrefois ». Les « hussards noirs », selon l'expression de Charles Péguy, ces normaliens strictement vêtus de noir, y rempliront, avec une vocation exemplaire leur mission, à savoir instruire la population française. La littérature nous a laissé de nombreux témoignages de leur vie. Tout le monde garde en mémoire les belles pages de Marcel Pagnol dans « La gloire de mon père » ou celle d'Alain Fournier évoquant la vie de ses parents instituteurs à Epineuil-le-Fleuriel. Au début du XX^e siècle, au moment de la séparation de l'Église et de l'État, ces maîtres d'école durent faire face à bien des difficultés, une école sans dieu n'était-elle pas l'école du diable !

Suivant les instructions de Jules Ferry, l'École de la République enseignait le respect des valeurs morales (avec, notamment, la phrase de morale copiée chaque matin sur le tableau noir) mais également les valeurs humaines. Les apprentissages fondamentaux, lire, écrire, compter, occupaient une place prépondérante dans l'emploi du temps des élèves. Leçons d'histoire, de géographie, leçons de choses permettaient d'acquérir une bonne connaissance de son milieu, de son pays.

Un élève sortant de l'école primaire avec ou sans le certificat d'études, devait être capable de rédiger sans fautes d'orthographe et sans mauvaises tournures, la correspondance familiale, privée, administrative et commerciale. La lettre constituait toujours un des deux sujets au choix de rédaction au certificat d'études. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, on correspondait abondamment comme le prouvent les très nombreuses cartes postales.

En moins de cinquante ans, la commune de Sancergues a donc construit trois bâtiments destinés à l'enseignement qui sont devenus l'actuelle mairie (1844), l'école élémentaire carrefour du 8 Mai (1847) et l'école maternelle (1890). Quant à la commune de Saint-Martin, après avoir construit sa mairie-école en 1862, elle édifiera son école de filles en 1891, école qui deviendra l'actuelle mairie-salle des fêtes.



L'école de garçons en 1920 à Sancergues

Au cours du XX^e siècle, de nombreuses modifications seront apportées aux locaux, avec en particulier l'installation de l'éclairage électrique en 1927, de nouveaux cabinets construits à l'école de filles en 1928, les anciens menaçant de s'écrouler, la création d'un réfectoire à l'école de garçons avec garderie pendant le déjeuner en 1929.

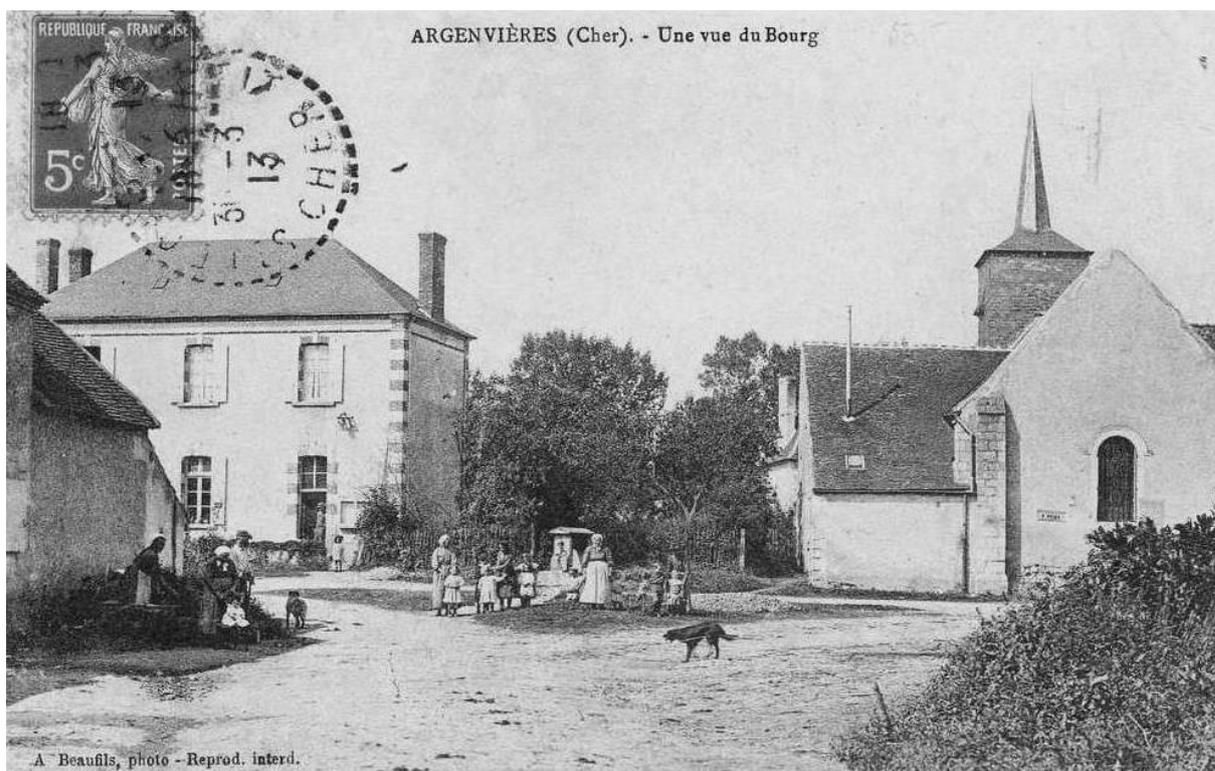
La première moitié du XX^e siècle gardera à Sancergues deux classes de garçons et deux classes de filles et à Saint-Martin une classe de garçons et une classe de filles.

Avec l'exode rural et la baisse des effectifs, le paysage scolaire va se modifier. La mixité va s'imposer puis les regroupements pédagogiques permettront de maintenir au moins une classe dans chaque commune. Malgré tout, sept communes de l'ancien canton de Sancergues n'entendront plus les cris des enfants résonner dans les cours de récréation (Argenvières, Chaumoux-Marcilly, Lugny-Champagne, La Chapelle-Montlinard, Saint-Léger-le-Petit, Sévry, Saint-Martin des Champs). Pour ces communes, les belles maisons d'école construites au XIX^e siècle seront rénovées et deviendront salle des fêtes, lieux de réunions, de convivialité, cœur de la vie du village.

La création d'un cycle d'observation (classes de 6^{ème} et 5^{ème}) en 1959 sous l'égide de M^{elle} Legay puis du Collège d'Enseignement Général en 1963 permettra aux enfants du canton de bénéficier d'un enseignement allant jusqu'à la 3^e, dans des conditions parfois quelque peu rocambolesques étant donné le manque de locaux. La construction du Collège, route de Charentonnay, mis en service à la rentrée 1970, remédiera à ce problème. Cette même rentrée 1970 verra également la création d'une école maternelle. Mais nous entrons là, dans l'histoire contemporaine... une autre histoire.

« Le maître de jadis, notable de la République, est devenu un travailleur de l'enseignement, réceptacle des tensions de la société et de la démission des familles » écrivait récemment Bernard Stéphan dans son éditorial. Une pensée à méditer sur l'évolution de notre beau métier mais, de tout temps, très difficile.

Les maisons d'école du canton de Sancergues



Argenvière



Beffes



Charentonnay





La Chapelle-Montlinard



Chaumoux Marcilly



Couy



Etréchy



2152. En Berry. - Groises. - La Mairie

Groises



1135. - GARIGNY. - La Mairie et les Écoles.

Garigny



Herry



Herry – école de garçon



Herry – école du Souci



Jussy-le-Chaudrier



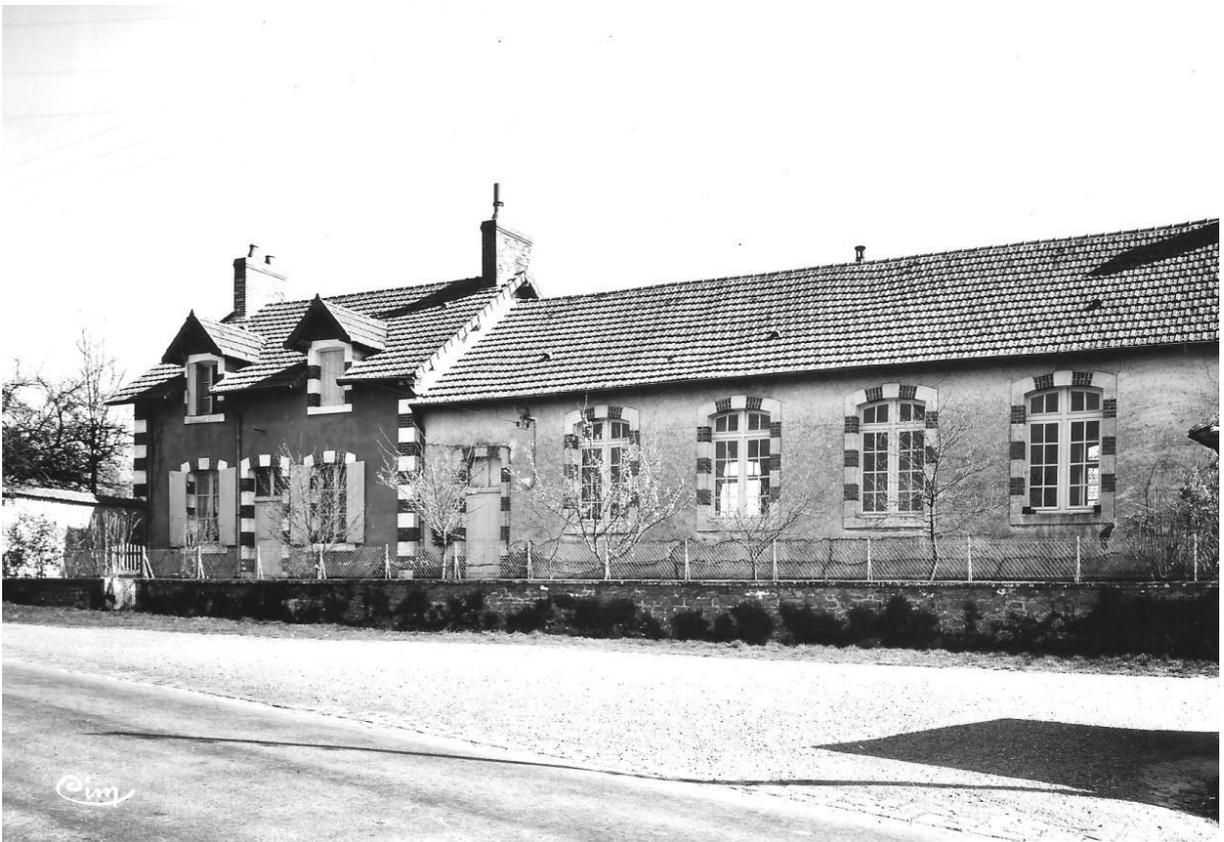
Lugny-Champagne



Marseilles-lès-Aubigny



Précy



Saint-Martin des Champs



Sancergues – école de filles



Sancergues – école de garçons, mairie, justice de Paix

SANCERGUES : promenade littéraire du 20 juin 2015

« Sur les pas de Roger Martin du Gard »

Françoise BEZET



1 - A la bibliothèque

Pour partir sur les pas de Roger Martin du Gard, il m'a semblé que le début de cette promenade littéraire s'imposait : la bibliothèque, lieu magique, lieu rêvé pour les lecteurs mais aussi pour les écrivains, et Sancergues peut s'enorgueillir d'être le berceau de nombreux talents littéraires. L'air y serait-il favorable à la création ? Microclimat vivifiant, atmosphère sereine propice à l'observation et à l'imagination ? Toujours est-il que plusieurs écrivains originaires de Sancergues ou y ayant vécu, nous ont laissé de belles œuvres. Je voudrais citer :

- Maurice Martin Antonin Macario (1811-1898) qui fut médecin à Sancergues au milieu du XIX^e siècle et qui, outre de nombreux ouvrages de médecine, nous a transmis un descriptif passionnant de notre secteur vers 1850.
- Hubert Gouvernel (1874-1944), poète patoisant, le poète des paysans dont les descriptions pleines d'humour et de réalisme sont un beau témoignage de la vie rurale au début du XX^e siècle.
- sa fille, Huberte Kerrand Gouvernel passionnée d'histoire qui a fait de nombreuses recherches sur les vingt-sept années de vie sancerguoise de Roger Martin du Gard.
- Pierre René Zacharie Moreau (1846-1938), un érudit, avocat qui ne plaida qu'une seule cause (il la perdit) mais qui nous a laissé un glossaire du parler berrichon dans lequel il retrouve l'étymologie de chaque mot et l'illustre avec des extraits de la littérature montrant ainsi que le berrichon puise ses sources dans le vieux français.
- Maurice Delafosse (1870-1926), l'ethnologue conquis par l'Afrique. Ses travaux font encore référence de nos jours.
- Pauline Lapautre (1868-1954), institutrice, historienne locale qui nous a laissé un petit ouvrage « Sancergues à travers l'histoire ».
- et bien sûr le plus célèbre, Roger Martin du Gard (1881-1958) prix Nobel de littérature en 1937, auteur des Thibaut.



Il vécut à Sancergues, à Augy très exactement, par intermittence, de 1894 à 1921. C'est là que sont nés « Les Thibault », son œuvre majeure, dans le manoir normand « Le Verger » qu'il avait fait construire, manoir aujourd'hui détruit. Dans un texte extrait de son journal, il nous raconte comment il en a élaboré le plan :

Le Verger, 26 mai 1920

Je suis à Augy depuis quinze jours avec mes parents. Je suis venu faire le plan des Thibault. Délicieux séjour d'isolement et de travail. Depuis six mois, les notes sur mon livre s'accumulaient en désordre. Tous les éléments y étaient, il fallait le coup de baguette magique pour en faire une œuvre.

C'est ce que j'ai pu faire ici, pendant ces quinze jours de travail solitaire et forcené.

Je me suis installé au premier étage, dans ma turne claire, devant de grandes tables vides, sur lesquelles j'ai étalé, comme un panorama, toutes mes notes. J'ai divisé le livre en treize périodes. Et pendant quinze jours, devant ces treize dossiers étalés sous mes yeux, j'ai distribué les notes que j'avais prises, en les classant à la période correspondante. J'ai établi une chronologie réfléchie, rigoureuse. J'ai trouvé toutes les parties qui manquaient, qui faisaient trous. J'ai enchevêtré les épisodes, précisé leurs rapports entre eux, leurs rapports avec l'ensemble. Bref, je reviens avec un plan solide et volumineux, toutes choses bien pesées et mises à leur place définitive.

Ce fut le moment unique où tout mon livre, déjà vivant, s'est trouvé tout entier à la fois sous mes yeux : les quarante années déployées devant moi en éventail, une vision d'ensemble magnifique.

Pas une ligne n'est encore écrite. Mais je puis maintenant, avec une impression de sécurité totale, me donner successivement de toutes mes forces libres, à chaque période séparée. Je n'ai plus qu'à marcher, en suivant mon plan, sûr d'arriver au bout, sûr que ce travail morcelé obéit à une loi d'ensemble, que mon livre aura l'unité de l'œuvre d'art.

Jamais ce travail-là n'aurait pu se faire à Paris. Jamais. Il y faut deux semaines au moins d'ensevelissement total dans le sujet, ne penser à rien d'autre, ne rencontrer aucun visage étranger, être tout entier à son œuvre, pendant des jours de suite, sans rien qui en dévie la pensée.



Si « Les Thibault » restent l'œuvre monumentale la plus connue, Roger Martin du Gard a également rédigé à Augy :

Une série de projets romanesques inaboutis mais qui lui apprennent les grandeurs et les servitudes de l'écriture (cf. Claude Sicard) : *La Chrysalide*, *Il est d'exquises fleurs...*, *Une vie de saint...*

Sa thèse d'archéologie sur l'Abbaye de Jumièges

Son premier roman imprimé *Devenir*

Jean Barois, ce lourd roman qui allait lui ouvrir les milieux de la Nouvelle Revue Française et le faire connaître de Gide, de Copeau, de Jean Schlumberger... et rencontrer un réel succès en librairie à la veille de la première guerre mondiale.

Le Testament du Père Leleu : farce en patois berrichon

On peut donc affirmer que Sancergues et Augy appartiennent à ce titre à l'histoire littéraire.

Il semble bien que Roger Martin du Gard ne fréquentait que quelques familles de Sancergues, pour la plupart représentant la bourgeoisie aisée. Dès son arrivée à Sancergues, il fait la connaissance d'Eugène et Marcel Ménagé, les enfants des châtelains de Sarré. En 1971, le docteur Eugène Ménagé, âgé alors de 90 ans, évoquait ainsi Roger : "*Ah ! Roger Martin du Gard ! Je l'ai bien connu ! Il était gentil, mais toujours dans la lune ! Un peu lourdaud... Nous faisons nos devoirs de latin ensemble avec le curé de Sancergues ! Martin du Gard répondait par monosyllabes. Souvent bougon. Comment prévoir qu'il couvait déjà son Prix Nobel ! Il nous agaçait parfois. On l'avait surnommé « Boule d'ours » !...*"

Revenons à l'arrivée de la famille Martin du Gard à Sancergues (1894) avec cet extrait du livret d'Huberte Kerrand-Gouvernel :

Les Martin du Gard appartiennent à la grande et riche bourgeoisie parisienne de cette fin du XIX^e siècle. Les voilà désireux d'acquérir un bien à la campagne. Pourquoi le Berry ? Bien que parisiens de longue date, les Martin du Gard ont gardé des attaches en Bourbonnais, et Sancergues est à mi-chemin entre la capitale et Vichy. Le père de Roger adorait la chasse. Par-delà les grands bois d'Augy, la Sologne, les Bertranges, la forêt de Tronçais ne sont pas loin. Paul et Madeleine Martin du Gard sont conquis par les agréments du domaine d'Augy qui s'étend sur Sancergues, Jussy et Saint-Martin des Champs. (...)

Eaux vives... Grands bois... Agréables paysages agricoles... Le bonheur !...

2 - A la mairie



Nous voilà Rue Hubert Gouvernel, notre poète patoisant. Cette rue d'abord nommée Rue des Grands fossés (les fossés entourant le bourg médiéval), puis Rue du Champ de Foire avant qu'un terrain soit acheté suite à l'importance des cinq foires annuelles. Elle s'appellera ensuite Rue de la Mairie. Le bâtiment qui est aujourd'hui notre mairie fut construit en 1843 pour accueillir, Mairie, Justice de Paix, classe de garçons et logement de l'instituteur.



Roger Martin du Gard est certainement passé plus d'une fois devant notre mairie telle que nous la voyons sur cette carte postale, mais c'est surtout son père qui en a franchi bien souvent la porte puisque Paul Martin du Gard s'impliqua dans la vie sociale de Sancergues. Il fut en effet, à partir de 1899, membre du comité de bienfaisance, membre de la fabrique, puis conseiller municipal de 1900 à 1904. Cette municipalité eut une vie bien remplie, avec entre autres dossiers :

- Les travaux de l'église
- L'installation de l'éclairage des rues du bourg

On en parle depuis longtemps. Déjà en 1888, un conseiller faisait remarquer que la nuit, lorsqu'il n'y a pas de lune, les rues sont très sombres et dangereuses.

Il faudra attendre novembre 1903 pour que des lanternes avec lampes à pétrole soient installées. L'allumage a lieu chaque jour à la nuit tombée et se fait du 1^{er} novembre au 1^{er} avril mais pas lorsque la lune éclaire.

- La construction du lavoir du marais

En 1896, il est précisé que les laveuses manquent d'eau une partie de l'année et qu'elles sont obligées de laver dans une eau boueuse. Il y aurait grande utilité à construire un lavoir. Paul Martin du Gard fera partie de la commission chargée d'étudier le projet en 1901. Ces travaux seront réalisés en juillet 1903.

- La mise en place du réseau téléphonique départemental

- La préparation des comices agricoles des cantons de Sancerre, Léré et Sancergues qui auront lieu à Sancergues tous les quatre ans, celui de 1902 fêtant le 50^e anniversaire de cette institution.

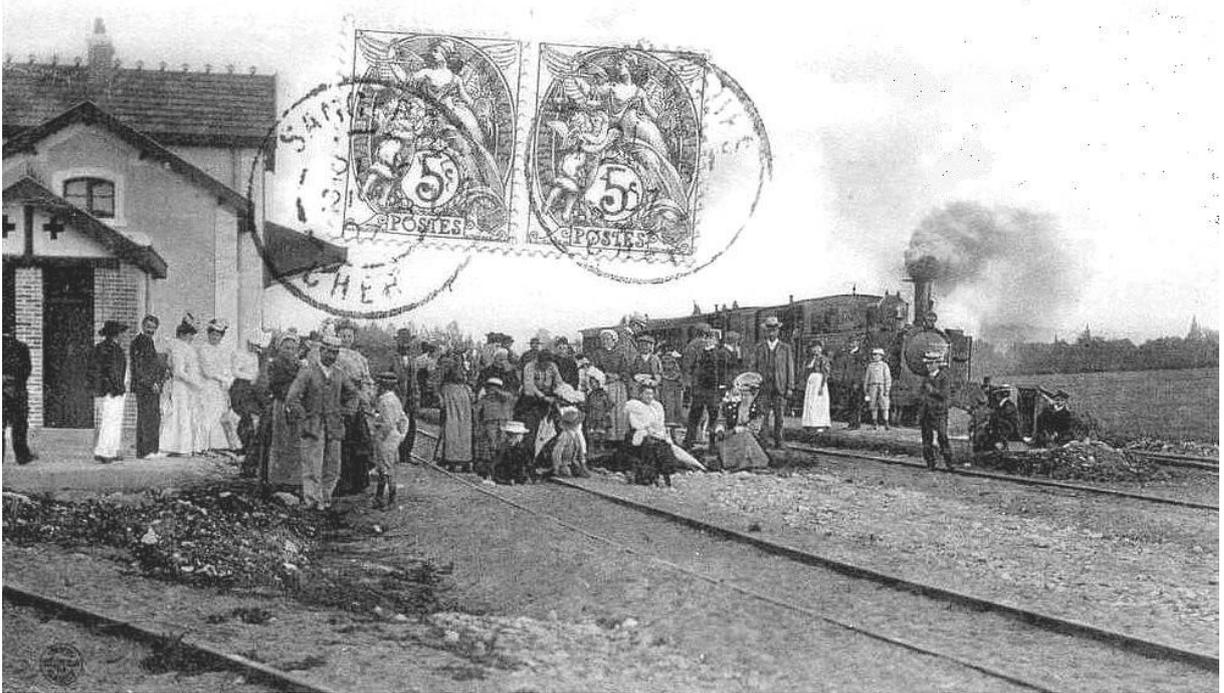
- L'achat d'une pompe à incendie : à la suite d'un grave incendie dans le bourg de Sancergues, la population s'est émue du défaut de pompe à incendie. M. Martin du Gard fait don de cette pompe à la commune.

Paul Martin du Gard ne sera pourtant pas réélu en 1904. En garda-t-il quelque rancœur ? Toujours est-il que l'affaire de la Croix de Saint-Marc déclencha une véritable hostilité entre le père Martin du Gard et la nouvelle municipalité, conflit qui durera jusqu'en 1907.

- L'arrivée du chemin de fer allant de La Guerche à Argent : le tacot



SANCERGUES (Cher). - Inauguration de la Ligne de la Guerche à Vaugues



La municipalité donnera son avis sur le tracé, l'emplacement des haltes et des gares puis il y aura enquête parcellaire, expropriation, indemnisation et... polémique comme il se doit. La liaison Veaugues-La Guerche sera mise en service le 26 juillet 1906.

La gare de Sancergues fut construite sur un terrain appartenant à Paul Martin du Gard.

Quelques images de la vie sancerguoise à l'époque de Roger Martin du Gard :



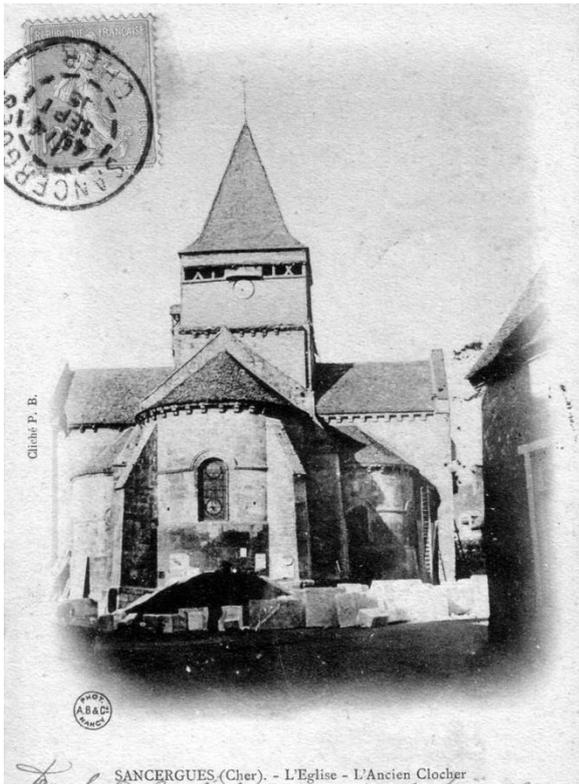
Une boutique au début du XX^e siècle :

La quincaillerie était fréquentée par Roger Martin du Gard qui aimait bricoler et venait s'y approvisionner en fournitures pour ses travaux manuels. M. Chapoul et sa fille lui avaient même appris à travailler le cuivre.

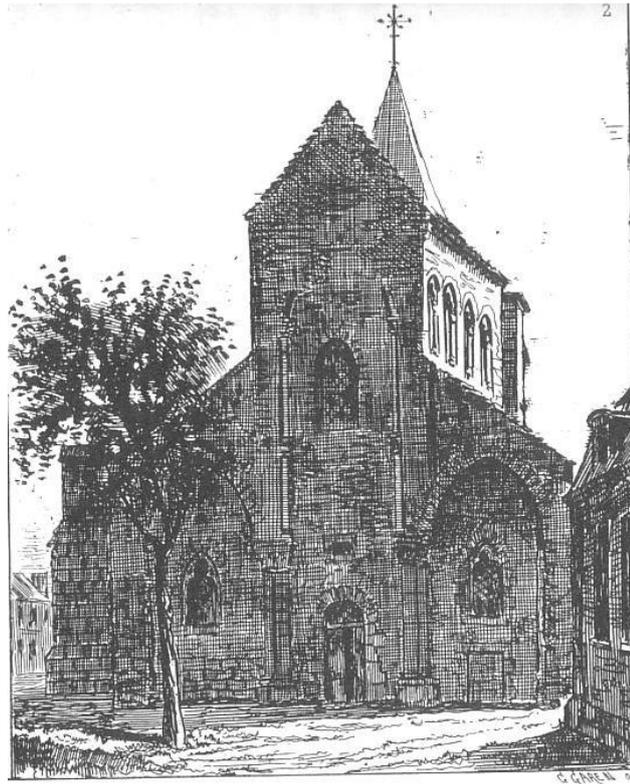
Ci-contre, chacun pose le temps d'une photo : la lavandière avec sa brouette chargée de la lessiveuse, la femme en bonnet avec ses deux gros pains sous le bras, le facteur avec son canotier, les commerçantes sans bonnet...



3 - A l'église



L'ancien clocher
(Début de travaux avec les blocs de pierre)



La façade de l'ancienne église (av 1898)

La fondation de l'église de Sancergues remonterait à Saint Août archevêque de Bourges en l'an 841. Il semble qu'aucun document d'archives ne l'atteste. Par contre plusieurs bulles papales dont la première date de 1077 accordent beaucoup de privilèges au chapitre de Sancergues, ce qui témoigne de son importance et de sa richesse. Une paroisse qui lui fut annexée sous le vocable de Saint Jacques, aurait été créée au XIII^e siècle lors de la construction de la nef. Au cours des XV^e et XVI^e siècles, l'église va subir plusieurs désastres, que ce soit au cours de la guerre de Cent ans ou des guerres de religion. Une archère canonnière située dans le mur du transept nord reste le témoignage de ces périodes troublées.

Au XVIII^e siècle, le chapitre qui ne comptait plus que trois membres sera supprimé par l'archevêque de Bourges (1741). Au sortir du XVIII^e siècle, l'église, comme beaucoup d'édifices religieux ruraux, est en piteux état.

Au cours du XIX^e siècle, malgré de nombreuses et coûteuses réparations, elle menace ruine régulièrement. Depuis 1866, des étais ont été posés pour éviter aux murs de la nef de s'écrouler. 1868 : la voûte du transept nord s'effondre.

- 1895 L'église menace ruine

- Août 1896 : Le conseil municipal opte pour la construction d'une église neuve qui ne présente que des avantages : agrandissement de la place publique aujourd'hui insuffisante ; la grande rue du bourg en serait « déblayée », l'église étant frappée d'alignement par le tracé de la RN 151. L'église étant en très mauvais état, la restaurer coûterait aussi cher qu'en construire une neuve qui serait bien plus solide et répondrait mieux aux besoins du service religieux.

- Février 1897 : plus question d'église neuve. Comme toujours les finances vont faire opter pour une autre solution : la reconstruction de la nef est beaucoup moins coûteuse. Par ailleurs les sommes léguées par certains notables sancerguois doivent être affectées à la restauration de l'église ancienne suivant la volonté des donateurs. Heureusement pour la belle partie romane de notre église !

Après plus de trente ans de palabres, la décision est prise et les travaux de reconstruction de la nef et de construction du clocher porche commencent en 1898. Une maçonnerie dans les arcades sépare la nef du transept afin que le service religieux puisse continuer pendant les travaux. L'autel est transporté au pied de cette maçonnerie.

A Sancergues, peut-être comme dans de nombreuses communes, des travaux de cette ampleur ne vont pas sans quelques déconvenues. Mai 1900 : les travaux n'avancent plus, l'architecte a oublié de prévoir l'emplacement de l'horloge. La municipalité ne veut pas payer. Il lui faudra se battre pendant plusieurs années pour faire valoir ses droits et un procès interminable va l'opposer à l'entrepreneur et à l'architecte. Cependant la bénédiction de l'église par le vicaire général de la cathédrale de Bourges aura tout de même lieu en 1900

1903 : Le clocher porche tout neuf garde, sur le parvis, blocs de pierre et charrettes que l'entrepreneur ne veut pas enlever tant qu'il ne sera pas payé.



Profitons de notre présence dans l'église pour évoquer les liens de Roger avec la religion.

Sa mère était d'une grande « piété active ». Pour le 15 août, les Martin du Gard offraient les pains bénits à la brioche, à la grande joie des fidèles... et des boulangers ! Pour cette famille bourgeoise, la charité envers les nécessiteux était un devoir de bon chrétien.

La pratique religieuse revêt donc une grande importance dans la vie de la famille Martin du Gard. Toutefois, dès 1901, Roger (il a 20 ans) remet en question ces principes.

A propos de la Bible dont il a entrepris la lecture, il écrira : *"Le Dieu que j'y trouve est égoïste, colère, intransigeant... Jésus n'avait pas hérité du caractère de son père..."*

Puis, le dimanche 18 août, il s'oppose catégoriquement et refuse d'aller à la messe. Il raconte :

"La famille est à la messe et moi, je suis là. Au moment de partir, j'ai crié :

Je suis en chemise de nuit !

Veux-tu que nous t'attendions ?

Non !

Comment, non ?

Non !

Tu n'iras pas à l'église ?

Non !

Et à ma mère qui insiste, stupéfaite, anxieuse, je laisse entendre que, sans la moindre conviction, je n'ai pas le courage de subir trois grands-messes en cinq jours, puisque j'ai eu l'Assomption, le 15 août, jeudi, et que j'irai demain lundi à un enterrement."

Pour Roger Martin du Gard, il en est de la religion comme de toute chose, il étudie, analyse, cherche les raisons de croire et de ne pas croire. Cette quête continuelle l'amène à

écrire dès 1901 : *"Je me plais à pouvoir sans scrupules défendre par la bouche de deux personnages le pour et le contre de tout."*

Pâques 1902 : il refuse de faire ses Pâques au grand désespoir de sa mère.

1901-1905 sont aussi les années au cours desquelles il travaille à Augy à sa thèse sur l'Abbaye de Jumièges pour devenir archiviste-paléographe (Thèse de l'Ecole des Chartes). Il aime également s'adonner à plusieurs travaux manuels tels que la tapisserie, la pyrogravure ou encore le cuivre repoussé.

1905 : Roger tombe amoureux d'Hélène Foucault. Lui qui se dit « *mécréant* » épouse en 1906 cette jeune femme « *d'une piété qui frise le mysticisme* ». Bien que Roger ait souvent expliqué qu'il ne fallait pas le confondre avec ses personnages, la comparaison s'impose au lecteur. Dans Jean Barois, écrit à Augy, et qui sortira en 1913, le personnage principal qui a eu une enfance baignée par la religion (comme RMG) épouse une femme très dévote (comme RMG). Jean Barois supporte très mal cette emprise et finira par se séparer de son épouse (ce que ne fera pas RMG)

Il fait également écrire une lettre à son personnage, dans laquelle Jean Barois trace l'évolution de sa vie religieuse. Il semble qu'une fois de plus, il ne faille pas confondre l'auteur et le personnage, mais le cheminement reste intéressant. Jean Barois s'adresse à un ami, prêtre :

« A dix-sept ans, pour la première fois, j'ai eu la notion que tout n'était pas clair dans cette religion révélée ; j'ai compris que le doute n'était pas une imagination coupable que l'on chasse en secouant la tête, mais une hantise tenace, impérieuse comme une vérité, une pointe fichée au plus profond de la croyance, et qui s'épuise, goutte à goutte.

Puis à vingt ans, (...) je me suis accroché désespérément à votre interprétation conciliante du catholicisme. (...) Je vous dois quelques années vraiment sereines. Mon mariage, au début, n'a fait que consolider votre œuvre ; au contact de la foi absolue de ma femme, je me suis trouvé tout naturellement enclin au respect des choses religieuses. (...)

Quand ai-je été amené à tout remettre en question ? Je ne le vois pas clairement.

A force d'enlever à la tradition catholique tout ce qui ne peut plus satisfaire les exigences de la conscience moderne, il ne reste plus rien du tout. (...)

Aussi n'ai-je pas tardé à m'apercevoir que cette foi d'enfance et de race dont j'avais cru si longtemps l'armature nécessaire, m'était insensiblement devenue étrangère. »

Dans ce roman, Jean Barois, à l'approche de la vieillesse et de la maladie, reniera ses anciennes convictions et retrouvera la foi : le pour et le contre de tout, toujours !

"Alors j'ai fait un nouvel effort pour prier. La voix qui me disait « Non, Non... » s'était tue. A la place de mon impuissance, de cet affreux sentiment du néant, j'avais une espèce de certitude imprécise, une confiance... Je percevais sur moi comme un secours, comme une affection (...) L'impression de sortir de léthargie après plusieurs années de sommeil... Un immense bonheur intérieur... La paix surtout, la paix... le calme... Tout a un sens !..."

4 - Au marais

Nous ne pouvons évoquer la période au cours de laquelle les Martin du Gard habitèrent Sancergues sans parler des fêtes et des spectacles de la Belle Epoque. Cette période faste verra les beaux jours des « Enfants de la Vauvise » la société de musique créée en 1889.

Au cours des concerts-spectacles organisés alors, tous les talents se révélaient : musique, théâtre, chansons, saynètes... Ces représentations faisaient le bonheur de la population sancerguoise et de la famille Martin du Gard, de Monsieur Paul en particulier, friand de spectacles du genre « montmartrois ». Lors de ces soirées, les monologues d'Hubert Gouvernel, étaient fort appréciés.



Le marais était aussi le cadre de belles parties de pêche. C'était également là que se déroulaient les festivités des comices agricoles avec exposition de bêtes et de matériel puis remise des récompenses sous la grande tente décorée de feuillages.



Comice agricole 23 septembre 1906

Longtemps marécageux une partie de l'année et lieu de pacage le reste du temps, le Marais est devenu aujourd'hui un havre de verdure où l'on peut admirer plus de deux cents arbres représentant environ quarante essences différentes. Chaque saison apporte ses couleurs, ses nuances pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature. Roger Martin du Gard en était un, observateur du moindre détail, nous dessinant, de sa plume, de véritables tableaux impressionnistes.

Forêt d'hiver, Augy, 4 janvier 1907

La grande allée de sable mouillé, avec de grandes flaques noires, est toute rétrécie à la dimension d'un sentier par l'envahissement des feuilles mortes formant un lit épais ; en bordure, de chaque côté du chemin, amas rougeâtres de feuilles de chêne noircies et collées par la pluie, terreau futur qu'on devine déjà par des places gluantes et partiellement décomposées. Les chênes qui bordent le chemin, plus grands, plus élancés que jamais, détachent sur le fond violacé et brun du taillis sans feuilles leurs troncs couverts d'une moisissure blanchâtre comme les croûtes qui se forment sur les fromages de Brie. Des lierres foncés, luisants d'eau, s'enroulent encore jusqu'à leurs hautes branches dont l'élan multiple et maigre se découpe sur le ciel gris ; et, sur le lit roux des feuilles tombées, une gaine de mousse lavée par la pluie, éclatante comme un velours, enserre leurs pieds. Quelques ormes, mieux protégés, ont encore des rangées de petites feuilles oblongues, lisses et toutes pareilles, pendues verticalement aux branches comme de petits lambeaux de soie jaune imbibés d'eau. Près du banc à moitié pourri, envahi de mousse et luisant de flaques d'eau, un buisson de ronces a gardé ses feuilles vertes doublées de blanc.

Pas un cri dans les taillis, pas une voix dans les nids vides qui forment dans la chevelure des arbres comme des nœuds emmêlés ou de maigres touffes de gui ; de temps à

autre une goutte attardée se forme au bout flexible d'une branche et tombe sur les feuilles pourries.

Eloge de la campagne, le Verger d'Augy 9-5-1912

Les bruits de Paris nous arrivent déjà à travers une brume épaisse qui les feutre. Que nous sommes loin ! Quelle pureté ici, et quelle plénitude de conscience ! Et ce printemps, mon cher, ces odeurs, partout, et toute la nuit, ces rossignols ! Qu'est, à côté de cette splendeur, la saison frelatée de Paris... ?

5 - A la Croix de Saint-Marc

Cette Croix reste liée à la famille Martin du Gard et fut l'objet d'une polémique enflammée qui dura de 1904 à 1907.

Il faut tout d'abord se resituer dans le contexte de l'époque :

1905 : la loi de séparation de l'église et de l'Etat est adoptée en juillet. Mais depuis de nombreuses années, cette séparation fait l'objet de bien des projets et propositions de loi ; Gambetta l'avait mise dans son programme de gouvernement des radicaux dès 1869. Les esprits ont eu le temps de s'échauffer ! Certains historiens n'hésitent pas à dire que la France était au bord de la guerre civile et qu'il faudra attendre la première guerre mondiale pour que la question religieuse soit reléguée au second plan.

Mais revenons à la Croix de Saint-Marc. Elle fut érigée sous le premier Empire ou sous la Restauration. Elle est en tout cas mentionnée sur le cadastre de 1829 mais de l'autre côté de la route, sur un terrain qui appartiendra à... M. Martin du Gard.

1904 : en cette période troublée, un vent anticlérical souffle sur la commune. Le maire et son conseil municipal interdisent les processions religieuses sur la voie publique et les manifestations culturelles extérieures puis décident d'enlever les croix qui existent sur le territoire de la commune.

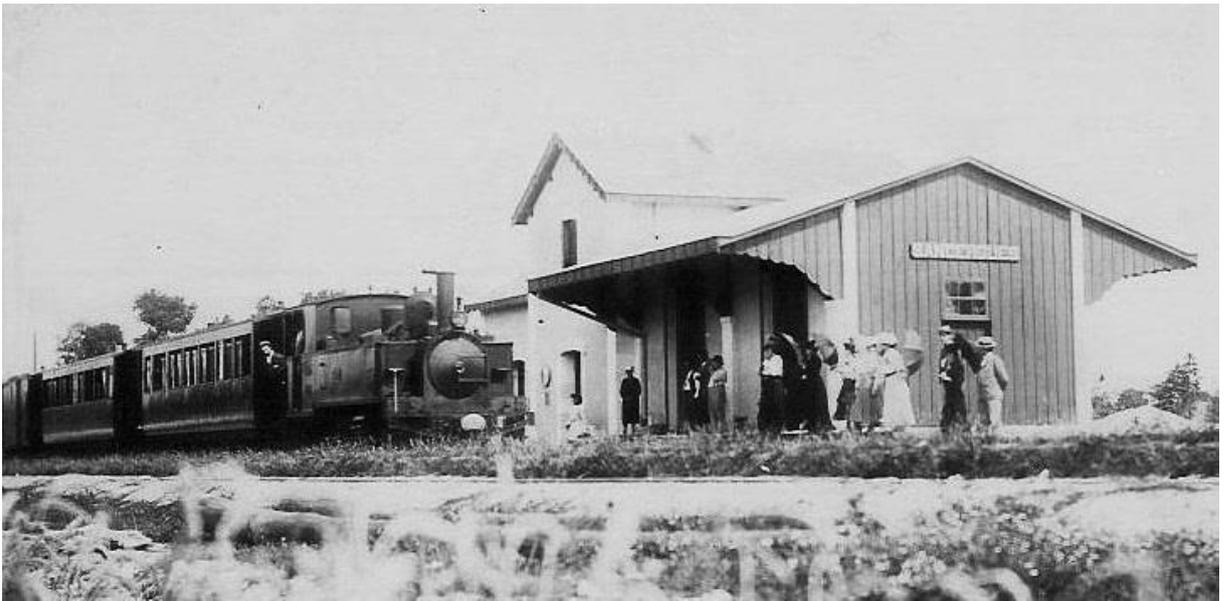
Novembre 1904 : le conseil municipal vote la démolition de la Croix de Saint-Marc. Apprenant cela, Paul Martin du Gard fait rédiger une requête par l'huissier du Tribunal civil de Sancerre afin d'informer le maire de Sancergues qu'il s'oppose à cette démolition.

La municipalité ne tient nullement compte de l'avertissement et fait démolir la croix dès le mois suivant. Il s'ensuivra trois années de procès qui se termineront en 1907 par un arrêté préfectoral. Celui-ci précise que la croix sera reconstruite par M. Martin du Gard, à ses frais, non pas à l'emplacement où elle était édifiée auparavant mais de l'autre côté de la route. A titre de compensation, la moitié de l'ancien chemin des Points est cédée par la commune à M. Martin du Gard. Il est signalé que cette partie est devenue sans utilité (pour la commune) par suite du passage de la ligne de chemin de fer.

Clin d'œil amusant de l'histoire : le curé qui desservait Sancergues pendant cette affaire portait un nom prédestiné ; il s'agissait du curé... Lacroix.

Nous passons devant la gare inaugurée en juillet 1906. La ligne du Chemin de Fer économique reliait Argent-sur-Sauldre à La Guerche. Le tacot transportera voyageurs et marchandises jusqu'en 1948.





6 - A Augy : le château, le parc

Au XIX^e siècle, la famille Cabany fait construire le château, genre castel anglais. C'est en 1894 que Paul et Madeleine Martin du Gard achètent le domaine d'Augy, composé non seulement du château et de son parc mais aussi de trente-cinq hectares de forêt et de taillis, de deux fermes, celles d'Augy et du Mousseau et de la « locature » de Vrin avec pêcherie et moulin soit 275 ha environ.



En 1901, Roger quitte sa petite chambre lumineuse exposée plein sud mais bien trop chaude l'été pour aller s'installer à l'étage supérieur, dans une chambre plus vaste, orientée au nord.



Roger Martin du Gard à la fenêtre de sa chambre (montage)

Voilà ce qu'il écrit le 15 juillet à son ami Gustave Valmont, poète normand qui va mourir au front en septembre 1914 :

De mon bureau, tiré près de la fenêtre, j'aperçois la campagne, et le grand pré vert bordé de piquets blancs. Au loin les coteaux de Sancerre, les hauteurs de Pougues, baignées le soir de perle dissoute, et le toit de la ferme où réintègre lentement le troupeau de vaches blanches – un chapelet rompu sur un tapis vert.

C'est là que, nouvellement installé, et distrait encore par les détails de cet horizon non accoutumé, j'ai rouvert La Chrysalide. J'y ai travaillé toute la journée, mais sans grand succès. Je suis un peu rouillé.

Scène de vie à Augy en 1901

"Mon père en chemise de flanelle surveille des coupes d'arbres et des tailles de haies... des tuiles qu'on remet sur le toit... ma mère met des sacs de toile aux grappes de raisin ou elle coud... Mon frère se roule dans l'herbe, lit le Figaro... je monte dans ma chambre... je lis... j'écris... je baille... j'essaie de découvrir au bout de ma longue-vue quelque paysan que j'espionne une heure de suite... je dessine et je déchire... JE SENS QUE JE NE FAIS PAS CE QUE JE DEVRAIS FAIRE... "

Vue sur le parc

Dans son dossier des paysages, il en est un décrivant Augy sous la pluie dans lequel on retrouve le souci du détail, la palette du peintre avec toutes ses nuances (le nuage roussâtre, le chaume d'un rose fané...) mais aussi la poésie et l'émotion.

Augy sous la pluie 8 mars 1908

Il est 5 heures. Le jour baisse. Depuis midi, il pleut. Une pluie invisible qu'on entend sans la voir. Elle crisse imperceptiblement sur le sable qui est mouillé. Des gouttes régulières, pressées, tombant du toit sur le sol, autour de la maison, et ce martèlement flasque et net accompagne d'un bruit de métronome les mille notes de la pluie fine sur le sable. C'est qu'il fait un silence inouï, profond, impressionnant. Pas un souffle d'air, rien ne vit. Le ciel uniformément pâle et cependant lumineux semble fondre de partout à la fois comme un brouillard sur les massifs d'arbres et les prés. Devant la fenêtre, l'allée assombrie par l'eau contourne la pelouse d'un joli vert luisant et fané, très doux. Les corbeilles vides font de larges plaques de fumier brun. L'allée se divise à cent mètres d'ici, de chaque côté d'un massif en éperon. C'est un massif de bouleaux. Un nuage roussâtre strié de fines colonnettes d'un blanc mat, qui ont des bagues violacées et grises. Les rameaux à cette distance sont légers comme un nuage de poudre, de la rouille qui vole : et le dessin des troncs en traits blancs est ferme, net, quelquefois droit et quelquefois zigzagué comme des éclairs.

La campagne tout entière, à cette fin de jour, est d'une nuance exquise et triste.

Scène de vie à Augy 1905

1905 : c'est l'année du coup de foudre pour Hélène Foucault, la fille d'un avocat parisien. Il est amoureux, il est heureux : de retour de son voyage de fiançailles voilà ce qu'il écrit à

Augy (20 septembre 1905)

Je me sens un autre homme. Je me sens si fort de son amour ! Cette seule pensée est un inébranlable tuteur pour la fragilité de ma volonté ; je me sens vigoureux et sain pour toujours. Depuis que je suis revenu de ce voyage de fiançailles mon activité cérébrale est différente, d'une autre qualité ; c'est un renouveau de tout, une nouvelle et délicieuse virginité de cœur et d'esprit ; sa présence permanente en moi colore toutes mes pensées, purifie tous mes désirs. C'est inexprimable, cette double sensation de force et de faiblesse : je me sens définitivement fort et aussi définitivement vaincu par un sentiment plus fort que moi ; et cette victoire et cette défaite sont une même chose, et me remplissent d'une inépuisable richesse de bonheur, d'un bonheur juste, qui est bien, auquel je m'abandonne sans remords, sans crainte, sans scepticisme !

7 - Augy : le Verger

Le 22 août 1907, la fille de Roger Martin du Gard, Christiane, vient au monde à Paris. Lorsque le jeune ménage et le bébé arrivent à Augy, le besoin d'une maison bien à eux se fait sentir. "Nous désirions avoir quelque part au vert un coin à nous, où nous puissions aller nous isoler quand bon nous semble et où je pourrai travailler une suite qui jusqu'ici m'a partout fait défaut". Roger décide de faire construire dans le parc d'Augy, un petit pavillon qui sera en réalité un beau manoir normand. Il fera venir à grand frais les matériaux nécessaires (poutres, colombages...). Il suivra de près la construction et montrera à cette occasion de réels talents d'architecte et de décorateur. La famille s'installe en décembre 1909 au « Verger d'Augy »

C'est au Verger d'Augy, que Roger Martin du Gard écrit Jean Barois, sur fond d'affaire Dreyfus, de libre pensée et d'espoir en la science. L'importance des dialogues dans cette œuvre en fait un roman d'un style tellement nouveau que son éditeur, Grasset, le refuse. Ce sera, un ancien camarade de lycée, Gaston Gallimard, devenu éditeur, qui acceptera le livre. Cet ouvrage d'avant-garde lui ouvre les portes de la Nouvelle Revue Française où il côtoie, entre autres, Gide avec lequel une grande amitié s'établira, amitié qui durera toute sa vie.

Son *Jean Barois* est signé : Le Verger d'Augy Avril 1910 Mai 1913

Ayant mis le point final à son roman Jean Barois, Roger éprouve sans doute le besoin de se détendre. En août 1913, il écrit « une pochade », dit-il à son ami Margaritis, « le Testament du Père Leleu » d'après un fait divers survenu dans l'Orne. *"J'ai adopté le patois paysan de Sancergues, sur lequel j'ai amassé de longue date, un tas de notes... En tous cas, cela reste désespérément gros..."* Il écrit à Marcel de Coppet : « *Je m'aperçois que je ne connais pas assez le paysan... Ma psychologie superficielle est vite mise à sec... Vois-tu, il faut en être, pour atteindre le fond d'une classe sociale... C'est illisible parce qu'entièrement écrit en patois berrichon. Je potasse des notes prises jadis pendant les Chartes, pour je ne sais quelle idée de thèse sur la langue populaire des Sancerguois* ».

Le Testament du Père Leleu sera joué à Paris, en février 1914, au théâtre du Vieux Colombier que dirigeait Jacques Copeau, un ami de Roger mais auparavant l'auteur en aura modifié le langage afin que cette farce soit comprise partout et notamment sur la scène parisienne.

3 août 1914 ! Mobilisation générale. Roger, tout comme son frère Marcel, est affecté au service du Transport du Matériel. S'il ne séjourne pas dans les tranchées, il est toutefois témoin de l'horreur du quotidien des soldats. Il accumule les notes (7 petits carnets). Les premières réflexions sur sa future œuvre maîtresse datent de cette période.

Il revient à Augy en juillet 1918. Il raconte : *"Pris le train de La Charité à 7 heures du soir. Je me fais conduire à Augy (le lendemain matin) le dimanche 14 juillet à la première heure. Hélène est à la messe. Arrivée de Christiane, puis d'Hélène. Le Verger : je touche à tout, avec étonnement et ravissement. Je me mets en civil, pantalon blanc, veste de toile bleue à raies... Je me plais au Verger, mais je constate que rien d'essentiel ne m'attache plus à cette chose que j'ai créée."*

C'est là, au Verger, qu'il va reprendre les notes accumulées depuis fort longtemps, les trier, les classer et préparer le plan de ce qui deviendra une grande fresque, sur fond d'événements historiques, l'histoire de plusieurs familles bourgeoises, notamment celle du père Thibault et de ses deux fils, Jacques et Antoine. Dans le premier projet, l'histoire devait s'étaler sur un demi-siècle. L'œuvre n'en couvrira que la moitié.

Le plan réalisé au Verger existe encore à la Bibliothèque Nationale. Il s'agit d'un grand dépliant en six volets sur lequel on peut voir les traces laissées par les punaises dans les angles.

C'est aussi en 1920 que Roger Martin du Gard achète à Clermont-de l'Oise une maison où il compte s'isoler mieux qu'à Augy. « *Les livres que je veux faire ne se feront que dans la solitude* »

8 - Le départ

1921 : Roger écrit en parlant de son père « *A quoi bon ce parc, ces bois, ces fermes, cette chasse dont il ne peut plus jouir ...* » Octobre 1921 : Augy est vendu à M. Morel

Le 15 octobre, Roger écrit : « *Je suis seul, ce soir à Augy. Mes parents viennent de partir pour ne plus revenir. Les gens rassemblés autour de la voiture pleuraient. Maman avec sa canne. Elle s'est cassé la rotule dans "je ne sais quelle sacristie". Mais en somme, ils ont été courageux, silencieux et cela s'est bien passé, bien mieux que je n'osais l'espérer.*

Bien que je sois peu attaché à ce pays, il a encadré trente années de ma vie, un nombre considérable d'années différentes, toutes mes vacances ! J'y ai écrit à quinze ans mon premier roman "Idéal", et à trente ans mon "Jean Barois". Tout ce que j'ai écrit jusqu'à "Barois", c'est là que je l'ai écrit. J'y ai construit une maison. Je me souviens avec quelle jeunesse, quelle foi dans la durée de la vie... Je bâtissais toujours... Il y a eu maintenant depuis la guerre, au fond de ma nature... une anxiété constante. Je me prépare une affreuse vieillesse..."

Puis le vendredi 28 octobre 1921, c'est le départ définitif

J'arrive à la fin. Je pars demain matin à la première heure. Je ne reverrai plus le Verger que demain matin, de loin, dans le brouillard des prés. Je l'ai quitté cet après-midi, sentant que je n'aurais plus le courage d'y revenir avant mon départ et n'osant pas me dire que je n'y reviendrai pas. J'ai traversé la grande salle sans regarder les murs, j'ai aperçu mon bureau jaune, toutes bibliothèques ouvertes, le sol jonché de paille. Je suis sorti avec des larmes dans les yeux. Personne de nous, que moi, n'a eu cette vision dernière, cet aspect de vide, d'abandon, d'irréparable. Le meilleur de ma vie sans doute est passé, et s'est passé là.

Ces derniers jours dans les deux maisons presque vides et sonores, ont été très douloureux. Chaque chambre a gardé, malgré tout, son odeur. Mon bureau, le salon d'Hélène, la chambre d'ami avec sa tenture jaune qui avait une odeur d'étoffe sèche. Hier, en entrant dans la chambre de maman, le parfum était tel que je me suis mis à sangloter. Et notre chambre « de noce », la chambre d'en haut que maman avait refaite pour nous au moment de mon mariage, sans rien m'en dire ; je me souviens de notre arrivée le soir, toutes ces lampes allumées dans la chambre blanche et jaune, toutes les mousselines neuves, tous les détails mis là pour nous, et la joie de maman devant notre surprise et comme nous étions jeunes, sans un doute, absolument sûrs du bonheur. Nous ne savions pas le grand secret de la quarantaine, comme dit Péguy, « qu'on n'est pas heureux ». (...)

Rosalie me sert avec des attentions touchantes. Je me sens vraiment pour elle une vieille, solide affection, quelque chose d'ancien et de profond, que les ans ont tissé sans qu'il y paraisse, quelque chose comme les affections d'enfance. Elle vient sans cesse dans ma chambre, familière et discrète, attentionnée, et nous bavardons sur autrefois, sans nous lasser.

Demain, j'aurai tourné la page.

Ici se terminent les vingt-sept années sancerguaises de Roger Martin du Gard. Pour l'ensemble de son œuvre, il recevra le Prix Nobel de littérature en 1937. Le 22 août 1958, il mourait en Normandie, à Bellême au château du Tertre. Il fut inhumé au cimetière de Cimiez, un des quartiers de Nice.

Quant au Verger, il fut démoli par le successeur du sieur Morel. Celui-ci, grand amateur de chasse y avait installé sa meute de chiens, le rendant ainsi complètement inhabitable. Quel dommage pour Sancergues et pour tous les amis de Roger Martin du Gard ! C'eût été une si belle « maison d'écrivain » ! Mais le château, le parc, la forêt voisine gardent le souvenir de notre Prix Nobel...

Roger Martin du Gard disait qu'il écrivait parce que ça l'amusait, pour se divertir, et pour lutter contre la mort. L'écriture divertissement, n'en doutons pas, il prenait du plaisir à écrire mais la documentation importante et précise, la composition, l'organisation restent un travail ô combien laborieux qui ne relève pas forcément de l'amusement. Quant à l'empreinte qu'il a laissée, elle est indéniable : il a réalisé une œuvre qui perpétue son nom, ses idées et sa pensée, bien au-delà de la mort. A partir des Thibault, un film a été tourné en 1972 et un téléfilm en 2003. Les collèges de Bellême, d'Épinay-sur Seine et de Sancergues portent son nom et en 2008, une rue « Roger Martin du Gard » a été inaugurée à Sancergues.



Remise du Prix Nobel
en 1937

Valery LARBAUD le « petit oublié du début du XXe siècle »

Roger CLAY



Enfant, souvent, il s'imaginait à la tête d'une grande armée. Et avant de partir en campagne, il passait ses troupes en revue, les haranguait et, du haut de ses huit ans, il leur promettait l'Éden, la terre promise, le Graal. C'est ainsi qu'il désignait la plénitude, la perfection qu'il souhaitait, inconsciemment, conquérir. Du Connemara jusqu'à l'Ouzbékistan (Le jeune stratège aimait parader dans des pays aux sonorités mystérieuses) il menait ses troupes à l'assaut. Parfois il gagnait du terrain et ses poèmes sonnaient comme il se doit. Mais il lui arrivait de battre en retraite lorsque les rimes se bouscuaient sans grâce. Et, il faut bien l'admettre : versifier est un art bien difficile pour un petit garçon qui préfère les lettres plutôt que les soldats de plomb.

Pourtant, il ne manquait pas de mots, « *tous les mots de la langue française étaient là, rangés comme une armée* ». Bravement il s'élançait sur eux, et s'attaquait d'abord à deux ou trois mots qu'il voyait au premier rang et qu'il connaissait bien mais même ceux-là le repoussaient. Des mots se dérobaient d'autres désertaient et parfois c'était des pans entiers de phrases qui s'effilochaient. C'est

alors qu'il abandonnait le terrain, « *accablé, avec une sorte d'écœurement, et la sensation d'un vide immense en lui-même* ». Il mettait alors le feu à ses écrits, changeait son fusil d'épaule, mais aussitôt après il envisageait de nouveaux combats pour atteindre les sommets. Une fois de plus, il reprenait la bataille avec les mots, qui encore l'ignoraient. Le peu de mots qui lui venait, refusait de se laisser prendre dans l'engrenage du rythme. Alors il se sentait abandonné, seul, fragile comme l'était sa santé. La richesse qui l'entourait ne le consolait guère. La fortune ne soigne guère les peines et le désir d'absolu. Pourtant, il lui fallait peupler sa solitude. Aussi, pour sortir de son monde intérieur, il vivait « *toute sorte d'aventures, de passions, de défaites et de triomphes* ». Et très tôt, il eut le désir « *de donner une forme littéraire à ces rêves* ». Ces rêves qui lui faisaient oublier ce monde des adultes, ce monde qui lui était étranger et cette solitude qui le mettait en retrait de tout



A huit ans, Valery Larbaud tentait déjà de dompter les mots et prenait plaisir à voyager

dans son monde intérieur. « *Sa mère, comme bien des parents était parfaitement indifférente à la vie intérieure de son enfant et peut être même ne soupçonnait-elle pas qu'on puisse avoir une vie intérieure à cet âge* ».

Il faut admettre, comment le cacher, que la maladie l'isolait et il faut tenir compte de « *l'Humeur* » (c'est le terme qu'il emploie) dans laquelle le laissait sa santé. Pour lui, « *heureusement, la porte du rêve est ouverte nuit et jour. Il faut bien trouver un remède, contre les choses du dehors !* ». Par ailleurs les adultes qui l'entouraient avaient des préoccupations qui le dérangent, l'exaspéraient même. N'avaient-ils pas la prétention, ces hommes qui fréquentaient le riche propriétaire des sources de Saint Yorre, de forger son destin, d'en faire un préfet, un banquier ou un sénateur ? Lui, rétorquait-il, préférait devenir domestique. Il méprisait « *Ces gros bourgeois hideux qui portent devant eux des bedaines dilatées par de longs excès de nourriture* ».

Mais,... mais malgré tout, il supportait l'aisance, le luxe, la gouvernante et la préceptrice qui l'avaient en charge et plus tard, il souffrira la condition de rentier, de riche amateur, de citoyen des wagons-lits. Non sans scrupules et honte comme il ne cesse de l'affirmer dans son œuvre. Et bien qu'il avoue plus tard dans son journal : « *Nous avons commis l'erreur de croire que nous pouvions nous accommoder d'un hôtel de deuxième ordre* ». A son insu, il préférera quand même le wagon-lit plutôt que le métro de 3^{ème} classe !



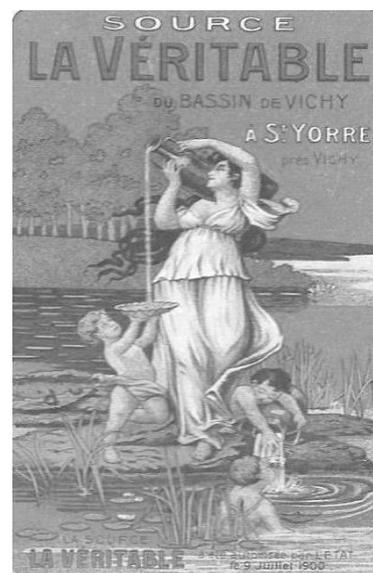
Nicolas Larbaud



Valery était né riche, très riche, Bien sûr, ce n'était pas sa faute ! Nicolas Larbaud, son père, après ses études de pharmacie, avait installé son officine à Saint Yorre avant de s'imposer à Vichy. Homme intelligent et ambitieux, il s'intéressa très vite aux sources d'eau minérale thérapeutique et à l'exploitation industrielle qu'on pouvait en tirer. Il avait, paraît-il, remarqué que les vaches qui buvaient l'eau des sources de Saint Yorre semblaient apprécier les qualités de cette

eau minérale. C'est ainsi qu'il devint le créateur des Sources Saint Yorre sur un terrain acquis en 1852 dans une petite commune au Sud-Est de Vichy. Songez, si vous ne l'ignorez, que cette eau était recommandée contre les maladies du foie, de l'estomac et des reins, le diabète, le catarrhe, la gravelle, la goutte et l'albuminurie. Il exploita ces eaux miraculeuses, les mit en bouteilles par millions, et établit à Vichy une station thermale qui concurrençait celles qui étaient déjà en place.

Persévérant, il alla jusqu'à sonder et capturer une source dans les caves de sa pharmacie de Vichy, à deux pas du Centre. Il s'implanta du coup dans cette ville déjà réputée pour ses eaux, au moment même où les stations thermales faisaient l'objet de toutes les attentions du Second Empire, puis de la 3^{ème} République. Il fut à l'origine d'une série de procès retentissants contre ses confrères, la Compagnie Fermière, son frère et même l'Administration préfectorale. Sûr de son bon droit, il fit face à ses adversaires avec une détermination sans failles. Songez donc : il lui arriva d'affronter la maréchaussée armé de son fusil. Certes Papa Larbaud n'avait pas froid



aux yeux. Cette bataille procédurière l'occupa à vrai dire pendant près de 30 ans. Un avocat parisien, brillant et redouté, vint en aide à ce pharmacien, hydrologue et thérapeute, Un pharmacien devenu avant tout un homme d'affaires batailleur, chicanier. Des liens étroits unirent l'avocat et l'industriel. Des liens familiaux car cet avocat célèbre François-Henry-Valery Bureau des Etivaux devint en 1879 son beau-père. Le beau papa était un républicain convaincu, exilé à Genève après le coup d'état de Napoléon III, et revenu lors de l'avènement de la 3^{ème} République, celle de Jules Grévy. L'une de ses filles devint donc l'épouse de Nicolas Larbaud. Elle avait alors 37 ans. Lui à 57 ans en avait 20 de plus ! C'est à cette époque que ses industries thérapeutiques lui rapportaient une fortune considérable. Vichy était devenue la reine des villes d'eau et le nouveau régime convenait à Nicolas, bon républicain lui aussi. C'est d'ailleurs sous cette étiquette qu'il avait été élu maire de Saint Yorre en 1878.

Deux ans après le mariage, naissait Valery, un bébé chétif et dont la santé sera toujours fragile.

[Lors de notre sortie sur les pas de Valery Larbaud, nous aurons l'occasion de découvrir la maison natale, 36 rue des Montaret, à l'emplacement de la confiserie Prunelle qui a remplacé la première pharmacie de son père. Prunelle avait été le maître de Nicolas à l'Université et c'est en hommage à celui-ci qu'il donna son nom à l'une de ses sources].

Nous sommes en 1881. Nicolas Larbaud avait alors 59 ans et Valery fut de ce fait le fruit d'une liaison tardive. Son père, accaparé par ses affaires, prenait-il le temps de s'intéresser à cet enfant qui, peu à peu, prit en grippe un père soucieux avant tout de pouvoir et d'argent ? Ces affaires qui accaparent les hommes tels que son père, écrira-t-il, « *sont un outrage à l'esprit, l'ignorance de la vie* », la vraie vie, « *celle du monde invisible, de la vie qu'on invente* ». Son père meurt 8 ans plus tard, le 11 novembre 1889, dans l'une de ses propriétés avenue Victoria à Vichy.

[Nous n'aurons pas l'opportunité d'admirer cette superbe résidence, car son fils vend aux promoteurs immobiliers cette luxueuse propriété avec son parc qui couvrait une grande partie du quartier. Valery logera vers la fin de sa vie dans l'un des nouveaux immeubles, C'est dans ce parc, qu'on avait construit à son intention la « Thébaïde », où enfant, il se livre à des expériences de laboratoire et où il collectionne les pierres et les livres].



Propriété des Larbaud à Vichy

Valery, celui dont j'ai évoqué les prétentions et les souffrances auparavant, a huit ans quand Nicolas disparaît. Le voici donc orphelin, fils unique et l'enfant hérite d'un empire sur lequel veillent avec rigueur sa mère et ses tuteurs. Et à huit ans, l'enfant, comme on l'a vu, se sent seul. Sa faiblesse physique l'empêche de prendre part aux jeux des autres enfants. Du coup, il se réfugie, comme on l'a vu, dans son monde intérieur. Il rêve, régit les mots, et dès que la maladie s'éloigne, il enfourche son imagination. Mais jamais il ne parvient à satisfaire son désir d'absolu. Plus tard il écrira :

*Où que j'aïlle, dans l'univers entier
Je rencontre toujours
Hors de moi comme en moi,
L'irremplaçable Vide,
L'inconquérable Rien*

Il a, au cours des années précédentes, suivi ses parents à Genève, là où la famille maternelle a dû s'exiler après le coup d'état du Prince Président, un épisode qu'il évoque dans *Rachel Frutiger* une nouvelle où deux petites françaises, les deux nattes brunes : sa mère, les deux nattes blondes, sa tante, font l'école buissonnière pour sauver l'honneur de leur père Monsieur d'Etivaux. Comment le descendant d'un maréchal d'Empire pourrait-il supporter que ses enfants soient chassées de leur collège aristocratique sous le prétexte qu'il est dans l'incapacité de payer leurs études ?

Il séjourne longtemps à Paris, à l'hôtel du Louvre, « *l'hôtel des plus beaux souvenirs* » alors que sa santé donne des inquiétudes et que des médecins parisiens le soignent. Il fréquente aussi les villes d'eaux, des Pyrénées à la Savoie., ces villes thermales où sa mère aimait aller. Est-ce au cours de cette période de pérégrination, qu'en lui s'éveille cette vocation littéraire ? Est-ce l'institutrice privée chargée de l'instruire qui lui donne le goût des lettres et lui inspire des idées qu'il couchera plus tard sur le papier ? Par exemple, l'histoire du couperet, où Milou, un garçonnet de huit ans, s'entaille la main par empathie pour une petite bergère que le sort n'a pas épargnée et dont les grandes personnes s'amuse.



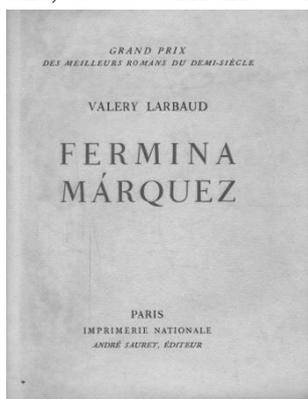
Hôtel du Louvre

Après deux années d'immobilité, et des allers et retours entre Vichy et Paris, deux années où sa santé nécessite beaucoup de ménagements, il entre enfin à l'école primaire Carnot de Vichy. Il découvre alors Victor Hugo, se passionne pour Pierre Loti et dévore les récits de Jules Verne. Il s'absente souvent en raison de sa maladie, mais il obtient néanmoins un premier prix de style.

A la rentrée des classes, en octobre 1891, sur les recommandations de son tuteur, il entre comme pensionnaire au Collège Sainte Barbe des Champs à Fontenay-aux-Roses, un collège « chic », fréquenté surtout par les fils des riches armateurs et planteurs sud-américains, un établissement religieux qui contribuera peut être à sa conversion au catholicisme quelques années plus tard. Il y restera durant trois ans, de sa dixième à sa quatorzième année. Ce sera les « *trois meilleures années de son enfance* ». Il en fera le cadre de *Fermina Márquez*, le roman paru en 1911, au moment même où Alain Fournier termine son *Grand Meaulnes*. Deux romans de l'adolescence qui feront le renom de l'un et de l'autre. « *Il y avait, écrit-il 30 ans plus tard, parmi les élèves [du collège], beaucoup d'Américains : du Chili, du Guatemala, du Costa Rica, C'est là que j'ai appris quelques mots de castillan et plusieurs américanisms. Je me suis pris d'une grande amitié pour un garçon péruvien et épris d'une jeune fille de Valparaiso, sœur de l'un de mes condisciples, Elle s'appelait Mercédès et elle est, je crois, l'héroïne de mon roman, Je dis « je crois » parce que tout cela est déjà si loin ! J'avais alors douze ans et elle quatorze !* »



Collège Sainte Barbe des Champs à Fontenay aux Roses



GRAND PRIX
DES MEILLEURS ROMANS DU DEMI-SIÈCLE

VALÉRY LARBAUD

**FERMINA
MÁRQUEZ**

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
ANDRÉ SAURET, ÉDITEUR

L'amitié et le trouble qu'il éprouve en présence de très jeunes filles (elles ont entre 12 et 14 ans, au moment où elles louvoient entre l'innocence et les premiers émois amoureux), cette amitié et ce trouble constitueront la matière des « *Enfantines* », une série de 8 nouvelles qui évoquent des souvenirs de jeunesse.

Que de souvenirs précieux pour le romancier :

- ceux des bals d'enfants,

« *Sur les mazurkas murmurantes, ont dansé, les jours de bal d'enfants, les grandes fillettes anglaises aux genoux découverts sous leur jupe trop courte, et les petites slaves qui ont un accent tout pareil au bruit roulé que font les ruisseaux chez nous* ».



Bal d'enfants à Vichy

[Le kiosque de la source de l'Hôpital, édifié en 1874 à Vichy, accueillait les bals d'enfants, Nous y passerons, me semble-t-il lors de notre cheminement sur les pas de Larbaud.]

- ceux des riches stations thermales,
- souvenirs des grands parcs d'hôtel,

« *La Bourboule, sa grand' rue blanche le long d'un torrent, son parc, dont chaque sentier est suivi par un petit ruisseau limpide et bruyant, et sa colline verte tachetée de rochers noirs comme une montagne en petit* »

- souvenirs des vacances familiales à Valbois, dans la propriété de sa mère,

• ceux de ses rencontres avec Solange, « *blonde avec des cheveux si fins que lorsque nous dansions avec elle, le moindre souffle d'air en poussait toujours quelques-uns contre notre figure et c'était comme le contact avec un fil d'araignée, tout à coup dans un sentier des bois* »,

- ou Julia,

« *brune avec de beaux yeux noirs et de grosses joues roses* »

- ou Justine,

la bergère « *qui tient ses petites mains rouges sagement croisées sur son tablier à carreaux blancs et bleus* »

• ou Éliane, Rose, Dolly, Gwenny et bien d'autres qui ont en commun « *d'être d'adorables petites filles déjà presque écloses* ».

Il quitte le collège Saint Augustin (du moins c'est ainsi qu'il le nomme dans *Fermina Márquez*) à la fin de l'année scolaire 1894.

« *La vie du collège nous a donné, confiera-t-il un jour, tant de souvenirs qui n'ont rien de commun avec ceux de nos parents : on dirait qu'ils ont oublié leur enfance, eux,* »

Il y retournera beaucoup plus tard pour raviver ses souvenirs et constater, dans la cour d'honneur abandonnée « *la plaque de marbre où étaient inscrits les noms des élèves morts pour la patrie et pour les autels* ».

Sa santé s'est à nouveau détériorée et le statut de pensionnaire est peu recommandable. Au collège Sainte Barbe, durant les trois ans passés, il aura acquis de solides connaissances tant en poésie, en latin, qu'en géographie ou en géologie et il a



Grands Hôtels (Vichy)

suiwi les cours d'allemand, bénéficié d'un répétiteur en anglais. Il témoigne alors de grandes dispositions pour les langues étrangères.

Il est vrai que le milieu dans lequel il baigne, favorise son apprentissage linguistique : nurse, préceptrice, professeur particulier, voyage aux quatre coins de L'Europe, sans parler des rencontres dans les palaces. « *Toute la soirée, deux petites étrangères, aux nattes d'or rouge, aux joues hâlées et roses et aux jupes courtes jouaient au volant dans le jardin de l'Hôtel, et comptaient à haute voix les coups de raquette, si bien qu'à force de les entendre nous avons appris à compter qui était peut-être l'anglais, peut-être le suédois, nous ne savions pas au juste* ». A cinq ou six ans on apprend vite ! Dans un environnement comme le sien, on apprend encore plus vite. Il sera plus tard un polyglotte averti, excellent dans la langue de Goethe, de Shakespeare, de Cervantès ou de Pétrarque, sans parler de Pline le jeune ou d'Aristophane

Il reçoit l'année suivante, chez lui, un enseignement particulier assuré par des professeurs du collège de Cusset. Il accompagne sa mère à Vichy, Paris, Valbois ou La Bourboule et même à Nice. De là, d'ailleurs il fugue et découvre la Riviera Italienne, y apprend ses premiers mots d'italien

et fait ses premiers pas par-delà les frontières. Combien y en aura-t-il d'autres pour ce vagabond qui très tôt parcourra toute l'Europe !

A la rentrée de septembre 1895, il entre au lycée Henri-IV à Paris, où il sera externe, puis pensionnaire. La poésie moderne, en particulier les vers de Verlaine qu'on enterre cette année-là, ne lui est pas étrangère et ce n'est pas par hasard s'il publie « *Portiques* », un recueil de poèmes imprimé en 100 exemplaires à Cusset aux frais de Mme Larbaud. Il a alors 15 ans. Qui peut prétendre alors être un jeune garçon dont les poèmes sont publiés ?

Avant même la fin de l'année scolaire, mécontente des résultats obtenus au lycée, sa mère le ramène à Vichy, et, miséricordieuse, elle l'entraîne dans des escapades à travers la France, de Pornic à Noirmoutier, des Sables d'Olonne à Tours.



Collège Banville à Moulins

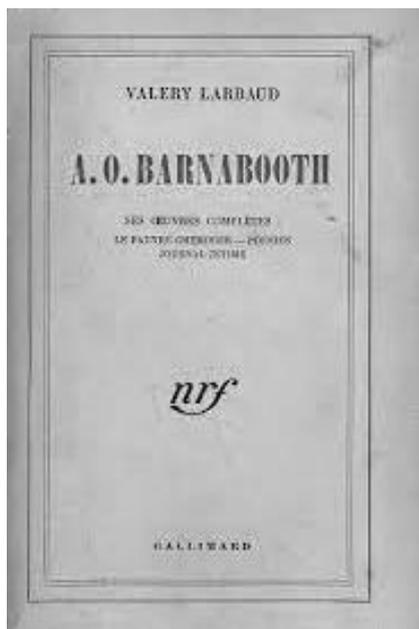
tard sous le titre de, « *Archibald-Orson Barnabooth, journal d'un jeune milliardaire* ». Ce



La Bourboule

Barnabooth a, en vérité, de fortes parentés avec lui-même : avec lui n'a-t-il pas vécu

*« ces voyages d'été à l'ombre de la fumée des navires,
ces matins de soleil de janvier dans la salle du premier étage du casino ».*



Ce Barnabooth, par sa suffisance et son cynisme, irrite et comme l'écrit Mona Ozouf (cela m'a été soufflé par Simone) *« On aurait bien envie de le gifler, notamment lorsqu'il prétend : Une fois de plus, mon expérience dément tout ce que m'avaient dit mes instituteurs. Je n'ai trouvé d'esprits fins et d'âmes délicates que chez les riches et parmi les grands »*. Il y avait là de la provocation de la part de Larbaud, un rentier qui méprisait les riches mais souffrait volontiers de leur emboîter le pas.

Force est de constater que les œuvres les plus importantes de Valéry Larbaud, à savoir *Fermina Márquez*, les *Enfantines* et *Barnabooth*, le récit que je viens d'évoquer, ont été semées pendant ses jeunes années et qu'elles ont mûri peu à peu, avec la patience de celui qui vise à la perfection. L'enfance n'est-elle pas sa période de prédilection ? Dans une de ses nouvelles, il écrit en 1917 : *« Mon infirmité ridicule et sans excuses, c'est d'être une grande personne »* et d'ajouter : *« Je ferai à nouveau le*

vieux rêve, celui qui me ramène toujours aux jardins publics et à la sortie des écoles ».

Dans une autre nouvelle qu'il refusa de publier (ce que fit 40 ans plus tard André Gide à qui il l'avait dédiée) il précise :

« Depuis longtemps, la conversation des grandes personnes m'attriste et m'éloigne de moi-même, et je ne fréquente avec plaisir que les petits garçons les plus timides et les plus douces petites filles. Je voudrais que ma vie fût entourée de tels enfants. »

Mais qu'il n'y ait pas de malentendu, Larbaud n'est pas un libertin voire un pédophile. Non, il n'est pas insensible aux charmes des femmes mûres. Dût-il s'en séparer comme on l'a vu par ailleurs. Et il le reconnaît *« Je n'ai jamais pu voir les épaules d'une femme sans songer à fonder une famille »* C'est ce qu'il prétend...Toutefois, il s'en tient longtemps à de petites intrigues banales et sans danger car *« on s'épuise vite lorsqu'on habite ensemble »* Ce gentleman qui parcourt l'Europe en tous sens considère *« que les femmes sont comme les villes. Il faut se déplacer pour en posséder de nouvelles »*. Il en rencontre à Florence, à Stockholm, à Londres, à Madrid, mais cela ne dure guère : quelques semaines ! Quelques mois ! Sa mère, soucieuse d'assurer l'avenir de la famille et peut-être de l'entreprise, lui trouve ce qu'on nomme « un beau parti ». Elle le pousse à rencontrer le notaire d'une jeune lyonnaise fortunée. Obéissant, Valéry se rend au rendez-vous. Ce grand garçon ne saurait déplaire à cette mère autoritaire. Mais, sur place il déclare aussitôt forfait et profite de l'escapade pour se rendre à Genève et à Ferney, là où Voltaire fuyait les foudres du Roi. Non, décidément celui qui fréquente en touriste les dames se veut libre. Au fond, son cosmopolitisme sous toutes les formes, villes lointaines, femmes d'ailleurs, est comme un désir puissant de liberté et d'affranchissement de sa destinée, Après tout, affirme-t-il, *« le bonheur est dans la poursuite de l'amour plutôt que de la femme. Celle-ci n'est que le moyen d'atteindre le sentiment et le désir »*. On retrouve ici le cynisme souriant de Barnabooth.

Toutefois, plus tard, à 41 ans, il entretiendra une relation fidèle avec Maria Angela Nebbia rencontrée à Gênes. Et cette liaison, il s'y tiendra jusqu'à sa mort. C'est elle qui veillera sur cet homme à la santé vacillante. Avant le dernier soupir, 34 ans plus tard, c'est elle qui recueillera son dernier mot, « Merci » un merci pudique mais combien lourd de reconnaissance.

Si les petites filles et les petits garçons prennent une telle place dans son œuvre, c'est qu'il vécut la sienne à la fois comme une persécution liée à l'indifférence des adultes, à sa

santé aussi et comme une époque heureuse, celle où il se réfugiait dans les rêves d'enfant.

*« D'enfant qui ne veut rien savoir, sinon
Espérer éternellement des choses vagues »*

L'enfance qu'il évoque est celle de l'innocence, de la pureté, de l'insouciance, sans occulter néanmoins ses perversions, voire sa méchanceté. Cette enfance-là, lorsqu'il la croise, lui procure ses émotions les plus fortes et le trouble. Si les très jeunes filles l'attirent, c'est explique-t-il *« qu'elles ont encore à choisir entre le vice et la vertu et qu'au vice comme à la vertu, elles empruntaient des charmes »*. Ce sont ces charmes ambigus qui l'émeuvent, et le ramènent à ses jeunes années, à *« ces yeux bleus étoilés et dont le blanc même brillait, ce regard brusque et plein de malice, ces yeux grands, surpris, farouches et tendres »*

Que cachent-ils, ces yeux ?

C'est en subtil analyste des sentiments que Valéry Larbaud tente d'en pénétrer le mystère, Comme un Marivaux qui chercherait à saisir la fugacité des moments de l'enfance, à décrire la métamorphose des adolescents sur le point de renoncer au palais de l'enfance pour entrer dans le tourbillon de la vie d'adulte. Comme l'Eliane des *Enfantines* qui délaisse le prince charmant de ses rêves pour jeter un regard amoureux sur le jeune homme qui l'a croisé et dont elle se croit aimée. Il avoue un jour *« Je suis las, de la sottise et de l'inutilité de tout ce qui n'est pas l'innocence »*

A 20 ans, ces petites filles innocentes qui l'aimaient bien et le respectaient n'avaient-elles perdu leur noblesse et oublié leur enfance.

A l'issue de sa seconde, il entre en classe rhétorique à la rentrée suivante. Il a 17 ans. Le passage d'une troisième à une première est difficile. Et, du coup, ses résultats scolaires au lycée de Moulins ne sont pas à la hauteur des espoirs que fonde Mme Larbaud sur son rejeton. Il visite néanmoins l'Espagne durant les petites vacances, de Burgos à Algésiras, de Cordoue à Séville. Il n'avait auparavant fait qu'entrevoir le pays, cette fois-ci il le pénètre de fond en comble et il tombe sous le charme de sa beauté. Il compatit aussi à sa misère : imaginez-le, l'adolescent qui observe sur le quai d'une petite gare endormie du côté de Grenade, une fille qui

*« danse pour avoir des sous.
Ses pieds dans la poussière paraissent noirs ;
Son visage obscur et sale est sans beauté ;
Elle danse, et par les larges trous de sa jupe couleur de cendre
On voit, nues, s'agiter ses cuisses maigres,
et rouler son petit ventre jaune :
Et chaque fois, pour cela, quelques messieurs ricanent,
Dans l'odeur des cigares, au wagon-restaurant.*

(Extrait des poésies de Barnabooth).

En juillet, il se présente à la première partie du baccalauréat et il est, en dépit de ses médiocres résultats, admissible. C'est l'occasion pour Madame Larbaud de lui offrir son premier tour d'Europe, avec M. Voltaire, son homme de confiance C'est une tradition pour les jeunes gens des plus hautes classes de la société européenne, d'effectuer un long voyage, le Grand Tour, pour parfaire leur éducation, C'est ainsi qu'il passera par Liège, Cologne, Berlin, Saint-Petersbourg, Moscou, Cronstadt, Constantinople, Sofia, Belgrade et Vienne. Il en ramènera de nombreuses images prises sur le vif :



Wagons-lits

*Un jour à Kharkow, dans un quartier populaire
Je vis une jeune femme revenir de la fontaine
Portant, à la mode de là-bas, comme du temps d'Ovide,
Deux seaux suspendus aux extrémités d'un bois,
En équilibre sur le cou et les épaules ...*

*Un matin à Rotterdam, sur le quai des Boompjes
J'observais deux jeunes filles qui se rendaient à leurs ateliers
Elles s'embrassèrent tendrement ; leurs mains tremblantes
Voulaient et ne voulaient pas se séparer ; leurs bouches
S'éloignaient douloureusement pour se rapprocher aussitôt.*

Le jeune homme, qu'attise la curiosité, est ébloui par ce qu'il découvre lors de ses séjours en Europe, et il devient ce qu'il appellera plus tard un « patriote cosmopolite », adepte de l'Europe, amoureux des langues étrangères, mais fidèle à sa terre bourbonnaise, au pays d'Allen auquel il consacrera un ouvrage.

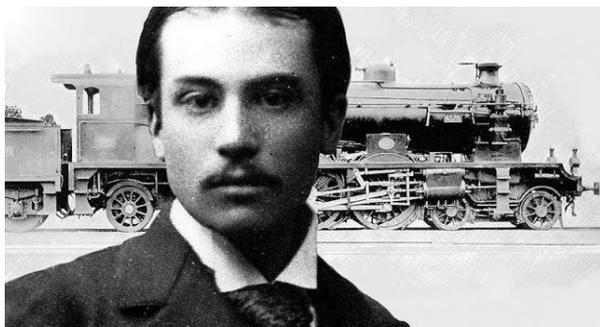
Il reprend sa scolarité avec un mois de retard au lycée de Moulins Il y obtient d'excellents résultats mais apparemment il ne se présente pas au baccalauréat de philosophie. Cette année-là, il séjourne en Italie, passe l'été dans la propriété de Valbois, près de Saint Pourçain, et à La Bourboule où sa mère fait une cure. Sa mère est possessive et se méfie des prodigalités de son fils et lorsque Valery demande son émancipation, il a 18 ans révolus, elle s'y oppose Sans doute craint-elle son inexpérience d'enfant gâté ? Elle accepte néanmoins qu'il poursuive ses études à Paris au Lycée Louis le Grand. Une compensation !

La capitale attire les jeunes provinciaux et Louis le Grand a la réputation que nous lui connaissons. Toutefois on n'y plaisante pas. Un mois avant la fin de l'année scolaire, il fugue, il se rebelle, et le voilà renvoyé de l'établissement. Une exclusion brutale qui met un terme à ses études secondaires et l'empêche pour l'instant d'être bachelier,

Fâchée, Madame Larbaud le retient à Vichy et l'incite à se présenter à la séance de rattrapage de novembre. Mais il préfère s'adonner à la poésie, à la traduction plutôt que de bachoter et tout naturellement, il échoue. Il obtient néanmoins plusieurs semaines de vacances en Italie et occupe le reste de ses loisirs à traduire des poètes anglais ou à composer quelques plaquettes publiées anonymement. C'est ainsi qu'il fait imprimer à Paris, au début 1901, des textes du poète anglais Samuel Coleridge. C'est le début



Lycée Louis le Grand



Valery Larbaud, le voyageur des wagons-lits

de sa carrière d'écrivain. Il a 20 ans, aucun souci d'argent et une solide culture enrichie par ses multiples voyages à l'étranger. A bord des cabriolets, des yachts, des paquebots et le plus souvent des wagons-lits :

*O train de luxe ! et l'angoissante musique
Qui bruit le long de tes couloirs de cuir doré,
Tandis que derrière les portes laquées, aux
loquets de cuivre lourd
Dorment les millionnaires.*

Il a de nombreux projets de récits, de nouvelles, mais toujours soucieux de perfection, il ébauche, rature, reprend, peaufine puis finalement abandonne le sujet pour un autre. Larbaud a rejeté plus d'ouvrages qu'il n'en a retenus. Il fut un écrivain aux nombreux projets inaboutis et aux manuscrits rejetés. Son perfectionnisme est aussi une raison du faible nombre de ses publications romanesques et poétiques. Il est vrai que contrairement à Henri Bachelin ou Charles Louis Philippe, que nous avons fréquentés auparavant, il ne dépendait pas financièrement de ses écrits ! Il rappelle plutôt Marcel Proust, son aîné de 10 ans, qui comme lui était de constitution très fragile, et n'avait pas de soucis d'argent. A noter que les *Enfantines* sont publiés en 1918 et que Proust obtient le prix Goncourt l'année suivante pour son roman « A l'ombre des jeunes filles en fleurs ». Larbaud évoque lui aussi des jeunes filles, mais les siennes, si j'ose dire, sont à peine écloses.

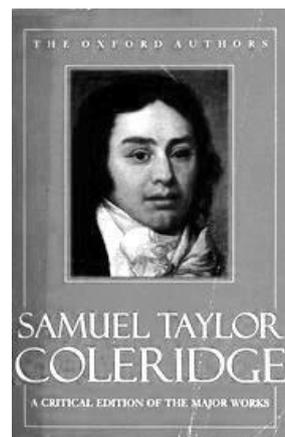
Enfin, en juillet 1901, il passe en candidat libre avec succès son baccalauréat de philosophie, et il s'inscrit à la Sorbonne afin d'y préparer une licence de langues étrangères en anglais et en allemand. L'été lui est favorable :

Alors qu'il parcourt à bicyclette les bords du lac Léman, il apprend que ses traductions des « *Ballads and Songs* » de Coleridge ont été publiées dans une revue littéraire cotée à cette époque : il s'agit de « la Plume ». Le Directeur de cette revue lui commande même une étude sur Wald Whitman, un poète américain. La lecture et l'écriture seront désormais ses beaux soucis.

L'année suivante, il poursuit ses incursions, avec sa mère ou sa tante, à Munich ou à Londres,

Londres, avec

*le bus multicolore, le cab noir, la girl en rose,
et même un peu de soleil couchant, ... on dirait
les toits lavés, le square bleuâtre et tout fumant
les nuages de cuivre sali qui s'élève lentement ...*



C'est en Angleterre qu'il trouve refuge, auprès d'un ami riche dont il envie les moyens. Cela l'incite à revendiquer à nouveau ses droits. Il est alors majeur, mais se heurte encore à Madame Larbaud qui s'oppose à ce qu'il jouisse de ses biens. S'ouvre une période conflictuelle avec des sommations, un conseil judiciaire, des échanges aigres doux. Finalement, l'héritier des Larbaud doit se satisfaire d'une pension et soigner à nouveau une santé que ces démêlés familiaux ont altérée. A Dresde, dans un sanatorium, il suit un traitement hydrothérapique et profite des circonstances pour jeter sur le papier une première version de ce qui deviendra le *Journal de Barnabooth*.

Les rapports avec les siens s'étant adoucis, il retrouve Vichy puis Paris. Il y rencontre une jeune femme dont il s'éprend et qu'il entraîne à Gênes, Naples, Florence et Venise.



Valéry Larbaud avec André Gide

Larbaud aura quelques scrupules à l'abandonner au bout de quelques mois et cette aventure lui suggérera le sujet de son « *Plus secret conseil* » ou comment se séparer d'une liaison trop étouffante et restituer à son époux la femme qui l'a trompé. C'est aux côtés de celle qu'il appellera « Isabelle » dans son récit qu'il poursuit sa rédaction de *Barnabooth*. Quelques voyages et quelques cures en compagnie de sa mère agrémenteront cette année 1903.

Après sa rupture avec Isabelle, après

quelques séjours à Athènes, Naples ou Rome, il mène une vie studieuse, il étudie, traduit, écrit, versifie, rectifie, détruit. Cependant Barnabooth prend de l'épaisseur et Valéry, lui, mûrit. Il reste néanmoins le successeur de Nicolas Larbaud et, avec sa mère, le propriétaire des sources Vichy-Saint-Yorre. C'est à ce titre qu'il part en 1905 en Algérie pour l'entreprise familiale. André Gide connaît cette colonie depuis plus de dix ans et a publié il y a peu son « *Immoraliste* » qui a pour cadre l'Algérie et pour intrigue, une liaison dangereuse à l'époque. Le roman a fait couler beaucoup d'encre. Est-ce la raison qui pousse le jeune Larbaud à entreprendre des échanges épistolaires avec ce romancier célèbre ? Toujours est-il qu'une amitié qui ne se démentira jamais va naître entre ces deux hommes de lettres. Dans la foulée, quelques aventures sentimentales, pas toujours platoniques, se réfugient en Algérie puis, en Suède ou en Espagne, souvent à l'écart de Madame Mère. Mais que cela se place à Constantine, à Stockholm ou à Valence, l'écrivain ne désarme pas. Il associe les joies de l'amour et le besoin impérieux d'écrire. Ainsi il étoffe sa prose et imagine déjà la « *Fermina Márquez* », qui le révélera au grand public en 1911. Sa santé connaît des hauts et des bas



En 1906, il doit s'aliter pour une broncho-pneumonie. On lui préconise des cures à la Bourboule, à Châtelguyon puis du repos à Montpellier. Il tire profit de cette situation pour préparer sa licence de lettres étrangères tout en poursuivant ses écrits. Ajourné lors des épreuves orales de licence en juillet 1907, il se rend une fois de plus en cure. Où selon vous ? Après La Bourboule, Luchon, Brides-les Bains, Uriage, Divonne, c'est dans la Nièvre, à Saint Honoré qu'il passe ses 21 jours de cure. Je ne l'affirmerais pas, mais peut-être que ce traitement a favorisé son brillant succès lorsqu'il se présente à la Sorbonne à la session suivante. Le voilà licencié, libéré de ses études universitaires. Il peut désormais se consacrer entièrement à ses lectures et à la rédaction et surtout à la traduction d'œuvres étrangères, anglaises et espagnoles de préférence. A Montpellier, où il se soigne à nouveau durant l'hiver 1907-1908, il travaille aux deux ouvrages

qui lui tiennent à cœur, *Fermina* et *Barnabooth*. C'est là aussi qu'il rencontre dans le parc municipal une enfant dont il fera le « *Portrait d'Éliane à quatorze ans* » ; l'une des nouvelles qui constitueront le recueil des « *Enfantines* ».

Une fois la santé raffermie, Valéry reprend ses voyages : Barnabooth, son double, n'a-t-il pas affirmé que « *les résidences permanentes sont une aberration d'où ce désir de changer, de poursuivre, d'être un autre ailleurs* ». N'a-t-il pas condamné notre condition de sédentaire ? Bien sûr, seul un milliardaire peut tenir ce langage et le bonhomme est souvent provocateur, C'est ce qui en fait l'originalité. Est-ce cette originalité et le ton nouveau de Barnabooth qui pousse Octave Mirbeau, toujours à l'affût de talents nouveaux (rappelez-vous les voix qu'il attribue à Guillaumin et à Charles Louis Philippe) à lui accorder sa voix pour le Goncourt de 1908 ? En effet, Larbaud vient de publier à Paris, à une centaine d'exemplaires et à ses frais, un volume sans nom d'auteur, intitulé « *Poème par un riche amateur* ». Il l'envoie



aux écrivains qu'il admire, à savoir Gide, Philippe, Jammes, Mirbeau et une cinquantaine d'autres. Son talent est reconnu et le révèle au public lettré. C'est une surprise pour cet auteur de 27 ans qui se cache sous le nom de X M Tournier de Zamble. L'ouvrage, dont une version enrichie paraîtra 3 ans plus tard, est le fruit d'un long travail, Songez donc, l'idée lui est venue en 1896 alors qu'il avait quinze ans et fréquentait la seconde à Moulins. Il n'avait cessé depuis d'étoffer son personnage, et selon son habitude de biffer les expressions maladroites, les sonorités ingrates, les idées malvenues. Il n'empêche qu'il le remaniera encore et encore.

Cette même année, il est dégagé de ses obligations militaires en raison de sa santé. San Remo, Paris, Montpellier, Londres seront ses prochaines étapes, Presque chaque année, il passe l'hiver dans le midi de la France ou en Italie ou en Espagne et pendant 8 ans l'été en Grande Bretagne. Il a à Chelsea un appartement. Il entreprend, outre ses multiples traductions de poètes et d'écrivains anglais, plusieurs récits qu'il ne juge pas dignes de faire l'objet d'une publication, A l'exception d'une nouvelle que Gide accepte de faire paraître dans la Nouvelle Revue Française. Son titre est « *Dolly* » ; l'héroïne a douze ans et elle se meurt dans un hôtel de luxe, au milieu de sa suite : un valet de chambre, deux garde-malades et sa gouvernante. Charles Louis Philippe « *trouve cette nouvelle très bien et, dit-il, il n'y faut rien changer* ».

Six mois plus tard, l'auteur de *Bubu de Montparnasse* meurt à son tour. Valery participera, à Cérilly, en fin décembre, aux obsèques de celui qui fut son ami et parfois son conseiller. 1910 aurait dû être l'année de sa consécration.



Valéry Larbaud vers 20 ans

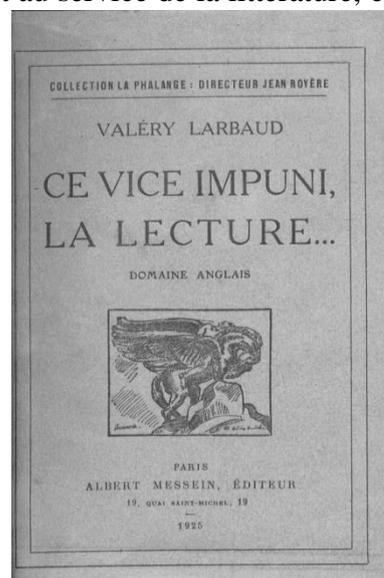
En mars, paraît à la NRF, en quatre livraisons, son premier roman, celui que nous avons déjà évoqué, *Fermina Márquez*, qui sera boudé dans un premier temps. Édité chez Fasquelle, l'année suivante, et deux ans avant le grand Meaulnes, il reçoit cette fois-ci un bon accueil et devient l'un des succès de la littérature du moment et peut être considéré comme l'un des meilleurs romans du vingtième siècle.

Curieusement, on peut lire dans le Paris Midi de décembre 1911 l'article suivant :

« *Monsieur Valery Larbaud n'a dû son échec au prix Goncourt qu'à sa situation personnelle de fortune. Le prix a été accordé à un auteur peu fortuné pour lui permettre de réaliser d'autres productions et de poursuivre son œuvre à l'abri du besoin* ». Comme quoi la fortune ne fait pas le bonheur ! Comme Proust et Gide, Larbaud fait partie de ceux qui ont entendu dans leur enfance les domestiques dire : « *Avec tout l'argent que vous aurez, vous n'avez pas besoin de travailler* ».

Pénalisé parce qu'il est fortuné, Valery n'en a cure, bien que le gagnant de l'année, Alphonse de Châteaubriant, un noble, ne soit pas un indigent. Mais comme son ami Charles Louis Philippe il doute de la partialité du jury. Et puis, il est avant tout au service de la littérature, et n'a nul besoin de médailles. Il est son propre juge en la matière, Un juge sévère car il détruit bien davantage d'ouvrages qu'il n'en publie. Il ne subsiste que les titres des textes qu'en grand nombre il a rejetés, notamment dans ces années qui précèdent la guerre. Néanmoins, la Nouvelle Revue française et la revue la Phalange l'accueillent volontiers pour des articles, des études et surtout des traductions de poètes anglais comme Carlyle, Landor, Coleridge, ou Patmore. C'est de Londres qu'il renvoie aux éditeurs ses travaux. C'est aussi en cette année 1911 qu'il rend hommage à son ami Charles Louis Philippe auquel il consacre une conférence à l'hôtel de ville de Moulins N'est-ce pas lui qui l'a encouragé à publier ? On retrouve des passages de cette intervention dans un ouvrage « *Ce vice impuni, la lecture* » qu'il publiera en 1925.

La lecture, justifie-t-il, est « *Une espèce de vice, comme toutes les habitudes auxquelles nous revenons avec un*



sentiment vif de plaisir, dans lesquelles nous nous réfugions et nous isolons, et qui nous consolent et nous tiennent lieu de revanche dans nos petits déboires ».

En septembre, il se rend à Cérilly sur la tombe de Philippe à l'occasion de l'érection du buste du romancier, sculpté par Bourdelle. Rappelez-vous, nous avons eu l'occasion de nous recueillir devant cette tombe il y a trois ans. Le musée que nous visiterons bientôt possède de nombreux manuscrits de Philippe, le bourbonnais, le voisin de Guillaumin qu'il présenta à Larbaud, l'ami très cher de Marguerite Audoux qu'il lui fit connaître.



Valery Larbaud devant la villa

C'est au cours des années suivantes qu'il rencontre à Vichy et à Florence André Gide qui dirige la Nouvelle Revue Française, la grande revue littéraire fondée en 1908 sur l'initiative de Charles Louis Philippe. C'est là qu'il publiera en 1913, sous son nom, cette fois-ci « *Barnabooth, ses œuvres, un conte, ses poésies, et son journal intime* », une version profondément remaniée du texte de 1908. Il fréquente aussi Francis Jammes, à Vichy, Jacques Copeau et quelques autres à Paris. Mais il ne se mêle guère à la gente littéraire parisienne, en raison de son caractère, de sa discrétion, de ce qu'il appelle sa « *retirance* », la retirance, un mot qu'il invente et qui souligne cette habitude de vivre seul.

[Nous passerons au cours de notre promenade, dans une rue qui est consacrée à Nicolas Larbaud. A cet emplacement son père avait acquis un grand terrain sur lequel il espérait implanter ses propres sources thermales. La compagnie fermière, craignant la concurrence mit des bâtons dans les roues et Nicolas Larbaud, déjà âgé, dut renoncer au projet. Il construisit à cet endroit une luxueuse villa, C'est dans le parc de cette propriété que sa mère construisit un bâtiment auquel il donna le nom de Thébaidé ; ce fut longtemps son lieu de retirance, Au milieu de ses 50 000 livres et de ses collections de fossiles ou de soldats de plomb, il jouissait de la solitude et y recevait parfois ses amis.]

Valery Larbaud entretient aussi une correspondance avec Paul Claudel, qu'il admire. Est-ce sous l'influence de ce dernier qu'il se convertit, lui, d'origine protestante, au catholicisme et cela en cachette de sa mère dont il redoute les reproches, alors qu'il a alors plus de trente ans. 1912 est d'ailleurs l'année où l'on inaugure le temple protestant.

[Nous aurons l'occasion de l'apercevoir lors de notre périple].

Chrétien, croyant mais peu pratiquant, il ne va à la messe que dans les villes protestantes. Comprenne qui voudra ! Par contre Madame Larbaud était très impliquée dans la communauté protestante.

Ce rentier travaille beaucoup, envoie des notes, des critiques, des traductions à la NRF, à Phalange et collabore même, en anglais, au « *New Weekly* ». Il sillonne volontiers l'Angleterre, l'Irlande ou l'Écosse et c'est à Hasting que le surprend la déclaration de guerre en août 1914, Il rentre en France aussitôt et se rend au centre de recrutement pour s'engager bien qu'il soit réformé. En vain. Il récidive un peu plus tard auprès du bureau de recrutement de Roanne. En vain. Finalement il se résout à travailler comme infirmier bénévole à Vichy, à l'hôtel du Parc, Le saviez-vous ? Cet Hôtel est une propriété familiale des Larbaud acquise en 1897 par Madame.

[Notre promenade pédestre nous permettra de le découvrir. Comme chacun sait, il accueillit le siège du gouvernement de Vichy entre 1940 et 1944 et en particulier les bureaux de Philippe Pétain et de Pierre Laval, Ce n'est plus aujourd'hui, comme à l'époque un lieu de pèlerinage mais une copropriété cossue qui cherche à faire oublier son passé]



L'hôtel restera réquisitionné jusqu'en 1916 et Valery Larbaud y travaillera jusqu'à la fin de 1915. Dans une lettre à André Gide, il raconte qu' « *il y a eu beaucoup de blessés en septembre, octobre et novembre 1914. La semaine dernière l'hôpital a été rempli en quelques heures, il y en a peut-être 10 000 en ce moment à Vichy. Je fais des pansements, distribue des potions, prend des températures* ». Sans doute n'est-il pas fait pour de telles tâches ! Et ce patriote cosmopolite, comme il se définit ne saurait se satisfaire de cette fonction d'aide-soignant. Il a l'impression de perdre son temps auprès de ces soldats victimes d'une guerre impitoyable. Une guerre qui va d'ailleurs entraîner le déclin de l'entreprise familiale, si prospère jusqu'alors. Depuis longtemps Valery Larbaud a renoncé, au grand désespoir de sa mère, à prendre en main le patrimoine sourcier que lui a légué Nicolas. En 1917, Isabelle Larbaud se résignera finalement à vendre à bas coût l'entreprise, « *Hélas, écrit-elle à sa sœur, avec un Valery comme le mien, il n'est pas aisé de faire ce que l'on aime et sa fichue passion pour la littérature anglaise et autre m'occasionne bien des soucis, Mieux lui aurait valu de s'occuper de commerce* »

Lui se doit avant tout à cette littérature que semble mépriser sa mère. Il quitte l'hôpital et obtient une mission journaliste en Espagne. Il résidera une grande partie des quatre années suivantes à Alicante. C'est pendant cette période fructueuse qu'il multiplie les articles aussi bien sur les femmes ou la mode, que sur la guerre ou la réforme de l'enseignement (déjà), sur les anglicismes ou l'humanisme. On devine, à travers ces études combien Larbaud est un lettré, un érudit, un passionné de lecture. Il est non seulement un romancier, un nouvelliste, un essayiste, un poète, un journaliste, mais surtout un traducteur exigeant, un passeur en littérature. Car l'essentiel de son temps, il le consacre alors à la traduction des ouvrages de Samuel Butler, ou de poètes anglais. Et comme il est l'hôte de l'Espagne, il traduit également des écrivains comme Gomez de la Serna et collabore directement en castillan à des revues du pays. C'est aussi à cette période qu'il achève après de longues années d'écriture, ses *Enfantines*, ce recueil de 8 nouvelles, portraits d'enfants, de jeunes filles et d'adolescentes dans lesquels il s'efforce de saisir la fugacité des moments de l'enfance. Il publie également les années suivantes « *Beauté, mon beau souci* » selon l'expression de Malherbe, un récit anticonformiste qui rompt avec les canons littéraires de l'époque. Dans cette nouvelle, le narrateur entretient une curieuse intrigue avec Quennie, la fille, à peine sortie de l'enfance, la fille de sa maîtresse. Le style de ce récit annonce les deux derniers écrits à l'usage du public, à

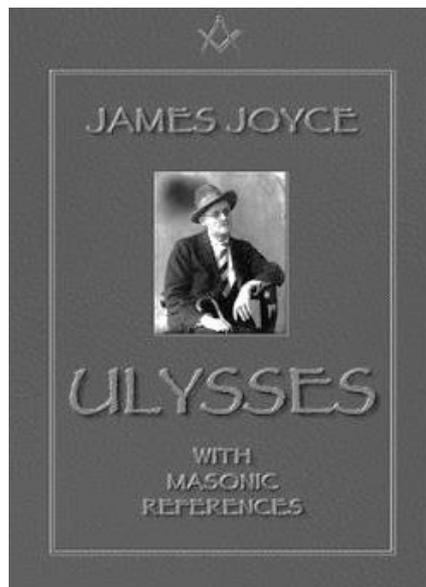
savoir « *Amant, heureux amants* » un titre qu'il emprunte à Molière et « *Le plus secret Conseil* » intitulé qu'il doit à Tristan l'Hermitte. Il introduit dans ces trois récits le monologue intérieur, à l'instar de Joyce qu'il a découvert et dont il devient le propagateur. Larbaud, ce lecteur averti connaît bien la littérature française, du Moyen-âge à nos jours. Il sort de l'ombre des poètes oubliés, multiplie les études et les traductions sur d'autres hommes de lettres qu'il découvre au cours de ses lectures.

Mais on peut dire qu'en 1920, au moment où il rencontre James Joyce à Paris, on peut dire, que l'essentiel de son œuvre, celle qu'il destine à un large public, est paru. Depuis son enfance, avant de lui donner forme, il avait déjà engrangé comme j'ai tenté de le montrer, l'essentiel de sa production littéraire. On peut ajouter qu'au sortir de la guerre il tourne en somme le dos à cette enfance. L'ère de

la jeunesse et des sujets qu'elle inspire est close même s'il reste sensible aux charmes de l'innocence. Mais depuis la publication de ses « *Poèmes par un riche amateur* » en 1908 jusqu'à la parution des *Enfantines*, Larbaud a toujours eu le souci d'innover et donc de transgresser les canons littéraires en vogue. C'est lui qui, à l'instar de Joyce ou Dujardin, introduit le monologue intérieur. C'est lui qui donne une touche de sensualité subtile, et d'érotisme délicat dans la littérature relativement pudique d'alors. Benoist-Mechin disait de lui qu'il était « *le rénovateur de notre sensibilité* ». D'ailleurs, conscient du caractère osé ou des malentendus que pouvaient suggérer certains de ses écrits, il renonce parfois à publier « *ces choses trop intimes* » comme il l'écrit à son ami Gide. Songez à ces baisers de Ruby, une de ces petites filles, dont les baisers, dit-il « *sont une des meilleures choses que j'aurai eu dans ma vie. La douce bouche pure et confiante s'appuyait avec un souffle tiède et me disait qu'une petite fille me respectait beaucoup et m'aimait bien* » Cela ne nous trouble plus guère aujourd'hui, mais il n'en était pas de même en 1920 !

A quarante ans, Larbaud a livré l'essentiel de son message. Il n'a pas pour autant achevé sa carrière d'homme de lettres et de traducteur. Désormais, il s'adresse à un public lettré très averti, les happy few par le biais de revues comme la NRF, la revue de Paris, la revue littéraire ou la revue Commerce. Les sujets de ses recherches sont variés, multiples. Ils concernent des auteurs français et étrangers. Il réunit par exemple dans ce « *Domaine anglais* » en 1925 toutes ses études sur les écrivains anglais, et cela occupe une salle dans la bibliothèque que nous allons découvrir bientôt,La liste est longue de ceux qu'il fait connaître en Europe : James Joyce, dont il traduit « *Ulysse* », Samuel Butler que nous avons évoqué auparavant mais aussi Rainer Maria Rilke, William Faulkner, Giuseppe Ungaretti, Ramon Gomez de la Serna, Walt Whitman, Eça de Queiroz, Katherine Mansfield....» Ainsi, Larbaud s'emploie à faire connaître en France les écrivains de langue anglaise,

espagnole, portugaise, italienne, et réciproquement, à l'étranger, les nouveaux auteurs français depuis les petits maîtres de la renaissance Maurice Scève ou Jean de Lingendes jusqu'à ses contemporains comme Saint John Perse ou Louis Chadourne. Le touriste du cœur, c'est ainsi qu'il se présente parfois, continuera tant qu'il en aura la force à voyager, mais il ne s'éloigne



Valery à Valbois

plus guère de la France, de Paris où il a un appartement rue du cardinal Lemoine, de Vichy sa ville natale où il rejoint sa mère, de Valbois dont il apprécie la solitude et la nature. Des conférences l'emmènent à Bruxelles, à Londres ou à Madrid mais il ne s'y attarde plus comme autrefois. Ce voyageur impénitent de littérature et de culture rêve d'une Internationale des lettres, d'un monde où les langues et la culture ne constitueront plus une barrière entre les hommes. S'il abandonne le grand public, s'il poursuit son œuvre en tant que critique et traducteur, il milite toujours pour que triomphent la culture, les lettres et les arts, Un critique littéraire écrit : « *A la base de l'humanisme et de l'europanisme de Larbaud, il y a une idée impériale, le sentiment d'une civilisation commune aux héritiers de l'Empire romain. Il concilie ainsi l'humanisme antique et les humanités modernes, il réussit à les relier, à les fondre* ». Sa mère, qui l'a chaperonné durant plus de 40 ans, meurt en 1930, et Maria Angella Nubbia la relaie avec un dévouement exemplaire.

C'est le 5 Août, dans le petit jardin de l'immeuble qu'il occupe rue du Cardinal-Lemoine à Paris, alors qu'il se promène avec sa compagne, qu'il est terrassé par un accident cérébral qui le prive de l'usage de la parole. Hémiparalysé, il traverse, dès lors, un long voyage immobile de 23 années. Très diminué, il se réfugie de plus en plus dans ses propriétés



Valery Larbaud paraplégique

bourbonnaises. Il reçoit ses amis, et avec le concours des plus fidèles, il corrige et publie quelques manuscrits. Il écoute la radio, lit et relit, quoi ? Le dictionnaire Larousse. Sa santé le mine, son esprit est profondément altéré. Il vit dans un autre monde et lorsqu'il en descend il s'écrie « *Bonjour le monde d'ici-bas* », une expression symbolique de la poésie et de la spiritualité de celui qui, toute sa vie durant, chercha « *La Beauté Invisible* ». Jusqu'au terme de sa destinée, il restera le rêveur, l'extra-terrestre qu'il n'a cessé d'être depuis sa plus tendre enfance. Par ailleurs, en raison du coût qu'occasionnent ses soins et sans doute parce qu'il n'a jamais eu à gérer ses biens, sa fortune fond au soleil.

En 1948, impécunieux, il négocie avec la municipalité de Vichy la vente de sa bibliothèque.

[C'est ainsi que 11 000 volumes, 8 000 lettres constituent le fond de ce qui deviendra la bibliothèque musée Valery Larbaud ; depuis 1985 elle occupe le second étage de la médiathèque qui porte son nom et que nous avons visitée sous la conduite de Mmes Gelin et Chasson].

Valery Larbaud meurt après une courte agonie à Vichy le 2 février 1957. Son corps est inhumé dans le cimetière de la ville.



Ce « *petit oublié du début du XXe siècle* » – tel qu’il aimait se définir lui-même – a grandement contribué à l’enrichissement de la littérature non seulement en tant que critique et traducteur mais aussi comme créateur, romancier et poète. Son amour de la littérature a gouverné toute sa vie, une vie entièrement dédiée aux belles lettres. Il n’a certes pas la notoriété de Proust, de Gide, ou de Claudel. Et il faut le reconnaître : sa consécration est bien maigre au regard de son œuvre. S’il est reconnu et admiré par ses pairs, notamment à l’étranger, s’il a collectionné les médailles en France comme ailleurs, cet érudit, cet écrivain scrupuleux, exigeant, ne suscite plus guère la ferveur du public (si ce n’est la vôtre, chers amis). Jean Cocteau, qu’il a fréquenté comme la plupart des artistes de renom, disait de lui :

« Comment ne pas dire le respect que j’éprouve pour cet homme qui travaille à part et ne participe jamais au tumulte. Recul et noblesse donnent à son œuvre une qualité pareille à celle du silence ».



Bibliothèque Valery Larbaud

Le mot de la Vice-Présidente

Madeleine TANNEAU 

En cette période d'incertitude face à l'avenir de notre musée, et alors que ma santé ne me permet pas de lui consacrer autant de temps que je le voudrais, mes pensées se portent vers mes activités au sein de notre association. Là, j'ai œuvré avec tant d'autres pendant de nombreuses années, dans des domaines si divers, que j'en suis à penser que j'ai peut-être reçu du musée plus que je ne lui ai donné.

Je pris connaissance de l'existence d'un musée de l'école à Nevers il y a près d'une trentaine d'années. Mon départ en retraite approchait ; j'avais toujours pensé que cette nouvelle vie pouvait être, et devait être enrichissante. Etre utile par le bénévolat, apporter son concours à des associations dans quelque domaine que ce soit est effectivement le désir de nombreux retraités. Dans quel domaine pourrais-agir ? Je ne savais pas.

Les retrouvailles avec Odette et Henri Lavedan connus en début de carrière m'ont fait franchir la porte d'une salle de l'école André Cloix (mon ancienne école de Loire), transformée en classe reconstituée. J'appris alors que Raymond Frébault, longtemps directeur de l'école du Château et fondateur du Centre départemental de documentation pédagogique, avait eu l'idée dès 1967 de faire une première collecte de matériel pédagogique devenu obsolète et menacé de dispersion. Puis Henri Lavedan, successeur de R. Frébault relança cette idée en 1981, alors que déjà d'assez nombreuses écoles rurales étaient supprimées ou regroupées. Henri Lavedan avait de nombreuses idées auxquelles j'ai adhéré très vite : Il fallait créer une association, ouvrir un « vrai Musée », lancer des recherches, faire paraître un cahier chaque année...

Un vaste local devenait nécessaire : l'ancienne école de la Maîtrise - libérée de ses classes regroupées à l'école André Cloix - fut mise à notre disposition en 1995 par la Ville, intéressée par ce projet ; un vaste chantier s'ouvrait et nous avons recruté des volontaires, pour les activités manuelles, d'abord. Décoller la moquette des sols, gratter et rénover les parquets, lessiver les murs, coller du papier-peint, consolider des plafonds, nettoyer des vitres d'accès difficile... furent de joyeuses activités pour de nouveaux retraités ! Une idée d'Henri Lavedan fut de réaliser à l'étage, une « cuisine à l'ancienne » : appel fut lancé à un collègue pour réaliser un évier (sans robinet, bien sûr, mais avec broc et cuvette).

Trouver des mannequins (maîtresses et élèves), les habiller, les coiffer de perruques ne fut pas chose aisée. Mais que de bons souvenirs !

De vieilles tables, bureaux, bibliothèques, vitrines récupérés en maints lieux scolaires arrivaient, indispensables pour loger livres, cahiers, publications, cartes d'histoire et géographie et matériel de toutes sortes. Tout cela trouva place dans les salles des deux niveaux de « La Maîtrise » : une salle de classe à l'ancienne, reconstituée dans une salle du rez-de-chaussée, et de nombreuses salles à thème. Mais surtout, tout matériel entré fut répertorié, classé dans la banque de données ; l'informatique avait fait son entrée et il fallait remplacer les fiches manuscrites ; quel travail pour les collègues chargées de cet enregistrement !

Notre musée, l'un des premiers réalisés en France, reçut la visite et les encouragements de Madame Sentilhes, Directrice du Musée national de l'éducation. Il était à l'origine un musée de l'école, riche de tout ce qui lui avait été apporté, concernant l'école primaire de la 3^e République. Madame Sentilhes nous donna quelques références (dont le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson) pour notre bibliothèque. Au fil des années, notre musée s'enrichit de matériel de Collèges, de Lycées... Notre ami Guy fit entrer avec bonheur l'enseignement technique sous notre toit. Et ce fut un élargissement constant où

l'éducation manuelle, l'enseignement musical, l'hygiène scolaire, les activités sportives, la pédagogie Freinet... trouvèrent place.

Et il fallut faire un nouveau déménagement et concevoir une nouvelle organisation quand la Commission de Sécurité ne nous autorisa plus à accueillir des visiteurs à l'étage : notre musée se réduisit aux deux salles du rez-de-chaussée. Des milliers de livres, de nombreuses collections mis en cartons furent transportés avec l'aide du personnel municipal, dans des salles de l'Ecole de Loire peu adaptées à ce stockage ; difficilement consultable, tout ce matériel a perdu de son intérêt, et dans quel état le retrouverons-nous ?

Mais surtout le hasard m'a fait découvrir le plaisir de la recherche en histoire locale, domaine qui m'intéressait, mais bien éloigné de ce qui avait été ma vie d'enseignante, à savoir essentiellement l'enseignement des mathématiques en Collège ! C'est le nom même de l'école où était installé le musée, « La Maîtrise », qui intriguait Henri Lavedan et M. Gardette, ancien IDEN passionné d'histoire de l'Education. La vieille neversoise que j'étais avait toujours connu cette école comme annexe d'une école du Centre-ville (Château et Loire). Je fus bien surprise quand M. Gardette me demanda de faire des recherches sur cette Maîtrise, issue de la Maîtrise de la Cathédrale, et c'est avec une grande émotion que je franchis la porte des AD.

J'ai donc fait mes premières recherches sur « La Maîtrise », puis les demandes d'Henri Lavedan se firent nombreuses. Bientôt les collections de la grande maison des AD me devinrent familières, chaque recherche entraînant une autre et envahissant ma vie. Notre famille vivait alors une période très dure : il me fallait avoir toujours l'esprit occupé, faire de nouvelles recherches, mettre en forme mes trouvailles, et j'ai compris que mon travail pour le Musée m'avait beaucoup aidée.

Notre musée devra déménager, il lui faudrait beaucoup de place, de nombreuses salles, une aide muséographique... Vers quel inconnu nous dirigeons-nous ? Tant de bénévoles ont travaillé depuis tant d'années pour sauvegarder un patrimoine si riche.



© Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

Imprimé par nos soins à 100 exemplaires.

Directeur de la publication : Philippe JOLY

Prix du numéro : 12,00 € (Adhérents : 10,00 €)

ISSN 0999 – 5951